
Closed
Stacks

MANUEL

D'ORNITHOLOGIE

DOMESTIQUE

MANUEL

D'ORNITHOLOGIE

DOMESTIQUE.

CHEZ LE MÊME LIBRAIRE.

MANUEL D'ORNITHOLOGIE, ou description des genres et des principales espèces d'oiseaux; par M. LESSON, 2 vol. in 18, 7 fr.

ATLAS DES OISEAUX, représentant la plupart des espèces, 129 planches (*en noir*), 20 fr.; le même en couleur, 40 fr.

MANUEL D'ORNITHOLOGIE DOMESTIQUE,

OU

GUIDE DE L'AMATEUR

DES

OISEAUX DE VOLIÈRE,

Histoire générale et particulière des oiseaux de chambre, avec les préceptes que réclament leur éducation, leurs maladies, leur nourriture; etc., etc.

J'aime à voir l'animal qui des races humaines,
Ainsi que les plaisirs en partage les peines.
DELILLE, chant VII.

Ouvrage entièrement refondu,

PAR R. P. LESSON,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE.

PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE N° 10 BIS.

1834.

A A. N.

Soit que désabusé des agitations d'une vie mondaine, nous demandions au calme des champs ou à l'isolement au sein des villes, des jouissances plus douces, soit que frappés par des pertes douloureuses dans ce que l'homme a de plus cher, nous cherchions des consolations, notre première pensée est de nous réfugier dans le sein de la nature et d'y puiser des remèdes contre les maux qui viennent nous assaillir. Les plantes par leur fraîcheur et leur éclat tempérent nos pensées tristes, raniment nos sens blasés ou engourdis par les douleurs. Les oiseaux par leur babil, leur parure, la beauté de leur plumage, leur chant qui ravive les sources de la sensibilité, dégagent l'âme de la torpeur qui en oppressait les ressorts. Les fleurs et les oiseaux sont donc pour nous les dispensateurs des émotions les plus douces, et les plus pures desquelles nous puissions attendre le bonheur. L'homme qui reste seul sur la terre après avoir perdu les objets de ses affections, sent encore le besoin de déverser ce qui lui reste d'attachement à quelqu'être qui puisse répondre par sa joie à sa sollicitude et à ses soins. Les animaux auxquels il les prodiguera tromperont rarement ses espérances : son amour comme son amitié trouveront des cœurs qui répondront à la vivacité de ses sentimens.

L'éducation des oiseaux, est donc une source abondante de plaisirs : elle peut encore devenir une ressource pour ceux qui s'y livrent, en accroissant leurs revenus. Certes, l'introduction d'un oiseau nouveau dans une basse-cour, a eu dans

plus d'une circonstance, une fructueuse influence même pour l'économie publique.

Mais si cette éducation des oiseaux procure les plus grands charmes à ceux qui s'y livrent, si elle devient fructueuse entre les mains de celui qui exploite ses propriétés, il ne faut pas croire qu'elle puisse être tentée sans connaissances préliminaires, sans principes arrêtés : plier un être indépendant par la nature de son organisation, à un servage opposé au but primitif de la nature, changer ses besoins et les remplacer par d'autres, faire succéder un repos presque continuel à une vie active, exigent que l'on joigne à l'étude de l'organisation des espèces celle de leurs mœurs et de leurs habitudes privées, et c'est alors qu'on peut espérer amener sans secousse entre la liberté et l'esclavage, une transition à ces deux manières d'être si opposées.

Toutefois pour ne renfermer dans ce livre que les faits qui intéressent directement l'amateur qui se livre à l'éducation des oiseaux, nous le renverrons pour les détails d'histoire naturelle pure, aux ouvrages qui traitent de l'ornithologie; nous nous sommes bornés à une *description* courte, mais claire et précise, des oiseaux, en les groupant toutefois par quelques généralités sur les familles, et dans l'ordre admis dans notre traité d'ornithologie. L'habitation est d'autant plus importante que par elle, on est déjà fixé sur les soins que réclame l'espèce; car on concevra aisément que les soins doivent être bien différens suivant que l'oiseau provient des latitudes intertropicales ou de celles des poles. Les habitudes et le genre de vie de telles ou telles familles étant connues, il en résulte moins de tatonnemens dans le choix de la *nourriture*.

Enfin, les détails sur la *propagation*, les *maladies*, la *chasse* et sur les *qualités recommandables* de chaque espèce, seront

en première ligne ceux que nous recueillerons, puisqu'ils intéressent plus directement la classe de lecteurs à laquelle ce Manuel est destiné. Nous aurons aussi le soin de citer le meilleur portrait de chaque espèce, afin qu'on puisse recourir à une bonne figure, lorsque la description semblera trop incomplète pour reconnaître un oiseau avec certitude.

Rochefort, novembre 1833.

MANUEL D'ORNITHOLOGIE DOMESTIQUE.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SOMMAIRES SUR LES OISEAUX.

La branche de l'histoire naturelle qui apprend à connaître les oiseaux en les étudiant dans un ordre méthodique ou systématique, est l'ornithologie, du grec ὄρνιθος, ὄρνις, *oiseau*, et λογος, *discours*.

Les oiseaux constituent la deuxième classe des animaux vertébrés, celle que caractérisent principalement une reproduction ovipare, des poumons sans lobes, une circulation complète à sang chaud, des bras très alongés pour le vol ou la locomotion dans l'air; enfin, des organes spéciaux, protégeant le corps et nommés plumes.

Leurs mâchoires, revêtues de corne et sans dents, sont nommées bec, et des squamelles membraneuses, diversement modifiées, recouvrent leurs membres postérieurs. Souvent des ergots sont implantés sur les tarses ou aux ailes, et des ongles terminent les doigts des carpes de quelques espèces. Les oi-

seaux, si bien caractérisés par leurs formes extérieures, tiennent de bien près aux mammifères, et certains de ceux-ci possèdent, comme les oiseaux, la faculté de voler. Cependant de nombreuses dissemblances de formes apparaissent dans les appareils les plus fondamentaux de la vie. Tous les oiseaux peuvent se diviser en deux grands groupes. Dans le premier, composé de trois genres au plus, le squelette, l'appareil digestif, ont des points de ressemblance irrécusables avec celui des quadrupèdes. Dans la seconde série, qui comprend la plus grande partie des oiseaux, l'organisation est plus spéciale et plus caractéristique du type oiseau, tel qu'on doit le concevoir. Cependant de notables changemens ont été apportés aux divers genres de cette dernière section, suivant que, destinés à vivre presque toujours en mouvement, un vol de longue haleine leur était plus habituel. Puis les espèces qui ne quittent point la terre, ont reçu en partage des ailes larges et concaves, bonnes pour un vol par saccade, mais toujours de peu d'étendue. Enfin, les oiseaux des bords de la mer, ou ceux qui vivent au sein des flots, ont subi dans les ailes ou dans les pieds des modifications qui facilitent singulièrement de telles habitudes.

Le squelette des oiseaux présente en général les particularités suivantes. La colonne vertébrale n'a pas toujours le même nombre d'os; et le cou, composé de neuf vertèbres chez le moineau, par exemple, en a jusqu'à vingt-trois chez le cygne. Les vertèbres dorsales sont fortement unies par des ligamens robustes chez les oiseaux qui volent bien, et libres dans leurs mouvemens chez les oiseaux qui ne quittent jamais la terre. Le sternum est convexe sur sa face antérieure, où règne verticalement une crète osseuse nommée bréchet, qui manque quelquefois. Cette crète, destinée à servir d'attache aux pectoraux, est d'autant plus grande que le vol est plus énergique. Les clavicules sont soudées entre elles en avant du sternum. L'omoplate est petite et longitudinale; l'humérus, toujours assez robuste, est plus court que le radius et le cubitus, qui sont d'autant plus longs que l'aile est plus pointue et plus appropriée au vol. La main se compose d'une seule rangée d'os du carpe, d'un seul métacarpe, d'un os stiloïde qui rappelle un vestige de pouce, et de deux phalanges à chaque doigt. Le fémur, assez robuste, est plus court que le tibia, et un seul os occupe le tarse et le métatarse. Le

nombre des doigts est de deux à quatre, et les phalanges de deux à cinq. Le bec varie singulièrement de forme. Son tissu est dense ou celluleux, et ses bords lisses, dentés, ou comme membraneux et parfois garnis de sortes de vraies dents. Des excroissances cornées singulières le surmontent fréquemment. Le crâne, généralement petit, s'articule avec la vertèbre cervicale sur un condyle arrondi; ce qui permet au cou des mouvemens de flexion complets, ainsi qu'on en a un exemple dans le torcol, dont le bec peut être dirigé en ligne droite sur le dos par une évolution complète. Le cerveau se compose de six mamelons distincts, logés dans la partie moyenne de la boîte crânienne. Les ventricules antérieurs sont fermés par des cloisons minces et rayonnées.

Les oiseaux jouissent du sens de la vue de manière à distinguer même à de très grandes distances les objets qui intéressent leur existence, aussi bien que ceux qui sont à les toucher. Cette propriété est attribuée à une membrane plissée, qui règne au fond du globe de l'œil jusque sur les bords du cristallin, et qui paraît avoir pour fonctions d'obliquer ou de déplacer dans les degrés voulus cette lentille. Deux paupières servent extérieurement de voiles à l'œil; mais une troisième, nommée *membrane clignotante*, fixée à l'angle interne de l'œil et un peu transparente, peut se tirer sur l'iris comme un rideau: on lui suppose la fonction de diminuer l'intensité des rayons lumineux. La paupière inférieure est seule mobile, et s'élève pour occlure l'œil. Les cils n'existent que chez quelques espèces, et pour la plupart ce sont des petites plumes d'une nature spéciale.

L'ouïe est tout aussi perfectionnée chez les oiseaux que la vue; elle n'a point de conque extérieure, et son orifice est recouverte de plumes fines, à barbules décomposées et lâches, qui laissent aisément pénétrer dans leurs interstices les sons vibratoires transportés par l'air. Les oiseaux de proie sont les seuls qui offrent une collerette de plumes rangées en cercle sur le méat auditif, et qui semblent simuler un pavillon extérieur de l'oreille, ou une conque de recueillement.

Le goût est plus ou moins parfait, ou plus ou moins obtus chez les oiseaux. La langue ne paraît pas chez la plupart aider à la gustation. Le plus ordinairement elle est membraneuse et même cartilagineuse; mais chez certains oiseaux elle est couronnée de papilles en pinceaux, qui paraissent tenir lieu des

véritables papilles nerveuses des animaux. Les perroquets, dont la langue est charnue, sont encore des oiseaux qui goûtent leurs alimens, ou les savourent avec plaisir. On a remarqué aussi que les toucans, dont la langue est barbelée, témoignent vivement leur répugnance ou leur convoitise pour les alimens qu'on leur présente dans leur état de captivité.

L'odorat paraît en général assez obtus. Cependant on a des faits qui semblent prouver que les corbeaux ont une délicatesse de ce sens tellement grande, qu'elle sert à leur donner la conscience d'un danger pour eux, lors même qu'il est encore très éloigné. On a dit que les vautours, qui viennent de tous les points de l'horizon et souvent à de grandes distances s'abattre sur l'animal venant d'expirer, devaient être instruits de cette curée par leur odorat; mais dans ces derniers tems, on a attribué cette perspicacité seulement à la perfection de leur vue. Très variables de leur nature, les organes extérieurs de recueillement des effluves odorans sont nus, ou le plus souvent protégés par des soies ou des plumes qui s'avancent jusque sur les narines, et même celles-ci sont parfois percées d'une ouverture à peine discernable, tandis que leur fosse est voilée par une membrane résistante, qui en ferme presque toute la surface.

Le toucher est nul chez les oiseaux : et leur bec de nature cornée, les plumes qui recouvrent le corps, les écailles ou squamelles qui enveloppent les tarses, la membrane rugueuse qui protège le dessous des doigts et la plante des pieds, ont annulé à peu près complètement les fonctions de ce sens.

La voûte du bec, articulée avec le crâne, ne permet point que la mandibule supérieure ait de la mobilité; l'inférieure seule jouit des mouvemens d'élévation et d'abaissement. L'acte de la digestion a donc pour préliminaires de déchirer ou de prendre les alimens avec le bec, et de les avaler, après que les glandes salivaires les ont humectés, sans les mâcher. Parfois certaines espèces possèdent des réservoirs, où la nourriture est entassée pour être reprise ensuite et introduite définitivement dans l'estomac, composé de trois sacs, le premier le jabot, le second le ventricule succenturié, et le troisième le gésier, véritable estomac musculeux, épais et composé de fibres denses et serrées. Quelques oiseaux tels que les perroquets, peuvent porter leur nourriture à leur bec avec leur patte; mais il en est bien peu qui jouissent de ce mouvement

d'opposition manuelle. Les intestins sont courts, et aboutissent avec les uretères et les organes de la génération dans une poche commune aux excrémens, à l'urine et aux trompes de l'utérus, nommée *cloaque*. Le foie est bilobé, la rate petite et de forme très variable. Les vaisseaux lymphatiques, la lymphe et le chyle ont été soigneusement étudiés par M. Lauth (Ann. des sc. nat., 1824). Le cœur a quatre cavités, comme celui des mammifères. La respiration, excessivement active chez les oiseaux, s'opère à l'aide de poumons à larges cellules, où une grande quantité d'air peut être contenue; ces cellules se trouvent même correspondre avec les cylindres creux des os par les bronches ramifiées.

La voix des oiseaux varie suivant les espèces. Quelques grands gallinacés ont leur trachée-artère recourbée sur le sternum à la sortie de la poitrine, ce qui donne à leur voix une force considérable. Le phonygame, excellent musicien, a même cet organe recourbé en cor de chasse sur l'abdomen. Quelques oiseaux poussent à peine un petit cri; d'autres au contraire peuvent moduler les tons les plus difficiles de la gamme. A l'époque de la ponte, la voix mue et s'éteint.

La locomotion sur le sol s'exécute sur deux pieds; parfois les membres se trouvant très déjetés en arrière du corps, il en résulte une marche peu sûre; mais cette organisation rend très facile la natation, aidée par les membranes qui unissent les doigts. Le vol sera d'autant plus étendu, d'autant plus puissant, que les ailes seront plus longues, relativement aux autres parties. Les rémiges primaires sont celles qui frappent l'air avec le plus de perfection. Lorsque les rémiges secondaires sont développées aux dépens des premières, le vol est court, saccadé. Certains oiseaux terrestres à ailes rudimentaires ne volent point. Il en est de même de quelques espèces aquatiques, dont la main est taillée en rame, que recouvrent des sortes de poils ou de plumes sans barbes. Enfin, il est encore un autre genre de locomotion, c'est l'action de grimper en saisissant les corps par une disposition particulière des doigts. La queue, sorte de gouvernail, a pour fonctions d'aider les mouvemens divers qu'il convient à l'oiseau d'exécuter lorsqu'il vole, et qu'il veut ou s'élever ou s'abaisser, ou changer brusquement de direction.

Le tissu cellulaire est recouvert par une peau plus ou moins fine ou plus ou moins épaisse, qui supporte dans des sortes

de quinconces réguliers la base des plumes. Celles-ci sont colorées de toutes les manières, et présentent dans leur nature des modifications assez grandes. Ainsi, à part les plumes nommées rémiges, rectrices, ou celles appelées couvertures, il en est qui sont à barbules, à facettes, et qui reflètent la lumière; celles-là sont presque toujours métallisées et appelées plumes *gemmacées* : d'autres ont leurs barbes garnies de barbules longues, lâches et flottantes, qui sont les *plumes décomposées ;* il en est enfin, qui imitent des crins ou des soies, parce que les barbes manquent complètement. Quant à la nature des plumes, elle imite le satin, la soie; elle est rude, hispidule, frisée, sordide, colorée, vivement colorée, ou métallisée, etc. Très souvent le tour des yeux, les joues, sont nus, ou la tête se trouve garnie de fanons charnus. Le plus souvent ces nudités sont dues à un tissu érectile, qui se gorge de sang et se colore avec éclat à l'époque des amours. Enfin, les jeunes oiseaux ont rarement la livrée de leurs père et mère, et ceux-ci changent souvent de plumage plusieurs fois dans l'année, ou diffèrent beaucoup sous ce rapport l'un de l'autre, bien que les mâles l'emportent toujours par leurs parures sur les femelles.

Lorsque le printems ou le renouvellement de la saison opportune appelle les oiseaux à satisfaire aux fonctions importantes de la reproduction de l'espèce, leur voix prend plus d'extension; leur plumage se colore avec plus de fraîcheur; les mâles et les femelles se recherchent, et quelques espèces demeurent unies tant que sont nécessaires les soins à donner à leur progéniture. La fécondation se fait par simple contact d'un pénis façonné en bouton et adapté sur l'orifice extérieur du cloaque. Chez quelques espèces il y a vraiment intromission d'une verge bien formée et assez saillante (l'alecto). Le fluide fécondant ayant imprégné l'ovule, il en résulte que l'œuf, échauffé par la température du corps pendant un tems dont la durée varie suivant les espèces, renferme le jeune oiseau qui, après la période de l'incubation, et armé d'une pointe accessoire à l'extrémité du bec, doit briser sa coquille, et devenir apte à recevoir la nourriture que lui dégorgent ses père et mère. L'autruche et le tavon, laissent, dit-on, à l'influence de la chaleur solaire le soin de couver leurs œufs, et le coucou confie à des oiseaux étrangers ceux qu'il va pondre dans leurs nids, sans s'inquiéter

de leur sort futur; mais les autres oiseaux témoignent par leurs soins attentifs tout l'attachement qu'ils ont pour les fruits de leur union ; ils placent leurs œufs dans des nids de formes très variables, et qui décèlent la plus ingénieuse prévoyance. Certains oiseaux de proie se bornent à réunir en tas des bûchettes pour recevoir leur ponte sur quelque roc inaccessible. Quelques palmipèdes les laissent sur les rivages: d'autres creusent des terriers pour les loger. La plupart, enfin, tissent avec art la paille, les joncs, les petits rameaux, la mousse, la bourre cotonneuse de certaines graines, pour en faire des berceaux délicats, doux et mollets, garantis avec une extrême prudence ou un art admirable des embûches de leurs ennemis. Quelques espèces se réunissent par essaims; d'autres fuient la compagnie de leurs semblables, et s'isolent dans les masures, les ruines. Certains choisissent les arbres, les fentes de rochers, les buissons, les roseaux. Enfin, véritables architectes, des hirondelles et le fournier (hornero) construisent en maçonnerie leur demeure; et une espèce en outre, la salangane, élaborant avec son gésier les fucus qu'elle pêche sur la mer, en tisse des nids qu'on mange dans toute l'Inde méridionale, où ils sont célèbres sous le nom de *nids d'oiseaux*.

La ponte n'a lieu qu'une fois l'an, ou dans certains cas plus souvent. Les oiseaux domestiques seuls pondent le plus ordinairement toute l'année; ce qui est dû à une nourriture abondante, prise sans effort, et à une vie inactive.

L'hibernation ou l'engourdissement pendant l'hiver, dans lequel tombent quelques oiseaux, est encore très peu connue. Ce phénomène a été contesté par beaucoup d'auteurs, bien qu'on ait cependant des faits qui semblent le prouver d'une manière à peu près irrécusable. Il en est de même de la raison physiologique par laquelle on essaie d'expliquer les migrations annuelles de certaines espèces, qui, à des époques régulières, quittent les contrées où elles ont passé une partie de l'année, pour se retirer dans une autre plus convenable, presque toujours aux approches des changemens de saisons.

§. I.

DE LA SOCIABILITÉ DES OISEAUX.

Tous les êtres créés, à peu d'exceptions près, ont une grande tendance à rechercher la compagnie de leurs semblables,

et beaucoup poussent même le besoin de sociabilité jusqu'à s'accommoder du voisinage d'espèces d'animaux qui leur sont étrangères. La vie d'isolement tient à des mœurs farouches, à un caractère de férocité qui portent les êtres qui sont ainsi organisés à détruire ceux au milieu desquels ils vivent en ennemis implacables. Le tigre, par exemple, cité parmi les mammifères par sa soif inextinguible de sang, dont le nom seul comporte avec lui des idées de carnage et de destruction, manifeste pour ses pareils et pour sa famille une vive tendresse, et ne conserve ses habitudes carnassières que pour les animaux que son instinct inné lui a désignés comme une proie naturelle, comme une vermine dont il doit purger le sol. La nature, en effet, en créant les animaux, ne s'est point astreint à protéger les individus, elle a voulu assurer l'existence de chaque espèce, tout en arrêtant sa trop grande multiplication. Or, le moyen dont elle s'est servi a été de créer cette vaste chaîne de besoins réciproques, où depuis le ver le plus végétalisé jusqu'à l'homme, tous les appétits s'alimentent par une consommation prodigieuse de corps. Les végétaux fournissent dans leur bois, leurs feuilles, leurs fleurs, leurs semences, leurs fruits, les principes de vie à une foule d'êtres. Ceux-ci sont également dévorés par des animaux plus robustes. Ces derniers le sont eux-mêmes par de plus puissans; enfin, vient l'homme qui, placé au sommet de l'échelle, ne dédaigne point d'appliquer son intelligence à rendre plus large sa part de ce grand banquet du destin. Il est vrai que lui-même éprouve, malgré son industrie, le même sort, car, vivant, il est la proie d'une foule d'animaux, et mort, il sert de pâture à un plus grand nombre encore. Malgré qu'on ait dit que l'homme était de tous les animaux le plus sociable, on voit cependant son instinct de destruction l'emporter même contre sa propre espèce, et les guerres acharnées auxquelles il se livre, n'ont souvent pour prétexte que les idées les plus futiles. Il y a même plus, des peuplades très restreintes sur des points du globe isolés, issues d'une seule famille primitive sans aucun doute, mais divisées en villages par la multiplication de cette même famille, se livrent à des guerres acharnées sans autre but que d'assouvir des haines que le tems à rendues implacables.

Tout animal est donc influencé par un besoin de premier ordre, celui de sa conservation ou *l'égoïsme vital*. Les be-

soins, les appétits sont appuyés sur cette base. Mais ces besoins satisfaits et sans inquiétude, la *sociabilité* naît ainsi ou du plaisir que l'on éprouve à vivre dans la compagnie de ses semblables, lorsque toutes les fonctions sont accomplies, ou enfin de la force réelle que l'on tire d'une agglomération d'individus contre l'agression d'un ennemi isolé, ou pour opérer des travaux dont le résultat améliore l'existence de chaque membre de la communauté. Buffon attribue les sociétés les mieux organisées chez les animaux, à des convenances et à des rapports purement physiques. La *sociabilité* serait donc, suivant lui, essentiellement instinctive: seulement elle ne paraît pas toujours suivre le perfectionnement de l'intelligence; car, à part l'homme, dont la sociabilité a centuplé les forces, on ne voit pas qu'une foule d'animaux qui vivent en état d'agrégation puissent l'emporter sur d'autres par leur instinct ou leur raisonnement instinctif. En général, nous nous croyons plus proches de la vérité, en disant en thèse générale, que tout animal monogame a peu de tendance à la sociabilité, autre que les relations temporaires de famille; mais qu'il n'en est pas de même pour tout être polygame, et que celui-ci, attiré par un attrait aussi vif qu'énergique, sera d'autant plus sociable qu'il aura plus de penchant à changer en amour. Les exemples qu'il serait facile de citer sont aussi nombreux que positifs : tels sont l'homme, les chevaux, les bœufs, les moutons, les gallinacées, etc., etc., etc. La sociabilité est donc un instinct primitif, ne tenant en rien à l'intelligence, et ne découlant point non plus de l'habitude, mais influencée par des besoins physiques que la philosophie à écarté sans vouloir les définir.

La sociabilité ne semble point dépendre du développement de l'intelligence, avons nous dit (1): il est facile de prouver en effet, que les animaux dont le cerveau est le plus vaste, et dont l'intellect semble être le plus complet, ne sont pas ceux qui manifestent le plus de tendance à la sociabilité. Ce sont en effet les insectes et même les zoophytes qui présentent au plus haut degré cet instinct, chez eux conservateur de l'espèce. Aussi chez la plupart des animaux, le naturel primitif l'emporte-t-il constamment sur les habitudes de l'éducation, et

(1) Quelques physiologistes font découler l'instinct du système nerveux ganglionaire, et l'intelligence du système nerveux cerébral.

certaines espèces sont tout au plus passibles d'une sociabilité d'emprunt, quelques soins qu'on se donne à cet égard. Un éléphant deviendra aisément le compagnon de l'homme, dont il finira par partager quelques-unes des habitudes; mais un ours, mais un sanglier, ne dépouilleront jamais que dans des cas purement exceptionnels, leur rudesse et leur sauvagerie innées. Aussi M. F. Cuvier dit-il avec raison : *L'influence des habitudes ne prévaut jamais sur celle de la nature : l'instinct de la sociabilité subsiste même quand il n'a point été exercé, et disparaît malgré l'exercice chez ceux qui ne sont point destinés à un état permanent de sociabilité.*

Quelques auteurs se sont étrangement abusés en prenant pour type de la *sociabilité* celle des sociétés humaines. La sociabilité doit varier chez les animaux de mille manières : elle tient intimement à l'organisation dont elle est le reflet. Les hommes en société d'ailleurs, n'ont-ils pas déjà changé suivant les époques, les tems, les climats, leurs idées même les plus fondamentales en apparence sur leur manière de s'agglomérer, tandis que les fourmis, depuis leur création, n'ont point ajouté une ligne à leurs connaissances il est vrai, mais aussi n'ont pas perdu la plus petite filiation de leurs idées inculquées. Ensuite serait-il juste d'admettre dans les idées qui découlent de la forme d'une fourmi, analogie complète, avec celles qui doivent dériver de l'ensemble d'une abeille? entre celle-ci et un mammifère, entre un reptile et un mollusque, etc. etc? La matière est une trâme sur laquelle la nature a étendu un canevas dont toutes les proportions sont arrêtées, et ce canevas est l'instinct dont le *summum* de perfection porte le nom d'intelligence, et dont la somme des forces réunies constitue chez l'homme l'*âme*. L'idée que l'homme se perfectionne à mesure que les siècles marchent, bien que généralement admise, ne nous paraît pas foncièrement vraie. L'homme est resté ce qu'il était à l'époque de sa création. Il varie sans cesse les applications de son jugement, mais sans en tirer une amélioration bien notable. Les Chaldéens, les Assyriens devaient être tout aussi civilisés que les Européens, et un Océanien l'emporte de beaucoup suivant nous, sur tel homme du peuple de la nation qu'on voudra bien admettre comme la plus civilisée en ce moment.

Nous ne possédons que peu de travaux sur ce sujet; aussi appliquerons-nous à l'histoire des oiseaux, dont l'intelligence se

rapproche beaucoup de celle des mammifères (1), le travail de M. F. Cuvier sur la *sociabilité des animaux* les plus haut placés dans l'échelle des êtres. « Nous voyons dans la conduite d'une foule d'animaux ce que sont les associations fondées sur un besoin purement passager, sur des appétits qui disparaissent dès qu'ils sont satisfaits. Tant que les mâles et les femelles sont portés à se rechercher mutuellement, ils vivent en général dans une assez grande union. La femelle affectionne cordialement ses petits, et défend leur vie au péril de la sienne dès le moment qu'elle les a mis au monde, et cette affection dure aussi long-tems que ses mamelles peuvent les nourrir, et les petits rendent à la mère une partie de l'attachement qu'elle leur porte, tant qu'ils ont besoin d'elle pour pourvoir à leurs besoins; mais aussitôt que l'époque du rut est passée, aussitôt que les mamelles cessent de sécréter le lait, que les petits se procurent eux-mêmes leur nourriture, tout attachement s'éteint, toute tendance à l'union cesse: ces animaux se séparent, s'éloignent peu à peu l'un de l'autre, et finissent par vivre dans l'isolement le plus complet. Alors le peu d'habitudes sociales qui avaient été contractées s'efface, tout devient individuel, chacun se suffit à soi-même. Les besoins des uns ne sont plus que des obstacles à ce que les autres satisfassent les leurs, et ces obstacles amènent l'inimitié et la guerre, état habituel vis-à-vis de leurs semblables, de tous les animaux qui vivent solitaires. Pour ceux-ci la force est la première loi; c'est elle qui, dans leur intérêt, règle tout : le plus faible s'éloigne du plus fort, et meurt de besoin s'il ne trouve pas à son tour un plus faible que lui à chasser, ou une nouvelle solitude à habiter. C'est cet ordre de choses que nous présentent toutes les espèces de la famille des chats, toutes celles de la famille de martes, les hyènes, les ours, etc. etc., et c'est celui que nous représentent toujours les animaux qui n'ont d'autres besoins que ceux dont l'objet immédiat est la conservation des individus ou des espèces : car ces sortes de besoins sont manifestement ennemis de la sociabilité; bien loin d'en être la cause, comme quelques-uns l'ont prétendu.

« L'exemple que nous venons de tracer est celui de l'insociabilité la plus complète; mais la nature ne passe pas sans in-

(1) *De la Sociabilité des animaux*, Mémoires du Muséum, t. XIII, p. 1 à 27.

termédiaires à l'état opposé. Le penchant à la sociabilité peut être plus ou moins puissant, plus ou moins modifié par d'autres. Nous trouverons en quelque sorte les premières traces de ce sentiment dans l'espèce d'association qui se conserve, même hors du tems des amours, entre le loup et la louve. Ces animaux paraissent être attachés l'un à l'autre pendant toute leur vie, sans que cependant leur union soit intime aux époques de l'année où ils n'ont plus que les besoins de leur conservation individuelle. Alors ils vont seuls, ne s'occupent que d'eux mêmes, et si quelquefois on les trouve réunis, agissant de concert, c'est plutôt le hasard que le penchant qui les rassemble. On conçoit que les effets d'une telle association sont presque nuls : aussi les loups paraissent-ils supporter sans peine l'isolement le plus complet.

« Les chevreuils nous présentent un exemple différent où la sociabilité se montre déjà plus forte, mais non pas encore dans toute son étendue. Chez ces animaux, le sentiment qui les rapproche est intime et profond : une fois qu'un mâle et une femelle sont unis, ils ne se séparent plus, ils partagent la même retraite, se nourrissent dans les mêmes pâturages, courent les mêmes chances de bonheur ou d'infortune, et si l'un périt, l'autre ne survit guère qu'autant qu'il rencontre un chevreuil également solitaire et d'un sexe différent du sien; mais l'affection de ces animaux l'un pour l'autre est exclusive; ils sont pour leurs petits ce que les animaux solitaires sont pour les leurs : ils s'en séparent dès qu'ils ne sont plus nécessaires à leur conservation.

« Dans cette union, l'influence mutuelle des deux individus est encore extrêmement bornée : il n'y a entre eux ni rivalité, ni supériorité, ni infériorité; ils font, si je puis ainsi dire, un tout parfaitement harmonique, et ce n'est que pour les autres qu'ils sont plusieurs.

« Il n'en est pas de même chez les animaux où la sociabilité subsiste, quoique les intérêts individuels diffèrent. C'est alors que ce sentiment se montre dans toute son étendue et avec toute son influence, et qu'il peut être comparé à celui qui détermine les sociétés humaines ; il ne se borne plus à rapprocher deux individus, à maintenir l'union dans une famille; il tient rassemblées des familles nombreuses, et conserve la paix entre des centaines d'individus de tout sexe et de tout âge. C'est au milieu de leur troupe même que ces animaux

naissent; c'est au milieu d'elle qu'ils se forment, et c'est sous son influence qu'ils prennent, à chaque époque de leur vie, la manière d'être qui peut à la fois satisfaire ses besoins et les leurs.

« Dès qu'ils ne se nourrissent plus exclusivement de lait, dès qu'ils commencent à marcher et à sortir de la bauge sous la conduite de leur mère, ils apprennent à connaître les lieux qu'ils habitent, ceux où ils trouveront de la nourriture et les autres individus de la troupe. Les rapports de ceux-ci entre eux sont déterminés par les circonstances qui ont participé à leur développement, à leur éducation, et ce sont ces rapports joints aux causes dont ils dérivent, qui déterminent à leur tour ceux des jeunes dont nous suivons la vie. Or, il ne s'agit pas pour eux de combattre pour établir leur supériorité, ni de fuir pour se soustraire à la force; d'une part ils sont trop faibles, et de l'autre ils sont retenus par l'instinct social. Il faut donc que leur nouvelle existence se mette en harmonie avec les anciennes. Tout ce qui tendrait à nuire à ces existences établies en troublerait le concert, et les plus faibles seraient sacrifiés par la nature des choses. Que peuvent donc faire, dans une telle situation, de jeunes animaux, si ce n'est de céder à la nécessité, ou d'y échapper par la ruse? C'est en effet le spectacle que nous présentent les jeunes mammifères au milieu de leur troupe; ils ont bientôt appris ce qui leur est permis ou ce qui leur est défendu, ou plutôt ce qui est ou non possible pour eux. Si ce sont des carnassiers, lorsque la horde tombe sur une proie, chaque individu y participe en raison des rapports d'autorité où il se trouve vis-à-vis des autres; aussi nos jeunes animaux ne pourront manger de cette proie que ce qui en sera resté, ou que ce qu'ils en auront dérobé par adresse. Ils essaieront d'abord de surprendre quelques morceaux avec lesquels ils pourront fuir, ou de se glisser derrière les autres, sauf à éviter les coups que ceux-ci pourraient leur porter. De la sorte ils se nourrissent largement si la proie est abondante, ou ils souffrent et périssent même si elle est rare. Par cet exercice de l'autorité sur la faiblesse, l'obéissance des jeunes s'établit et pénètre jusque dans leur intime conviction, jusque dans l'espèce particulière de conscience que produit l'habitude.

Cependant ces animaux avancent en âge et se développent, leurs forces s'accroissent; toutes choses égales, ils ne l'empor-

teraient pas dans un combat sur ceux qui ne les ont précédés que d'une ou de deux années; mais ils sont plus agiles, plus vigoureux que les individus qui ont passé leur première jeunesse : et si la force devait décider des droits, ces derniers seraient obligés de leur céder les leurs. C'est ce qui n'arrive point dans des cours ordinaire de la société ; les rapports établis par l'usage se conservent, et si la société est sous la conduite d'un chef, c'est le plus âgé qui a le pouvoir. L'autorité qu'il a commencé à exercer par la force, il la conserve par l'habitude d'obéissance que les autres ont eu le tems de contracter. Cette autorité est devenue une sorte de force morale, où il entre autant de confiance que de crainte, et contre laquelle aucun individu ne peut conséquemment être porté à s'élever. La supériorité reconnue n'est plus attaquée, ce ne sont que les supériorités ou les égalités qui tendent à s'établir, qui éprouvent des résistances jusqu'à ce qu'elles soient acquises et elles ne tardent point à l'être dans tous les cas où il ne s'agit que de partage; il suffit pour cela d'une égalité approchante de force, aidée de l'influence de la sociabilité et de l'habitude d'une vie commune : car les animaux sauvages ne combattent que poussés par les plus violentes passions; et excepté le cas où ils auraient à défendre leur vie ou la possession de leur femelles, et celles-ci l'existence de leurs petits, ils n'en éprouvent point de semblables. Quant aux supériorités, elles ne s'établissent et ne se reconnaissent que quand le partage n'est plus possible, et que la possession doit être entière: alors des luttes commencent ; ordinairement l'amour les provoque, et c'est presque toujours la femelle, par la préférence qu'elle accorde au plus vigoureux d'entre les jeunes, qu'elle reconnaît avec une rare perspicacité, qui porte celui-ci à surmonter l'espèce de contrainte et d'obéissance à laquelle le tems l'avait façonné, et à occuper la place à laquelle il a droit. On pourrait donc aisément concevoir une société d'animaux où l'ancienneté seule ferait la force de l'autorité. Pour qu'un tel état s'établît, il suffirait qu'aucun sentiment ne fût porté jusqu'à la passion, et c'est ce qui a lieu peut-être dans ces troupes d'animaux herbivores qui vivent au milieu des riches prairies de ces contrées sauvages dont l'homme ne s'est point encore rendu le maître. Leur nourriture, toujours abondante, ne devient jamais pour eux un sujet de rivalité, et s'ils peuvent satisfaire les besoins de l'amour comme ceux de la

faim, leur vie s'écoule nécessairement dans la plus profonde paix. Le contraire pourrait également avoir lieu, si la force des intérêts individuels l'emportait sur l'instinct de la sociabilité : tel est l'effet d'une extrême rareté d'alimens, et si cet état dure, les sociétés se dissolvent et s'anéantissent.

Jusqu'à présent j'ai supposé tous les individus d'une troupe doués du même naturel; soumis aux mêmes besoins, aux mêmes penchans, et mus conséquemment par le même degré de puissance. Cependant tous les individus d'une même espèce ne se ressemblent pas à ce point : les uns ont des passions plus violentes ou des besoins plus impérieux que les autres; celui-ci est d'un naturel doux et paisible, celui-là est timide, un troisième peut être ou colère, hargneux, ou obstiné, et alors l'ordre naturel est interverti : ce n'est plus l'ancien exercice du pouvoir qui le légitime; chacun prend la place que son caractère lui donne : les méchans l'emportent sur les bons, ou plutôt les forts sur les faibles; car chez des êtres dépourvus de liberté, et dont les actions ne peuvent conséquemment avoir aucune moralité, tout ce qui porte à la domination est de la force, et à la soumission, de la faiblesse. Mais une fois que ces causes accidentelles ont produit leurs effets, l'influence de la sociabilité renaît, l'ordre se rétablit, les nouveaux venus s'habituent à obéir à ceux qu'ils trouvent investis du commandement, jusqu'à ce que leur tour de commander arrive, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il y en ait de plus nouveaux qu'eux, ou qu'ils soient les plus anciens de l'association.

Cet instinct de sociabilité ne se montre pas seulement pour les affections qui s'établissent entre les individus dont la société se compose, il se manifeste encore par l'éloignement et par le sentiment de haine qui l'accompagne pour tout individu inconnu. Aussi deux troupes ne s'approchent jamais volontairement, et si elles sont forcées de le faire, il en résulte de violens combats : les mâles s'en prennent aux mâles, les femelles attaquent les femelles, et si un seul individu étranger, et surtout d'une autre espèce, vient à être jeté par hasard au milieu de l'une d'elles, il ne peut guère échapper à la mort que par une prompte fuite.

De là résulte que le territoire occupé par une troupe, sur lequel elle cherche sa proie, si elle se compose d'animaux carnassiers, ou qui lui fournit des pâturages si elle est formée d'herbivores, est en quelque sorte inviolable pour les troupes

voisines : il devient comme la propriété de celle qui l'habite, aucun autre, dans les tems ordinaires, n'en franchit les limites ; des dangers pressans, une grande famine, en exaltant dans chaque individu le sentiment de sa conservation, pourraient seuls faire changer cet ordre naturel, fondé lui-même sur cet amour de la vie auquel tous les autres sentimens cèdent chez les êtres dépourvus de raison. Au reste, et pour le dire en passant, cette espèce de droit de propriété, ainsi que ses effets, ne se manifestent pas seulement dans l'état de sociabilité, on les trouve aussi chez les animaux solitaires : il n'en est aucun qui ne regarde comme à soi le lieu où il a établi sa demeure, la retraite qu'il s'est préparée, ainsi que la circonscription où il cherche et trouve sa nourriture. Le lion ne souffre point un autre lion dans son voisinage. Jamais deux loups, à moins qu'ils ne soient errans, comme ils le sont pour la plupart dans les pays où on leur fait continuellement une chasse à mort, jamais deux loups, dis-je, ne se rencontrent dans le même canton ; et il en est de même des oiseaux de proie : l'aigle, de son aire, étend sa domination sur l'espace immense qu'embrassent son vol et son regard.

« L'état de choses que nous venons d'exposer est celui que nous présentera toute société d'animaux, abstraction faite de ses caractères spécifiques, c'est-à-dire des instincts, des penchans, des facultés qui la distinguent des autres ; car chaque troupe nous présentera des caractères qui lui appartiendront exclusivement, et qui modifieront d'une manière quelconque celui de la sociabilité. Ainsi dans toutes les sociétés où l'un des besoins naturels est sujet à s'y exalter, les causes de discorde deviennent fréquentes, et il en naît l'expérience des forces : c'est pourquoi dans les sociétés formées par les animaux carnassiers, chez lesquels les besoins de la faim peuvent être portés au plus haut degré, l'autorité est bien plus sujette à changer que dans les sociétés d'herbivores ; il en est de même pour les oiseaux chez lesquels les besoins et les rivalités de l'amour sont toujours poussés jusqu'à la fureur. D'un autre côté, des penchans particuliers, des instincts spéciaux, et surtout une grande intelligence, peuvent renforcer et perfectionner l'instinct de la sociabilité. Plusieurs animaux joignent au besoin de se réunir celui de se défendre mutuellement : ici ils se creusent de vastes retraites ; là ils élèvent de solides habitations, et c'est certainement à l'instinct de la sociabilité, porté

au plus haut point, et uni quelquefois à une intelligence remarquable, que nous devons les animaux domestiques. Toutes ces causes qui donnent à chaque société le caractère qui la distingue, qui déterminent son rôle dans l'économie générale, et qui, tout en la rendant différente des autres sociétés, la mettent en harmonie avec elles, auraient besoin d'être développées; mais ce travail me ferait dépasser de beaucoup les limites d'un simple mémoire, et me forcerait même à sortir du sujet où je dois me renfermer. Il me reste actuellement à montrer, par quelques exemples, la vérité des faits généraux que je viens d'exposer.

« C'est surtout lorsqu'on isole un animal sociable, lorsqu'on le sépare de sa troupe ou de de celle qui lui en tenait lieu, qu'on acquiert la preuve de l'instinct qui le porte à fuir la solitude et à vivre uni à d'autres animaux, et qu'on est à même de se faire quelque idée de la force d'affection qui peut naître de cet instinct. Une vache, une chèvre, une brebis, séparées du troupeau auquel elles appartenaient, éprouvent un malaise qui va quelquefois jusqu'à exposer leur vie. J'ai vu une femelle de moufflon de Corse, tomber dans un état de dépérissement dont on ne put la tirer qu'en la rendant à ses compagnes, et l'on sait combien il est dangereux pour les voyageurs de rencontrer des troupes de chevaux sauvages : à moins des plus grandes précautions, ils courent le risque de perdre les leurs; car, quoique domestiques, ces animaux ne résistent jamais à la puissance de leur instinct qui les porte à se joindre à cette troupe qui les environne et les appelle. Parmi beaucoup d'exemples remarquables de l'affection des animaux, je citerai les deux suivans : une lionne avait perdu le chien avec lequel elle avait été élevée, et pour offrir toujours le même spectacle au public, on lui en donna un autre qu'aussitôt elle adopta; elle n'avait pas paru souffrir de la perte de son compagnon; l'affection qu'elle avait pour lui était très faible : elle le supportait; elle supporta de même le second. Cette lionne mourut à son tour : le chien alors nous offrit un tout autre spectacle : Il refusa de quitter la loge qu'il habitait avec elle, quoiqu'il continuât à prendre quelque nourriture. Sa tristesse ne commença à affaiblir ses organes qu'au bout de deux jours; le troisième, il ne voulut plus manger, et il mourut le septième.

« C'est un chevreuil qui m'a montré l'autre exemple : il était

très jeune, et avait été pris au printems dans une forêt. Une dame qui le soigna pendant toute la belle saison, devint pour lui une compagne dont rien ne pouvait le séparer, il la suivait partout, et était aussi peu craintif quand elle était présente, qu'il était sauvage et farouche quand elle n'était pas près de lui. A la fin de l'automne, on ne voulut pas le laisser dans les lieux où il avait été élevé; il y aurait été mal, et d'ailleurs il n'aurait plus été facible de le voir; on le ramena donc à la ville, et on eut l'idée de le placer dans un jardin du voisinage, en lui donnant une jeune chèvre pour compagne. Le premier jour il resta debout sans sortir de place, et ne mangea rien, le second, il commença à prendre quelque nourriture; aurait-il continué? cela est douteux. Quoiqu'il en soit, sa maîtresse le visita le troisième; il lui rendit toutes les caresses dont elle l'accabla; mais dès le moment qu'elle l'eut quitté, il se coucha et ne se releva plus.

« On sait que les animaux domestiques nous ont toujours donné les exemples les plus frappans de cette affection exclusive et profonde qui fait mourir de tristesse celui qui ne peut plus s'y livrer, et sans doute parce que tous ceux qui nous sont soumis sont éminemment sociables dans leur état de nature. Aussi ne rapporterai-je point ces exemples trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Mais quoique la domesticité n'appartienne pas directement à mon sujet, je ne puis me défendre à cette occasion d'en dire quelques mots.

« Il est difficile à concevoir comment aurait pu commencer et se maintenir la soumission des animaux sans le penchant à la sociabilité, si l'on considère surtout à quelle époque de la civilisation humaine, les animaux domestiques paraissent l'être devenus. Il est vraisemblable, sans doute, qu'à force de bons traitemens exercés avec persévérance sur plusieurs générations successives d'animaux non sociables, on parviendrait à les habituer à vivre plus près de nous; mais qu'il y a loin de là à une sociabilité véritable! D'ailleurs de tels soins peuvent-ils avoir lieu de la part d'hommes qui commencent seulement à se civiliser? Si les hommes à l'origine de leur existence sociale, se trouvaient dans des régions où la nature est avare, la nécessité de pourvoir à leurs besoins journaliers ne leur laisserait pas le loisir de s'occuper d'autre chose. S'ils se trouvaient au contraire dans ces régions heureuses où tout est prodigué, pourquoi seraient-ils assujétis à une industrie pénible et continuelle qui aurait été sans but? En effet, je crois qu'au-

cune nation sauvage n'a été trouvée avec des animaux qu'elle-même ait rendus domestiques. D'un autre côté, nous avons dans le chat, un témoignage manifeste que les animaux non sociables de leur nature ne deviennent pas domestiques : il vit auprès de nous, accepte notre protection, reçoit nos bienfaits, mais ne nous donne point en échange la soumission et la docilité des espèces vraiment domestiques. S'il eût suffi du tems pour le ployer à la servitude, sa confiance en nous serait égale sans doute à celle du chien, du bœuf ou du cheval; car la confiance est toujours une des premières conséquences de la force; l'une succède à l'autre, comme nous l'avons dit, quand aucun instinct particulier ne s'y oppose, et c'est surtout par la première que l'autorité se maintient. La nature nous en offre mille preuves. Les récits les plus dignes de foi nous ont appris que les chevaux sauvages ont un chef, le plus courageux de la troupe, qui marche toujours à leur tête, qu'ils suivent avec abandon, et qui leur donne le signal de la fuite ou du combat, suivant qu'il juge de la force des ennemis ou de l'étendue des dangers. Mais si par malheur il vient à périr, la troupe sans volonté, sans direction, se disperse; chaque individu fuit au hasard : les uns cherchent à s'unir à d'autres troupes, et les autres tombent, victimes sans doute de leur irrésolution et de leur égarement. Nous trouverions à peu près le même exemple chez plusieurs de nos animaux domestiques. Le berger est-il autre chose pour eux que l'individu du troupeau qui leur a fait sentir le plus de force et qui leur a inspiré le plus de confiance ? Mais un exemple des plus frappans d'autorité exercée sans force et due tout entière à cette confiance amenée par le tems, nous est souvent offert par les animaux de nos ménageries. Lorsque les Barbaresques prennent un jeune lion, ils sont dans l'usage d'élever avec lui un jeune chien. Ces deux animaux s'attachent l'un à l'autre, mais surtout le chien au lion. Le premier se développant beaucoup plus vite que le second, arrive beaucoup plus tôt à l'état adulte c'est-à-dire à l'époque de la vie où, chez les animaux carnassiers, la force succède à la faiblesse, et le courage à la timidité. De cette différence, il résulte que le chien prend sur le lion toute l'autorité qu'aurait pu lui acquérir une supériorité de force réelle, et il la conserve toujours si le lion est d'un naturel facile et doux.

« Ce n'est au reste pas toujours par la force musculaire que

cette autorité s'obtient, le courage et la persévérance entrent pour beaucoup dans les moyens de l'obtenir. J'ai eu un bouc de Cachemire qui, réuni à trois autres boucs du double plus grands et plus forts que lui, s'en rendit maître en très peu de tems, quoiqu'en combattant il eût perdu une de ses cornes, et par là l'avantage de frapper également à droite et à gauche, comme pouvaient le faire ses rivaux. Mais sa colère devenait si violente, et son obstination était si grande, qu'il finit par obtenir, à l'aide de ces deux seules puissances, une autorité tout aussi complète que si elle lui avait été acquise par une incontestable supériorité de force physique. Les deux boucs qu'il avait soumis le suivaient partout, et n'avaient de repos quand on les séparait, qu'au moment où il leur était rendu. »

Buffon rapporte un fait dont on n'a pas senti toute l'importance et qui montre bien à quel point l'autorité et la soumission se consacrent par le tems. M. Dumoustier lui écrivait (1) : « La paternité chez les lapins est très respectée : j'en » juge ainsi par la grande déférence que tous mes lapins ont » eue pour leur premier père, qu'il m'était aisé de reconnaître » à cause de sa blancheur. La famille avait beau s'augmenter, » ceux qui devenaient pères à leur tour lui étaient toujours » subordonnés ; dès qu'ils se battaient, soit pour des femelles, » soit parce qu'ils se disputaient la nourriture, le grand-père qui » entendait du bruit, accourait de toute sa force, et dès qu'on » l'apercevait, tout rentrait dans l'ordre, et s'il en attrapait » quelques-uns aux prises, il les séparait sur-le-champ et en » faisait un exemple de punition. Une autre preuve de sa domination sur toute sa postérité, c'est que les ayant accou- » tumés à rentrer tous à un coup de sifflet, lorsque je donnais » ce signal, et quelqu'éloignés qu'ils fussent, je voyais le » grand-père se mettre à leur tête, et quoique arrivé le pre- » mier, les laisser tous défiler devant lui, et ne rentrer que le » dernier. »

» On ne pourrait pas dire que cette autorité d'une part et cette soumission de l'autre, soient instinctives, et ne dépendent pas des causes contingentes et variables. D'abord ce sont des individus d'une même espèce qui auraient ces instincts opposés, ce qui est contradictoire ; ensuite il suffit du plus petit changement dans les apparences extérieures des animaux pour

(1) Tome IV, p. 39.

que toute harmonie entr'eux soit rompue, qu'ils se méconnaissent, et que leurs combats recommencent. Deux béliers qui vivent l'un avec l'autre dans la plus parfaite concorde viennent-ils à être tondus, aussitôt ils se regardent avec fureur, prennent carrière, se précipitent l'un sur l'autre, et, si on ne les sépare, ils luttent ainsi jusqu'à ce que le plus faible prenne la fuite ou reste sur la place, un simple changement d'habit exposa un jour un des garçons de notre ménagerie à perdre la vie. Il avait pris sur un bison de l'Amérique septentrionale une autorité absolue; il lui suffisait d'ordonner pour que cet animal rentrât ou sortît de sa loge, et sa présence seule le faisait fuir et trembler. Un jour, ayant mis un habit nouveau et plus différent par sa forme que par sa couleur, de ceux qu'il portait habituellement, et étant entré dans la loge du bison pour son service, celui-ci, après avoir regardé ce garçon attentivement, se précipita sur lui, et ce jeune homme aurait sûrement été tué s'il n'avait pas eu assez d'agilité pour franchir la grille de la loge où il avait imprudemment pénétré. Aussitôt qu'il se fut échappé, soupçonnant la cause d'une attaque aussi inattendue, il reprit ses vêtemens ordinaires, et au moment même l'animal le reconnut, et retrouva toute sa crainte et toute sa docilité.

« On ne peut douter que l'influence de la force ne soit essentielle à toute société d'animaux, puisque nous la voyons s'exercer librement où nous aurions pu croire que la nature y mettrait quelque obstacle. Un troupeau de chèvres a souvent à cet égard fixé mon attention. Lorsque ces chèvres avaient des petits, elles en prenaient un soin extrême, et les défendaient courageusement contre tout ce qui était étranger au troupeau. Mais si un des chevreaux reçoit des coups du bouc ou des autres chèvres, la mère présente restait indifférente à cette violence, et paraissait ne prendre aucune part aux souffrances de son petit, pourvu qu'elles lui vinssent des autres individus de l'association.

« La ruse est si constamment l'arme de la faiblesse qu'en connaissant la situation de nos jeunes animaux au milieu de leur troupe, on pouvait être certain que dans leurs différens besoins ils auraient fréquemment recours à elle; aussi m'abstiendrais-je d'en donner un exemple, si celui que j'ai à rapporter, outre sa rareté, ne nous montrait encore un trait de na-

turel qu'aucune analogie ne conduisait à supposer ou à prévoir : il s'agit d'un jeune animal de l'espèce de singe nommé *rhésus* et de sa mère. Jamais on ne vit une femelle avoir pour son petit plus de soin et plus de sollicitude ; elle menaçait avec violence toutes les personnes qu'elle ne connaissait pas et qui l'approchaient, quoique d'ailleurs elle fût assez douce. Ce petit ne cessait pas un instant, ni de la journée, ni de la nuit, de se tenir suspendu à sa mamelle; et tous les momens du jour elle les employait à le dépouiller des plus petites impuretés. Tant que cet animal n'eut besoin que de lait, il ne trouva chez sa mère aucune résistance ; mais il n'en fut plus de même dès qu'il voulut manger. Alors il n'obtint plus que ce qu'il déroba; et quand il ne remplissait pas ses abajoues avec assez de promptitude, elle venait lui arracher les alimens des mains et même de la bouche. Aussi l'adresse et la dextérité de ce petit singe devinrent-elles singulièrement remarquables : C'était presque au vol qu'il s'emparait d'un morceau, et il saisissait toujours, pour faire son coup, le moment où sa mère détournait sa tête ou son regard, ce qu'il savait reconnaître avec une rare sagacité. Quelquefois il saisissait le morceau qu'il convoitait dans la main de celle-ci, laquelle, au reste, n'entrait point en colère et ne le frappait jamais; il ne mangeait que le dos tourné à sa mère, qui de cette manière, ne pouvant le voir, n'était pas tentée de lui reprendre ce qu'il avait enlevé.

« On conçoit sans peine, et sans avoir besoin d'exemples, qu'une troupe affamée se débande, et que chacun des individus qui la composent ne soit plus occupé que de sa conservation. Dans ce cas, il est des espèces où les individus se dévorent; c'est ce qui a eu lieu pour les rats, et même à ce qu'on dit pour les campagnols. Mais la dissolution des troupes a lieu encore quand un des instincts essentiels à l'espèce ne peut plus s'exercer; et c'est ce que nous montrent les castors dans les pays très populeux : au lieu de se réunir pour construire leurs habitations, ils vivent solitaires dans les excavations du rivage des fleuves ou des lacs. »

§. II.

MALADIES DES OISEAUX.

Les oiseaux, comme tous les animaux soumis à l'action des agens extérieurs, sont influencés dans leurs organes par des

causes désorganisatrices d'où naissent les maladies qui les affectent aussi bien dans l'état de liberté que dans l'esclavage. Toutefois la captivité dans laquelle on retient ceux qu'on veut rendre domestiques, apporte avec elle des changemens si grands, que toute l'économie en est plus ou moins affectée, et qu'il en naît par suite des maladies qui ne se seraient pas développées si l'oiseau avait été abandonné à la prudence de son instinct conservateur. Mais ce sont surtout les oiseaux de cage qui présentent une foule d'infirmités inconnues aux espèces sauvages ou de basse-cour. L'étroitesse de leur prison, les friandises de toutes sortes dont on les bourre en opposition au régime qui leur convient, font un grand nombre de victimes parmi ces êtres intéressans, et la mortalité considérable qui les frappe est encore accrue par la négligence ou par les précautions inoportunes de ceux qui les soignent.

La pathologie des oiseaux ou la description des maladies qui les affectent est encore dans l'obscurité. On ne possède qu'un certain nombre de moyens tout-à-fait empyriques à opposer à leurs affections maladives. On conçoit que ce n'est qu'à l'aide de signes extérieurs qu'on reconnaît qu'un oiseau est malade. C'est son silence, son air chagrin et mélancolique, ses plumes ébouriffées ou en désordre, qui viennent témoigner de la cessation de la santé.

Un tableau méthodique des maladies des oiseaux ou autrement dit *nosologique* serait des plus intéressant à dresser, à un époque où les sciences médicales ont fait tant de progrès. Mais nous n'avons encore dans l'état actuel des choses, rien d'assez positif pour en tenter une simple esquisse. Nous suivrons donc les erremens vulgaires, tels que la pratique et les meilleurs guides les donnent, en conservant jusqu'aux noms consacrés à ces mêmes maladies quelque mal appliqués qu'ils soient, en nous bornant à les présenter dans l'ordre alphabétique pour plus de commodité dans l'usage.

1° *Abcès*. Il se forme sur la tête des oiseaux de petites tumeurs inflammatoires qui jaunissent à leur maturité en acquérant le volume d'un pois, et qui donnent du pus. On doit les oindre avec des substances douces, telles que le beurre frais et sans sel, le saindoux, ou mieux la graisse demi-fluide de chapon. Enfin, le beurre de palme ou de cacao frais est encore un excellent topique. Lorsque ces abcès deviennent lents, fétides, purulens, et que leurs bords s'ulcèrent, on

doit les toucher avec une aiguille à tricoter, dont la pointe a été rougie à blanc, afin de les cautériser et d'opérer leur dessiccation.

Le régime consiste à donner aux oiseaux qui vivent de graines, ou *granivores*, des feuilles de laitue, de poirée, de séneçon, de mouron, tandis que ceux qui se nourrissent d'insectes, ou *insectivores*, doivent avoir dans leur abreuvoir, en place d'eau, du suc de bette peu chargé.

2° *Aphthes* ou *chancres*. On nomme ainsi les petites ulcérations qui surviennent à la membrane muqueuse qui tapisse le dedans du bec, et qui se forment au palais. On les guérit en écrasant des graines mondées de melon, et en faisant une sorte d'émulsion que l'on ajoute à l'eau de leur boisson pendant trois ou quatre jours. Ensuite on les touche très légèrement pendant ce tems avec un petit pinceau, ou bien avec les barbes d'une plume, trempé dans du miel rosat légèrement animé par quelques gouttes d'acide sulfurique.

3° *Asthme*. Cette maladie est une des plus fréquentes de celles qui viennent frapper les oiseaux de chambre. Les principaux symptômes consistent en une sorte de resserrement mécanique de la poitrine qui s'oppose à la respiration, ce que prouvent les baillemens fréquens de l'oiseau, qui ouvre son bec avec force comme pour aspirer une plus grande masse d'air. Ils témoignent aussi leur anxiété par une vive agitation ou par la frayeur. Lorsque l'asthme est occasioné par la dilatation des vaisseaux du cœur, on en acquiert la certitude par les pulsations dures et répétées qui se font sentir à la main appuyée sur la poitrine.

Les premiers remèdes à appliquer d'une manière efficace consisteront d'abord en quelques soins hygiéniques. Il faudra donc remplacer une nourriture trop échauffante, telle que celle de chenevis, ou celle avec des graines rances, par des alimens tempérans et aqueux, renouveler modérément l'air trop échauffé par des poëles. Les oiseaux granivores asthmatiques se trouvent bien de la suppression du chenevis et de la semence de navette qui le remplace avec l'adjonction de pain trempé dans de l'eau pure et exprimé, de la laitue, de la chicorée ou même du cresson de fontaine. Dans les grands paroxysmes, il est encore prudent de les tenir à la diète, de leur fournir les moyens de prendre des bains, en plaçant dans leurs cages des soucoupes remplies d'eau tenue à la température de l'appartement. Quelques ama-

teurs se sont bien trouvés de l'administration du sucre candi simple qu'ils font dissoudre dans l'eau qui sert de boisson journalière. Mais le remède qui a le mieux réussi au docteur Handel et que recommandent plusieurs personnes, est l'emploi de l'oximel dont on injecte avec un tuyau de plume deux ou trois gouttes dans le bec de l'oiseau malade, ou qu'on lui donne en boisson dissous dans de l'eau.

Les oiseaux insectivores avalent fréquemmeut avec gloutonnerie les vers dont ils se repaissent, et il en résulte des étouffemens lorsque ces alimens se trouvent arrêtés dans l'œsophage. Il est donc urgent de les débarrasser au plus vite de cette cause active de destruction, et on ne saurait y procéder avec trop de rapidité et d'adresse.

4° *Atrophie.* On appelle ainsi l'état de déperdition qu'éprouvent certains oiseaux qui maigrissent à vue d'œil, et qui ne tardent pas à périr si on ne combat la cause qui a amené ce fâcheux état. On attribue surtout cette atrophie de tous les organes à une nourriture beaucoup trop excitante, et le gésier est surtout l'organe qui cesse ses fonctions. L'oiseau alors rend ses alimens à demi digérés, et son malaise se manifeste par ses plumes ébouriffées.

On change les matières qui sont données pour alimens. On fait succéder le mouron, le cresson de fontaine, la laitue, la chicorée, aux graines farineuses ou huileuses. On purge parfois les oiseaux avec une araignée, et dans le cas d'atonie, on fait tremper dans l'eau qu'ils boivent, un morceau de fer, ce qui procure une boisson légèrement tonique.

5° *Bouton*, *mal-croupion* ou *obstruction de la glande adipeuse.* A l'extrémité du croupion est placée une glande adipeuse qui secrète un fluide huileux destiné à lubréfier les plumes des oiseaux. Par la vie inactive de la captivité, cette glande s'engorge fréquemment. Il en résulte un abcès dont la terminaison se fait plus ou moins attendre en compromettant la santé de l'individu. C'est cet abcès qu'on nomme aussi *mal au croupion* ou *bouton.*

L'obstruction de cette glande uropygiale se reconnaît à ce que les plumes qui l'entourent se crispent et se hérissent, à la mélancolie et à la taciturnité des oiseaux, qui sans cesse sont à se becqueter le croupion. La glande peu apparente d'abord se tuméfie, devient noirâtre et se remplit d'un liquide blanc jaunâtre purulent. Lorsque l'oiseau avec son bec a percé

l'abcès qui s'est formé, la guérison ne tarde pas à être le résultat de l'écoulement de l'humeur purulente. Dans le cas où l'abcès persiste, il faut alors en faire l'ouverture, en se servant d'une aiguille, ou coupant le sommet du bouton avec des ciseaux droits et bien coupans. Quelquefois il est nécessaire d'amollir la glande enflammée avec du beurre frais sans sel, du saindoux, ou mieux une pommade faite avec la litharge, la cire et l'huile d'olives. Le docteur Handel prescrit, après l'ouverture de l'abcès, de faire dissoudre un peu de carbonate de magnésie dans l'eau destinée à la boisson de l'oiseau.

6° *Catarrhe des bronches*, *rhume* ou *bronchite*. Le catarrhe des bronches arrive fréquemment aux oiseaux qui vivent dans les pièces trop échauffées, et dans lesquelles on laisse par mégarde introduire des courans d'air froid. Les symptômes consistent en éternuemens fréquens et en secousses de la tête. La meilleure boisson paraît être, dans le début, de l'eau légèrement miellée, et à la fin de la maladie quelques gouttes d'élixir béchique dans une légère infusion de véronique. Dans le cas de simple rhume, le docteur Handel se loue d'une décoction de figues grasses donnée en boisson, et de purgatifs répétés de deux jours en deux jours avec le suc de carottes.

7° *Constipation* ou *ténesme*. Les symptômes de cette maladie, due à l'échauffement occasioné par une nourriture trop substantielle ou par l'usage de graines rancies, se manifestent par les efforts souvent infructueux que fait l'oiseau pour expulser ses excrémens. On recommande de donner une eau de bette pour boisson, et d'introduire de l'huile dans le rectum soit avec une tête d'épingle, soit avec une tige de plume. Les linottes et les chardonnerets sont principalement affectés par cette maladie, et on les en débarrasse par les légères purgations que procurent la mercuriale, la laitue, la chicorée sauvage, la bette, la morgeline et le mouron, ou la bouillie de pain et de lait. Bechstein, recommande de purger les oiseaux avec une araignée, et de faire avaler aux *insectivores*, un ver de farine écrasé dans de l'huile douce avec addition d'une petite quantité de safran.

8° *Diarrhée* et *dysssenterie* ou *flux de ventre*. Ces deux états d'une maladie grave se succèdent fréquemment chez les oiseaux. La diarrhée attaque plus particulièrement les individus nouvellement retenus en cage, et en fait périr la majeure partie. Les excrémens sont expulsés sous forme liquide, et

l'oiseau agite presque continuellement sa queue. Parfois il rend une matière calcaire blanche qui s'attache aux plumes du pourtour de l'anus, et accroît en se solidifiant et par sa dureté l'inflammation de toutes les parties circonvoisines, en y comprenant les intestins. On se trouvera bien dans la première période d'embrocations huileuses sur l'anus et de l'usage des semences de melon mondées pour les granivores, et surtout de l'usage de végétaux frais, ou de jaune d'œuf durci pour les insectivores Enfin, vers le déclin de l'affection, il est bon de leur donner pour boisson une eau ferrugineuse légèrement astringente et tonique. Le docteur Handel recommande aussi l'usage du lait. En passant à l'état chronique, la diarrhée épuise bientôt les oiseaux, et c'est alors qu'il faut insister sur le lait, l'eau martiale ou ferrugineuse. La méthode suivie par quelques personnes d'arracher les plumes du pourtour de l'anus, et de recouvrir la partie de beurre frais est vicieuse, car elle occasione une dénudation des plus douloureuses et y produit l'afflux du sang.

La dyssenterie succède souvent à la diarrhée, surtout chez les perroquets, qui rendent du sang avec leurs excrémens. Cet état, toujours fâcheux, rarement curable, exige que les oiseaux qui en sont atteints soient mis à l'usage du lait et des adoucissans. Parfois on se trouve bien pour combattre la débilité, suite d'une nutrition qui se fait mal, de leur donner un peu de bouillon gras bien consommé et dégraissé.

9° *Épilepsie*, *mal caduc*. Affection des plus graves et dans laquelle les deux systèmes sanguin et nerveux du cerveau se trouvent affectés, et qui se manifeste par des spasmes violens. Bechstein a recommandé les bains froids, et surtout les immersions brusques; ou la saignée, en coupant un ou deux ongles, de manière à produire une effusion de sang. En général, les premiers accès sont souvent mortels. On a recommandé, sans que ce moyen paraisse avantageux, l'usage des bains de vin vieux. Les perruches, et notamment les *loris* et les *vinis* périssent presque constamment en cage par ce genre d'affection.

10. *Enrouement*. Cette maladie ne diffère presque point du rhume simple : cependant elle atteint plus particulièrement les oiseaux chanteurs à l'époque où leur voix est dans toute sa plénitude, et est dû à un échauffement produit par l'exercice trop répété de cet organe. Le remède à appliquer consiste en

une décoction de jujubes, de figues sèches, de réglisse concassé, en faisant succéder à cette décoction légèrement miellée, le suc de bette. On doit avoir la précaution de rentrer dans les appartemens les oiseaux tenus dans des volières extérieures.

11. *Fracture.* Dans les mouvemens brusques et désordonnés que la frayeur fait éprouver aux oiseaux de cage, il arrive fréquemment que les os des jambes se brisent. On doit alors retirer les bâtons ou perchoirs des cages, garnir le fond de la volière de mousse, en protéger les abords par le plus grand calme pour que l'oiseau ne soit point inquiété et puisse demeurer dans une immobilité presque complète. La nature fait ordinairement tous les frais de la guérison, qui se fait plus ou moins attendre en déformant souvent le membre brisé; mais quelques auteurs recommandent aux personnes dont les mains sont adroites, de suppléer à l'insuffisance de cet abandon aux seules forces de la vie, par des ligatures douces de charpie trempée dans de l'huile de lin.

Très souvent il faut achever d'abattre le membre dont les fragmens pendent et ne sauraient se souder. Dans ce cas on pratique l'ablation avec des ciseaux, et on s'oppose à l'hémorrhagie en trempant l'extrémité amputée dans de l'huile et de la cendre, ou mieux dans du savon noir fondu, après avoir cautérisé le moignon avec un fer rougi à blanc.

12. *Gale.* On donne improprement le nom de gale à des excoriations ou boutons qui se déclarent sur la face, le cou, etc. Ces boutons annoncent de l'échauffement. Il faut donc changer de régime et faire succéder à une nourriture trop stimulante celle qui est indiquée comme rafraichissante.

13. *Goutte.* Le gonflement des articulations des membres avec dépôts tophacés dans les articulations ou la goutte, attaque fréquemment diverses espèces d'oiseaux, entr'autres les étourneaux, les fauvettes, les mésanges et les rossignols. Les jambes et les doigts se tuméfient, se décolorent, et l'oiseau dont les plumes sont ébouriffées ne peut plus tenir sur pied et est forcé de s'appuyer sur le ventre. Très souvent on confond avec la goutte l'induration produite par le froid, et qu'on fait cesser par des frictions avec de la laine et des fomentations avec une décoction d'ellébore ou, dit-on aussi, de l'eau de vigne. Handel prescrit une décoction chaude de bois de sa-

vonier, appliquée avec un pinceau Souvent la goutte se termine par des renflemens considérables qui défigurent les membres et qui simulent l'éléphantiasis, ainsi que nous en avons vu un exemple dans une bécassine des îles Malouines. Les tarses étaient garnis d'épaisses nodosités, acquises sans doute par les longues immersions dans les prairies aquatiques habitées par cet échassier.

L'exemple le plus saillant d'une véritable goutte développée par l'âge et les habitudes sédentaires se trouve être le sansonnet élevé par M. Machado, et dont cet ami de l'humanité a consigné l'histoire dans sa *théorie des ressemblances* (pl. 20, page 121). « J'ai dit qu'il serait à désirer que des lois fussent faites pour protéger les animaux, non seulement à cause de leurs rapports avec nous, mais parce que de l'humanité envers eux résulterait une conduite plus douce à l'égard de nos semblables. C'est à l'appui de cette opinion que j'offre ce dernier tableau, dont le sujet est un sansonnet dans une extrême vieillesse, ne pouvant plus percher, et passant une partie du jour étendu sur un matelas de foin, le bec appuyé sur un des barreaux de sa cage. Si je demandais quelle est la maladie qui accompagne le plus ordinairement la vieillesse, on me répondrait : la goutte; et en effet, l'engorgement dans lequel se trouvent les jambes de cet oiseau, décèle suffisamment chez lui les progrès de cette cruelle maladie, et l'état de dépérissement qui en a été la suite, n'est malheureusement qu'un exemple trop frappant d'une des infirmités les plus graves qui accablent souvent la vieillesse de l'homme.

« Une longue expérience m'a appris que les animaux sont sujets aux mêmes maladies que nous. Les rhumes, les affections de la peau, les maux de tête, les obstructions, la phtysie, la délivrance avec ses douleurs déchirantes, l'enfance avec ses maladies, la première mue correspondant à notre première dentition et dangereuse comme elle; un dépérissement graduel, les convulsions qui accompagnent nos derniers momens, une lente agonie. Enfin ce retour trompeur et fugitif à la santé qui précède souvent la mort; tout ce cortège de maux s'observe chez mes petits compagnons, avec les mêmes circonstances que chez nous. Les remèdes que j'emploie pour les soulager sont aussi les mêmes que les nôtres. Et en effet, pourquoi seraient-ils différens, puisque leur organisation et la nôtre sont à peu près semblables? Je ne puis résister au dé-

sir de citer les moyens par lesquels je prolonge depuis deux ans l'existence de mon vieux sansonnet : ils sont simples, et les personnes affligées de la goutte pourraient peut-être en tirer quelques soulagemens. L'hiver de 1829 à 1830 ayant été extrêmement rigoureux, je lui faisais prendre chaque soir un bain de jambes, préparé avec des fleurs de guimauve, de sureau et de romarin, bouillies pendant quelques minutes, et on l'endormait dans le bain en le magnétisant, car sans cela, il eût été impossible de le tenir en repos. On connaît assez les difficultés d'administrer des remèdes aux animaux. »

14. *L'hémophtysie.* Les oiseaux que l'on réveille brusquement, ou ceux qui éprouvent des frayeurs vives et renouvelées par les mouvemens désordonnés qui les agitent, se brisent fréquemment des vaisseaux aux poumons, et cet accident que l'on reconnaît à une goutte de sang qui apparaît à l'extrémité du bec, est toujours d'un fâcheux présage. Lorsque la rupture du vaisseau peut être consolidée par le repos, que les poumons sont sains, on peut espérer la guérison complète, bien qu'une issue favorable soit le cas exceptionnel de ce genre de lésion.

15. *Langueur.* On appelle ainsi un état chronique qui arrive par suite d'une nourriture inappropriée que l'estomac ne peut digérer, ce qui amène un amaigrissement général, ou des boursoufflures avec infiltrations sanguines dans le tissu cellulaire. Le symptôme principal consiste en ce que l'oiseau rejette constamment ses alimens. Il faut alors changer de régime, et placer dans l'eau de sa boisson un peu de sucre candi, qui adoucit les parois trop enflammées du gésier.

16. *Mal aux pattes.* Lorsque la cage des oiseaux n'est pas nettoyée avec grand soin, il arrive fort souvent que des matières s'attachent aux pattes, et y fassent naître une affection qui se manifeste par une grande débilité, de la pâleur : on la prévient en faisant baigner fréquemment les oiseaux, et on les en débarrasse lorsqu'elle s'est développée, en nétoyant avec délicatesse les écailles qui les recouvrent; ou en facilitant la chute de celles qui se renouvellent après avoir été très épaissies. Les écailles durcies et qui seraient trop tenaces, doivent être ramollies préalablement à l'aide d'un bain d'eau tiède. On ne doit enlever qu'une ou deux écailles par jour lorsque toutes celles de la jambe sont atteintes d'encroutement, et se servir avec dextérité d'une lame mince de fer, ou couper avec des

ciseaux le milieu de chacune d'elle, sans toucher les chairs vives. Les bains doivent être donnés trois fois par semaine.

17. *Magnétisme.* On a essayé d'administrer le magnétisme aux oiseaux. M. Machado (Théorie des ressemblances, p. 123) s'exprime ainsi : « On connaît assez les difficultés d'administrer des remèdes aux animaux. J'ai essayé aussi le magnétisme sur plusieurs de mes autres oiseaux lorsqu'ils étaient malades : il produit chez eux, comme chez nous, des baillemens répétés; mais je n'ai rien observé de constant; il m'a paru quelquefois réussir; d'autres fois il m'a semblé accélérer leur fin. J'en ai vu qui, de mourans qu'ils étaient, se ranimaient et prenaient tout-à-coup leur vol, et succombaient quelque tems après, lorsque je les croyais sauvés. Il en est du magnétisme comme de tous les autres remèdes qui, quoique indiqués par la science, agravent souvent le mal. »

Conclusion. Nous ne citons ici le magnétisme que pour engager à ne jamais se servir d'un moyen que nous croyons complètement illusoire.

18. *Mue.* De même que la dentition chez les mammifères, le changement de peau chez les reptiles, la mue chez les oiseaux, amène avec elle une foule d'accidens dont ces êtres sont trop souvent victimes. A ce sujet, M. Machado dit : « Les deux mues que nous offrent chaque année la plupart des oiseaux au printems ou à l'automne, me paraissent offrir entre le règne animal et le règne végétal des points de contact non moins frappans que ceux que j'ai déjà signalés. On sait que ces deux époques, aussi critiques pour les animaux que pour nous, sont rendues bien moins dangereuses par le secours d'une chaleur douce et tempérée, et que le développement des plumes, comme celui des plantes, est bien plus rapide sous l'influence d'un soleil bienfaisant qu'avec une atmosphère froide et humide. C'est aussi dans la mue que les oiseaux apprennent de nouveaux airs; après les avoir vus silencieux et souffrans pendant plusieurs mois, on est tout-à-coup étonné de les entendre imiter le chant des espèces qui les entourent. »

La mue est donc un état maladif qui réclame des soins attentionnés, un changement dans la nourriture, sans pour cela qu'elle soit rendue trop échauffante. La mue, lorsqu'elle a lieu dans nos climats en juillet et août, se passe sans accidens pour l'ordinaire. Il n'en est pas de même lorsqu'elle est tardive, car alors la température, en se refroidissant, entrave le

travail du système cutané alors épanoui. Les oiseaux sont tristes, leurs tuyaux sont gorgés de liquides et la peau est le siége d'un prurit incommode qui les engage à arracher les tuyaux avec leur bec. Quelques amateurs proposent de maintenir les oiseaux près du feu ou au soleil, de leur faire avaler un peu de vin chaud vers le milieu du jour, d'entourer de verdure leur cage, etc. etc. Dans l'état de mue, les rossignols et les fauvettes aiment se baigner.

Le plus ordinairement dans la mue, les oiseaux ont besoin de réparer leurs forces par une nourriture plus abondante, plus substantielle. Il faut donc ajouter aux grains qu'ils affectionnent, du millet, de l'alpiste, un peu de chenevis, du pain imbibé d'eau, de la laitue ou de la chicorée, suivant les espèces. Les œufs de fourmis, les vers de farine, seront donnés aux insectivores.

19. *Nostalgie.* L'ennui qu'amène la captivité est souvent mortel pour les oiseaux; c'est surtout au printems, à l'époque de la saison des amours, qu'on les voit devenir la proie d'une *sorte de fièvre érotique* signalée par Bechstein; maigrir, se taire et succomber à cet état de langueur, si l'on ne se hâte d'y remédier. Il faut donc s'efforcer de leur procurer quelques distractions en les plaçant sur la fenêtre, au milieu de la verdure, de manière à animer leur solitude par le mouvement de ce qui les entoure.

20. *Ophtalmie* ou *perte de la vue.*—*Mal aux yeux* (Bechstein). Plusieurs oiseaux sont atteints d'inflammations des yeux, qui amènent bientôt une cécité complète. Les pinsons sont surtout sujets à cette maladie que l'on doit attribuer à une exposition au serein dans des circonstances défavorables. Toujours est-il que plusieurs pigeons couronnés ou goura, apportés des Moluques, sont morts à Rochefort à la suite d'ophtalmies des plus intenses produites par la fraîcheur des soirs.

Les premiers soins consistent à rafraîchir par les feuilles de bette ou poirée, dont on exprime le suc que l'on édulcore avec du sucre et qu'on mêle à l'eau de leur boisson, en alternant d'un jour l'un pendant une semaine. Quelques amateurs indiquent le suc de figuier dont on doit toucher les yeux malades, et le docteur Handel recommande de baigner les yeux devenus ternes avec une infusion de la racine de vératre ou ellébore blanc des officines. Enfin, on a aussi préconisé l'*eau des pleurs de la vigne.* Quelques oiseleurs mettent des bâtons de

figuier dans les cages, et les oiseaux en perchant dessus, entament l'écorce avec leur bec et se frottent naturellement les yeux avec son lait. Le suc d'oranger, le verjus prescrits, occasionent souvent une augmentation des symptômes inflammatoires.

21. *Pépie.* Maladie inflammatoire de la membrane qui tapisse la langue et ses annexes, et qui se termine par un épaississement de l'épiderme. Celui-ci est desséché, racorni sur les papilles nerveuses ou les organes du goût, et s'oppose à leurs fonctions. Il est donc de toute nécessité d'enlever cette partie devenue inerte, et on y procède avec délicatesse en se servant de la pointe d une aiguille, introduite au milieu de la langue et prolongée vers le sommet. On reconnaît cette maladie à ce que l'oiseau a la tête hérissée, le bec souvent ouvert et de couleur jaunâtre surtout à sa base, enfin à la forme racourcie et à la sécheresse de la langue.

L'épiderme de la langue enlevé, le goût et l'appétit ne tardent pas à reparaître, et par suite la bonne santé de l'oiseau. Quelques personnes recommandent d'employer un mélange de beurre frais, de poivre et d'ail pour résoudre le catarrhe, mais cette méthode révulsive est souvent dangereuse. on a prescrit aussi une infusion de véronique pour boisson.

22. *Phthysie* ou *consomption.* Maladie généralement mortelle, dont les progrès plus ou moins rapides sont manifestés par l'extrême amaigrissement des muscles de la poitrine, par l'enflure du bas ventre et la perte de l'appétit. Souvent elle dépend de plusieurs autres maladies mal soignées, telles que *l'hémophthyste*, *la langueur*, *l'atrophie* (*Voy.* ces mots). Le docteur Handel combattait la phthysie chez les oiseaux par le jus de navets donné en boisson journalière.

23. *Poux* ou *pucerons.* Chaque animal à des animaux parasites qui vivent à ses dépens, et les oiseaux surtout sont souvent incommodés par la multiplication des insectes qui se nichent sur leur peau, protégés qu'ils sont par les plumes. Ces insectes en pullulant font maigrir les individus par l'échauffement qu'ils leur procurent, et souvent amènent la mort des jeunes. On a recommandé pour hâter leur destruction, de remplacer les perchoirs des cages par des tiges de sureau séchées et débarrassées de leur épiderme et de leur moëlle. Le canal de ces tiges est bientôt le rendez-vous de la plus grande partie des insectes, dont on opère la destruction en retirant les

baguettes et les trempant dans l'eau bouillante. Il faut aussi laver à l'eau chaude la cage, redoubler de propreté, et enfin baigner fréquemment l'oiseau lui-même.

24. *Pattes desséchées.* Voy. *mal aux pattes.*

25. *Purgation.* Les oiseaux en liberté n'éprouvent que rarement les maladies qui les affectent en domesticité. Leur instinct d'ailleurs supplée aux souffrances qu'ils éprouvent; mais bornés en cage à une seule pâture qui leur est souvent étrangère; presque toujours privés de celle qu'ils préfèrent, surtout de la variété qui entretient leur santé, il faut venir à leur secours afin les conserver long-tems.

On purge les insectivores tels que *rossignols*, *fauvettes*, etc., avec des fruits, des vers de farine et des araignées (ce qu'on doit faire deux fois par an), et deux jours après on met dans leur eau un petit morceau de sucre candi de la grosseur à peu près d'une noisette.

Les granivores tels que les *chardonnerets*, les *serins*, etc., se purgent avec de la graine de melon mondée, et toutes sortes d'herbes rafraîchissantes, telles que feuilles de laitue, rave, senneçon, poirée, mouron, etc., et on leur donne aussi l'eau sucrée indiquée ci-dessus.

Il est encore à propos de donner aux oiseaux, au commencement de chaque saison et de tems en tems, quand ils ne couvent pas, un peu de pain, d'échaudé ou de colifichet imbibé de lait; ceci les rafraîchit beaucoup et les met en appétit.

26. *Tournoiement.* En prenant l'habitude de regarder en haut, beaucoup d'oiseaux contractent le tic de tourner la tête de sorte que le corps n'étant plus en équilibre, ils tombent en faisant la culbute, de manière à fréquemment se blesser. On les corrige de ce vice en appliquant une tenture sur la cage, afin qu'ils ne puissent rien voir de ce côté.

27. *Tympanite* ou *emphysème.* Dans cette maladie à laquelle sont très sujettes les alouettes, l'air s'infiltre entre la peau et les muscles, et gonfle démesurément le corps. On obtient le plus ordinairement une guérison facile en perçant la peau avec une épingle, de manière à procurer une issue à l'air introduit.

28. *Ulcères.* Les ulcérations de la tête qui sont sanieuses se guérissent par la cautérisation, à l'aide d'une aiguille rou-

gie au feu. La brûlure est recouverte d'un peu de savon noir liquide. Si la tumeur est inflammatoire, remplie de pus, elle doit être recouverte de beurre frais sans sel, puis percée lorsqu'elle est parvenue à maturité et cicatrisée à l'aide de quelques gouttes d'essence de myrrhe. Durant tout ce traitement, l'oiseau doit boire du suc de bette. Les ulcérations de la gorge seront touchées avec une petite plume trempée dans un mélange de miel et de borax.

29° *Vieillesse.* La vieillesse n'est point une maladie, c'est le passage de la vie à la mort par l'usure des rouages dont l'harmonie constitue l'existence : cet état réclame donc quelques soins hygiéniques, quelques précautions dans la conservation des individus qu'une longue habitude a rendus chers. En général, les premières années de la captivité des oiseaux voient mourir le plus grand nombre de ceux que l'on cherche à élever. Puis les chances de mortalité décroissent avec d'autant plus de rapidité que le nombre des ans s'accumule davantage sur la tête des individus, en tenant compte toutefois de leur longévité respective. Les perroquets vivent très vieux. Une perruche d'Afrique élevée par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul qui desservent l'hôpital de la Marine à Rochefort, est morte il y a un an, âgée de plus cent dix ans. Elle avait été l'oiseau favori de quatre religieuses. La matière cornée des oncles et du bec s'était singulièrement alongée, et sa mandibule supérieure tortillée sur elle-même avait plus de cinq pouces d'alongement. On dit que la vie du cygne peut aller à trois siècles, celle du chardonneret va fréquemment jusqu'à vingt-quatre ans, etc. Il serait fort intéressant de tenir note de la durée de la vie de chaque espèce, car nos livres d'histoire naturelle présentent sous ce rapport une lacune qu'il importerait de remplir.

§. III.

ACCLIMATEMENT ET SOINS QUE RÉCLAMENT LES OISEAUX EXOTIQUES, ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES FRINGILLES

Nous emprunterons à Vieillot, les préceptes qu'il a consignés sur ce sujet dans l'introduction à son Histoire des oiseaux chanteurs de la zône torride. Ainsi s'exprime ce célèbre ornithologiste.

« Contribuer aux amusemens de la plus belle et de la plus

aimable portion du genre humain, exciter son intérêt, sa sensibilité, en lui procurant l'innocent spectacle qu'offrent, dans leurs amours et leur petit ménage, des oiseaux que la nature semble distinguer entre ses favoris, par des teintes veloutées et brillantes, un naturel gai, des habitudes douces, une voix agréable; attirer en même tems l'attention du naturaliste par des détails nouveaux sur leur genre de vie : tel est le but que je me suis proposé dans cet Ouvrage. Les charmans volatiles que je réunis dans le même cadre, sont tous étrangers, les uns habitent l'Afrique et l'Asie, d'autres ne se trouvent qu'en Amérique, plusieurs sont de la Nouvelle-Hollande ou des îles de la mer du Sud. Quoique d'une complexion délicate, et nés presque tous sous un climat constamment chaud, ils sont, d'après leur nourriture, d'un transport facile, et ils peuvent résister au froid de notre température. Mais lorsque le retour du printems invite les habitans de nos bosquets aux plaisirs, ils ne ressentent point son influence; les femelles surtout n'éprouvent pas le désir de se reproduire, ni même le besoin d'aimer : notre climat, quelque chaud qu'il soit, ne peut réveiller en elles ce sentiment inné dans les animaux; ou s'il se développe chez quelques-unes, ce n'est que pour en faire des victimes; la mort les attend à la ponte, et peu lui échapperaient, si on ne leur procurait, dans ce moment critique, une chaleur égale à celle de leur pays natal. Leur propagation y tient tellement, que les bengalis qu'on a transportés à la Guiane sont aussitôt multipliés, tandis qu'en Europe, ils ne pourraient produire de nouvelles générations si on ne les tenait dans un local échauffé à la même température, comme on le fait pour obtenir les fleurs et les fruits des plantes exotiques. Une chaleur aussi forte ne leur est pas nécessaire en tout tems, mais elle est indispensable à l'époque où les mâles sont ornés de leurs plus brillantes couleurs. La nature, si grande dans ces petites productions, ne les décore avec tant de luxe qu'à l'instant où ils doivent plaire à leurs femelles; ce n'est qu'alors aussi qu'elle perfectionne leur langage. La veuve se pare de son collier d'or et de ses longues plumes ondoyantes; au gris sombre du comba-sou, succède un riche bleu à reflets; les couleurs ternes du foudi disparaissent et sont remplacées par un rouge lustré; le cardinal-orix quitte la modeste parure de sa compagne pour se revêtir des plumes aussi remarquables par leur texture que par leur

velouté, leur fraîcheur et leur éclat. Mais c'est en vain que les mâles se couvrent de la robe nuptiale, que le svelte sénégali, l'élégant grenadin, l'aimable bengali, déploient tous les agrémens de leur gosier; que les jolies veuves redoublent de vivacité; que le bruyant comba-sou plane au-dessus de sa compagne, que le dioch et le cap-more s'occupent d'avance de la construction du nid; les beaux sons de leur voix, la vivacité de leurs mouvemens, leurs caresses même ne peuvent émouvoir leurs femelles, si on ne procure à celles-ci une grande chaleur. Toujours indifférentes, elles fuient leurs approches et se refusent à leurs désirs. Ce n'est pas assez de tenir ces oiseaux sous un climat artificiel, il leur faut encore, pour les décider à s'occuper d'une nouvelle génération, des matériaux propres à leur nid, des bosquets toujours verts et touffus, où ils puissent le construire sans inquiétude, et une nourriture convenable à leurs petits : mais la chaleur est le premier de tous ses besoins; sans elle, le curieux qui ne désire que leur conservation, l'amateur qui veut se procurer de nouvelles générations, manqueraient leur but, ou n'y parviendraient qu'en faisant le sacrifice du plus grand nombre. On ne doit rien épargner pour prévenir des pertes qu'on répare très difficilement; et quels oiseaux de volière, parmi ceux qui partagent notre demeure et reçoivent leur nourriture de nos mains, méritent plus nos soins que ces rares volatiles! Doués des qualités les plus aimables, ils nous charment par leurs sons mélodieux, nous éblouissent par l'éclat de leurs couleurs, nous intéressent par la douceur de leur naturel et la finesse de leur instinct.

« Avant d'entrer dans le détail des moyens propres à assurer une pleine réussite, je dois rectifier une erreur que plusieurs ornithologistes ont commise. Les voyageurs qui ont parlé de ces oiseaux, ayant confondu sous le nom de bengalis et de sénégalis des espèces très distinctes, dont plusieurs changent de plumage deux ou trois fois dans la même année. On a supposé cette particularité commune à toutes celles qui nous viennent de l'Afrique et de l'Inde, et l'on a cru que s'il en était autrement en Europe, on devait en attribuer la cause à l'influence du climat. Tel est le sentiment de Gueneau de Montbeillard et celui de Mauduyt, qui ajoute la nourriture et la domesticité comme causes secondaires. Je puis assurer, par expérience, que les sénégalis rouge et rayé, le bengal

mariposa ou cordon-bleu, les grenadins et d'autres indiqués par ces auteurs, ne font, dans quelque pays que ce soit, froid ou chaud, qu'une mue par an, et ne changent jamais de couleur, lorsqu'ils sont adultes, à moins que ce ne soit accidentellement. La constance de leurs teintes et leur mue annuelle en Europe, ne sont donc pas dus à l'influence du climat; il n'en a aucune sur le plumage des espèces qui, en Asie, en Afrique et en Amérique, portent dans la même année deux ou trois livrées différentes, comme le sénégali piqueté, le dioch, les foudis, le comba sou, les veuves, etc. Tous les oiseaux qui muent deux fois par an, pendant toute leur vie, dans les pays septentrionaux comme sous la zône torride. Dès qu'un oiseau étranger ne change point de couleurs en Europe, après la première mue qu'il y subit dans l'état d'adulte, soit qu'il n'en éprouve qu'une ou plusieurs par an, on doit donc être certain qu'il portera toujours le même vêtement à quelques nuances près, nuances accidentelles, occasionées par le changement de nourriture ou la localité, ainsi qu'on le remarque dans les oiseaux de notre climat que l'on tient long-tems en cage. La loxie fasciée est sujette à ce changement. Si au contraire, après chaque mue, le plumage est différent, il en sera toujours de même tant que l'oiseau vivra. Tous les individus de la même espèce ne muent pas régulièrement dans la même saison comme nos oiseaux; il en est qui perdent leurs plumes plus tôt, d'autres plus tard; cela dépend de l'époque de la saison pluvieuse de leur pays natal. Les femelles, dans les espèces à double ou triple mue, changent aussi plusieurs fois de plumage par an; mais leurs couleurs sont constantes; cependant quelques femelles, dans un âge avancé, offrent, mais rarement, plusieurs attributs des mâles.

« Cinq objets principaux doivent fixer l'attention du voyageur qui veut transporter en Europe des oiseaux étrangers. Il faut, 1° étudier leurs habitudes et leur instinct ; 2° les disposer d'avance au voyage, en les familiarisant avec leur prison, avec la fatigue, la privation momentanée de nourriture, le bruit et les divers troubles auxquels ils sont exposés dans le transport ; 3° leur faire prendre connaissance de leur mangeoire et de leur abreuvoir, de manière qu'ils puissent trouver aussi aisément dans l'obscurité qu'à la lumière ce dont ils ont besoin; 4° se munir de plusieurs volières, pour séparer

les espèces qui ne sont pas d'un naturel sociable, ou d'une seule, divisée par compartimens, 5° les accoutumer aux graines dont on les nourrira en Europe, si l'on peut s'en procurer; autrement, on doit faire une grande provision de celles dont ils vivent dans leur patrie, tant pour leur voyage que pour les premiers mois de leur arrivée. Cette provision est très nécessaire à cette époque, comme je le prouverai ci après. Mauduyt (Encyclop. méthod.) indique du pain trempé à défaut de graines; mais cet aliment ne convient pas au plus grand nombre des oiseaux : ou ils le refusent totalement, ou ils en mangent si peu qu'ils tombent en langueur, et périssent pour la plupart. Un de mes amis, pour avoir trop compté sur ce moyen, a perdu presque tous les sénégalis, veuves, bengalis, etc. qu'il apportait du Sénégal.

« Le choix des individus destinés à ce long voyage ne peut être indifférent; on doit donner la préférence aux jeunes, ou à ceux qui ont été élevés en cage, ou pris au piége avant leur première mue : ils sont plus dociles, supportent plus volontiers la captivité, et s'habituent sans peine à une nouvelle sorte de nourriture. Les adultes (1) sont trop sauvages et ont des habitudes plus difficiles à rompre : cependant, à défaut des autres, il ne faut pas les rejeter, mais on ne doit jamais se charger des vieux, c'est-à-dire, de ceux qui ont couvé en liberté; car ils ne rempliraient pas le but qu'on se propose.

« Quant aux volières propres au voyage, elles sont susceptibles de différentes dimensions; mais on doit faire en sorte de les tenir de la même longueur, hauteur et largeur, afin qu'elles puissent être posées les unes sur les autres, et qu'elles occupent le moins de place possible; cela dépend, au reste, du nombre d'oiseaux qu'on veut emporter avec soi, et du local qui leur est destiné dans le navire. Plusieurs petites sont préférables à une grande, dans laquelle on serait forcé de tenir ensemble des espèces d'un naturel trop opposé pour ne pas se nuire. Des oiseaux peu familiarisés avec l'homme s'effarouchent aisément et se blessent quelquefois la tête quand ils voltigent : on préviendra cet accident, souvent mortel, en garnissant le haut de la volière, au-dessous du

(1) J'entends par adulte le jeune oiseau qui est parvenu à l'âge de pouvoir se produire, mais qui ne s'est pas encore apparié.

grillage, d'une toile ou d'une serge verte qui descendra en dehors sur le devant, qu'elle couvrira en entier, et sera posée de manière qu'on puisse la baisser et la relever à volonté. Cette partie de la volière est la seule qui doive être à jour; toutes les autres seront en planches. Avec ces précautions, les coups que les oiseaux pourraient se donner seront sans effet dangereux, et en les mettant dans l'obscurité par le moyen de la toile, quand ils s'agitent trop, on préviendra la violence de leurs mouvemens. Les juchoirs seront disposés de manière que ces petits prisonniers ne puissent se salir les uns les autres par la chute des excrémens, qui, s'attachant aux plumes, les gâtent, les font tomber, et sont ainsi une des principales causes de leur mort dans le voyage, ou au moindre froid qui les saisit à leur arrivée. Le fond de la volière sera sablé, le sable renouvelé de tems à autre : ou peut se servir plusieurs fois du même, en le criblant et le lavant dans trois ou quatre eaux; ces oiseaux étant granivores, se plairont à le becqueter et en avaler quelques grains, comme ils le font en liberté, pour faciliter la macération de leur nourriture; le sable aide d'ailleurs à les tenir dans un état de propreté nécessaire à leur santé; si l'on ne peut s'en procurer, on doit nettoyer souvent la cage, pour prévenir la mauvaise odeur et une humidité toujours pernicieuse.

« Rien ne plait tant aux oiseaux que l'eau claire et limpide, et il faut la renouveler souvent; dans le mauvais tems sur mer, et durant le voyage sur terre, on peut la remplacer par une éponge qui en est imbibée; les oiseaux en la pinçant avec le bec, en aspirent assez pour étancher leur soif; mais dans les beaux jours on leur en donnera en abondance, tant pour boire que pour se baigner: le bain rafraîchit leur sang échauffé par la fatigue et la gêne qu'ils éprouvent dans leur étroite prison; il facilite d'ailleurs le développement des plumes naissantes et raffermit les anciennes en les nettoyant.

Le local qui leur est destiné dans le navire doit être aéré, s'il est possible. Lorsqu'on est forcé de les tenir dans une chambre obscure, ce qui arrive très souvent, il faut porter les volières sur le pont, où on les laisse plusieurs heures, mais toujours à l'abri de la pluie, du vent, etc., dans les pays chauds, de la grande ardeur du soleil; il n'y a pas d'inconvénient de les y laisser dans les régions tempérées, la chaleur étant alors pour eux de première nécessité. Si c'est par

terre qu'on les fait voyager, et si on ne peut les faire porter à dos, ce qui est la manière la plus avantageuse, on suspend la cage dans la voiture, ou pour qu'elle soit moins embarrassante, on la fixe sur l'impériale. La toile qui est au-devant de la volière doit être baissée tant qu'on est en chemin. Afin de parer aux inconvéniens de la pluie, on couvre le dessus d'une toile cirée, qui se relève le matin avant le départ, et l'on tient l'ouverture en face du jour, ou de la lumière, s'il est encore nuit, ainsi qu'à chaque pause faite en route, afin que ces petits voyageurs puissent boire et manger. Trois repas leur suffisent : le matin avant leur départ, au milieu du jour, et le soir à la couchée.

« J'ai dit précédemment que celui qui veut faire voyager ces oiseaux, doit connaître leurs habitudes et leur naturel : cela est d'autant plus utile qu'il peut alors distinguer les espèces turbulentes et acariâtres, telles que le moineau dioch, le comba-sou, etc., de celles dont la douceur est le partage, comme les bengalis, les sénégalis etc., mais les moineaux, les loxies ou gros becs surtout, doivent être isolés, car les plus forts prennent plaisir à déplumer les plus faibles, et si le défaut de place dans le navire, ou tout obstacle imprévu force de les tenir dans la même volière, on doit au moins les séparer dès qu'ils sont arrivés à leur destination. On met également à part ceux qui sont malades ou en mue : on les tient tous dans un local chaud, et on leur fournit des graines et de l'eau fraîche en abondance. En prenant toutes ces précautions, et en se procurant, ainsi que je ne peux trop le répéter, les graines dont les divers oiseaux se nourrissent dans leur pays natal, ils supporteront très bien le voyage, ils seront plus en état de résister à l'influence de notre climat, ils subiront plus facilement la première mue, et ils ne seront pas exposés à une sorte de dyssenterie qui les attaque presque toujours lorsqu'ils changent d'alimens, et qui cause la mort du plus grand nombre, dans les premiers mois de leur arrivée en Europe. Ceux qui échappent à sa malignité vivent ordinairement huit à dix ans, selon les espèces. J'ai conservé des veuves pendant douze ans, et des comba-sous pendant plus d'années encore. Les nourrir le plus long-tems possible avec le millet d'Afrique, est un moyen efficace pour atténuer les effets de ce mal, qui attaque très souvent les individus apportés directement du Sénégal. Ces petits volatiles, accoutumés dès

leur naissance à cet aliment, ont de la peine à s'habituer à nos graines; il n'en est pas de même de ceux que nous tirons de Lisbonne, où l'on en élève beaucoup et où ils sont déjà acclimatés. Il est donc nécessaire de faire une grande provision de ce millet, dont on les nourrira pendant les trois ou quatre premiers mois qui suivront leur arrivée: en y mêlant une petite quantité de celui qu'on récolte en Europe, on leur rendra moins sensible le changement de nourriture, qui, s'il est trop brusque, leur devient souvent pernicieux et en fait périr beaucoup. Sans cette précaution on ne peut conserver long-tems le sénégali à front pointillé. L'alpiste est la graine de ce pays que tous ces oiseaux préfèrent; ils aiment à le manger en grappe.

« Ainsi nourris et soignés, ces petits étrangers acquièrent un tempérament robuste; mais pour se reproduire il leur faut une chaleur qui approche de celle des contrées les moins chaudes de l'Afrique. Plusieurs sénégalis et bengalis se contenteraient de la température des îles Canaries, mais elle doit être plus élevée pour les veuves, les grenadins, les cardinaux orix, etc. On indiquera dans les descriptions celle qui convient à chaque espèce. Cette chaleur, qu'on éprouve rarement dans nos contrées septentrionales, est d'autant plus indispensable pour leur multiplication, que la plupart font leur ponte pendant notre hiver. Une serre chaude, soit qu'on la construise exprès, soit que l'on se serve d'une partie de celle destinée aux plantes, est le local le plus convenable : elle doit être d'une étendue proportionnée au nombre d'oiseaux que l'on veut faire nicher, et assez grande pour qu'ils ne puissent se nuire en aucune manière. Le côté du vitrage sera couvert par un grillage, et afin d'empêcher les souris de s'y introduire, on en mettra un autre à très petites mailles au travers de la serre, du côté de la porte, mais assez éloigné de l'entrée pour que plusieurs personnes puissent y être à l'aise. Cette séparation aura une porte également grillée pour communiquer avec l'intérieur, ce qu'on ne doit se permettre qu'en cas de nécessité, car rien ne fatigue tant les oiseaux et ne les porte plus à abandonner leur nid que la fréquentation des endroits où ils couvent. Le long et en dedans du dernier grillage, on placera à quatre pieds de hauteur une tablette pour y poser les vases contenant la nourriture. Cette tablette sera disposée de manière qu'on puisse la mettre et la retirer sans pénétrer dans l'intérieur de la volière.

Une serre telle que je l'indique, n'est essentielle qu'autant que l'on veut faire couver un grand nombre d'oiseaux ; celui qui n'a que trois ou quatre couples, peut se borner à les renfermer dans une volière assez grande pour contenir un des arbrisseaux dont je parlerai ci-après, en la plaçant dans un local exposé au soleil et échauffé au même degré que la serre. Quelques espèces ne peuvent vivre en société au moment de la ponte ; elles cherchent à s'emparer du nid des autres, et souvent le détruisent ; il faut les séparer pendant le tems des couvées, et les tenir par couple dans des petites volières ; il vaudrait mieux encore faire plusieurs compartimens dans la serre, avec des grillages posés de manière qu'on pût retirer à volonté ces petits mutins après les couvées, pour les réunir à la grande famille : la disposition des compartimens doit fournir le moyen de leur donner le boire et le manger sans entrer dans l'enceinte de la volière.

« Ainsi disposée et mise entièrement à l'abri de la gelée, on place dans chaque compartiment des caisses d'arbrisseaux toujours verts, comme les orangers, les lauriers et autres arbres en état de supporter une chaleur au moins de 25 degrés ; il serait plus avantageux de les planter en pleine terre et d'y joindre d'autres végétaux, en choisissant les plantes grimpantes : plus ces petits bosquets sont épais et touffus, plus les oiseaux s'y plaisent, surtout les bengalis et les sénégalis, qui s'y retirent en tous tems et préfèrent la partie la plus garnie de feuilles pour y nicher.

« On ne laisse d'espace entre ces bosquets, les compartimens et la muraille, que ce qu'il en faut pour pouvoir en écarter les branches. Tout autre que celui qui les soigne doit s'abstenir d'entrer pendant les couvées dans l'enceinte où sont les arbres, et celui-ci ne doit le faire que très rarement, pour ne pas effrayer les timides habitans de la volière, auxquels tout porte ombrage à cette époque.

« Vis-à-vis du petit bois, on laisse une espace vide dont l'étendue occupe le tiers de la volière, et qui est en partie sablé et en partie couvert de gazon. Au milieu de cet espace on creuse un petit bassin dont l'eau se renouvelle par le moyen d'un jet, et qu'on a soin de nettoyer tous les huit jours ; il conviendrait mieux d'y faire passer un petit ruisseau qui tomberait par cascades et roulerait ensuite sur du gravier ; sa frai-

cheur toujours renaissante ferait les délices de ces petits volatiles. Le sable le plus fin doit être préféré, car ils aiment à s'y rouler; les grains qu'ils avalent facilitent aussi la trituration des alimens; la terre, et le gazon toujours vert leur sont également utiles, parce qu'ils y trouvent des insectes et des vermisseaux, dont plusieurs espèces nourrissent leurs petits. On fixe dans la partie sablée un ou deux arbrisseaux dépouillés de verdure, très fournis de branches, et dont la cime atteint le haut de la volière. Ces arbres conviennent à plusieurs oiseaux qui se plaisent à suspendre leur nid à l'extrémité des rameaux, et tous y trouvent des juchoirs pour s'y reposer, ce qui procure le plaisir de les voir sans les inquiéter. Ces arbrisseaux étant sujets à se gâter promptement, on a soin de les renouveler à l'époque des couvées. Comme quelques oiseaux préfèrent cacher leur nid dans des trous d'arbres, on place le long et en dedans du massif, des troncs creusés de distance en distance, à une profondeur suffisante pour qu'ils puissent y couver; indépendamment de ces ouvertures, on met le long de la muraille de la partie vide de la serre des petits boulons de bois, larges en dedans comme ceux que l'on prépare pour les serins, mais entièrement fermés, à l'exception d'une ouverture d'un pouce de diamètre sur le devant de chaque boulon, aux deux tiers de sa hauteur; le dessus est bombé et se retire à volonté, afin qu'on puisse les nettoyer plus aisément; on les passe de tems en tems à l'eau bouillante, pour détruire les insectes qui pourraient s'y trouver, et qui, sans cette précaution, y pulluleraient au point de faire périr les petits. On y fixe aussi quelques boulons ordinaires dont certaines espèces se contentent.

Pendant la première année, la chaleur de la serre doit être entretenue à 20 ou 25 degrés, surtout si les oiseaux arrivent de leur pays natal. La plupart perdent leurs plumes pendant le voyage, soit par l'effet de la malpropreté ou de la mue, soit en se battant entre eux, si l'on néglige de séparer les espèces turbulentes, soit enfin par l'habitude que quelques-uns contractent, quand ils sont renfermés trop à l'étroit, de se les arracher mutuellement lorsqu'elles commencent à pousser; la chaleur qu'ils trouveront dans la serre les fortifiera et hâtera le développement des plumes naissantes. Certaines espèces de sénégalis ont plus que les autres l'habitude de se déplumer, est il est difficile de la leur faire perdre, pour y par-

venir, on met à part ceux qui sont dépouillés de leurs plumes, jusqu'à ce qu'elles soient entièrement repoussées, et alors les autres n'y touchent plus.

« La seconde année on diminuera la chaleur pour les individus nés en Europe, et 18 à 20 degrés suffiront. La troisième année, on ne leur donnera plus que celle de nos étés ; mais il sera prudent de l'augmenter à l'époque des pontes et de la mue, et de la porter toujours à un degré supérieur pour les autres. En graduant ainsi la température de la volière, on les accoutumera peu à peu au froid, et après quelques générations ils le supporteront aussi bien que les serins.

« Outre les alimens ordinaires, la verdure convient à quelques-uns de ces oiseaux, on doit donc leur donner du *mouron*, du *seneçon* et d'autres plantes dont ils se nourrissent avec plaisir. Des espèces ont besoin d'insectes pour élever leurs petits ; on leur en procure à cette époque, surtout des chenilles non velues et des larves : celle du ténébrion de la farine, appelé vulgairement ver de farine, leur convient assez; on la leur présentera entière si elle est petite, et rompue en deux si elle est grande, comme on fait pour le rossignol.

« Tous ces oiseaux ne construisant pas leur nid avec les mêmes matériaux, on leur en fournira de diverses sortes : les plumes duvetées, la mousse, les herbes fines, le coton haché et la bourre, sont les principaux; mais les plumes sont de toute nécessité pour les sénégalis rouges, car lorsque les femelles n'en trouvent par pour matelasser leur nid, elles arrachent celles des mâles et mêmes d'autres oiseaux qui sont dans leur enceinte.

« En se conformant aux procédés que je viens d'indiquer, ces petits volatiles changeraient absolument de naturel; ils passeraient de la froide indifférence à un sentiment plus tendre, dont notre température empêche le développement. Les femelles, devenues sensibles aux caresses des mâles, se rendraient à leurs désirs. Les mâles se fixeraient en s'attachant une compagne; le plaisir de s'aimer, de s'en donner des preuves, de soigner leur postérité, deviendrait leur unique occupation. Ces soins continués pendant plusieurs années, procureraient des générations acclimatées, qui finiraient par ne plus demander que les attentions ordinaires attachées à l'éducation des serins.

§. IV.

CHASSE OU OISELLERIE (1).

Les oiseaux de chambre nous sont fournis par les oiseleurs et les marchands en ce genre. Ceux-ci nous procurent des oiseaux étrangers, ou instruits; ceux-là des indigènes. Un bon oiseleur doit connaître non seulement les différentes manières de prendre les oiseaux; mais encore les divers appels, au moyen desquels les différentes espèces et les différens sexes sont attirés. Encore les tons d'appel varient-ils beaucoup, et surtout parmi les oiseaux de chambre, selon leurs passions et leurs besoins. C'est ainsi, par exemple, que le pinson ordinaire, pour se tenir en société dans ses voyages, répète souvent *iack, iack!* qu'il exprime sa joie par *fink, fink!* que dans sa colère il prononce ces mêmes accens avec plus de force et plus de précipitation. Tandis que son cri de tristesse est *trif, trif.* Ce sont ces différens langages bien étudiés qui font la science de l'oiseleur, et qui assurent le succès de la chasse.

Comme chaque espèce d'oiseaux, lorsqu'on n'a qu'elle en vue, exige une manière particulière de la leurrer, on remet à la faire connaître quand on traitera de son histoire. On ne peut parler ici que de la chasse aux oiseaux en général. Avant tout il faut savoir dans quel tems on peut prendre les oiseaux. S'ils sont de passage, forcés par le froid, ou le besoin de nourriture, de changer de climats: c'est dans le printems ou l'automne qu'on leur tend des filets. Les oiseaux erratiques que le besoin seul de nourriture fait changer de local, peuvent être pris partie au printems, partie en automne, partie en hyver même. Enfin les oiseaux permanens, qu'aucune des causes ci-dessus ne détermine à quitter leur lieu natal, peuvent être pris dans toutes les saisons de l'année, mais plus facilement en hyver lorsqu'ils se rassemblent en petites troupes.

L'automne est le tems ou l'on prend ordinairement le plus d'oiseaux au filet. Les uns attirés par la chanterelle, ou la nourriture présentée, vont d'eux-mêmes dans l'aire, les autres comme les différentes espèces d'allouettes qui ne se laissent

(1) Article extrait de l'ouvrage de Bechstein.

pas leurrer, sont chassés contre le filet dressé; mais le printems est la véritable saison pour prendre les oiseaux qui suivent l'appeau de l'oiseleur ou la voix de la chanterelle cachée dans une cage, croyant y trouver l'individu avec lequel ils désirent s'appareiller. C'est le tems aussi où l'on a occasion de prendre les oiseaux du nord, qui ayant passé l'hyver dans un climat plus méridional que le nôtre retournent par nos contrées dans leur patrie. Enfin c'est l'occasion d'observer de la manière la plus précise le diffrens sexes de ces oiseaux. Car une expérience constante nous a appris que les mâles arrivent régulièrement quelque jours, ou même une semaine entière, plus tôt que les femelles; d'où vient que les oiseleurs ne prennent d'abord que de ceux-là, et au second vol que de celles-ci. Les mois de mars et d'avril sont propres à cette chasse, qui doit toujours être faite le matin, depuis le point du jour jusqu'à neuf heures; plus tard les oiseaux sont trop occupés à chercher leur nourriture, pour écouter l'appeau, ou la chanterelle.

Puisque la plupart des oiseaux de chambre de la première classe nous sont procurés par la chasse au filet, je vais décrire la manière simple dont on la fait en Turinge.

On choisit quelques branches assez fortes de chêne ou de hêtre, auxquelles les feuilles restent encore attachées, on enlève ces feuilles dans la longueur d'un pied à un pied et demi du sommet des branches et dans cet espace on fait des entailles propres à y ficher des gluaux. Le buisson étant ainsi préparé, on va le placer sur une hauteur à l'endroit le plus fréquenté du passage; car les oiseaux qui voyagent ont des chemins fixes, qu'ils suivent toujours, dans lesquels on les voit en grand nombre, tandis qu'à la distance de deux à quatre cents pas de cette trace on n'en rencontre aucun. Ces routes suivent, en général, les montagnes qui bordent les vallées. C'est donc sur ces hauteurs qu'il faut transporter le buisson d'appel; on le garnit alors de ses gluaux auxquels on donne une position inclinée, et dessous, à terre, on place les chanterelles, en couvrant encore leurs cages de branches de sapin ou autres, afin que les oiseaux ne puissent se voir mutuellement, ce qui empêcherait les voyageurs de s'arrêter et les autres de les appeler.

On emploie de préférence pour chanterelles des oiseaux pris sauvages, parce que les oiseaux élevés du nid ne connais-

sent jamais bien le ton d'appel, ou du moins ne le font pas entendre aussi fréquemment.

Une des meilleures chasses est ce qu'on appelle l'abreuvoir, on y prend des oiseaux de toute espèce, et l'on y a toujours le choix de ceux qu'on désire. Rien n'est plus agréable, dans les jours chauds de l'été, que de s'occuper de cette chasse, assis tranquillement à l'ombre d'un feuillage épais, près d'un ruisseau qui coule avec un doux murmure : selon la grandeur de la place, on tend un filet de trois, quatre ou six pieds de long,et trois ou quatre de large,sur une rigole que l'on a creusée exprès, pour y conduire et faire passer l'eau. Quelques bâtons d'un pouce de grosseur étant mis dans cette rigole, de niveau avec le courant d'eau, on y fixe des cerceaux, pour empêcher le filet de se mouiller en tombant.Tout le reste du petit canal est recouvert de branchages. Si le lieu est bien choisi, on y sera entouré pendant tout le jour, de quantité d'oiseaux différens. Cette chasse dure du 24 juillet au mois d'octobre, et quant aux heures les plus avantageuses, ce sont celles du lever et du coucher du soleil.

Lorsque l'abreuvoir pourra être établi vis-à-vis d'une forêt, dans un bosquet de pin ou de sapin, au milieu d'un pré, voisin de haies vives et de jardins, on y réunira la chasse des oiseaux des bois et de ceux des champs. Mais si l'on n'a pas un tel local à sa disposition, il faut deux abreuvoirs différemment placés.

Pour diminuer le bagage autant que possible, et pouvoir transporter plus commodément le produit de sa chasse, on fait des petites cages qui se plient de manière à pouvoir entrer dans la poche. Elles ne servent cependant que pour les oiseaux peu farouches, comme chardonnerets, tarins, linotes etc., etc. Ceux qui s'agitent violemment lorsqu'ils sont pris, tels que les pinsons, les alouettes etc., etc., doivent être mis dans un petit sac de toile, ou mieux de filoche, au fond duquel est cousue une calotte de feutre; de retour au logis il faut placer aussitôt les espèces farouches dans l'obscurité, et couvrir même leur cage de branchages, ou de quelqu'étoffe, pour éviter qu'ils ne se heurtent jusqu'au sang, ou ne s'estropient. Une légère attention à la manière dont les oiseaux se comportent en pareil cas, suffira pour indiquer ce qu'il y aura de mieux à faire. Car parmi les individus d'une même espèce il n'y a rien d'uniforme à cet égard.

LIVRE PREMIER.

LES OISEAUX ANOMAUX.

On ne peut se dispenser de séparer des vrais oiseaux quelques espèces anomales, qui tiennent par leurs viscères comme par diverses parties de leur organisation aux mammifères, dont elles retiennent aussi quelques-unes des habitudes. Les grecs comparaient l'autruche au chameau, et lui en donnèrent le nom : les latins adoptèrent la même idée qu'ils exprimaient par les noms de *struthio camelus*, ce qui confirmait cette pensée d'Aristote, qui dit de cet oiseau gigantesque, *partim avis, partim quadrupes*.

L'AUTRUCHE, le CASOAR, l'EMEU, le NANDU, sont donc les quatre espèces d'oiseaux véritablement anomaux. On ne les élève point en domesticité en Europe, autrement que dans les ménageries des établissemens publics pour l'avancement des sciences naturelles.

1° L'AUTRUCHE (*Struthio camelus.*) Buffon enl. 457.

L'*Autruche*, qui vit par troupes dans les déserts de l'Afrique, depuis l'Egypte jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et qui pullule dans les sables de la Barbarie et de l'Arabie Pétrée, est, quant au volume du corps, le plus gros des oiseaux. Ses longues et puissantes jambes donnent à sa course une vélocité peu commune, et ses ailes rudimentaires ne servent point au vol. Les Arabes du pourtour du golfe de Syrie ont passé de tout tems pour savoir apprivoiser les autruches qu'ils vendent aux marchands pour être importées en Europe. En Egypte on les tue pour en enlever la peau qui donne un bon cuir, et pour leurs plumes qui sont très recherchées comme parure de luxe. Leurs œufs sont nourrissans et très délicats au goût ; leur chair est lourde et indigeste, aussi Moyse la défendait-il aux juifs comme une viande impure. Cependant quelques peuples abyssins furent surnommés *struthophages* de leur habitude de manger ces oiseaux. Une friandise pour les

Arabes consiste en un mélange de sang d'autruche avec de la graisse figée. Sous Héliogabale, les riches Romains se faisaient servir des plats de cervelle, ce qui annonce qu'on se procurait ces animaux assez facilement.

Dans leur patrie, prises vivantes, les autruches s'apprivoisent aisément, et se laissent parquer et mettre en troupeaux : on dit même qu'on a pu les dresser à servir de monture. En Europe elles craignent les hivers et meurent par la rigueur de la climature, quelque soin qu'on ait pour les tenir dans des lieux clos et échauffés. Elles vivent d'herbes et de grains, et surtout de pain et d'orge, et ne sont point délicates. Leur gloutonnerie est telle qu'elles avalent des cailloux et des fragmens de féraille, mais leur estomac use par ses parois les métaux sans les digérer, ainsi que le vulgaire le croit. A la ménagerie du Muséum, on leur donne par jour quatre livres d'orge, une livre de pain, dix têtes de laitue et quatre litres d'eau. En hyver il faut porter la boisson à six litres. Il faut aussi leur donner de l'eau pour s'arroser, car elles mêmes en jettent sur elles et se roulent sur le sol, ce qui prouve le besoin qu'elles ont de bains fréquens.

Ces autruches s'accouplent et pondent en Europe. La femelle s'accroupit pour recevoir le mâle, et pond un nombre d'œufs qui varie de douze à quinze suivant Buffon, jusqu'à cinquante suivant Willughby. Ces œufs sont très gros, ovoïdes, à coque très dure et blanc jaunâtre.

2° Le nandu (*rhea americana*, Lath.) fig. Vieillot, gal. pl. 214.

Le *nandu* est l'autruche de Magellan de tous les voyageurs, que les habitans des Pampas du Paragay nomment *churi*, et que Buffon a cru très à tort être le *touyou* des Galibis. Sa taille est de moitié moindre que celle de l'autruche, mais comme chez elle, ses ailes sont rudimentaires, ses jambes robustes, sa course rapide. Les nandus sont innocens, craintifs, et vivent par paire, ou le plus ordinairement par troupes d'une trentaine d'individus, dans les plaines rases et découvertes nommées pampas de la Patagonie et du territoire de la république de la Plata. On les dit vivre également dans les clairières du Chili et du Brésil.

C'est en juillet, époque du printems dans l'hémisphère austral, que les nandus de sexe différens se rapprochent pour

se livrer à l'amour. Les femelles pondent à la fin d'août, et les petits éclosent vers la fin de novembre. On ne connaît pas le nombre des œufs, car on assure que plusieurs femelles se réunissent pour pondre dans le même nid; on en a trouvé jusqu'à quatre-vingts. Ces œufs, couvés par le mâle, sont blancs piquetés de jaune.

Les Péons se livrent à la chasse des nandus en les poursuivant à cheval et les prenant à l'aide du long *laço* qu'ils savent si adroitement lancer. Souvent aussi ils les apprivoisent. La chair des jeunes est tendre et de bon goût; et les plumes des adultes, connues sous le nom de *plumes de vautour* dans le commerce, servent à faire des panaches, des houssoirs, etc.

Les nandus vivent d'herbes et de graines comme les autruches dont ils ont toutes les habitudes.

3° Le casoar a casque. (*casuarius emeu*, Lath.; Maréchal, vélins gravés du Muséum.)

Le casoar fut apporté en Europe par les Hollandais vers 1597, et depuis long-tems, il est élevé en domesticité dans les basses-cours de leurs possessions malaisiennes. C'est un grand oiseau stupide, glouton, vivant de fruits, de racines, d'herbes et même de petits animaux; très facile à apprivoiser et très peu délicat pour la nourriture. Il vit dans les forêts profondes de toutes les îles Moluques et de la Papuasie, notamment à Céram, à la Nouvelle-Guinée; etc. Il est élevé à Java, Amboine et Banda.

Un casoar que le général Bonelle me donna à Samarang fut élevé par moi et conservé à bord de la Coquille jusque sur les côtes de France, où il mourut à la suite de la fracture des deux jambes qu'une pièce de bois lui brisa. Cet oiseau était singulièrement privé, d'une grande familiarité, bien que par fois il manifestât des velléités de méchanceté. Mais à l'époque des amours, il devenait d'une sauvagerie extrême et cherchait à s'élancer sur tout ce qui tentait de l'approcher, en lâchant des ruades à briser les jambes avec ses pieds robustes que des muscles énergiques détendaient comme un ressort.

La femelle pond deux à trois œufs ovalaires, durs, grisâtres, pointillés de vert émeraude. On dit qu'elle les couve la nuit pendant un mois. Les jeunes ont comme les petits de l'au-

truche et du nandu, une livrée grisâtre avec des barres brunes longitudinales.

Le casoar à casque est peu recherché comme oiseau utile et quand on le nourrit en domesticité, c'est plutôt comme objet de curiosité. Sa chair est dure et coriace. Il craint beaucoup le froid et vit difficilement en Europe.

4° L'ÉMOU DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.
(*Dromaius ater*, Vieill. gal. pl. 226.)

Cette espèce, que les nègres Australiens nomment *parembang*, est répandue par couples solitaires sur le territoire de la Nouvelle-Galles du sud, bien qu'elle disparaisse des cantons défrichés par les colons, et qu'on ne la trouve plus guère que dans les forêts de Casuarina et d'Eucalyptus encore vierges.

Les Anglais établis au port Jackson comparent la saveur de la chair de l'émou à celle de bœuf, et ont cherché à le faire propager dans leurs basse-cours. Ses mœurs sont farouches, timides, mais cependant il se plie assez vite à la domesticité.

LIVRE DEUXIÈME.

LES OISEAUX NORMAUX.

Nous avons nommé ainsi la plus grande partie des oiseaux, les vrais oiseaux en un mot, qui se distinguent des précédens par des caractères d'organisation du premier ordre, tels qu'un sternum surmonté d'une crête osseuse ou bréchet; une clavicule complète et formée d'une seule pièce osseuse, etc. On les divise en cinq ordres, 1° les accipitres ou rapaces; 2° les passereaux; 3° les gallinacées; 4° les échassiers; 5° les palmipèdes.

Ier ORDRE : LES ACCIPITRES.

Les oiseaux de cet ordre ont encore reçu le nom de *rapaces, oiseaux de proie* (*raptatores*). Leur bec a des mandibules crochues, des narines couvertes à la bâse d'une cire, et des doigts terminés par des ongles excessivement crochus. Les

accipitres vivent de chairs mortes ou vivantes; leur vol est puissant, leur vue perçante, et presque tous nichent sur les sommets les plus inaccessibles des rochers ou des montagnes, ou dans les ruines et les mâsures. Le nid porte le nom *d'aire* pour les espèces nobles.

Trois grandes tribus partagent cet ordre : 1° les *accipitres* qui tiennent des *gallinacées*, et dont le secrétaire est le type; 2° les *accipitres diurnes*, et 3° les *accipitres nocturnes*.

La première tribu ne renferme que le messager (*vultur serpentarius*, Lath. Buff. enl. 721), qui soit élevé comme oiseau domestique au cap de Bonne-Espérance, sa patrie. Cet oiseau qui dévore les serpens venimeux, rend des services signalés aux colons du cap, et a été introduit par les français dans leurs colonies des Antilles pour y détruire la race funeste du serpent trigonocéphale, qui rend la culture des cannes à sucre si dangereuse pour les nègres.

En général, on élève peu d'oiseaux de proie, excepté dans les ménageries destinées à la curiosité publique ou placées près des musées. La deuxième tribu a donc peu d'intérêt pour l'amateur des oiseaux de volière, ou plutôt elle doit lui inspirer une aversion bien naturelle, puisqu'elle renferme les ennemis les plus implacables des espèces qui font ses délices ou qui sont l'objet de ses soins.

Le gerfault du nord (*hierofalco candicans*) et son jeune âge qu'on a distingué sous le nom de *sacre*, a été en grande estime pour la fauconnerie. Pallas dit que dans le nord de la Russie, on le prend avec des filets à trappe, au dessus desquels on suspend des plumes flottantes à des ficelles tendues d'un arbre à l'autre, et en attachant sur la terre des pigeons qui servent d'appât. Le gerfault, dans son état de liberté, vit d'oiseaux, mais il ne craint pas d'attaquer même ceux de grande taille, tels que le héron, la cigogne, les grues. Il tue les lièvres en se laissant tomber d'aplomb dessus, et il est si ardent dans la poursuite de sa proie, qu'après en avoir déchiré une en lambeaux il l'abandonne souvent pour en chasser une autre.

Le véritable *hierax* ou faucon sacré des anciens, paraît être l'autour commun, que l'on voit représenté sur les obélisques et même sur les sarcophages des Egyptiens.

Bien que la *fauconnerie* ne soit plus en usage, quelques-uns de nos lecteurs nous sauront gré sans doute de leur offrir l'es-

quisse des préceptes de cet art si en vogue dans les siècles de la féodalité, dont il semble être un des traits caractéristiques (1).

Les oiseaux de proie, dit M. Huber, ont leurs ailes *rameuses* ou *voilières*.

Les oiseaux pourvus d'ailes rameuses s'appellent *rameurs* de *haut vol* ou de *leurre*; et ceux dont les ailes sont volières se nomment *voliers* de *bas vol* ou *de poing*. L'aile des premiers est mince, déliée, peu convexe, et fortement tendue quand elle est déployée; les dix premières pennes sont entières, et leurs barbes se touchent les unes et les autres sans discontinuation dans toute leur longueur. Les mouvemens de cette aile sont aisés, rapides, forts : aussi les rameurs volent contre le vent, la tête droite, et s'élèvent sans peine dans les plus hautes régions, où ils se jouent dans tous les sens, et se portent de tous côtés. L'aile des voiliers est plus épaisse, massive, arquée et moins tendue pendant le vol; les cinq premières pennes d'une longueur inégale, sont échancrées depuis le milieu jusqu'à l'extrémité, qui, quoique la plus importante pour le vol, forme une surface interrompue; et, mue par des forces moins énergiques, cette aile ne produit pas autant d'effet : aussi ces oiseaux ne volent avec avantage que vent arrière, la tête basse, et ils ne s'élèvent que pour découvrir leur proie. La dénomination de *planans* peint assez bien ce vol, lorsque, les ailes étendues, immobiles, le corps est porté par le cours du vent. Les pennes des ailes rameuses sont, en général, plus fermes que celles de l'aile volière; on reconnaît ces qualités, suivant M. Huber, à la bigarrure vive et tranchée qui règne d'un bout à l'autre des premières, à l'aspect fondu et comme lavé d'une couleur uniformément noire de l'échancrure à la pointe, et d'un blanc aussi presque uniforme de la naissance des pennes jusqu'à l'échancrure.

Les serres, par leur conformation, diffèrent également chez les oiseaux rameurs et chez les oiseaux voiliers. Ces serres sont appelées par les fauconniers, des *mains*. Les doigts, chez les premiers, qui sont aussi qualifiés de *nobles*, sont plus longs, plus déliés, plus souples; ils embrassent une surface plus étendue, et, étant mus par un plus grand levier, ils re-

(1) Article rédigé par mon beau-père, feu M. Dumont de Ste-Croix auteur des articles d'Ornithologie du Dictionnaire des Sciences naturelles.

tiennent plus fortement que les doigts des voiliers ou ignobles, qui sont plus gros et plus courts. Les ongles des rameurs, étant aussi plus arqués et plus acérés, pénètrent plus facilement que ceux des voiliers, et font une plaie plus dangereuse.

Les rapaces usent de leurs armes de la manière la plus avantageuse : les rameurs saisissent la proie qui est plus légère que prompte, et frappent celle qui est plus prompte que légère, pour l'affaiblir. Une certaine adresse d'instinct fait qu'ils attaquent à l'instant la place fatale, qui, chez les volatils, est au creux de l'occiput, et chez les mammifères, entre l'épaule et les côtes. Les petits rameurs sont ceux qui tuent le plus vite; les émérillons touchent à peine la place ci-dessus indiquée, que la mort ne survienne à l'instant.

Les voiliers ne frappent qu'accidentellement : leur grand moyen est de saisir leur victime et de la comprimer jusqu'à la mort. Lorsqu'ils se sont jetés sur un lièvre, ils lui enveloppent le cou dans une de leurs serres, et l'étouffent. Leur bec, sans dentelure, déchire la peau et les chairs, et ne casse les os que lorsque, ceux-ci étant bien découverts, la pointe peut les assujétir par sa courbure. Dans le fourré le plus épais, ces oiseaux saisissent leur proie avec une adresse extrême, et vraisemblablement la longueur de leurs tarses leur est fort utile dans ces occasions.

Les rapaces de haut vol aperçoivent, aussitôt qu'on ôte leur chaperon, non seulement les divers oiseaux noyés pour ainsi dire, dans l'espace lumineux des airs; mais encore leur genre, et leur disposition naturelle à faire telle ou telle défense: Aussi choisissent ils sur-le-champ l'objet de leur poursuite, contre lequel seul ils se dirigent imperturbablement, quels que soient ses mouvemens parmi les autres oiseaux dans la société desquels ils se trouve. Les oiseaux de basse volière, en quittant le poing de leur maître, vont aussi prendre au loin, dans la plus grande obscurité des forêts, soit des oiseaux qui circulent avec vîtesse sous d'épais buissons, tels que des râles de genet; soit des lapins ou autres mammifères, pour peu que le mouvement les rende perceptibles.

M. Hubert n'a pas fait mention de la queue dans l'examen des ressources particulières que les oiseaux de proie tirent des différences de leur conformation, parce que, outre les variations suivant les espèces, il a observé que cette partie ne ser-

vait que de gouvernail à l'oiseau, comme le croyaient les anciens, pour se tourner de côté ou d'autre, mais seulement de secours pour monter ou descendre, et que, d'ailleurs, Borelli a remarqué lui-même que les individus privés de leur queue par quelque accident, exécutaient tous les mouvemens pour lesquels on la supposait nécessaire. D'une autre part, cet auteur ajoute aux caractères distinctifs des rameurs un bec dentelé et l'œil noir, tandis que le bec est sans dentelure et l'œil clair chez les voiliers. Il classe parmi les rameurs, le gerfault, le faucon ordinaire, le hobereau, l'émérillon, mais non la cresserelle; et parmi les voiliers, l'autour et l'épervier.

Les oiseaux non rapaces sont susceptibles d'être rangés, quant à leur vol, parmi les rameurs ou parmi les voiliers, mais on ne pourrait établir la division d'une manière aussi distincte, quoique les oiseaux de proie connaissent les différentes combinaisons, par instinct ou par expérience, et dirigent en conséquence leur plan d'attaque ou de poursuite. On a remarqué, en effet, que le rapace laisse partir, sans se mettre en mouvement, l'oiseau rameur par excellence, qu'il ne pourrait atteindre, tandis que le rameur, en état d'assaillir dans les hautes régions, et de se précipiter sur sa proie dans les régions inférieures, s'élance sur sa victime quelle qu'elle soit.

En joignant les connaissances que fournirait l'anatomie aux inductions tirées par M. Huber, des caractères extérieurs des oiseaux de proie, on pourrait comparer entre elles les forces motrices des rameurs et des voiliers; celles qui font agir leurs serres; la texture et l'insertion des muscles qui mettent les léviers en action; la disposition des tendons et l'augmentation de force que produisent les poulies de renvoi autour desquelles ils circulent. On pourrait même étendre ces comparaisons aux organes de la respiratin, au degré de chaleur naturelle entre les êtres dont les uns soutiennent, sans en éprouver d'incommodités, la rigueur du froid qui règne dans les régions élevées de l'atmosphère, où leur respiration ne paraît pas gênée, tandis que les autres, constitués de même en apparence, ne s'élèvent que rarement, et pour peu de tems, au-dessus des basses régions.

Après ces considérations générales sur les facultés des rapaces employés dans la fauconnerie, on va donner quelques notions sur la pratique de cet art, et d'abord sur la manière de se procurer ces oiseaux.

Lorsqu'on peut prendre dans leur nid des jeunes encore couverts de duvet, au moins sur la tête, l'éducation de ces oiseaux, qu'on appelle *niais* est bien plus facile. On leur attache des grelots aux pieds, et on les met dans une aire, qui, pour l'oiseau du haut vol, est un tonneau défoncé à l'un des bouts, couché, couvert en dedans de paille, posé sur un mur bas ou sur un tertre, à porté du maître, l'ouverture tournée au levant; et pour l'oiseau de bas vol, une hutte de paille nattée, posée sur un arbre peu élevé, à la portée de la main. On adapte à l'ouverture du tonneau ou de la hutte, quelques planches sur lesquelles les oiseaux font leurs premières courses et reçoivent leur nourriture, qui consiste en viande de bœuf ou de mouton, dont la graisse et les parties membraneuses auront été enlevées, et qu'on a coupée en morceaux minces et oblongs. Cette nourriture que l'on nomme *pât*, se donne à sept heures du matin et à cinq heures du soir, et l'on excite l'oiseau à la prendre par un cri uniforme qu'il puisse reconnaître. C'est toujours sur les planches servant de table que l'on place pour les oiseaux de haut vol, la nourriture, qui, pour les autres, se dépose à terre, quand ils sont en état de descendre et de remonter. Les uns et les autres exercent leurs forces peu à peu : ils atteignent aux lieux qui sont à leur portée, d'abord par sauts, et ensuite à l'aide d'un vol lourd qui s'appelle *monter à l'essor*. Parvenus à l'âge de six semaines, ils s'emparent des chauves-souris, des hirondelles, et d'autres êtres faibles qui s'approchant d'eux deviennent leur proie. Cette époque est celle où l'on commence à les priver de leur liberté, en les prenant à un piége ou avec un filet, et les couvrant d'un linge épais pour les enchaîner pendant qu'ils sont dans l'obscurité. Les jets qu'on leur met aux tarses sont des menottes de cuir souple, à l'appendice desquelles on attache un anneau qui sert à retenir une corde ou longe de quatre pieds, par le moyen de laquelle on fixe ces oiseaux sur un billot à fleur de terre entouré de paille. On leur couvre aussi la tête d'un chaperon qui les prive de la vue, en leur permettant de manger.

C'est alors qu'on commence à les dresser ; et l'on soumet à la même éducation ceux dont on s'est emparé lorsque sortis de leur nid, ils sautaient déjà de branche en branche sans pouvoir encore voler ni atteindre leur proie. Ces derniers qu'on nomme *branchiers*, sont plus difficiles à élever que les *niais*

mais on est obligé de s'en contenter lorsqu'on n'a pu trouver de nids, et ils doivent encore être préférables aux adultes, qu'à leur défaut on se procure par les moyens qui vont être indiqués.

Les éperviers, les émerillons, les hobereaux, se prennent aux filets saillans, tendus comme pour les alouettes; ils s'abattent sur les appelans qu'on a placés au centre. On prend aussi quelquefois de la même manière des faucons et des autours; mais comme cela n'arrive qu'au moment où ces oiseaux sont affamés et se trouvent dans le voisinage, l'oiseleur qui a cette capture en vue se munit d'une pie-grièche privée et attachée avec une boucle. Cet oiseau, qui reconnait de fort loin les diverses espèces de rapaces planant au haut des airs, et qui ne s'agite que faiblement lorsqu'il voit une buse, se précipite dans la loge du chasseur si c'est un faucon : le chasseur lance alors sous son filet un pigeon, également retenu par une longue corde, pour lui laisser la faculté de voltiger et d'exciter le faucon, qui, lorsqu'il s'acharne à sa proie, se laisse attirer avec elle jusqu'à l'endroit où il peut être couvert par la chute du filet. Si ce moyen ne réussit pas, et si l'oiseleur possède un faucon privé que l'âge ou les infirmités rendent de nulle valeur il l'attache par les pieds au bout d'une gaule de bois pliant, longue d'environ six mètres et fixée en terre par l'autre bout. Une corde, partant du point où l'oiseau est retenu, passe par la poulie qui occupe le centre des filets; le chasseur, qui en tient l'extrémité dans sa loge, la tire au signal donné par la pie-grièche, et la gaule en se penchant, oblige le faucon à étendre les ailes comme pour s'abattre sur une proie; c'est alors que le rapace, sans même éprouver de besoin, se précipite sur lui et se jette dans le piége.

On se sert aussi du grand-duc pour prendre les oiseaux destinés à la fauconnerie; et après en avoir élevé un pour cet objet, on lui donne une instruction qui consiste à le faire voler d'un bout à l'autre d'une corde d'environ trente mètres de long, attachée à deux billots sur lesquels le duc se pose après sa volée. Pour l'accoutumer à cet exercice, on l'enferme dans une chambre où l'on a d'abord placé, à peu de distance deux billots séparés par une corde tendue dans laquelle est passé un anneau, on attache à cet anneau une autre corde plus lâche et qui tient également à celui des menottes de l'oi-

seau, et la nourriture lui est présentée du côté opposé à celui où il se trouve, de sorte que, pour y arriver, il est contraint de franchir l'espace en volant, sans pouvoir toucher à terre. On renouvelle plusieurs fois le transport de la nourriture et peu à peu le grand-duc s'habitue à voler d'un billot à l'autre, seulement pour changer de place. Quand son instruction est ainsi terminée, on forme dans un taillis, un salon, au milieu duquel on plante un billot, et un autre en face, à cent pas environ après avoir élagué l'espace intermédiaire. Le dessus et les côtés doivent, dans toute cette étendue être fermés par des branches qui, en laissant voir dans le salon, soient néanmoins suffisantes pour en fermer l'entrée à un oiseau de proie qui voudrait y pénétrer les ailes déployées; des filets de l'espèce qu'on nomme araignée, et qui, formés de mailles en losange d'un ou deux pouces, ont environ trois mètres de longueur sur deux de hauteur, sont suspendus à la partie supérieure et sur les côtés, en ne laissant libre que celui qui est opposé au salon et où le duc a été posé sur le billot. On se retire ensuite dans une loge préparée à peu de distance, et l'on juge que le duc découvre quelque rapace dans les airs à l'abaissement de sa tête et au tournoiement du globe de l'œil vers le ciel. Quand l'ennemi approche, cet oiseau passe de son billot à celui du salon vers lequel se dirige le rapace, qui, de quelque côté qu'il se présente, s'embarasse dans les filets, où l'on court le saisir avant qu'il puisse se dégager ou se blesser en se débattant.

Aussitôt qu'on s'est rendu possesseur de l'oiseau de proie, on lui passe les jambes dans de fortes menottes dont l'anneau portant le nom du maître, est traversé par une corde qui sert d'attache, et on lui met en outre des sonnettes aux pieds. La personne chargée de le dresser se couvre la main d'un gant, le prend sur le poing, et le fatigue, dans un lieu obscur aussi long-tems qu'elle le peut, sans lui laisser prendre de nourriture, afin de le préparer à la soumission par l'épuisement de ses forces. Lorsque l'oiseau s'agite trop violemment et tente de se servir de son bec, on lui jette de l'eau froide sur la tête, qu'on trempe même dans un vase qui contient ce liquide; et quand l'impression qui en résulte achève de l'abattre, ce à quoi l'on parvient ordinairement dans l'espace de trois jours et trois nuits, on lui couvre la tête d'un chaperon qui s'ôte et se remet selon qu'il s'habitue à prendre, étant découvert, la

viande qu'on lui présente de tems en tems. Pour affaiblir plus promptement l'oiseau, on lui fait avaler des petites pelottes de filasse, qui se nomment *cures*, et qui remplissent la fonction de purgatif. Après avoir réussi à lui faire ainsi prendre facilement la nourriture, on le porte dans un jardin, où on le découvre, et, lui montrant le pât, qui est tenu un peu élevé, on l'accoutume à sauter sur le poing; lorsqu'il le fait sans contrainte, on met la viande sur une représentation d'oiseau formée par un assemblage de pieds et d'ailes, qui s'appelle leurre, et auprès de laquelle on l'attire successivement à une distance plus grande, en le tenant toujours à la longe. Enfin, lorsqu'il a acquis un degré d'instruction ou d'affaitage tel qu'il fond sur la leurre de toute la longueur de sa filière, on lui donne l'escop, c'est-à-dire qu'on lui fait connaître et manier souvent le gibier auquel on le destine, ce qu'on exécute en attachant le gibier sur la leurre, et en le laissant courir ou voler auprès de l'oiseau, d'abord attaché à une ficelle, ensuite en liberté, jusqu'à ce que l'on croie pouvoir se fier à lui et le débarrasser de toute entrave.

Lorsque, par l'affaitage, on peut choisir, entre plusieurs individus, ceux que l'on doit préférer sont les rapaces dont la taille est la plus dégagée, la forme la plus élégante, le regard le plus fier et le plus assuré, les doigts les plus allongés, la prise la plus ample, et dont le plumage, plus foncé, est le moins chargé de mouchetures. L'éducation n'est d'ailleurs pas tout-à-fait la même pour les rameurs et pour les voiliers : elle varie encore suivant les espèces : mais on a observé, en général, que l'oiseau est d'autant plus difficile à dresser qu'il appartient à une espèce plus grande, qu'il est plus âgé, et qu'il est né dans les contrées plus septentrionales.

Le *gerfaut de Norwège* se trouve dans ce cas. Le premier soin à son égard est d'affaiblir ses forces sans l'exposer à tomber dans le marasme; ce à quoi l'on parvient en réduisant sa ration de moitié, et en passant même dans l'eau les chairs qu'on lui donne. Ce régime se continue environ six semaines, après l'expiration desquelles on bride une des ailes du gerfaut avec un fil; on lui jette de l'eau sur le corps avec une éponge; on lui touche le devant et le derrière de la tête sans le chaperon; on le frotte avec une aile de pigeon nommée frist-frast; et si l'on a remarqué que les mouvemens de la tête étaient souples et obéissans à la main, on relâche le chape-

ron et l'on découvre par degré les yeux, en laissant le bec toujours engagé, et en ôtant et rendant la lumière tour à tour. Cette opération, que l'on commence le matin dans un lieu solitaire et peu éclairé, ayant été répétée pendant toute la journée, cet oiseau se trouve ordinairement assez doux le soir, quoique découvert, pour pouvoir être porté dans un autre endroit, où se trouveront en face des personnes qui auront soin de ne point passer derrière lui, de peur de l'effrayer : on y répète l'exercice de le couvrir ou de le débarrasser de tems en tems du chaperon, et de lui faire sentir l'aile de pigeon jusqu'au milieu de la nuit, dont on lui accorde le reste pour se reposer. Il faut encore après cela, environ deux mois pour achever l'éducation du gerfaut.

Les leçons indiquées ci-dessus se répètent pendant quinze jours, en laissant peu à peu l'oiseau plus long-tems découvert, et en l'accoutumant au bruit, au mouvement, à la vue des chiens, qu'on tient en laisse à une distance moindre de jour en jour. On donne à l'oiseau de petites portions de nourriture, d'abord, en tenant le chaperon à demi-fermé : ensuite en l'ôtant tout-à-fait; et on lui fournit enfin sa ration entière. On le porte, après ce délai, dans une autre chambre, où l'on a attaché, sur une table, une queue de bœuf, près de laquelle on l'attire en lui présentant avec la main une aile de pigeon encore sanglante, sur laquelle il s'acharne, et qu'on fait tomber lorsque l'oiseau est près de la queue qu'il saisit alors, mais sans pouvoir s'en repaître. On lui présente de nouveau l'aile, on élève la main en faisant le cri de leurre, d'abord à voix basse, et on le recouvre tout doucement du chaperon. Cet exercice est répété le l'endemain; et le soir, on y ajoute la présence d'une lumière, à laquelle on peut l'accoutumer en une ou deux heures, les leçons précédentes sont renouvelées pendant quinze jours en plein air, sur le gazon, ayant soin de lâcher graduellement la corde ou longe; d'éloigner aussi le leurre, qui, à la fin, est présenté à une distance de cent-cinquante ou deux cents toises, et d'accoutumer l'oiseau au cri de leurre dans toute sa force et tel qu'on le fait à la chasse. La ration se diminue pendant tout ce tems, durant lequel on lui fait prendre, deux à trois fois, un laxatif composé d'ail et d'absinthe dans une enveloppe d'étoupes. Pendant deux autres jours on l'acharne sur une poule qu'on lui montre, le premier à cinq ou six pas, en l'avertissant par le cri de

leurre, et dont on le laisse se repaître le second jour, en parlant et criant autour de lui tant que dure la curée, pour l'habituer au mouvement et au bruit; le lendemain on le nourrit peu, et le jour suivant, on le leurre à deux cents toises, sans filière.

Quinze à vingt autres jours sont employés à instruire le gerfaut dans la poursuite d'une proie qui tend à s'échapper, et dans le choix de celle à la chasse de laquelle on le destine. S'il s'agit d'un lièvre, on enferme dans une peau de cet animal un poulet dont la tête passe par un trou pratiqué à cet effet; cette peau est fixée sur une planche, comme si le lièvre était couché sur le ventre. A la distance de trois ou quatre pas, l'on montre ce lièvre à l'oiseau, qui s'y porte, le poulet retire sa tête; mais ses cris et ses mouvemens animent l'oiseau, qui s'acharne sur la peau, où l'on pose un peu de nourriture ensanglantée pour l'exciter davantage. On le retire ensuite, on le recouvre, et l'exercice est recommencé à cinq ou six pas de distance. La peau qui sert de leurre est de plus en plus éloignée les jours suivans, etc. Pour lui imprimer plus de mouvement, on la fait tirer par un piqueur dont la marche augmente suscessivement de vitesse, et qui finit par monter à cheval et l'entraîner au galop. L'oiseau, qui ne l'atteint d'abord que le bec ouvert et haletant, y arrive, dans les autres exercices, le bec fermé; et toujours on a soin de lui donner sa curée sur cette peau.

Lorsqu'on veut apprendre au gerfaut à chasser le héron, la buse, etc., on le leurre sur la peau de l'une de ces espèces d'oiseaux, en lui jetant cette peau de plus en plus loin, et l'accoutumant à la saisir en l'air pendant qu'elle retombe. On finit par employer aux exercices une poule d'un plumage obscur, et même par attacher à un piquet une buse réelle ou un milan dont on a émoussé les ongles et le bec; et quand le gerfaut les a liées ou saisis à trente ou cinquante pieds d'élévation, il le fait ensuite à une distance plus considérable, circonstance qui termine l'éducation.

L'instruction des faucons proprement dits n'exige pas autant de soins, et peut se terminer dans un mois, même dans quinze jours, si l'oiseau a été pris dans le nid. Les procédés pour affaiblir les faucons sors ou hagards, sont de la même nature que ceux qu'on a indiqués pour le gerfaut. On leur donne deux ou trois cures et autant de bains, qu'ils prennent

d'eux-mêmes, lorsqu'on les attache près du bord de l'eau, à défaut de quoi on les y fait tomber et on les y retient un tems suffisant. On peut, en trois jours, faire faire la tête au faucon, c'est-à-dire l'accoutumer au chaperon; on lui apprend ensuite à sauter du poing sur la table et de la table sur le poing. Les leçons du leurre se donnent bientôt en plein air, et c'est là que l'oiseau s'habitue à sauter du gazon sur le poing, que le fauconnier baisse d'abord, et qu'il présente ensuite debout et à des distances plus ou moins considérables. L'exercice se fait après cela avec un pigeon attaché au piquet, puis en tenant ce pigeon à la filière et laissant le faucon libre, et enfin en attachant au piquet une poule noire pour la chasse aux corneilles, une poule rousse pour le milan, une dinde grise pour le héron. Au vingt-cinquième jour, la corneille, le milan ou le héron sont eux-mêmes attachés au piquet, après leur avoir émoussé les ongles et avoir entouré leur bec d'une sorte d'étui, pour ne pas mettre le faucon dans le cas d'éprouver une résistance propre à le rebuter. Enfin, le vingt-huitième et le vingt-neuvième jour, on lui donne un *demi-escap* à des élévations de plus en plus considérables, et le trentième, le grand escap en pleine liberté.

Les émérillons étant les plus familiers et les plus dociles des oiseaux de proie, leur affaitage est bien moins long. Il n'est pas nécessaire de leur mettre le chaperon : quand le fauconnier les a portés sur le poing pendant deux ou trois jours, et qu'il les a affriandés par quelques bécades, ils s'empressent de voler vers lui dès qu'ils le voyent. Enfermés ensuite dans une chambre dont la fenêtre n'est close que par une toile tendue, ils s'habituent aisément à sauter sur son poing quand il s'y présente, et lorsque l'oiseau a pris cette habitude en plein air, à la distance de vingt pas, on lâche à un pareil éloignement, une alouette attachée à une ficelle : L'émérillon ne tarde pas à s'en saisir, à la prendre dans son bec, ensuite dans ses serres et à l'emporter, défaut qu'on doit faire cesser, et qui est le seul article difficile dans son éducation. Pour y parvenir, on commence à tirer la ficelle en donnant une saccade: souvent l'alouette n'échappe pas à l'émérillon, et sa tête reste dans le bec de celui-ci, qui en fait sa curée. Dans tous les cas, le corps de l'alouette est passé prestement dans un crochet enfoncé exprès en terre, et l'émérillon revenant à sa proie avec fureur pour la dévorer au pied du maître, sans

pouvoir l'enlever, ce dernier revient par des exercices réitérés, à lui faire perdre, à l'aide du geste et de la voix, cette habitude qu'il ne conserve plus vis-à-vis des petits oiseaux de quelque espèce qu'ils soient. Quand l'émérillon est instruit, on l'emploie non seulement pour les alouettes, mais pour les merles, les cailles et les perdreaux.

Le hobereau étant beaucoup moins docile que l'émérillon, son afaitage est d'une bien plus grande difficulté.

Quant aux autours et aux éperviers, ce sont les oiseaux voiliers ou de basse-volerie, dont le premier est d'une éducation très aisée et fort courte. On ne met pas de chaperons aux autours, qui néanmoins se tourmentent d'abord excessivement et refusent les alimens qu'on leur présente; mais, dès le cinquième ou le sixième jour, ils ne sont plus effrayés de ce qui se passe autour d'eux; ils saisissent avidement la nourriture qui ne leur est donnée qu'en très petite quantité; ils s'habituent promptement à sauter sur le poing du fauconnier, qui peut les porter de cette manière, avec une longe, dans les lieux les plus fréquentés où il se fait plus de bruit et de mouvement.

Après avoir au bout de huit jours, baigné l'autour dans la matinée, on le leurre le soir à la relonge et à plusieurs reprises, à la distance de huit, dix et douze pas, et le lendemain à vingt et trente; après quoi on le laisse en liberté s'acharner sur un pigeon tenu à un piquet. Lorsqu'il a pris cet oiseau par la tête, on en soustrait le corps pour le tenir à la main, et quand l'autour a fini sa première curée, il saute sur le poing pour en dévorer le reste. Dans l'après-midi du même jour, on le rappelle de loin en loin à travers les arbres, et s'il revient franchement, on peut dès le lendemain, et après l'avoir porté quelque tems sur le poing, l'employer à la chasse; mais si on le destine à un autre vol que celui de la perdrix et du lapin, sur lesquels il se dirige de lui-même, il faut, comme pour le faucon et le gerfaut, l'habituer par des leurres ou montres, à cette espèce de gibier.

Les éperviers se dressent comme les autours; mais, quoique plus faibles en apparence, ils sont plus fiers, et leur éducation exige plus de tems, surtout celle des individus qui n'ont pas été pris dans le nid. Avant de s'en servir à la chasse, il faut insister sur les leçons dans le verger, et les réclamer jusqu'à ce qu'ils recherchent d'eux-mêmes le fauconnier, qui

se cache à dessein. On doit aussi avoir soin d'exercer journellement ceux qui sont instruits, et qui deviendraient bientôt indociles s'ils restaient dans l'inaction.

On voit par les différentes instructions qu'il faut donner aux oiseaux de proie destinés à la fauconnerie, que cet art a pour but de leur apprendre à obéir à l'homme, à souffrir le chaperon, à revenir sur le poing du bout de leur filière, à s'accoutumer au leurre, à s'élever quand on le désire, même en luttant contre le vent, à être prêts à enfoncer le gibier pour lequel ils sont dressés, et à ne point charrier leur proie, c'est-à-dire à ne pas l'emporter sans revenir.

Les fauconniers dressent les rapaces pour sept sortes de vols; savoir : 1° pour le milan; 2° pour le héron; 3° pour la corneille; 4° pour la pie; 5° pour le lièvre; 6° pour les champs; 7° pour les rivières.

Les oiseaux de proie doivent être nourris, en état de santé, avec de la tranche de bœuf ou du gigot de mouton coupés par morceaux, et dont on a oté la graisse ainsi que les parties tendineuses. On ne leur donne, en général, le pât qu'une fois par jour; mais on le divise en deux portions modérées pendant le tems de la mue. La veille d'une chasse, la portion doit être plus petite que les autres jours, et quelquefois on les cure au moyen d'un laxatif. Dans la saison des amours, au mois de mars, on a imaginé de leur faire avaler des cailloux de la grosseur d'une noisette, dans l'intention de rendre les femelles inféconde, et d'amortir les désirs des mâles; mais un tel remède ne peut être que dangereux, et troubler la digestion chez les oiseaux dont l'estomac est plus délicat que celui des granivores : on parviendrait probablement au même résultat, sans de pareils dangers, en leur fournissant des alimens moins nourrissans ou moins abondans.

En été les oiseaux de proie se tiennent dans des lieux frais où l'on a mis des morceaux de gazon sur lesquels ils aiment à se reposer; on y place aussi un baquet dans lequel ils se baignent, et, si l'on remarque qu'ils ne prennent pas des bains eux-mêmes, on les y plonge tous les huit jours, les bains amollissant la peau et rendant la mue plus facile. Le soir on les attache sur la perche de manière qu'ils ne puissent pas se nuire réciproquement. Il faut avoir soin de nettoyer exactement leur chaperon, pour empêcher que des ordures ne s'y ramassent et ne leur blessent les yeux. On laisse aussi dans leur cham-

bre, pendant environ une heure, une lumière qui leur donne la faculté de nettoyer et de lustrer leur plumage. En hiver, on leur fait passer le jour dehors, et les fauconniers sont dans l'habitude de les enfermer la nuit dans des chambres échauffées; mais, les oiseaux qu'on traite ainsi étant originaires de pays froids ou au moins tempérés, il semblerait suffisant de les tenir dans des lieux abrités, sans contribuer, par un usage contraire, à augmenter chez eux l'affaiblissement déja produit par la domesticité.

LA CRESSERELLE.

(*Falco tinunculus*, L.; Buff. enl. 401 et 471.)

Les Anglais ont fréquemment dressé la cresserelle pour la chasse, et quelques amateurs se plaisent encore à élever cet oiseau de proie, dont le nom vient de *crecelle (crepitaculum)* par euphonie avec son cri. C'est le *cenchris* des anciens suivant Gesner, par rapport aux points noirs en forme de grains de millet qui parsèment sa robe.

La cresserelle est longue de quatorze pouces : son plumage est d'un roux assez vif, taché de noir en dessus, blanc avec des flammes brun pâle longitudinales en dessous. La tête et la queue du mâle présentent une teinte cendrée. On en connaît aussi quelques variétés qui diffèrent par les teintes. Les individus de Téneriffe, du cap de Bonne-Espérance, de l'Inde, de Java, ne varient entre eux que par des nuances.

Dans l'état de liberté, la cresserelle est répandue par toute l'Europe; mais elle se plaît de préférence aux lieux montagneux, où il y a des murs, des rochers ou des vieux châteaux en ruines. C'est un oiseau voyageur, qui part en octobre avec toutes les alouettes; on le voit alors, par paire, planer dans l'air sur quelqu'unes d'elles, ou quelques souris. Son retour est au mois de mars suivant.

Dans la maison, lorsqu'elle a été prise vieille, on la tient dans une cage de fil de fer; mais si elle a été élevée jeune, on peut la laisser aller partout, pourvu que dans les premiers tems on lui ait rogné les ailes, elle ne quitte dans ce cas ni la maison, ni le bûcher qu'on lui a assigné pour gîte, surtout quand elle est accoutumé aux chiens et aux chats.

En liberté, elle fait sa proie des petits oiseaux et des souris, poursuit les moineaux jusque sous les toits, attaque même

les oiseaux dans les cages. Cependant elle se contente aussi des hannetons, scarabés, sauterelles, etc.

Dans la maison, on lui donne des oiseaux, des souris et un peu de viande fraîche. Nourrie de débris frais, de pigeons, de mou et de foie de mouton, elle devient tellement familière que, prise vieille même, elle ne paraît jamais regretter son état sauvage.

La cresserelle place son nid dans les crevasses des rochers, des trous élevées, des vieux châteaux, et sur quelqu'arbre séculaire. Elle y pond quatre à six œufs d'un jaune rougeâtre, tachetés de rouge et de brun. Les jeunes, couverts dans les premiers jours d'un simple duvet blanc, peuvent être élevés facilement avec de la viande fraîche de mouton.

Des gluaux placés sur le nid, vous livrent bientôt le père et la mère dès qu'ils viennent abéquer leurs petits. On peut encore placer dans les endroits qu'ils fréquentent le plus, ce qu'on appelle la corbeille des oiseaux de proie, dans laquelle on met pour leurre une alouette ou une souris. Cette machine est placée sur quatre pieux, et ressemble assez à un garde-manger, ayant un fond de planches de la grandeur d'une table médiocre avec quatre montans, pour y attacher des cloisons de filet, ou de fil de fer; au haut et sur les côtés, sont fixées deux tringles de fer, sur lesquelles, moyennant des anneaux, coule un filet qui doit servir de couvercle.

Son plumage, les tons sonores *kli*, *kli*, que cet oiseau fait entendre souvent, et ses jolies manières peuvent le rendre agréable à bien des amateurs. A la vérité, on ne peut l'instruire à la chasse, comme d'autres espèces de faucon; mais s'il est élevé fort jeune, et nourri de la façon qu'il est dit ci-dessus, on peut l'accoutumer à voler au loin et revenir, même au milieu des villes les plus populeuses.

LA CHEVÊCHE.

(*Strix passerina*, L.; Buff. enl. 439.)

Est un des oiseaux de proie nocturnes que l'on élève par fois en domesticité. Sa taille est analogue à celle du merle. Son plumage est varié de noir et de brun, que relève un demi-collier blanc sur le devant du cou. Ses joues sont grises, et la queue est roussâtre, ayant des taches plus claires. Le nom de chevêche paraît être corrompu de celui que cet oi-

seau porte dans la Pologne, c'est-à-dire chevoche ou caboche (*grosse tête*).

En liberté, cette petite espèce de chouette se tient dans les vieux bâtimens, sur les tours, et dans les murs des églises, où l'on trouve aussi son nid.

Dans la maison, il faut la garder en cage, que l'on peut suspendre à la fenêtre. Si on la laissait aller avec les autres oiseaux dans la chambre, elle les aurait bientôt égorgés.

En liberté, les souris, les gros insectes font sa pâture ordinaire. On a trouvé aussi dans les restes indigestes, dont cet oiseau décharge son estomac à la manière des autres oiseaux de proie, une assez grande quantité de noyaux de cornouiller sanguin (*cornus sanguinea*, Linn.), ce qui prouve qu'elle se nourrit aussi de baies.

En cage, on la conserve long-tems en santé, et sans que ses excrémens soient infects, en la nourrissant de viande de mouton séchée, de laquelle on enlève la peau, la graisse et les os; et qu'on a laissé tremper dans l'eau pendant deux jours avant de la lui donner. Trois quarts d'once de cette viande séchée lui suffiront par jour, surtout si on y ajoute de tems en tems des souris, ou des oiseaux qu'elle avale avec toutes leurs plumes. Elle pourrait dévorer jusqu'à cinq souris dans un repas. C'est vers les deux heures après midi qu'elle commence à s'éveiller. Elle est toujours fort gaie, et ne tarde pas à chercher son manger.

La femelle pond deux œufs blancs, qu'elle couve alternativement avec le mâle, les jeunes peuvent être élevés très facilement avec de la viande fraîche, surtout de pigeon. Avant leur première mue, ils sont d'un gris rougeâtre cotonneux sur la tête, et un peu nuagé de blanc. Les grandes taches rondes du dos deviennent insensiblement plus marquées, et le blanc rougeâtre de la partie inférieure du corps acquiert peu à peu de longs traits bruns sur la poitrine et sur les côtés.

Si l'on n'a pas soin de lui donner parfois des souris et des oiseaux dont les poils et les plumes semblent propres à nettoyer son estomac, elle ne tarde pas à mourir de marasme.

Quand on sait où elle se retire pendant le jour, on ne peut la manquer, si l'on place un filet en forme de poche, ou de sac, à l'ouverture du trou, elle s'y prend elle-même le soir en voulant sortir.

Cet oiseau est extrêmement propre, a une place fixe où il

dépose ses ordures. Ses mouvemens singuliers peuvent amuser, mais son cri rauque et son inquiétude, surtout dans la saison de l'accouplement, sont désagréables.

IIme ORDRE ; LES PASSEREAUX.

Les auteurs méthodiques rangent sous le nom de *picæ*, de *passeres*, d'*ambulatores*, de *sylvains*, de *saltatores*, etc., que nous appellons passereaux, la plus grande partie des oiseaux à caractères négatifs, c'est-à-dire, ceux qui ne sont ni rapaces, ni échassiers, ni palmipèdes. En effet, dans l'organisation des passereaux, on remarque que leur bec n'est jamais comme celui des rapaces, très crochu et très coupant sur les bords, et que leurs ongles ne sont point aussi acerés. Les gallinacées ont la mandibule supérieure de leur bec en voûte, et les doigts des pieds soudés par un léger repli membraneux ; les échassiers ont le dessus du tarse nu, et les palmipèdes les doigts garnis par des replis membraneux. Les passereaux conduisent cependant à ces divers groupes par des passages insensibles. Ils varient toutefois entr'eux par les proportions de la taille, leurs habitudes, leur genre de vie, et surtout la nourriture. Certains sont solitaires, d'autres vivent par grandes troupes ; les uns volent avec vigueur, d'autres quittent peu les halliers. La conformation de leurs pieds les a fait grouper en deux grandes tribus, les *grimpeurs* et les *marcheurs*.

LE TOURACO A DOS POURPRE.

(*Corythaix purpureus*, Cuv. ; Lev. pl. 17.)

Cet oiseau, de la grosseur d'une pie, n'a pu être mis au nombre des coucous par Linné, et ceux qui l'ont copié, que par la seule raison de son cri, *couc*, *couc*, car il n'appartient nullement à ce genre. Ses rapports avec les musophages sont bien plus décisifs. Son bec court et épais approche par la forme de celui du pigeon ; la mandibule supérieure est recourbée sur l'inférieure et d'un brun rougeâtre ; les narines sont couvertes de plumes, l'iris est brun de noisette, les paupières sont bordées de petites verrues rouges ; l'ouverture du gosier est large et fendue jusque derrière les oreilles ; les pattes robutes, et leurs ongles sont d'un gris cendré ; la tête, la gorge, le cou, le haut du dos avec les couvertures supérieures des ailes, la poitrine, la partie supérieure du

ventre et les côtés sont couverts des plumes molles et soyeuses d'un beau vert foncé; les plumes du sommet de la tête s'allongent graduellement en une grande huppe triangulaire, que l'oiseau lève à volonté, et dont les pointes sont rougeâtres, des angles du bec s'étend des deux côtés et jusque derrière la tête, passant à travers les yeux, un trait noir dont la plus grande largeur est au milieu, et qui est bordé au-dessus d'une ligne blanche étroite. Le bas du dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, les plumes scapulaires, et les grandes couvertures des ailes sont d'un pourpre bleuâtre, le bas du ventre, la région de l'anus, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue noirâtres, les grandes pennes rouge cramoisi bordées de noir aux barbes extérieures et à la pointe; la queue longue et pourpre bleuâtre. Le vert de la huppe est quelquefois mêlé de blanc.

Le touraco est un oiseau des plus élégans, des plus doux, et des plus privés des espèces étrangères, son cri est *couc*, *couc*, *couc*, répété d'abord d'une maniere distincte et détachée, ensuite plus vivement, et puis vivement répété; il ne saute, ni ne grimpe, malgré la forme de ses pattes; mais court aussi vite qu'une perdrix à travers la chambre, et fait souvent, en serrant ses ailes contre son corps, des sauts lestes de plus de dix pieds. On n'aperçoit point de langue en ouvrant son bec, aussi ne fait-il qu'avaler les morceaux entiers; on le nourrit de fruits et de pain coupé en petits dés; on remarque que son jabot fait saillie.

Buffon dit qu'un de ces oiseaux, venu du Cap, mangeait du riz, et un de ceux que Bechstein a observés n'y touchait pas : il recherchait au contraire, avec beaucoup d'avidité les grains de raisin, de même que des morceaux de pomme et d'orange, d'où l'on peut conclure que sa nourriture habituelle sont les fruits. On l'apporte de Guinée; mais il est répandu dans plusieurs autres parties de l'Afrique méridionale.

Le *Touraco Pauline*, vit aussi très aisément en domesticité, et Paris en a possédé dans ces derniers tems plusieurs individus peu difficiles à conserver.

LES ANIS. (*Crotophaga.*)

Les deux espèces des Antilles et de l'Amérique méridionale, ne sont point recherchées comme oiseaux domestiques. Les Péruviens élèvent seuls l'ani de Las Casas *Crotophaga Ca-*

sasii, Less., qui devient très familier et se nourrit de vers et de pâtée.

Cet oiseau a douze pouces, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue et celle-ci a sept pouces. Cet ani a les plus grands rapports avec l'ani des savanes; mais sa taille est plus grêle, plus mince, et il en diffère aussi par son bec à arête recourbée sans saccade tranchante, garnie, sur les deux mandibules, de sillons réguliers, profonds. Le bec est noir ainsi que les tarses. Son plumage est noir mat avec des reflets bleus, plus sensibles sur le dos où ils forment des zones arrondies. Les plumes du cou sont minces, étroites, pointues. Les ailes sont brunes, teintées de roussâtre. Les rectrices au nombre de huit sont d'un noir pourpré foncé. Leurs tiges sont fortes, robustes, luisantes, ainsi d'ailleurs que les rachis de toutes les autres plumes.

Cet ani se tient dans les arbres des environs de Lima.

LE COUCOU ORDINAIRE.

(*Cuculus canorus*, L. Buff.; enl. 811.)

De tous les oiseaux le coucou est le plus néfaste dans les préjugés des peuples, et son nom seul semble être l'expression de la plus grande des offenses envers la fidélité conjugale. L'étymologie du nom français de coucou vient sans contredit du grec *coccyx*, le *cuculus* des latins, dont les Français ont fait *coucou*, les Italiens *cuccolo*, les Anglais *cuchow*, les Allemands *kukuc*, les Espagnols *cuclillo*, le tout par omatopée avec son cri. De *coucou* à *cocou*, *cocu*, ou comme l'écrit Bélon *coqu*, il n'y a qu'un pas, et le langage vulgaire s'est enrichi de ce mot pour l'appliquer fort mal à propos à un époux trompé, car le coucou ayant l'habitude de pondre dans le nid des autres oiseaux, aurait du transmettre son nom à celui qui agit à sa manière, et non à celui qui est innocent de la fraude ou qui en est la dupe. Les anciens, au dire d'Aristote, le croyaient engendré d'un oiseau de proie.

Le coucou est parfois élevé en domesticité par quelques amateurs curieux. C'est un oiseau de passage qui se trouve aussi bien en Europe qu'en Afrique et en Asie. Le mâle a la tête et le cou d'un gris clair ondé, le ventre blanc cerclé de noir, les ailes gris brun, la queue brune, tachée de blanc, le bec jaune, noir à sa pointe. La femelle est roussâtre, rayée de brunâtre et de roux.

Le coucou se nourrit de mouches ,de chenilles, et autres insectes ; il aime beaucoup les œufs ; sa voix est connue de tout le monde, et il la fait particulièrement entendre lorsque le tems est chaud et pluvieux ; il ne fréquente que les bois et les grands parcs, et comme il se tient dans le plus épais des taillis, il n'est pas aisé à découvrir. On ignore si ces oiseaux contractent une union stable, comme ils n'ont besoin pour propager leur espèce, que de se rencontrer, ce n'est probablement qu'à la jouissance du moment que se borne toute leur société. Les coucous arrivent dans nos climats au printems, ils sont alors fort maigres, ils cessent de se faire entendre dès la fin de juin. Au commencement de l'automne ils sont très chargés de graisse. Ils paraissent se retirer en Afrique, car on observe qu'ils passent à l'île de Malte deux fois par an. Les coucous qu'on a trouvés quelquefois dans l'arrière saison, et même près la fin de l'hiver, souffrans , languissans, engourdis en apparence dans des creux d'arbres , dans des trous de murailles, étaient des individus retenus par quelques circonstances particulières, par la crise de la mue, etc.

La femelle de cet oiseau a une singularité qui la distingue de toutes les autres, c'est de ne point construire de nid, de ne couver ni élever ses petits; mais de pondre ses deux œufs, un par un, dans les nids de quelques petits oiseaux, comme la fauvette brune, la linotte, la mésange, le rouge-gorge, et de laisser ainsi à ces nouvelles mères le soin de les couver. On prétend encore que la femelle du coucou s'empare aussi du nid de l'alouette, du pinson, de la bergeronette; et qu'elle en écarte quelquefois plusieurs œufs s'il s'y en trouve de trop , pour mettre les siens à la place ; après quoi elle abandonne le fruit de ses amours ; alors l'oiseau auquel appartient le nid , couve l'œuf du coucou , adopte et soigne le petit lorsqu'il est éclos , et le nourrit jusqu'à ce qu'il soit assez fort pour prendre l'essor.

C'est à tort qu'on a dit que les petits coucous violaient les droits de l'hospitalité. On a avancé qu'après avoir dévoré leurs frères de couvée, leur ingratitude cruelle et monstrueuse les porte quelquefois jusqu'à attaquer et dévorer les mères qui les ont couvés et élevés; tous ces faits ont été reconnus faux par l'observation. « Heureuses dit Valmont de Bomare , les nourrices d'un autre ordre d'animaux, quand elles ne sont pas plus les victimes de leurs propres enfans. »

Si l'on veut élever un coucou, il faut le prendre au sortir

du nid, car les adultes s'apprivoisent difficilement, au surplus les amateurs n'ont la plupart du tems cet oiseau que par curiosité, puisqu'il possède peu de qualités capables de le faire rechercher. On lui donne pour nourriture, la pâtée universelle, de la viande et des insectes.

LE TOUCAN A GORGE JAUNE DU BRÉSIL.

(*Ramphastos tucanus.* Gm.; enl. 307).

Les toucans sont remarquables par la grosseur demesurée de leur bec convexe en dessus, courbé vers la pointe, creux, léger et dentelé en scie sur ses bords. Les pieds sont grimpans, c'est-à-dire ont deux doigts en avant et deux en arrière. On transporte en été ces oiseaux de l'Amérique méridionale, en Angleterre et en Hollande, d'où ils parviennent en Allemagne, quoique assez rarement. Ils mangent chez nous des fruits, des baies, des raisins, du pain, de la viande, et en général de tous nos alimens. Pour avaler les morceaux, ils les jettent en l'air et les reçoivent dans le gosier. On les prend au nid : ce nid placé dans un trou d'arbre, ne contient que deux jeunes, qui en peu de tems se familiarisent et deviennent fort privés.

De dix-neuf pouces, longueur totale de ce toucan, il y en a cinq pour le bec seul, qui est gris à la base et noir à la pointe. Le dessus du corps est d'un vert noir. Les joues, la gorge et la partie antérieure du cou sont orangées, une bande cramoisie traverse la poitrine. L'estomac est d'un beau rouge, le ventre et les côtés sont noirâtres de même que les pennes, et la queue est jaune soufre, les inférieures cramoisi : les pieds et les ongles plombés.

LE TOUCAN A GORGE BLANCHE DU BRÉSIL.

(*Ramphastos toco*, Wagl.; Levail. pl. 2.)

Celui-ci a vingt et un pouces de longueur dont six pour le bec, qui en a trois de diamètre à sa base. La mandibule supérieure est verte-jaunâtre, avec des bords dentelés couleur d'orange; l'inférieure est d'un beau bleu, et les pointes des deux sont rouges. L'iris est brun clair, le cercle nu des yeux, jaune verdâtre; le haut de la tète, le cou, le dos, le ventre, les ailes et la queue sont noirs. La gorge, la poitrine et les côtés blancs jaunâtres; la région de l'estomac est ornée d'un beau

croissant rouge. Les couvertures de la queue sont blanches, et les inférieures rouges. Les pattes bleues.

Cayenne et le Brésil sont sa patrie.

LE TOUCAN A VENTRE ROUGE.
(*Ramphastos maximus*, Cuv. ; Lev. pl. 6.)

Sur vingt pouces, longueur totale de l'oiseau, le bec en a six ; la base est épaisse de deux, la pointe est rouge, tout le reste est vert jaunâtre. La couleur générale ou dominante est un noir brillant, avec des reflets verts sur le devant et gris cendré sur le derrière du corps. La poitrine est d'un bel orange; le ventre, les côtés, les cuisses, les couvertures inférieures de la queue, et les pointes de ses plumes sont d'un rouge vif.

Ce toucan vit exclusivement au Brésil ; son cri répété long-tems et presque continu, lui a fait donner le nom de prédicateur. Il est aussi facile à apprivoiser qu'à nourrir, car il mange de tout.

LE PIC VERT. (*Picus viridis*, L.; enl. 371.)

Sa longueur est de douze pouces et demi, mais quatre et demi sont pour la queue, dont les ailes pliées atteignent à peu près la moitié; le bec long à peu près d'un pouce et demi est triangulaire, très pointu et gris obscur; l'iris est gris avec un cercle brun autour de la pupille ; la langue, longue de cinq pouces, est garnie comme celle des autres pics, d'une pointe cornée, hérissée sur les côtés, propre à percer et tirer les insectes. Les pattes grimpantes sont de couleur plombée. Le haut de la tête jusqu'à la nuque est d'un rouge cramoisi éclatant ; un trait noir, souvent teint de rouge aux vieux individus, descend des deux côtés du cou ; le corps est en dessus d'un beau vert olive, et en dessous blanc sale verdâtre; on observe quelques lignes transversales sous le ventre et plus visiblement sur les côtés.

La femelle, plus pâle en couleur, est aussi moins rouge sur la tête ; elle n'y a même que du gris quand elle est jeune.

En liberté, le pic vert se tient pendant l'été dans les bois et les vergers qui les avoisinent ; mais dès que l'air froid se fait sentir, et que la neige paraît, il s'approche des villages, et voltige d'un jardin à l'autre ; son asile de nuit est un trou d'arbre ; lorsqu'il en trouve de morts, de pourris ou de vermou-

lus, il les perce de tous côtés avec son bec vigoureux pour y chercher les insectes qu'ils recèlent. Jamais il n'attaque un arbre sain ; c'est donc mal à propos qu'on le poursuit et le tue comme causant du dommage ; il ne frappe sur l'écorce des arbres que pour en faire sortir les insectes, et ses coups sont alors si précipités, qu'ils ressemblent à un bourdonnement.

Dans la chambre, son caractère farouche et impétueux oblige à le tenir à la chaîne.

En liberté, il fait une chasse continuelle aux insectes qui vivent sous l'écorce et dans le bois des arbres ; il mange aussi des fourmis et prend même en hiver les abeilles dans leurs ruches.

Dans la chambre, on lui donne des noix, des œufs de fourmis et de la viande.

La femelle pond dans un trou d'arbre trois à quatre œufs entièrement blancs; si l'on veut élever des jeunes, il faut les tirer du nid quand ils ne sont qu'à demi-plumés, adultes ou vieux; il n'est plus possible de les apprivoiser, je n'ai pu même parvenir à les faire manger.

La beauté de son plumage est tout ce qu'on en peut dire ; car il est d'ailleurs si farouche, si brusque, si mutin, qu'on ne peut le garder qu'à la chaîne. Je n'en ai vu aucun jusqu'ici que toutes les attentions du monde aient pu rendre docile et agréable. Cependant, pour la variété, un ou deux de ces oiseaux enchaînés dans un coin ne feront pas mauvaise figure. Il est curieux de les voir éplucher les noix.

L'ÉPEICHE. (*Picus major*, L. ; enl. 196.)

Il est un peu plus gros qu'une grive, a neuf pouces de longueur, dont trois et demi pour la queue, et près d'un pour le bec, qui est en dessus pentangulaire, et de couleur de corne noirâtre, en dessous bleuâtre. Les pattes hautes de treize lignes sont olive-bleuâtres. L'iris des yeux est bleuâtre avec un anneau blanc; le front brun jaunâtre, le haut de la tête noir, la nuque rouge cramoisie, le dos noir, épaules blanches, ailes et queue noires, rayées de blanc sale rougeâtre, région de l'anus rouge cramoisi. La femelle n'a point de rouge à la nuque.

Ce pic est continuellement occupé à parcourir les bois et les vergers pour y chercher sa nourriture , qui consiste en insectes, faines, glands, noisettes, graines de pin et sapin ; pour casser les noisettes il les fiche dans les fentes. La femelle

fait son nid dans un trou d'arbre, et y pond quatre à six œufs tout blancs. Les jeunes, avant la mue, ont la tête rouge. Il faut les prendre au nid de bonne heure, si l'on veut essayer de les apprivoiser, on les nourrit comme ceux du pic vert, et on les traite en tout de même.

LE TORCOL. (*Yunx torquilla*, L.; enl. 698)

Quoique long de dix pouces et demi, il ne surpasse pas non plus l'alouette en grosseur, parce que sa queue fait seule trois pouces et un quart, et son bec neuf lignes; iris jaune et brun. Les pattes dont deux doigts sont en avant et deux en arrière, sont courtes, fortes et de couleur plombée. La tête est cendrée, pointillée de petites taches rouillées, mêlées de quelques points blancs, le haut de la tête et la moitié du dos sont divisés dans leur longueur par une large raie noire et bordée de couleur de rouille; le reste du dessous du corps est d'un beau gris rayé et pointillé de noir, de blanc et de rouille. Un trait brun-marron s'étend de l'angle extérieur de l'œil jusqu'à la moitié du cou; les joues, la gorge, le cou, la poitrine et la région de l'anus sont d'un jaune rouge avec des lignes ondulées noires; le ventre est blanc-jaunâtre semé de quelques points triangulaires brun noir; les couvertures des ailes, et les petites pennes sont brunes avec des raies fines gris-noir, parmi lesquelles sont répandues quelques taches blanches et noires; les autres pennes sont noires; mais leur barbe extérieure est ondulée de roux et de noir. La queue, composée de dix grandes plumes et de deux petites, est gris-blanchâtre, parsemée de points et traversée de quatre bandes noires; la femelle a le ventre plus pâle que le mâle.

En liberté, c'est un oiseau voyageur qui part de nos contrées dans les quinze derniers jours de septembre et ne revient qu'à la fin d'avril. Il se tient en grande partie dans les petits bois et les vergers. Au mois d'août, il se rend dans les champs plantés de choux et autres plantes potagères, et dans les jardins. En Thuringe il y a des années où au commencement de septembre, les torcols sont aussi communs que les linottes quoiqu'ils ne volent pas en troupes comme elles.

Dans la chambre, il vaut mieux le laisser courir que de le tenir en cage, où il salirait ses plumes, surtout celles du ventre et de la poitrine qu'il frotte sur la terre en faisant ses pantomimes.

En liberté, le torcol vit d'insectes. Pour s'en rendre maître, la nature l'a pourvu d'une langue cylindrique fort longue, et terminée par une pointe dure, qu'il insinue dans toutes les fentes et gerçures des arbres. Les œufs des fourmis sont surtout pour lui un mets délicat; il ne dédaigne pas les fourmis mêmes; enfin, vers l'automne quand celles-ci lui manquent, il se contente des baies de sureau jusqu'à son départ qu'il ne diffère pas.

Dans la chambre, on commence par lui donner des œufs de fourmis, et peu à peu on y joint de la pâtée universelle, à laquelle il ne tarde pas à s'accoutumer; mais comme il est assez délicat, si on veut le conserver long-tems, le manger des rossignols lui conviendra mieux. C'est une chose amusante de le voir sonder avec sa langue toutes les fissures des crevasses de la chambre pour chercher des insectes: en y inserrant de tems en tems des œufs de fourmis, ce sera lui procurer le plus grand plaisir.

Son nid, qu'il place dans un trou d'arbre, est formé de mousse, de laine, de poils et de chaume. Les œufs, au nombre de huit à neuf, sont blancs et très lisses; les adultes et les vieux sont difficiles à conserver et apprivoiser, mais les jeunes peuvent être élevés sans peine avec des œufs de fourmis et la pâtée universelle faite de mie de pain blanc.

A l'ordinaire, c'est en fichant des gluaux autour de son nid qu'on le prend, car il est si peu ombrageux, qu'au printems lorsqu'il est obligé de fureter les buissons pour trouver des insectes, on peut même le saisir avec la main. Celui que Bechstein avait élevé, lui avait été apporté par un jeune garçon qui l'avait pris de cette manière.

Indépendamment de son joli plumage, il est difficile de ne pas prendre plaisir à lui voir exécuter les mouvemens qui lui ont valu son nom. Le cou s'allonge, et la tête se contourne de façon que le bec se tourne dans la direction du dos. Son attitude ordinaire est de se tenir droit, les plumes de la tête et de la gorge dressées, et la queue étendue en éventail, faisant quantité de grandes et longues révérences. Si on l'irrite, où même si l'on s'approche seulement du vase dans lequel est sa mangeaille, son corps se porte lentement en avant, les plumes de sa tête se hérissent, son cou s'allonge et vire, ses yeux tournent; il s'incline étale sa queue, murmure quelques sons creux dans la gorge, prend enfin les postures les plus singu-

lières, et fait les grimaces les plus comiques. Son tempérament paraît d'ailleurs mélancolique. Au printems il crie souvent à plein gosier, *gui*, *gui*, *gui*, *gui*, pour appeler sa femelle.

M. de Schauroth mandait que deux jeunes torcols, qu'il avait élevés, étaient devenus si familiers qu'ils se suspendaient à ses habits, et se mettaient à gazouiller dès qu'ils l'entendaient ou le voyaient seulement de loin; qu'un jour, dans un moment d'impatience, il en avait chassé un par la fenêtre, importuné de ses cris continuels, mais que l'ayant rappelé vers le soir, il répondit aussitôt à sa voix et se laissa prendre; qu'enfin si l'un de ces oiseaux auxquels il laissait la liberté d'aller et venir, était perché sur un grand arbre du voisinage, il n'avait qu'à lui présenter à la fenêtre la petite boîte où était sa nourriture, pour qu'il revînt à l'instant.

L'ALCYON OU MARTIN-PÊCHEUR. (*Alcedo ispida*, Lin.; enl. 77).

Sa longueur est de sept pouces, dont sa queue courte ne fait qu'un quart, les pattes très brèves, hautes seulement de quatre lignes, ont le doigt extérieur réuni avec celui du milieu jusqu'à la première articulation, ce que Linné nomme pieds marcheurs. Le bec, long d'un pouce et demi, est vigoureux, droit, un peu comprimé sur les côtés, pointu, de couleur brune cornée en dehors, et jaune de safran en dedans. L'iris est brun obscur, le sommet de la tête et les couvertures des ailes sont d'un vert foncé, l'un avec des taches transversales, l'autre avec des taches ovales bleu d'azur; un large trait orangé s'étend des narines au-delà des yeux, un autre, d'un beau bleu, de la base inférieure du bec jusqu'au cou, et une grande tache blanche couvre le derrière des oreilles. Le dos et les épaules brillent du plus beau bleu, la gorge est d'un blanc rougeâtre; le reste du dessous du corps est orange sale, un peu plus clair sur le ventre. Les pennes noirâtres ont les barbes étroites, d'un vert bleu, la queue est en dessus bleu turquin, et en dessous noirâtre.

Les femelles ont les couleurs plus sombres et le bleu d'azur n'est sur elles qu'un vert-de-pré.

En liberté, c'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année sur les bords des étangs, ruisseaux et rivières. En hiver, on le voit guetter sa proie aux ouvertures que laisse la glace, placé sur une pierre, un pieu, ou perché sur une branche.

Dans la chambre, comme il ne marche, ni ne saute, mais vole ou reste perché; il faut avoir l'attention de placer dans un coin du gazon ou des branches, ou plutôt le garder en cage avec un bâton pour s'y percher; il se tient constamment tranquille à la même place.

En liberté, ce sont des petits poissons, des sangsues, et vraisemblablement aussi des vers et insectes aquatiques dont il se nourrit.

Dans la chambre, on lui donne ces mêmes choses, autant que possible, en l'accoutumant aussi peu à peu à la viande. Il est extrêmement rare de pouvoir conserver ceux qui sont pris vieux, on en a vu un qui mangeait cependant même des poissons morts : il faut lui jeter des petits poissons et la viande dans une jatte d'eau fraîche assez grande, ou assez bien fixée, pour n'être pas facilement renversée; son habitude n'est pas de sauter en bas de la perche; mais il s'allonge jusqu'à ce qu'il puisse atteindre l'eau avec son bec, à moins que ce ne soit un jeune élevé dans la chambre; il ne mange pas s'il s'aperçoit qu'on le regarde.

Un trou au bord de l'eau est ce qu'il choisit pour y faire son nid, qu'il forme à l'extérieur de racines déliées et garni à l'intérieur de quelques plumes. Ses œufs, en général, au nombre de huit, sont entièrement blancs. Les jeunes, avant le développement de leurs plumes, en ont les tuyaux si longs et tellement dressés, qu'on les prendrait pour autant de petits hérissons. Dès qu'ils voyent clair et que les plumes commencent à pousser, c'est le tems convenable pour les enlever du nid. faut leur donner d'abord des œufs de fourmis, des vers de farine et autres, et les accoutumer ensuite peu à peu à la viande. On les conservera plus sains et plus long-tems, si l'on prend la peine de leur présenter toujours leur manger dans l'eau fraîche plutôt que de leur laisser ramasser sur la terre.

L'endroit que ces oiseaux fréquentent le plus souvent, étant bien connu, c'est en général près d'un tournant, on y fiche une pièce pour y attacher et tendre le piége nommé sauterelle, avec lequel il est bientôt pris. On pourrait encore placer des gluaux sur un buisson ou sur un pieu voisin de l'eau, pourvu qu'ils ne penchassent pas tellement au-dessus que l'oiseau englué risquât d'y tomber.

On recherche l'alcyon par l'éclat de son plumage, et par sa rareté. Du reste, ses formes sont disgracieuses et lourdes.

LES PERROQUETS (*psittaci*).

La famille des *perroquets* est remarquable parmi toutes les autres familles d'oiseaux par ses facultés imitatrices, par la beauté de son plumage et sa conformation. Son bec est fort crochu; la mandibule supérieure mobile emboite l'inférieure qui est communément arrondie; une langue épaisse et analogue à celle de l'homme, des pattes dont les doigts sont façonnés pour grimper, une queue plus ou moins longue employée au même usage; des habitudes sociales, l'instinct de vivre en famille, le choix des nourritures végétales, l'ardeur en amour, la gaité, la joie bruyante, la gentillesse, les éclatantes couleurs du plumage, tout attire et plait dans ces charmans oiseaux. Ils portent leurs alimens à leur bec avec leurs pieds, qui ont deux doigts en avant et deux en arrière. Leur vol est court et tournoyant; ils posent leurs nids dans des trous d'arbres, et ne peuvent se reproduire que dans des contrées ou des températures convenables, bien que la plupart des perroquets soient habitans des tropiques, et ils les dépassent rarement, excepté dans quelques émigrations pendant l'été; car ils vont par troupes recueillir, de contrées en contrées, les tributs du règne végétal. Ils vivent de baies, de fruits, et surtout d'amandes dont ils savent briser les enveloppes.

Les *perroquets* sont très variés dans leurs espèces, aussi bien entre les tropiques que jusqu'aux confins du pôle austral, ce qui annonce leur grande fécondité; quelques îles en sont remplies. Ces oiseaux vivent de quarante à cinquante ans et souvent vont à cent ans et plus.

Les *perroquets* placent leur nid dans des trous d'arbres. Les femelles arrachent leurs plumes pour en faire un lit chaud et mollet à leurs petits. La femelle couve seule dans la plupart des espèces, mais le mâle est fort assidu près d'elle, et lui apporte la nourriture qu'il dégorge en lui donnant de petits baisers. Leur ponte est communément de deux à quatre œufs blancs et se répète deux fois par an.

Ces oiseaux, réunis en troupes sur les arbres et au milieu des forêts américaines ou indiennes, font un grand ravage dans les fruits, dévorent les bourgeons et détruisent un grand nombre de graines. Quelques Indiens savent les frapper avec des flèches dont l'extrémité est couverte d'un bourrelet de coton, de sorte qu'ils sont seulement étourdis du coup et tombent à

terre; ils reviennent facilement à eux et peuvent s'apprivoiser alors; lorsque la bande aperçoit un de leurs camarades tomber, tous jettent ensemblent des cris de douleur très forts. On les prend encore en les enivrant avec la fumée de quelques plantes qu'on brûle au pied de l'arbre où ils se perchent.

Les *perroquets criards* ou ceux qui *cancanent*, se corrigent en recevant des camouflets ou des bouffées de fumée de tabac dont on les couvre lorsqu'ils jettent leur caquet discordant.

La graine de carthame est une bonne nourriture pour eux, mais un violent purgatif pour l'homme. Les fruits du bananier, la goyave, la muscade, les fruits des palmiers, sont pour ces oiseaux des nourritures saines. La graine du cotonier en arbre les enivre si fort, qu'on peut ensuite les saisir à la main; mais ces oiseaux pincent et égratignent vigoureusement.

Ceux qu'on prend vieux n'apprennent jamais bien à parler. Les femelles des perroquets peuvent imiter aussi bien que les mâles; leur douceur, leur docilité sont même plus grandes.

Le persil, les amandes amères sont fort dangereux pour les *perroquets* et les font mourir, quoiqu'ils paraissent aimer ces alimens. Ils ne refusent pas la chair, le poisson cuit, la pâtisserie; le sucre leur plaît beaucoup; ils sucent les fruits tendres. Ils aiment singulièrement à se baigner. Les vins doux leur plaisent aussi; ils s'enivrent, et sont alors d'une gaîté folle et très babillarde.

Ces animaux sont souvent jaloux, capricieux et prennent des personnes en amitié, d'autres en aversion. Ils ont souvent de l'impatience et de la méchanceté; ils haïssent quelquefois les enfans.

Le mal caduc est pour toutes les espèces une maladie commune et dangereuse. On la prévient en leur tirant un peu de sang à la patte. Cette affection est une sorte de tétanos ou de convulsion musculaire.

Les amateurs distinguent les *perroquets*, et les divisent, 1° en ceux de l'ancien Continent, et 2° en ceux du Nouveau-Monde. La première division se partage en espèces à queue courte et en espèces à queue longue. On fait la même séparation pour celles de l'Amérique. Voici le tableau de cette division.

§ Ier PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT.

1° Les *kakatoès* à queue courte et carrée, et pourvus d'une huppe mobile.
2° Les *perroquets* (proprement dits) sans huppe, à queue courte et égale.
3° Les *loris* à queue moyenne en forme de coin, à plumage rouge. Ils habitent tous les îles de l'Océan indien.
4° Les *loris-perruches* à plumage moins chargé de rouge, à queue un peu plus longue que celle des loris.
5° Les *perruches à queue longue et également étagée.* (*platicerques*),
6° Les *perruches à queue longue et inégale*, (*palœornis*), les deux pennes intermédiaires plus longues. Corps plus petit que celui des précédentes.
7° Les *perruches à queue courte.*

§. II. PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

1° Les *aras* à joues nues, à queue aussi longue que le corps, et de grande taille.
2° Les *amazones* à queue moyenne. Du jaune dans le plumage; une tache rouge au pli de l'aile.
3° Les *criks*. Queue moyenne; plumage d'un vert maillé, taille plus petite que celle des amazones; point de rouge au fouet de l'aile, mais seulement sur les couvertures.
4° Les *papegais*, plus petits que les amazones; queue moyenne; point de rouge aux ailes.
5° Les *perriches* (*araras*) *à queue longue et également étagée.*
6° *Perriches à queue longue et également étagée.*
7° Les *touits* ou perriches à queue courte. Taille petite.

§. Ier PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT.

LES KAKATOÈS. (*kakadoe.*)

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les *kakatoès*; ils en sont tous originaires, et vivent exclusivement dans les îles de l'Asie méridionale. On les distingue aisément des autres *perroquets* par leur plumage blanc ou rose, et par leur bec crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté.

Les *perroquets kakatoès* apprennent assez difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais; mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation ; on les apprivoise tous aisément; ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur les toits des maisons; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence qui parait supérieure à celle des autres perroquets; ils écoutent, entendent et obéissent mieux; mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses; ils ont dans tous leurs mouvemens une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. Quoiqu'ils se servent, comme les autres *perroquets*, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très agiles et marchent de bonne grâce, en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOÈS A HUPPE BLANCHE.
(*Cacatua cristata*, Vieill.; enl. 263.)

Ce *kakatoès* est à peu près de la grosseur d'une poule; son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessus des ailes et des pennes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très remarquable en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles; et forment un double éventail.

LE KAKATOÈS A HUPPE JAUNE.
(*Cacutua galeata*, Vieill.; enl.)

Cette espèce, de petite taille, a le plumage blanc, avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur à l'entour des yeux : la huppe est d'un jaune citron; elle est composée de plümes molles et effilées que l'oiseau relève et jette en avant; le bec et les pieds sont noirs.

LE KAKATOÈS A HUPPE ROUGE..
(*Cacatua erythrolophus ;* enl. 498.)

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur; le dessus de sa huppe, qui se rejette

en arrière, est en plumes blanches et couvre une gerbe de plumes rouges.

LE PETIT KAKATOÈS.
(*Cacatua rosacea*, Vieill. enl. 498.)

Tout son plumage est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessous de la queue; on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue; les pieds sont noirâtres; le bec est brun rougeâtre, ce qui est particulier à cette espèce, les autres *kakatoès* ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connaissions dans ce genre; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière et qu'il relève à volonté.

LE KAKATOÈS NOIR OU ARA-A-TROMPE.
(*Microglossum ater*, Geoff. ; Levaill. pl. 12.)

Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a comme tous les autres kakatoès, la faculté de la relever très haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au-dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur ainsi que celle des pieds est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoès dont les espèces sont généralement blanches; il a la queue assez longue et composée de plumes étagées.

LE KAKATOÈS GRIS A TROMPE : variété du précédent.
(*Microglossum*, Geoff.; Levaill. pl. 13.)

Le corps ressemble au précédent, à l'exception du plumage qui est tout noir et luisant dans le premier, et entièrement gris ardoisé dans celui-ci. La couleur de la peau nue des joues est d'un rouge de chair dans les deux individus; tous deux habitent les mêmes contrées, ont la même taille, les mêmes mœurs, la même conformation. *Levaillant* les nomme *aras-à-trompe*, parce que leur langue dure et roide est creuse et noire à son extrémité, et qu'ils s'en servent pour amener leur aliment vers leur gorge, en l'enfonçant dans la substance des fruits qu'ils mangent. Leur bec, gros et fort, porte deux larges

échancrures de chaque côté de la mandibule supérieure, qui est longue de près de cinq pouces et très recourbée. Ces animaux recouvrent, lorsqu'ils ont froid, leurs joues nues, en abaissant sur elles les plumes de leur huppe. L'intérieur des grandes pennes alaires est noir. Ce *kakatoès* a la tête beaucoup plus grosse et le bec plus fort que dans les *aras*; les pieds et le bec sont noirs; la queue a douze pennes à peu près égales; elle est large et un peu arrondie à son extrémité. Cet oiseau doit être rapporté à l'espèce du *kakatoès* noir, dont il est probablement une variété dépendante du sexe ou du climat. Les plumes de la huppe finissent en pointe à leur extrémité comme dans le *kakatoès* noir.

LE KAKATOÈS NOIR A HUPPE COURTE, de la Nouvelle-Hollande. (*Banksianus australis*, Less.; Shaw, pl. 186, fig. 7.)

Ce bel animal, appelé par les Anglais le kakatoès de *Banks*, a deux variétés. Sa taille a près de deux pieds, et sa grosseur approche de celle de l'ara bleu. Son plumage est d'un noir éclatant, avec des pointes jaunâtres sur la tête et les couvertures des ailes. Les pennes latérales de la queue sont d'une couleur écarlate avec des raies noires. Sa petite huppe est à demi-couchée; son bec, fort et gros, est noirâtre; des petites lignes d'un jaune brun rayent transversalement le dessous du corps.

Une variété plus petite a le cou et la gorge jaunes; sa taille est de vingt pouces; mais une autre variété, qui a la gorge, la tête et le cou d'un brun olivâtre, a jusqu'à vingt-trois pouces de longueur, celle-ci paraît être un individu femelle. On l'a trouvé à la Nouvelle-Galles du Sud.

DES PERROQUETS PROPREMENT DITS. (*Androglossa.*)

Ces *perroquets* sont tous originaires de l'Afrique et des grandes Indes; et on n'en trouve point en Amérique.

LE JACO OU PERROQUET CENDRÉ.
(*Psittacus erythacus*, L. enl. 311).

C'est l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en égalant au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables.

Le mot de *jaco*, qu'il paraît se plaire à prononcer, est le nom qu'ordinairement on lui donne : tout son corps est d'un

*

beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au-dessus du corps et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon, termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris est couleur d'or; la longueur totale de *l'oiseau* est d'un pied.

La plupart des *perroquets gris* nous sont apportés de la *Guinée;* ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique; on les trouve aussi au *Congo* et sur la côte d'*Angole*; on leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de préférence la voix des enfans et recevoir d'eux plus facilement une éducation plus de leur goût. Néanmoins *le jaco* imite aussi le ton grave d'une voix adulte; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes.

Non seulement cet oiseau a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir; il la manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter; et cet effort se réitère à chaque instant, car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne : souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des noms que l'on n'avait pas pris la peine de lui apprendre et qu'on ne le soupçonnait pas même d'avoir écoutés. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante : mais plus agé il devient rebelle et n'apprend que difficilement.

Olina conseille de choisir les heures du soir, après le repas des *perroquets*, pour leur donner une leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits, ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

L'espèce de société que le *perroquet* contracte avec nous par le langage, est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le *singe* peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvemens et de nos gestes; si celles du chien, du cheval ou de *l'éléphant* sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de *l'oiseau parleur* est quelque

fois plus attachante par l'agrément; il récrée, il distrait, il amuse; dans la solitude il est compagnie; dans la conversation il est interlocuteur; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence; ses petits mots tombés au hasard égayent par leurs disparates, ou quelquefois surprennent par leur justesse.

Ce jet d'un langage sans idées a quelque chose de bizarre et de grotesque, et sans être plus vide que tant d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles, le *perroquet* semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs; il aime et il hait; il a des attachemens, des jalousies, des préférences, des caprices; il s'admire, s'applaudit, s'encourage; il se réjouit et s'attriste; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses; il donne des baisers affectueux.

L'aptitude à rendre les accens de la voix articulée, portée dans le *perroquet* au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite; la sûreté de sa mémoire, quoiqu'étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nul *oiseau* n'est autant doué. Aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particuliere du bec, de la langue et de la tête du perroquet; son bec, arrondi en dehors, creusé et concave en dedans, offre en quelque sorte la capacité d'une bouche, dans laquelle la langue se meut librement; le son, venant frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il le ferait contre une rangée de dents, tandis que de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais; ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la *langue* qui plie en sons articulés les sons vagues qui ne seraient que des chants ou des cris : cette *langue* est ronde et épaisse, plus grosse même dans le *perroquet* à proportion que dans l'homme : elle serait plus libre dans le mouvement, si elle n'était pas d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation, si ingénieusement préparée, le cède encore à l'art qu'il a fallu à la nature pour rendre le demi-bec supérieur du *perroquet* mobile, pour donner à ses mouvemens la force et la facilité, sans nuire en même tems à son ouver-

ture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même l'attache des tendons qui le font mouvoir. Ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvaient être placés; la nature a pris un autre moyen: elle a attaché au fond du bec deux os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongemens de sa substance. Semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérigoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvemens, des faisceaux épais de muscles, partant de l'occiput et attachés à ces os, les meuvent et le bec avec eux.

Ce bec est très fort; le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient faibles, et qu'il soit las d'y être renfermé; il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente lorsqu'il s'abat pour soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur, la faculté que n'ont pas les autres oiseaux, de mâcher ses alimens : tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier; ou une arme dont ils la percent et la déchirent : le bec du perroquet est une bouche à laquelle il porte les alimens avec les doigts: il présente le morceau de côté et le ronge à l'aise; la mâchoire inférieure a peu de mouvement, le plus marqué est de droite à gauche; souvent l'oiseau l'exécute sans avoir rien à manger, et semble mâcher à vide, ce qui a fait imaginer qu'il ruminait; il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec, qui lui sert à couper et à ronger.

Il est assez rare de voir des *perroquets* produire dans nos contrées tempérées; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe; cependant on a quelques exemples de *perroquets* nés en France. M. de la *Pigeonière* a eu un *perroquet gris* mâle et une femelle dans la ville de Marmande en

Agenais, département de Lot-et-Garonne, qui pendant cinq ou six années n'ont pas manqué chaque printems de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte était de quatre œufs, parmi lesquels il en avait toujours trois de bons et un de clair.

La manière de les faire couver à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avait autre chose qu'un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle put y monter à sa guise et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire était de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du *perroquet* jaloux, qui déchirait tout ce qui approchait de sa femelle.

LE PERROQUET VERT.

(*Mascarinus prasinus*, Less.; enl. 514.)

Ce *perroquet* vert est de la grosseur d'une poule moyenne; il a tout le corps d'un vert vif et brillant, les grandes pennes de l'aile et les épaules bleues, les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant; les pennes des ailes et de la queue sont doublées de brun; sa longueur est de quinze pouces. On le trouve aux *Moluques*, à la *Nouvelle-Guinée*.

LE PERROQUET VARIÉ.

(*Psittacus accipitrinus*, Gm.; enl. 526.)

Ce *perroquet* est de la grosseur d'un pigeon : les plumes du tour du cou, qu'il relève dans la colère, sont de couleur pourprée, bordées de bleu; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie. Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes, ainsi que le reste des plumes du manteau.

LE VAZA OU PERROQUET NOIR.

(*Psittacus obscurus*, Bechst. ; Levaill. pl. 81.)

La quatrième espèce des *perroquets* proprement dits est le *vaza*, nom que celui-ci porte à Madagascar, suivant *Flaccourt*, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme.

Le *vaza* est de la grosseur du *perroquet* cendré de Guinée : il est également noir dans tout son plumage, non d'un noir

épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. *Edwards* dit cet oiseau très familier et fort aimable.

LE MASCARIN.

(*Mascarinus Madagascariensis*, Less.; Lev. pl. 139.)

Il est ainsi nommé parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les pennes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce *perroquet* est de treize pouces. Il vient de Madagascar.

LE PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

(*Mascarinus macrorhynchus*, Less.; enl. 713.)

Ce *perroquet* se trouve à la Nouvelle-Guinée; il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres perroquets. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue, doublée de jaune, est verte en dessus; le dos est bleu d'aigue-marine; l'aile paraît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert, suivant différens aspects; les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune-dorés. Sa longueur est de quatorze pouces.

LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.

(*Psittacus purpureus*, Gm.)

Ce *perroquet* qui se trouve au Brésil et à la Guyane, est un des plus grands, il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleue, tout son manteau est d'un vert de pré, surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre: la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous.

LE PERROQUET A TÊTE GRISE.

(*Psittacus geoffroyanus*, Vieill. ; Levaill. pl. 112 et 113.)

Cet oiseau à sept pouces et demi de longueur; dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la face d'un gris lustré bleuâ-

tre; l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune foncé, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau vert, excepté les pennes de l'aile qui sont seulement bordées de cette couleur, autour d'un fond gris.

Ces perroquets sont assez communs au *Sénégal*, où on en trouve de deux sortes; les uns sont petits et tout verts; les autres, plus grands, ont la tête grise, le ventre jaune, les ailes vertes et le dos mêlé de gris et de jaune; ceux-ci ne parlent jamais, mais les petits ont une voix douce et claire, et disent tout ce qu'on leur apprend.

LE PERROQUET NESTOR.
(*Psittacus nestor*, Kuhl.)

Cet oiseau à seize pouces depuis le bec jusqu'à l'extrémité de la queue. Son plumage brun se fond par des nuances de châtain avec la couleur cendrée et grise du cou et de la tête. On remarque des teintes verdâtres en dessus, et un peu fauves en dessous du corps. Le croupion et l'anus sont d'une couleur marron avec un ton de rouge brun. Le bec est fort gros et très crochu; sa couleur est d'un bleu noir; les pieds sont noirâtres; les pennes de la queue sont pointues à leur extrémité. Cet animal se trouve à la *Nouvelle-Zélande*.

Le Nestor apprend facilement à parler : c'est avec le *jaco* l'espèce qui a la meilleure mémoire. Les nouveaux Zélandais l'élèvent en domesticité: M. Lesson en cite un individu qu'il a eu en vie à bord de la Coquille, qui récitait la fameuse ode sacrée *ô piré* sans hésiter.

LES LORIS. (*Lorius.*)

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les *loris* ont la langue terminée en pinceau, le bec plus petit et plus aigu que les autres *perroquets*. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante et les mouvemens prompts : ils sont les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur.

Ils apprennent très facilement à siffler et à articuler des paroles; on les apprivoise aussi fort aisément, et ce qui est assez rare

chez tous les animaux, ils conservent de la gaîté dans la captivité ; mais ils sont en général très délicats et très difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre long-tems. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les *aras* et autres *perroquets ;* mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

LE LORI-NOIRA (*Lorius garrulus*, Less.; Edv. 216).

Le *lori-noira* se trouve à *Ternate*, à *Céram* et à *Java ;* le nom de *noira* est celui que les Hollandais lui donnent, et sous lequel il est connu dans ces îles. Le *noira* marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse; il le caresse avec son bec, lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenante; et en même tems il ne peut souffrir les étrangers, et les mord avec une sorte de fureur.

LE LORI A COLLIER (*Lorius domicella*, Less. ; enl. 219).

Ce *lori* a tout le corps avec la queue de ce rouge foncé de sang, qui est proprement la livrée des *loris;* l'aile est verte ; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque : les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu, le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune, et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce. Ce *lori* est comme tous les autres, très doux et familier, mais aussi très délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler, et qui parle aussi distinctement.

LE LORI TRICOLORE.
(*Lorius tricolor*, Less. ; Lev. pl. 123 et 124).

Le beau rouge, l'azur et le vert qui frappe les yeux dans le plumage de ce *lori*, et le coupent par grandes masses, ont déterminé à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs, avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges. Le dessous du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue; une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs; sa gentillesse égale sa beauté.

LE LORI CRAMOISI (*Lorius ruber*, Less.; enl. 519).

Ce lori a près de onze pouces de longueur; on le nomme *cramoisi*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres *loris*, et paraît terni, et comme brun sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac, est faible et tire au violet. Mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes pennes, il se perd dans leur fond noirâtre: la queue est par-dessous d'un rouge enfumé, et en dessus, du même rouge tuilé que le dos.

LE LORI ROUGE (*Lorius borneus*, Less.)

Quoique dans tous les *loris* le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite entre tous les autres le nom que nous lui donnons: il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur.

LE LORI ROUGE ET VIOLET.
(*Lorius guebiensis*, Levaill. pl. 51).

Ce *lori* ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à *Guéby*. Il a tout le rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des pennes, et tranche une partie de leurs barbes; les petites pennes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun, la queue est d'un rouge de cuivre; la longueur totale de ce *lori* est de huit pouces.

LE GRAND LORI. (*Mascarinus puniceus*, Less.; enl. 518).

C'est le plus grand des loris: il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge: le bas du cou, tombant sur le dos, est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre. La moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

LE PETIT LORI PAPOU.

Sonnerat a désigné ainsi une fort jolie espèce de *lori* qu'on

trouve chez les Papous. Ses mouvemens ont de la vivacité et de la grâce, son regard est plein de feu, et sa voix perçante; il est moitié moins gros que la *perruche* commune. Un beau carmin vif colore la tête, le cou et la poitrine. Vers l'occiput règne une tache bleue éclatante et noir-violet. Un vert jaunâtre peint les ailes et le dos, à l'exception du croupion qui est d'un beau bleu au milieu et d'un rouge éclatant aux côtés. Vers les côtés de la poitrine sont deux marques jaunes. Le ventre, bleu dans son milieu, est rouge à sa partie supérieure. La queue est verte à sa racine, et jaune à son extrémité; ses deux pennes intermédiaires sont fort longues. Le bec et les pieds sont rougeâtres.

On trouve trois variétés dans cette espèce: la première, qui a la poitrine pourprée, porte une bande transversale noire bordée de vert sur le ventre; la seconde a la partie inférieure du dos d'un bleu noir, avec une tache verte ou jaune entre les ailes. Les flancs et les cuisses sont jaunes; enfin, la troisième se distingue par une marque verte sur le ventre, et le croissant jaune interrompu sur la poitrine.

LE LORI ÉLÉGANT.

Les îles Moluques nourrissent ce *lori* qui a quinze pouces de longueur. Sa tête, son cou et le dessous de son corps sont d'un beau rouge carmin. Le dessus du corps a des plumes brunes bordées de vert et de rouge, les couvertures des ailes et le bord des pennes, de la queue et des ailes sont bleus; le reste de la queue est brun verdâtre. Une variété de la même espèce n'a qu'un pied de longueur, ses ailes, sa queue et le dessus de son corps sont peints en vert. L'extrémité de la queue est blanche dans tous.

LE LORI VARIÉ.

Latham donne ce nom à une espèce qu'on trouve dans les Indes orientales, et qui a près de onze pouces de longueur. Sa queue, qui est grande comme celle des autres *loris*, est rouge à sa base et verte dans sa longueur. La nuque, la partie supérieure du dos, la poitrine et le ventre sont d'un bleu pourpré. Le dessous des ailes est jaune, le bec brun; leurs petites couvertures sont marbrées de rouge et de jaune; le reste du plumage est rouge.

LE LORI NUÉ DE NOIR ET DE ROUGE.

Sa longueur est de quinze pouces ; la partie supérieure de son dos est ondulée de rouge incarnat et de noir; la gorge et les flancs sont bleus. Une tache blanche se remarque sous chaque aile dont les petites couvertures sont vert bleuâtre. Le bout des pennes latérales de la queue est blanc, et le reste du corps d'un rouge éclatant. La femelle a le dos et le ventre verts, les cuisses, l'anus et la tête d'un rouge de sang.

Une variété de ce lori porte sur les ailes une bande bleue pâle. Les plumes noires du dos sont bordées de rouge. Les pennes des ailes et de la queue sont bleues, et les pieds gris. Elle a seize pouces de longueur. Ils viennent de la Nouvelle-Galles.

LE LORI NOIR DE LA NOUVELLE GUINÉE.

Un bleu noirâtre luisant colore presque tout le corps, à l'exception du dessous de la queue qui est rouge. Le tour des yeux est nu et brun. Le bec et les pieds sont noirâtres.

LE LORI JAUNE ET ROUGE.

Cet oiseau, long de dix pouces, a la tête, le cou et l'extrémité de la queue d'un carmin éclatant, les sourcils et la poitrine jaunes, les ailes d'un jaune verdâtre avec leur extrémité bleue; enfin, le croupion et le dessous de la queue d'un cendré blanchâtre. Son bec et ses ongles sont noirs, la membrane de son bec, la gorge et les orbites des yeux blancs. Cet oiseau n'est peut-être pas un *lori ;* sa queue est courte.

LES LORIS-PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presqu'entièrement rouges comme les *loris*, mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des *perruches*, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent; nous les appellerons par cette raison, *loris-perruches.*

LE LORI-PERRUCHE ROUGE. (*Platycercus tabuens*, Less.)

Le plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des pennes de l'aile et des pennes de la queue, dont les unes sont vertes, et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi.

LE LORI-PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

(*Platycercus pennantii*, Lev. pl. 78.)

La couleur dominante de cet oiseau est rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces; la queue fait près d'un tiers de cette longueur; elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête; les grandes pennes de l'aile sont jaunes : tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en festons sur les ailes.

LE LORI-PERRUCHE TRICOLORE.

On peut nommer ainsi cet oiseau, le rouge, le vert et le bleu turquin, occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou et tout le dessous du corps; l'aile est d'un vert foncé; le dos, de même que la queue, est d'un gros bleu, moëlleux et velouté. La queue est longue de sept pouces; l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle.

La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des *loris* et des *perroquets proprement dits*, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de pennes égales et coupées à peu près carrément.

LORI-PERRUCHE DE LA MER DU SUD.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec une variété de la *perruche* de l'Océan Pacifique, néanmoins elle en diffère par des caractères essentiels. Sa tête et son cou sont d'un beau rouge écarlate, excepté le dessous de la mandibule inférieure, qui est d'une teinte jaune clair. Le dos est olivâtre, et les grandes couvertures des ailes sont formées de plumes bleues, bordées d'un vert tendre. Les pennes des ailes sont d'un bleu vif et éclatant, ainsi que les pennes latérales de la queue. Les intermédiaires de celle-ci sont colorées en vert jaune, de même que la poitrine et le ventre. Sous la queue, près de l'anus, les plumes sont d'un beau rouge de même que sur la tête. L'iris est de couleur de noisette, les pieds sont cendrés, et le bec est d'un gris bleuâtre. Sa grosseur est celle d'une forte *alouette*. Sa longueur est de sept à huit pouces.

LORI-PERRUCHE DE TONGA-TABOU (*Platycercus pacificus*).

C'est une fort belle perruche trouvée par le capitaine

Cook, dans les îles des *Amis*, au milieu de la Mer Pacifique. Sa taille, en y comprenant la queue qui est longue, a dix-neuf pouces d'étendue. La tête, le cou et le dessous du corps est d'une couleur écarlate pourprée. Vers le derrière de la tête est un croissant bleu. Les pennes des ailes et de la queue sont bleues aussi. Celle-ci est bordée de verdâtre, le reste du corps est vert, et à la base de la mandibule inférieure, on trouve aussi quelques plumes vertes.

Philipps a vu, dans la Nouvelle-Galles australe, une variété de ce même *lori-perruche*, dont les ailes sont vertes, les plumes de la queue brunes, et celles du croupion bleues, l'écarlate qui revêt sa tête, son cou et le dessous de son corps, est plus clair que dans le précédent. Au reste, il a la même taille et la même distribution des autres couleurs.

PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.
(*Conurus.*)

On sépare en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée, et la seconde de celles qui l'ont inégale ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire, qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, et qui paraissent en même tems séparées l'une de l'autre.

On doit observer que ces différences dans la queue des *perruches* ne sont pas toujours constantes dans les mêmes espèces ; car l'âge, le sexe, l'état domestique ou sauvage y apportent de grands changemens, de sorte qu'on ne peut pas établir de règle bien certaine à cet égard. Toutes ces *perruches* sont plus grosses que les *perruches* à queue courte, dont nous donnerons ci-après la description, et cette longue queue les distingue aussi de tous les *perroquets* à queue courte.

LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER D'UN ROUGE VIF.
(*Conurus Alexandri*, Less. ; Lev. *pl.* 30.)

Cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre ; plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et sur le dos ; demi-collier couleur de rose, qui entourant le derrière du cou, se rejoint sur les cotés à la bande noire qui enveloppe la gorge ; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile ; ajoutez une

belle queue plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure simple à la fois, et parée de cette grande *perruche*, qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan.

LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

(*Conurus bitorquatus*, Less.)

Deux petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette *perruche*, qui est de la grosseur d'une *tourterelle;* du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos; jaunissant sous le corps, et dans plusieurs de ses parties rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne; la moitié supérieure du bec est d'un beau rouge, l'inférieure est brune. Il est probable que cette *perruche*, venue de l'île de *Bourbon*, se trouve dans le continent correspondant, ou de l'*Afrique* ou des *Indes*.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

(*Conurus erythrogenys*.)

Cette *perruche*, qui a onze pouces de longueur totale, et dont la queue est plus longue que le corps, a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpre qui, sur la tête, se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge : le dessus du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

Cette *perruche*, longue de dix pouces, a le bec blanc, le corps vert, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu, les pieds sont bleuâtres.

LA PERRUCHE LORI.

C'est le nom qu'*Edwards* a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des *loris*. Ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure;

le haut de la tête est pourpré ; *Edwards* le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes et l'estomac sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paraît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc. Cette *perruche* est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur; c'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs.

LA PERRUCHE JAUNE.

Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes avec une partie de celles de la queue qui sont bleues; les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. *Albin* assure qu'elle apprend à parler.

LA PERRUCHE SOURIS.
(*Psittacus canus*, L.)

Quoique cette *perruche* soit considérablement plus grosse que le moineau, on lui a donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris de souris lui couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face; le reste du corps est vert olive, excepté les grandes pennes de l'aile qui sont d'un vert plus foncé; la queue est longue de cinq pouces, le corps d'autant; les pieds sont gris; tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toute la famille.

LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette *perruche*; et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas; cette *perruche* a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur.

LA PERRUCHE DE L'HIMALAYA.
(*Psittacus* (Conurus) *Himalayana* , Less.)

Longue de 13 pouces, cette espèce voisine par ses formes

corporelles de la perruche à longs brins (*Psittacus erythrocephalus*, Gm.) appartient à la section des *perruches à queues en flèche* de Levaillant. Son bec est d'un rouge corail, excepté sur la mandibule inférieure qui est de teinte cornée. Une arête rubanée suit sa courbure supérieure ; et la mandibule inférieure se trouve échancrée sur les côtés et au milieu. Les tarses sont courts et noirs. Le front est bleuâtre, les joues sont vertes. La tête et le cou sont gris de cendre, et cette dernière partie est relevée à sa portion inférieure par un ample collier noir bordé d'un large collier vert. Le manteau, le devant du cou, le thorax et le haut de l'abdomen sont d'un gris de cendre, à teinte uniforme. Le dos est vert ainsi que les ailes, mais les remiges sont d'un bleu que relève sur leurs bords un liseré vert, tandis que les couvertures alaires sont frangées de jaune clair. La région anale est jaune, et le bas-ventre est d'un vert jaunâtre. Les rectrices sont très étagées, les deux moyennes se trouvent être rubanées, colorées en bleu d'aigue-marine en dessus, à tige noire et lustrée, les rectrices externes étagées ne sont bleues qu'en dehors, leur partie interne étant jaunâtre. Mais toutes sont en dessous d'un jaune pur et brillant. L'extrémité des deux rectrices moyennes est blanche, tandis que celle des latérales est jaune.

Cette jolie perruche habite l'Inde et à ce qu'il paraît les vallées de l'Himalaya. Nous l'avons vue dans les collections du Musée d'histoire naturelle et de M. le duc de Rivoli, et chez M. Florent Prevost ; et Paris en possède plusieurs dépouilles.

LA PERRUCHE A BANDEAU JAUNE.

(*Lathamus aurifrons*, Less. ; Cent. zool. pl. 18.)

Cette jolie perruche appartient au 14e sous-genre de notre Traité d'ornithologie, aux *Lathams* ; elle semblerait être au premier abord le jeune âge du *psittacus venustus*, décrit par M. Temminck, t. 13 p. 121 des Transactions de la société Linnéenne, la même espèce que Kuhl nomme *psittacus chrysostomas* (Nov. act. pl. 1. p. 51), et que MM. Vigors et Horsfield ont décrit sous le nom de *nanodes venustus*, et que M. Swainson a figuré dans la 5e liv. de ses Illustrations zoologiques.

Quoiqu'il en soit, l'oiseau que nous décrivons a sept pouces quatre lignes de longueur totale ; la queue entre pour trois pouces dans ces dimensions. La queue est mince, étroite, composée

de rectrices étagées et rigides. Les ailes dépassent à peine le croupion; un bandeau jaune d'or occupe le front, et cette couleur teint les joues, le devant des yeux, la partie antérieure du cou, la poitrine, le ventre, les flancs, et aussi la région anale, bien qu'il se joigne du verdâtre sur ces dernières parties. Le plumage est d'un vert gai en dessus, qui se nuance en jaune sur le croupion. Les rémiges sont d'un bleu d'azur, excepté à leur extrémité qui est noire. Le bec est blanc et les tarses sont jaunâtres.

Cette perruche provient de la Nouvelle-Zélande.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun ; le ventre est vert, le bas-ventre mêlé de jaune et de vert; et la queue doublée de jaune. Cette *perruche* se trouve à Amboine; nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très voisine, la *perruche* des *Moluques*, dont la grandeur et les principales couleurs sont les mêmes; à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre; le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune; la queue de ces *perruches* est aussi longue que le corps; la longueur totale est de dix pouces : leur bec est blanc rougeâtre.

LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES.

L'oiseau donné sous le nom de *perroquet de Luçon*, doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée; il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé, la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre; cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache blanche derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur : la queue fait plus du tiers de cette longueur totale, cependant l'aile est aussi très longue, et couvre près de la moitié de la queue, ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT,

qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée.

LA PERRUCHE A TACHES BRUNES.

Latham fait mention d'une perruche des îles de l'Océan Pacifique, longue de huit pouces, qui a le bec et les pieds rouges et dont le plumage vert porte sur chaque aile une tache brune longitudinale.

Phillip, décrit aussi une autre *perruche* verte à longue queue, dont le dessus de la tête est bleu; la nuque a des taches jaunes et la base de l'aile est de la même couleur, le dessous de la queue et des ailes est brun. On la trouve à la Nouvelle-Galles du Sud; elle paraît être une variété de la *perruche* à taches rouges.

LA PERRUCHE A TACHES ROUGES.

Voici une jolie espèce voisine des *Lorris perruches* : son plumage est vert; mais on voit des taches écarlates au front, aux tempes et aux côtés du croupion, dans celle qui habite *O'Tahiti* et les îles voisines. Une espèce de variété de la *Nouvelle-Zélande*, à les ailes bleues; Une autre de la *Calédonie*, a le sommet de la tête jaune; enfin une autre a les flancs rouges : elle vient de la Nouvelle-Zélande. Toutes ont les pieds bruns, et le bec d'un blanc argenté; leur taille est d'un pied environ.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE DE LA NOUVELLE CALÉDONIE.

Gmelin et *Latham* ont fait deux espèces de cette *perruche* colorée en vert pomme, dont la tête est teinte en rouge, et les pennes des ailes et de la queue sont bleues à l'extrémité. Le mâle se distingue par deux aigrettes ou cornes de plumes rouges sur la tête, et par un collier jaune ainsi que le croupion, ce qui manque à la femelle, qui a le derrière de la tête bleu, le bec et les pieds sont d'un bleu noirâtre dans tous deux; leur taille est de onze à douze pouces.

LA PERRUCHE A TÊTE POURPRE ET NOIRE.

On a rapporté de la *Nouvelle-Zélande* une perruche longue de quinze pouces, d'une couleur verte brune, qui porte sur le front une espèce de chaperon d'un noir pourpré; le sommet de la tête est d'un vert mêlé de châtain; le croupion est

d'une belle teinte de carmin, de même qu'une raie qui traverse les yeux ; les ailes, brunes, sont bordées de bleuâtre; le bec est de cette dernière couleur : sur le dos, les plumes sont d'un brun ferrugineux pâle, et celles du ventre d'un vert cendré ; les pieds ont une teinte noire.

LA PERRUCHE A HUPPE JAUNE.

(*Calopsitta guii.* Less. — *Psittacus Novæ Hollandiæ.* Lath.)

Cette espèce se trouve à la *Nouvelle-Hollande* : six plumes, jaunes dans le mâle, châtains dans la femelle, couronnent la tête; le reste du corps est d'un vert olivâtre, avec une bande blanche sur chaque aile, un bec pâle et des pieds bruns; le mâle porte une tache aurore derrière les yeux, et la femelle a son croupion et sa queue rayés de bandes grises : leur taille est d'un pied.

LA PERRUCHE A COLLIER BLANC, ET LA PERRUCHE D'ULIÉTA.

La première espèce est fort remarquable par le bleu qui revêt sa tête, sa gorge et son ventre; par sa poitrine rouge et jaune; par ses cuisses marbrées de jaune et de bleu; par sa queue jaune en dessous, son bec rouge, son collier blanc, et le vert du reste de son plumage : elle se trouve dans les *Indes orientales*.

La seconde espèce est moins belle; son corps est d'un vert olivâtre; sa tête brune, son croupion d'un rouge brun, les bords de ses plumes noirâtres, ainsi que toutes les pennes de ses ailes et de sa queue. Son bec a une nuance de bleu noirâtre, et ses pieds sont noirs : elle se trouve à l'île d'*Uliétéa*, une des îles de la Société.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALE DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

Cette perruche a quatorze pouces de long, mais dans cette longueur, la queue et ses deux longs brins entrent près des deux tiers ; les brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vif sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue. Un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge ; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque, qui se rabattent sur le collier; le bec est rouge brun.

LA PETITE PERRUCHE A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

Cette petite *perruche*, dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue ; ces longues plumes sont bleues, le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert olive; et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile; la tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon noir, qui, prenant à la gorge, fait tout le tour du cou.

LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS.

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette *perruche* et la précédente, pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence des grandeurs n'était pas considérable; en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion ; les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncé et de la même teinte que celle des ailes; il paraît un peu de bleu dans le milieu de l'aile; tout le vert du corps est fort délayé dans du jaunâtre ; toute la tête n'est pas couleur de rose ; ce n'est que la région des yeux et l'occiput qui sont de cette couleur; le reste est vert; et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

LA GRANDE PERRUCHE A AILES ROUGEATRES.

Cette *perruche* a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue; tout le corps est en dessus d'un vert d'olive foncé , et en dessous d'un vert pâle mêlé de jaunâtre ; il y a sur le fouet de chaque aile un petit espace de couleur rouge et du bleu faible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge ainsi que les pieds et les ongles.

LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.

Cette *perruche* n'est pas plus grosse qu'une *mésange*, mais

la longueur de la queue surpasse celle de son corps; le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges; le dessous du corps est d'un vert jaunâtre; l'iris de l'œil est si foncé qu'il en paraît noir, ce qui diffère de la plupart des *perroquets*, qui l'ont couleur d'or.

LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR.

La longueur de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept. La tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert; la poitrine est d'un beau rouge clair, les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin, le ventre est vert foncé, parsemé de plumes rouges; la queue, dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de vert et de rouge avec des bordures noires.

LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

Cette *perruche* décrite d'après *Aldrovande*, qui n'en a vu que la figure, paraît douteuse à *Willoughby*, ainsi que sa description : il en est de même pour son pays qu'on dit être le *Japon*. Quoi qu'il en soit, le plumage de cet oiseau est, dit *Aldrovande*, un mélange de vert, de rouge et d'un peu de bleu; la première de ces couleurs domine au-dessus du corps, la seconde sur le dessous et la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts; le bleu colore les épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même teinte de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.

Celle-ci est le petit *perroquet* de *Bontius*, duquel *Willoughby* vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le pinceau, dit-il, rendrait à peine le brillant et la beauté; c'est un composé de rouge vif, de couleur rose, mêlé de jaune et de vert sur les ailes; de vert et de bleu sur la queue qui est très longue passant l'aile pliée de dix pouces, ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette *perruche* relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du *paon* dans la notice suivante qui nous paraît appartenir à cette belle espèce.

Cette *perruche* n'est que de la grosseur d'un *tarin*; elle porte sur la tête une aigrette de trois ou quatre petites plu-

mes à peu près comme l'aigrette du *paon* : cet oiseau est d'une gentillesse charmante. Ces petites *perruches* se trouvent à *Java*, dans l'intérieur des terres; elles volent en troupes en faisant grand bruit; elles sont jaseuses, et quand elles sont privées, elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre.

LA PERRUCHE A BAS-VENTRE ROUGE.

Cette *perruche* a le bec noirâtre; la tête et le cou jaunes; le reste du corps d'un vert pâle; la queue étagée; le bas-ventre rouge, les pennes alaires et caudales bleues; la taille de l'*amazone*. *Latham* soupçonne qu'elle habite les Indes-Orientales ou la Chine.

LA PERRUCHE DE L'ILE DE LUÇON.

Sa couleur est d'un beau vert en général; un chaperon d'une couleur bleue éclatante recouvre la tête; les petites couvertures des ailes sont noires, avec des rebords d'un brun jaunâtre; les grandes couvertures sont terminées de bleu. Cette *perruche* a un gros bec rougeâtre; le dessus du corps tire sur le vert de pré, le dessous est d'un vert fané et jaunâtre; ses pieds sont noirs et ses yeux blanchâtres ou gris.

LA PERRUCHE A GORGE ORANGÉE.

Sa taille est de plus de sept pouces; sa queue est longue et étagée; son bec et ses pieds sont verdâtres; son corps est peint en vert; mais les grandes couvertures des ailes sont bleues à l'extérieur, tachées de blanc en dessous; le bas du ventre porte une marque orangée brillante, et les quatre pennes latérales de la queue sont jaunes à leur extrémité.

LA PERRUCHE A COLLIER LILAS.

Cette *perruche* a, dit *Sonnerat*, le cou et le ventre d'un vert grisâtre; il y a sur le cou une bande de lilas clair qui forme un collier; l'aile et le dos sont d'un vert de pré; il y a sur le commencement de l'aile une tache assez large, d'un rouge foncé.

LA PERRUCHE OMNICOLORE.

C'est ainsi que *Levaillant* appelle cette charmante *perruche*. En effet, les nuances de son plumage, les reflets des plus vives couleurs, la richesse de sa parure où brillent l'or, la pourpre, l'azur, le noir velouté, l'éclat de l'émeraude et du

saphir, se mélangeant par les teintes les plus suaves, se marient aux formes les plus élégantes et à la taille la plus svelte.

Elle est d'une grandeur moyenne; son bec est petit et sa queue égale la longueur de son corps. Une teinte de lilas tendre peint ses joues, et un beau carmin couvre sa tête, son cou et sa poitrine; des plumes rouges se remarquent également sous la queue; le ventre est doré d'un beau jaune qui verdit mollement en descendant près des jambes : celles-ci sont vertes, de même que le bas ventre, le croupion et les couvertures du dessus de la queue; les plumes du dos et du haut du cou, peintes d'un beau noir, sont bordées d'un jaune vif, et une marque violette éclate sur les couvertures du pli de l'aile; les grandes couvertures du devant de l'aile portent une nuance de lilas tendre; les pennes de l'aile brillent de l'azur le plus vif et sont peintes en dedans d'un noir lustré; un bleu lilas colore les pennes latérales de la queue, qui est étagée; les pennes intermédiaires sont d'un vert gai; le lilas des pennes de la queue se change, selon les positions de la lumière, en reflets blancs ou d'un beau bleu; les pieds, les ongles et le bec sont d'un gris un peu brun, et les yeux de couleur de feu. On trouve cette belle perruche dans les îles de l'Océan Austral. La queue est étagée; les plumes du milieu sont les plus longues et sont d'un vert de pré, les autres d'un vert grisâtre; le bec et l'iris sont rouges; les pieds d'un gris noirâtre.

LA PERRUCHE A DOUBLE TACHE NOIRE.

On ne connait pas le pays de cet *oiseau* qu'a fait figurer *Sparmann*. Le front, la gorge et le cou, sont d'une couleur orangé pâle, avec une tache noire qui descend du bec à la poitrine de chaque côté du cou; une marque d'un jaune pâle sulfuré est sur chaque aile; le reste du corps est vert, et le bec couleur de chair; longueur onze pouces.

LES PERRUCHES A COURTE QUEUE DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces *perruches* dans l'Asie Méridionale et en Afrique; elles sont toutes différentes des *perruches* de l'Amérique, et s'il s'en trouve quelques-unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées; pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons

perriches celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau ; elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats ; quelques-unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre. Ce que ne font pas les *perruches d'Amérique*.

En général, tous les perroquets du Nouveau-Monde font leurs nids dans des creux d'arbres, et spécialement dans les trous abandonnés par les *pics*, nommés aux îles *charpentiers* Dans l'ancien Continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids tissus de jonc et de racines, en les attachant à la pointe des rameaux flexibles : cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourrait être suggérée par la différente influence du climat. En *Amérique*, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre ; et sous la zone torride *d'Afrique*, le nid suspendu reçoit des vents qui le bercent, un rafraîchissement peut-être nécessaire.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu, et porte un demi-collier orangé sur le cou ; la poitrine et le croupion sont rouges, et le reste du plumage est vert pâle en dessous du corps, plus foncé sur le dos, les ailes et la queue ; le bec et les pieds sont gris ; taille inférieure à celle de la perruche à tête rouge.

Cette espèce se trouve à *Sumatra* et à l'île de *Luçon*.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE OU LE MOINEAU DE GUINÉE.

C'est le *moineau de Guinée*, *le moineau du Brésil des oiseleurs;* on voit souvent de ces perroquets en Europe, où ils sont recherchés à cause de leur beau plumage et de leur douceur ; mais ils n'apprennent point à parler. Ils sont délicats ; cependant ils vivent assez long-tems dans nos climats, pourvu qu'ils soient par paires dans leur cage. Lorsqu'une de ces *perruches* appariées vient à mourir, il est rare que l'autre lui survive, si le mort n'est remplacé par un individu de son sexe. On le nourrit de pain et d'alpiste. Cette espèce est très nombreuse et

répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent. On la trouve en Guinée, en Ethiopie, à Java, etc.

Cette *petite perruche* à cinq pouces et demi de longueur; le bec rouge, l'iris bleuâtre; une tache d'un beau bleu sur le croupion et au bord de l'aile; le front et la gorge rouge, la queue courte et variée de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte; le reste du plumage vert. La femelle diffère en ce que le rouge est moins vif, et qu'elle n'a pas de bleu au fouet de l'aile; les pieds sont gris. Avec des soins et de la chaleur on peut les faire couver en France.

LE COULACISSI.

C'est aux *Philippines* et particulièrement à *l'île de Luçon* que l'on trouve cette petite *perruche*, qui ne surpasse pas le moineau en grosseur; elle y porte le nom de *coulacissi*. Son plumage est d'un vert dont l'éclat est relevé par le rouge du front, du bec, de la gorge, du croupion, des pieds et des ongles, et par le demi-collier orangé du dessus du cou. Ce demi-collier manque à la femelle, ainsi que le rouge de la gorge; mais elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil.

LA PERRUCHE AUX AILES D'OR.

Cette *perruche* a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes, le corps en entier, verts; les grandes couvertures des ailes orangé, les quatre premières pennes d'un bleu foncé à l'intérieur, les quatre suivantes orangé, les plus proches du corps entièrement vertes, ainsi que la queue; le bec blanchâtre, les pieds et les ongles couleur de chair pâle; grosseur de *l'alouette*.

Cette espèce se trouve aux Indes Orientales, selon Edwards, qui le premier l'a fait connaître.

LA PERRUCHE A TÊTE GRISE.

Cette petite *perruche* de *Madagascar* a la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris tirant un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus, les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes sont vertes; les grandes pennes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les pennes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transver-

sale noire vers leur extrémité; le bec, les doigts et les ongles sont blanchâtres. Longueur, cinq pieds trois quarts. Nous en devons la description à *M. Brisson.*

LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

Cet oiseau, dit *Sonnerat*, a la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre; il a une bande jaune sur les ailes, mais chaque plume qui forme cette bande est bordée extérieurement de bleu; les petites plumes des ailes sont verdâtres; les grandes sont d'un beau noir velouté, en sorte que les ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert et de noir; la queue est de couleur de lilas clair; il y a près de son extrémité une bande noire très étroite; les pieds sont gris, le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune rougeâtre. Longueur, six pouces.

LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES.

Cette *perruche* est totalement verte, excepté quelques pennes des ailes qui sont d'un beau bleu. Le bec et les pieds sont rougeâtres; longueur, quatre pouces et demi. Cette petite *perruche* a été apportée du cap de *Bonne-Espérance.*

LA PERRUCHE A COLLIER.

Cet *oiseau* se trouve aux *Philippines*, et particulièrement dans l'île de *Luçon.* Sa taille est celle du *moineau du Brésil* (*de Guinée*); son corps est d'un vert gai, plus foncé sur le dos, clair et nuancé de jaune sous le ventre; un large collier d'un bleu de ciel, varié transversalement de noir, est derrière le cou, au bas de la tête; la queue terminée en pointe, le bec, les pieds et l'iris soint d'un gris noirâtre. La femelle ne diffère qu'en ce que son collier n'a pas de bleu.

Cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris; elle est d'ailleurs sans agrément et n'apprend point à parler.

LA PERRUCHE AUX AILES NOIRES

Cette petite *perruche* se trouve à l'île de *Luçon*; elle a le sommet de la tête d'un rouge très vif, la gorge bleue, le dessus du cou, le dos, les couvertures des ailes et la queue d'un vert foncé, qui jaunit sur le ventre; la poitrine bleue, les grandes pennes des ailes noires, les couvertures supérieures de la queue rouges; le bec, l'iris et les pieds jaunes.

La femelle n'a que les plumes du tour du bec rouges; une

tache jaune est sur le dessus du cou, et la poitrine est de la première teinte; du reste, elle ressemble au mâle. Ces oiseaux sont d'une taille inférieure à celle de la *perruche à collier*.

L'ARI MANOU. (*Lorius vini.* Less.)

Cet oiseau se trouve à l'île d'*Otahiti*, et quoique placé à la suite des *perruches à courte queue*, il a cependant un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux *perruches à courte queue*, ni aux *perruches à queue longue*; ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blancs; le bec et les pieds sont rouges : il est fort difficile à conserver en domesticité; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage; on ne peut lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruits; il refuse constamment tous les alimens plus solides.

LA PERRUCHE HUPPÉE A VOIX GRÊLE.

Cette charmante espèce n'est pas plus grosse qu'une *alouette*; sa taille est de six pouces et demi; son cri est un petit piaulement aigu. Tête ornée d'une huppe d'un bleu clair et brillant; front et côtés de la tête au-dessus des yeux, verts; dessous de l'œil, gorge et milieu du ventre rouges; dessus du corps, couvertures des ailes et de la queue d'un vert lustré; flancs et cuisses d'un pourpre foncé; pennes des ailes brunes bordées de vert; pennes intermédiaires de la queue de cette dernière couleur, les autres jaunâtres, bordées et terminées de vert; bec orangé, pieds noirâtres. Cette *perruche* se trouve aux îles *Sandwich*.

Une autre espèce qui a la même taille, et qui se trouve à la Nouvelle-Galles australe, est d'un brun olivâtre; sa tête et la racine de sa queue sont écarlates; le bec, noir, est entouré de plumes rouges; les pieds sont bleus.

LA PERRUCHE DES PALMIERS.

Cette perruche habite l'île de *Tanna*, dans la mer Pacifique, où elle se tient fréquemment sur les palmiers. Sa taille à huit pouces de longueur; sa queue est d'une moyenne étendue; son corps est peint en vert, son bec et ses pieds en rouge

léger, l'extrémité des pennes de l'aile et leurs bords sont d'un brun noir, celles de la queue sont jaunes à leur bout. La couleur du ventre est claire et lavée.

LA PERRUCHE PYGMÉE.

Cette petite espèce qu'on trouve dans les îles de la mer Pacifique, a six pouces de longueur. Elle est couverte de plumes vertes, dont les bords sont entourés d'un jaune verdâtre; l'intérieur des ailes est brun, le bec est blanchâtre avec une raie brune, les pieds sont livides.

LA GRANDE PERRUCHE DE LA CHINE.

On distingue particulièrement cet oiseau à son gros bec rouge, presque aussi gros que sa tête. L'iris de ses yeux est bleuâtre, la tête et la poitrine sont d'un gris verdâtre, et les couvertures des ailes d'un jaune assez pur. Le reste du corps est vert; il est un tiers plus petit que *l'amazone*. Se trouve en *Chine*.

LA PERRUCHE A JOUES BLEUES.

On ignore le pays natal de cette perruche, qui est longue de dix pouces et demi; elle a le bec et le dessus de la tête de couleur de paille; les joues, les couvertures et les pennes des ailes bleues; le haut du dos noir, strié de jaune; le bas d'un jaune pâle, les scapulaires noires, la poitrine et le ventre vert; le bas-ventre rouge, le bord extérieur des pennes de la queue bleu, avec des rangs de petites taches obscures près la tige, qui est d'un vert très sombre; les pieds noirâtres.

LA PERRUCHE ORIENTALE.

Cette espèce, que l'on trouve dans l'Inde, a la taille de *l'amazone*, le bec rouge et terminé de jaune; l'extrémité de la queue et les pieds de cette dernière couleur, le bord des ailes et les primaires d'un bleu pâle, la queue bleue et noire, et le reste du plumage vert.

LA PERRUCHE AUX AILES ECARLATES.

On distingue cette espèce à la belle couleur de carmin qui teint la couverture des ailes. Le dos, noir dans son milieu, est bleu dans sa partie inférieure; le tour des yeux est noirâtre de même que les pieds et la cire du bec : celui-ci est

rougeâtre. Le reste du corps a une teinte verte, qui est plus générale dans les individus femelles, car elles ont le dos de cette couleur, ainsi que les couvertures des ailes ; mais ces dernières sont aussi entremêlées de plumes rouges. Ces oiseaux habitent la Nouvelle-Galles australe ; leur taille est depuis dix jusqu'à treize pouces et demi.

LA PERRUCHE A CUISSES ROUGES.

Batavia est la patrie de cet oiseau, qui a le bec noirâtre, le haut du cou rouge, le bas et la nuque d'un brun noir ; le reste du cou vert, avec les stries jaunes, le ventre pareil, mais plus pâle, les ailes et la queue vertes, les pieds couleur de plomb.

LA PETITE PERRUCHE DE MALACA.

Cet oiseau est de la grosseur d'une *perruche* ordinaire (d'une alouette), le front est bleu, la tête, le cou et le dos sont d'un vert de pré ; les petites plumes des ailes sont d'un vert plus clair, bordées de jaune; les moins longues des grandes plumes des ailes sont d'un vert foncé ; les plus grandes ont leurs barbes extérieures d'un bleu foncé jusqu'à la moitié, et d'un fond vert foncé dans le reste de leur longueur. Les petites plumes en dessous sont d'un beau rouge de carmin ; la queue en dessus est d'un vert foncé, et d'un vert jaunâtre en dessous, comme le ventre et la poitrine ; le croupion est bleu, l'iris rouge, le bec d'un gris violet, et les pieds sont bruns.

LA PETITE PERRUCHE AUX AILES ÉMERAUDES.

Cet oiseau qui n'est guère plus gros qu'une alouette, est assez remarquable par le beau vert léger qui le colore, et par l'éclat de l'émeraude dont brillent ses ailes. Un rouge de sang teint le croupion et le dessus de la queue; le dessous de celle-ci est bleu ; le bec a une couleur rougeâtre, de même que les pattes. Cette jolie perruche est fort petite, car sa taille va à peine au-delà de cinq pouces. Il paraît qu'elle est originaire des *Indes orientales*.

§. II. — PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

LES ARAS. (*Macrocercus*, Vieill.)

De tous les perroquets *l'ara* est le plus grand et le plus magnifiquement paré ; la pourpre, l'or et l'azur brillent sur

son plumage ; il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentait son prix et connaissait trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave ; il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

On connaît huit espèces d'aras, dont les quatre principales sont : le rouge, le bleu, le vert et le blanc.

Les caractères qui distinguent les *aras* des autres *perroquets* du Nouveau-Monde, sont : 1° la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres ; 2° la longueur de la queue qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3° la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre *perroquet*.

L'ARA ROUGE OU CANGA.

(*Macrocercus ara-canga*, Vieil.)

Ce grand *ara rouge* a près de trente pouces de longueur, mais celle de la queue en fait presque moitié; tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et en dessous d'un rouge de cuivre sur fond noir; dans les pennes moyennes le bleu et le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert; les épaules sont du même rouge que le dos; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues; quatre des pennes latérales de chaque côté sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes pennes du milieu : un toupet de plumes veloutées, rouge mordoré, s'avance en bourrelet sur le front; la gorge est d'un rouge brun; une peau membraneuse, blanche et nue entoure l'œil, couvre la joue et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre ainsi que les pieds.

Les voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs

comme dans la grandeur de ces oiseaux. Selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre : on en a vu qui avaient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu; leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs; mais les petits *aras rouges* sont plus rares que les grands.

Les *aras* habitent les bois, dans les terrains humides, plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier dont il y a de grandes forêts dans les savannes noyées ; ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes; ils font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris ; ils en garnissent l'intérieur avec des plumes.

La femelle fait deux pontes par an, chacune de deux œufs, qui sont gros comme des œufs de pigeon et tachés comme ceux de perdrix : le mâle et la femelle les couvent alternativement et soignent les petits; ils leur apportent également à manger.

Les jeunes *aras* s'apprivoisent aisément, et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid, et on ne tend point de pièges aux vieux, parce que leur éducation serait trop difficile, et peut-être infructueuse.

L'ara est très sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. Le remède est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang, l'oiseau paraît guéri sur-le-champ. On appelle *crampe*, dans les colonies cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc., en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois.

L'ARA BLEU, OU RAUNA.

(*Macrocercus ara rauna*. Vieill.)

Cet oiseau est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes et la queue; et d'un beau jaune sur tout le corps, ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissans.

Les *aras bleus* ne se mêlent point avec les *aras rouges* quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux, sans chercher à se faire la guerre : ils ont quelque chose de différent dans la voix.

L'ARA VERT. (*Macrocercus militaris.* Vieill. Lev. pl. 4.)

L'ara vert est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu; il est aussi bien plus petit. Sa longueur depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert qui, sous les différens aspects, paraît ou éclatant, ou doré, ou olive foncé; les grandes et petites pennes des ailes sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun, doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge et le dessus est peint en bleu d'aigue-marine, fondu dans du vert d'olive; le vert de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel; il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses et semble chercher à les leur rendre, mais il repousse celles des étrangers et surtout celles des enfans, qu'il poursuit vivement et sur lesquels il se jette; il ne connaît que ses amis.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit, la pâtisserie, et le sucre surtout sont fort de son goût : néanmoins il semble leur préférer les pommes cuites qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes qu'il casse avec son bec, et épluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable; il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec, et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur; mais quels que soient ses alimens, ses excrémens ont toujours été d'une couleur verte et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté le tems où il a été malade qu'ils étaient d'une couleur orange et jaunâtre.

Il apprend plus aisément à parler, et prononce bien plus

distinctement que *l'ara rouge* et *l'ara bleu*; il écoule les autres perroquets et s'instruit avec eux; son cri est presque semblable à celui des autres *aras*, seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près, et ne prononce pas si distinctement *aras*.

L'ARARA DE PATAGONS.

(*Psittacara patagonica*, Less. Zool. coq. pl. 35 *bis*.)

Cette perruche-ara décrite primitivement par d'Azara dans son histoire naturelle des oiseaux du Paraguay, appartient au genre que Spix dans ces derniers tems a nommé *arara* par analogie avec le cri de quelques espèces Brésiliennes. C'est au Chili qu'habite l'arara des patagons. Ce perroquet y vit par troupes considérables dont les essaims criards traversent sans cesse la grande baie de la Conception. Les habitans le nomment *cateita* et aussi *talcahuano*, du nom du lieu où ils se rencontrent en abondance. Son cri aigre et discordant résonne au loin dans les forêts de cette partie de l'Amérique, mais ses mœurs sauvages et défiantes le tiennent en garde contre les embûches des araucanos, qui estiment sa chair.

Cet oiseau a près de dix-huit pouces de longueur totale, et la queue entre pour neuf pouces dans ces dimensions. Ses ailes sont longues et pointues, et s'étendent jusqu'au milieu des rectrices qui sont fortement étagées et terminées en pointe. Ses proportions sont massives et robustes, et son bec est élargi, très puissant et brunâtre clair. Les tarses sont très courts, réticulés, de couleur jaune, à doigts médiocres, munies d'ongles peu robustes. La membrane plantaire déborde les doigts d'une manière remarquable.

L'arara a le dessous de la tête, la partie postérieure du cou, le dos, les couvertures supérieures des ailes d'un brun olivâtre, teinté de vert sur les couvertures moyennes, et presque noir sur le sommet de la tête et surtout au front, où se dessine une sorte de bandeau brun. Les joues sont d'un olivâtre brun assez intense, qui s'étend sur les côtés et au-devant du cou. Toute la poitrine est brunâtre, avec des teintes blondes qui s'éclaircissent sur les côtés, où apparaissent au-dessus des moignons de l'épaule deux larges taches obliques et de couleur blanche, et qui se fonce en brun sur le ventre et sur les flancs. Une large tache rouge occupe le milieu de l'abdomen, et les côtés du ventre, ainsi que la région anale sont d'un

jaune ocreux, tandis que les plumes des cuisses sont rouge vermillon. Le dos et le croupion sont aussi d'une teinte jaune assez belle. Les rémiges sont d'un vert d'aigue-marine qui fait place sur leurs bords et à leur extrémité à du brun noir; les rectrices sont en dessus d'un vert olivâtre, et brunâtres en dessous. Les couvertures inférieures sont olivâtres; les ailes sont vertes en dedans, et les rémiges brunâtres.

D'Azara dit qu'on rencontre cet oiseau dans le Paraguay depuis le 32e de lat. sud, jusqu'à la côte de Patagonie; qu'il vit en familles et recherche la graine de chardon et de maïs, et qu'il niche dans des trous qu'il pratique dans les fours à briques abandonnés.

LES PERROQUETS AMAZONES.

(Amazona.)

Nous en connaissons cinq espèces indépendamment de plusierus variétés. La première est l'amazone à tête jaune; la seconde, le tarabé ou l'amazone à tête rouge; la troisième l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aourou-couraou.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

(*Amazona icterocephala*, Less., Lev. pl. 98.)

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif, la gorge, le cou, le dessus du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert brillant; la poitrine et le ventre d'un vert un peu jaunâtre; le fouet des ailes est d'un rouge vif; les pennes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet et de rouge; les deux pennes extérieures, de chaque côté de la queue, ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume; ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre; les autres pennes sont d'un vert foncé, et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à sa base et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris et les ongles noirs.

LE TARABÉ OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.

(*Amazona dufresniana*, Less., Lev. pl. 91.)

Ce perroquet a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes rouges: et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones; tout le reste de son plumage est vert; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

Il serait plus exact de nommer ce perroquet *à front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche; quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête, souvent il ne borde que le front : il est d'un vert clair mêlé de jaunâtre et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge; les grandes pennes de l'aile sont bleues, celles de la queue d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié : on remarque, dans le fouet de l'aile, la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones.

L'AMAZONE JAUNE OU PERROQUET D'OR.

Ce perroquet amazone est probablement du Brésil : il a tout le corps et la tête d'un très beau jaune; du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes pennes de l'aile et sur les pennes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge, le bec et les pieds sont blancs.

L'AOUROU-COURAOU.

Ce bel oiseau, qui se trouve à la *Guiane* et au *Brésil*, a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au dessus des yeux; le reste de la tête est jaune, les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre, le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre, le fouet de l'aile est rouge, les couvertures supérieures des ailes sont vertes, les pennes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet et de rouge; la queue est verte, mais lorsque les pennes en sont étendues, elles paraissent frangées de noir, de rouge et de bleu; l'iris des yeux est de couleur d'or, le bec est noirâtre et les pieds sont cendrés.

L'AMAZONE A CAPUCHON JAUNATRE.

Cette espèce n'est pas très éloignée de *l'aourou-couraou.* On la trouve dans quelques contrées de l'Amérique méridionale. Sa taille est de près d'un pied : sur la tête on voit une calotte bleue, avec un capuchon jaunâtre qui descend sous la gorge et sur les épaules. On observe aussi une large tache fauve ou orangée sur les grandes couvertures des ailes: le reste du plumage est vert.

L'AMAZONE A CALOTTE ROUGE.

Cet oiseau paraît être originaire d'Amérique. Le front et le sommet de la tête sont rouges, le croupion est d'un vert jaunâtre, et les pennes des ailes et de la queue sont teintes d'une jolie nuance bleue à l'extérieur; le reste du corps est vert; les joues sont nues, un rebord jaune colore les ailes, ainsi que l'extrémité de la queue; le bec est d'une nuance de corne.

LES CRIKS.

Ces oiseaux peuvent être réduits à sept espèces, savoir : 1° le crik à gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue; 7° le crik à tête violette.

LE CRIK A TÊTE ET A GORGE JAUNE.

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très beau jaune, le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jaunâtre; le fouet de l'aile est jaune, le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune, les autres rangs sont d'un beau vert, les pennes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de rouge: l'iris est jaune, le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune, dit le R. P. Rougot, se montre très capable d'attachement pour son maître; il l'aime, mais à condition d'en être souvent caressé; il semble être fâché si on le néglige et vindicatif si on le chagrine; il a des accès de désobéissance; il mord dans ses caprices, et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applaudir de sa méchanceté; les châtimens ou la rigueur des traitemens ne font que le revolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre; on ne le ramène que par la douceur.

L'envie de dépecer, le besoin de ronger en font un oiseau destructeur de tout ce qui l'environne; il coupe les étoffes des meubles, entame les bois des chaises, et déchire le papier et les plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct de contradiction, l'instant d'après l'y ramène; il rachète ses mauvaises qualités par des agrémens: il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire; avant d'articuler il bat des ailes, s'agite et se joue sur sa perche; la cage l'attriste et le rend muet, il ne

parle bien qu'en liberté : du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où du matin au soir il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nourriture.

Dans ses jours de gaité il est affectueux, il reçoit et rend les caresses, obéit et écoute, mais un caprice interrompt souvent et fait cesser cette belle humeur; il semble être affecté des changemens de tems : il devient alors silencieux; le moyen de le ranimer est de chanter près de lui : il s'éveille alors et s'efforce de surpasser, par ses éclats et par ses cris, la voix qui l'excite; il aime les enfans, et en cela il diffère des autres *perroquets* : il en affectionne quelques-uns de préférence, ceux-là ont droit de le prendre et de le transporter impunément; il les caresse, et si quelque grande personne le touche dans ce moment, il la mord très serré; lorsque ses amis enfans le quittent, il s'afflige, les suit et les rappelle à haute voix; dans le tems de la mue il paraît souffrant et abattu, et cet état de forte mue dure environ trois mois.

On lui donne pour nourriture ordinaire du chenevis, des noix, des fruits de toute espèce et du pain trempé dans du vin; il préférerait la viande si on voulait lui en donner, mais on a éprouvé que cet aliment le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque tems. On a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans des poches ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination.

LE MEUNIER OU LE CRIK POUDRÉ.

(*Psittacus pulverulentus*, Gn., Levaill.)

C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras : il a été appelé *meunier* par les habitans de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paraît saupoudré de farine il a une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun, le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc; les pennes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues; il a une grande tache rouge sur les ailes, les pennes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs, que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler, et par la douceur de son naturel; il n'a qu'un petit trait déplaisant: c'est son bec qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRIK ROUGE ET BLEU.

Le nom de varié lui conviendrait fort, dit Aldrovande, eu égard à la diversité et la richesse des couleurs; le bleu et le rouge tendre y dominent, le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet porte une tache jaune; le croupion est de même couleur, le ventre est vert, le haut du dos bleu clair, les pennes de l'aile et de la queue sont toutes couleur de rose: les couvertures des premières sont mélangées de vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes, le bec est noirâtre, les pieds sont gris rougeâtre.

LE CRIK A FACE BLEUE.

La longueur de ce perroquet est de douze pouces, entre les pennes de l'aile, qui sont bleu indigo, il en perce quelques-unes de rouges; il a la face bleue, la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

LE CRIK PROPREMENT DIT.

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun, qu'on a donné son nom à tous les autres criks. Il a onze pouces de longueur de puis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue; il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou, où le vert est très brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert, les joues sont d'un jaune verdâtre, il y a sur les ailes une tache rouge, les pennes en sont noires, terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert que le dos, et les pennes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la penne intérieure à la penne extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres. Il est fort vif.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.

Cet oiseau se trouve à la Guiane. Il a tout le devant de la tête et la gorge bleus, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes pennes sont bleues; celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les pennes qui sont près du corps sont vertes; les pennes de la queue sont en dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en dessous; les pennes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

Il y a plusieurs variétés dans cette espèce, qui ne diffèrent qu'en ce qu'ils ont l'un, la tête variée de rouge et de blanchâtre; le second a le front rouge et les joues orangées, et le troisième ne diffère que par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.

Ce perroquet est si beau, dit le *P. Dutertre*, est si singulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule : il a le bec et les yeux bordés d'incarnat : toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre sont de couleur violette, un peu mêlées de vert et de noir, et changeantes comme la gorge d'un pigeon; tout le dessus du dos est d'un vert fort brun; les grandes pennes des ailes sont noires, toutes les autres sont jaunes, vertes et rouges, et il a sur les couvertures des ailes deux taches en forme de roses des mêmes couleurs : quand il hérisse les plumes de son cou, il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il semble se mirer comme le *paon* fait dans sa queue; il a la voix forte, parle très distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le prenne jeune.

LE CRIK MOINEAU.

Maerter a décrit deux criks, l'un ayant cinq pouces, l'autre six, qui ont la tête bleue. Le premier est vert; sa tête est

bleue, sa gorge, ses joues et une tache de son ventre sont d'un rouge blanchi ; le ventre est violet, et la queue jaune.

Le second est grivelé de brun et de bleu; les joues et la gorge sont blanchâtres; un brun obscur teint les ailes et la queue, qui sont bleuâtres à l'extérieur; le bec et les pieds sont jaunâtres. Ils habitent dans l'Amérique méridionale.

LE CRIK ROBUSTE.

La taille de ce perroquet égale celle d'un pigeon; il est vert; sa tête est grise et cendrée, avec une calotte noire; les couvertures des ailes sont noirâtres, avec une tache de carmin, le bec est blanc; les pieds sont d'un jaune sale, et les pennes des ailes et de la queue brunes. La longueur du corps est d'un pied environ.

LES PAPEGAIS.

Les papegais sont en général plus petits que les *amazones*, et ils en diffèrent, ainsi que des *criks*, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes; mais tous les papegais, aussi bien que les amazones, les criks et les aras, appartiennent au Nouveau Continent, et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connaissons onze espèces de papegais, auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets, dont ils ont fait mention, sont ou non du genre des amazones, des criks ou des papegais.

LE PAPEGAI DU PARADIS.

Ce très joli perroquet a le corps jaune, et toutes les plumes bordées de rouge mordoré; les grandes pennes des ailes sont blanches, et toutes les autres jaunes comme les plumes du corps : les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes aussi, et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; le reste est jaune; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs. On le trouve dans l'île de *Cuba*.

LE PAPEGAI TAVOUA.

Ce perroquet est assez rare à la Guiane : il est beaucoup recherché de nos oiseleurs, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux; mais il est traître et

méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; du reste, c'est un très bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tète est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les pennes des ailes sont d'un beau noir, avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects elles paraissent en entier d'un très beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

Ce perroquet se trouve à Saint-Domingue. Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; son plumage est généralement d'un vert sombre, comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougâtre sur l'estomac, les pennes des ailes sont bleues; les pieds cendrés; le bec est d'une couleur de chair pâle. Longueur, neuf pouces et demi.

LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

On trouve ce perroquet à la Martinique, mais il n'est pas si beau que les précédens. Sa taille est celle du *pigeon;* sa longueur de onze pouces et demi; le bec est blanc, ainsi que le front; le sommet et les côtés de la tête sont d'un cendré blanc; le ventre est varié de pourpre et de vert, mais la première de ces deux couleurs domine; le fouet de l'aile est pareil au front; tout le corps dessus et dessous vert; les pennes alaires sont variées de bleu et de noir; celles de la queue, de vert, de rouge et de jaune; les pieds gris et les ongles bruns.

LE PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

Ce perroquet, qui habite la Guiane, est assez rare et peu recherché, parce qu'il n'apprend point à parler. Sa taille est celle du perroquet cendré, il a le bec noirâtre, avec une tache rouge sur chaque côté de la mandibule supérieure; la tête, le cou, la gorge et la poitrine d'un beau bleu, qui prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux entourés d'une membrane couleur de chair; une tache noire de chaque côté de la tête, le ventre, le dos et les pennes des ailes d'un vert qui prend une nuance jaunâtre sur les couvertures supérieures des ailes; celles du dessous de la queue d'un beau

rouge; les pennes intermédiaires entièrement vertes; les latérales pareilles, avec une tache bleue, qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; les pieds gris.

LE PAPEGAI VIOLET.

Quoique cet oiseau soit d'un joli plumage, il est peu recherché, parce qu'il n'apprend point à parler. L'espèce est assez commune à la Guiane. Une tache orangée est sur chaque côté du bec, dont le fond est noirâtre; le dessus de la tête et le tour de la face sont noirs et à reflets bleus; un petit trait rouge borde le bec; les ailes et la queue sont d'un beau bleu violet, ondé sur la gorge et comme fondu par nuances dans du blanc et du lilas; le dessous du corps est nué de violet bleu et de violet pourpre; le dessus d'un brun obscurément teint de violet; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose; les pennes extérieures ont leur bord interne de cette couleur dans leur première moitié, et l'extrémité bleue; toutes sont en dessus d'un bleu foncé, et les pennes des ailes d'un beau bleu; les pieds sont noirâtres.

LE PAPEGAI SASSEBÉ.

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce *papegai*. *Sloane* dit qu'il est naturel à la *Jamaïque*. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts, la gorge et la partie supérieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont les unes vertes, et les autres noirâtres. Il serait à désirer qu'*Oviedo* et *Sloane*, qui paraissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.

C'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets; il se trouve à la Nouvelle Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; les joues et le dessous du cou sont verdâtres; le dos est d'un brun obscur; le croupion est verdâtre; la queue est verte en dessus et bleue en dessous; la gorge est d'un très beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu plus cendré; les ailes sont vertes, mais les pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est noir en dessus; sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.

Cet oiseau dont parle *Lepage Dupratz* dans son voyage à la *Louisiane*, a été rapporté avec raison par *Latham*, à la *perriche à tête jaune*. C'est le même oiseau, mais décrit par *Dupratz* si succinctement, qu'il n'est pas surprenant qu'on en ait fait une espèce distincte, surtout ne faisant pas mention de la forme de la queue. Il a la tête coiffée de couleur aurore, qui rougit vers le bec, et se fond par nuances avec le vert du côté du corps. *Voyez* Perriche à tête jaune.

LE PARAGUA.

Quoiqu'on ait décrit cet oiseau comme appartenant au *Brésil*, on n'est pas certain qu'il en soit natif. Sa taille est celle de l'*amazone;* il a le bec cendré, l'iris rouge; la tête, le derrière du cou, le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, les pennes, celles des ailes et leurs couvertures de couleur noire; le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine, la partie supérieure du ventre teints de rouge; les jambes et les pieds d'un cendré foncé.

LE PAPEGAI A FRONT BLANC.

Sparmann a décrit cet oiseau. On soupçonne qu'il se trouve dans l'Amérique méridionale, ce qui est probable, car il a de l'analogie avec l'*amazone à tête blanche* et les *papegais*. Il a onze pouces de longueur; le front blanc, le dessus de la tête et les ailes bleus; le tour des yeux rouge, ainsi que le fouet de l'aile; les plumes du cou, du dos et de la poitrine vertes et bordées de noir; la queue d'un vert pale et rouge à son origine; le bec jaune et les pieds cendrés.

LE PAPEGAI A COLLIER BLEU.

Cet oiseau qui se trouve dans les différentes contrées du Chili, est un peu plus gros que notre ramier: il s'apprivoise assez facilement, surtout lorsqu'on le prend jeune: on le distingue aisément des autres espèces, à cause de son collier bleu et de son croupion rouge; le reste du plumage est d'un vert mélangé de jaune.

LES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches, nous com-

mencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des *papegais*, et qui paraît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé que de deux espèces ; savoir : le *maïpouri* et le *caïca*, et cette dernière est nouvellement connue.

LE MAÏPOURI.

Cet oiseau se trouve à la *Guiane*, au *Mexique*, et jusqu'aux *Caraques* ; il n'a pas d'autre voix que son sifflet aigu, et il n'apprend point à parler. Il a le dessus de la tête noir ; une tache verte au-dessous des yeux ; les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune ; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes de couleur orangée ; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue d'un beau vert ; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il est adulte ; les grandes pennes des ailes sont bleues à l'extérieur en dessus, noires à l'intérieur, et par dessous elles sont noirâtres ; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre ; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée ; le bec est de couleur de chair ; les pieds sont d'un brun cendré et les ongles noirâtres.

Il faut, pour élever ces oiseaux, les prendre jeunes, et ils ne vaudraient pas la peine de leur éducation, si leur plumage n'était pas beau et leur figure singulière, car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches : ils ont le corps plus épais et plus court ; la tête aussi beaucoup plus grosse ; le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd ; tous leurs mouvemens répondent à leur figure ; leurs plumes même sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perruches, elles sont courtes, très serrées et collées contre la chair ; en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste, le *maïpouri* est grand comme un petit *papegai*.

LE CAÏCA.

Cet oiseau est aussi gros que le précédent ; il est aussi du même genre, car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme et par la calotte noire de sa tête : cette espèce

est non seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à *Cayenne.*

La coiffe noire qui enveloppe la tête du *caïca*, est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé : cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnières de même couleur ; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires qui sont toutes vertes, et paraissent un peu plus courtes que les latérales.

LES PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT.

Il y a dans le nouveau continent comme dans l'ancien, des *perriches* à longue et à courte queue; dans les premières, les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale: nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution, en commençant par les *perriches* à queue longue et égale ; nous ferons suivre les perriches à queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte

PERRICHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LA PERRICHE PAVOUANE.

Cette perriche est une des plus jolies, assez commune à Cayenne, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent, celle qui apprend le plus facilement à parler; néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard, car, quoique privée depuis long-tems, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur; mais, comme elle a l'œil très vif et qu'elle est leste et bien faite, elle plaît par sa figure.

Elle a un pied de longueur; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée; la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue sont d'un très beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement

garnies de belles taches rouges ; on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paraître qu'à deux ou trois ans d'âge ; les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune : seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier ; les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune ; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un jaune obscur ; le bec est blanchâtre, et les pieds sont gris.

LA PERRICHE A GORGE BRUNE.

Cette perriche a dix pouces un quart de longueur ; le bec cendré ; l'iris couleur de noisette ; le front, les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris brun ; le sommet de la tête d'un vert bleuâtre : le dessus du corps d'un vert jaunâtre, les grandes couvertures supérieures des ailes bleues ; les pennes bleues en dessus doublées et bordées de noirâtre sur leur côté interne ; la queue verte en dessus et jaunâtre en dessous ; les pieds cendrés. Cette espèce se trouve à la *Martinique*.

Bancroft fait mention d'un individu qu'il a vu à la *Guiane*. Une teinte bleue colore le dessus de la tête, et une partie des pennes des ailes. Une autre variété qu'on trouve à la Jamaïque, a toute la tête de la couleur du corps ; les pennes secondaires les plus proches du corps, bleues ; et les primaires de cette couleur à l'intérieur.

Enfin, *Latham* en décrit une troisième ; elle diffère très peu des autres.

LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.

Cette jolie *perriche*, qu'on voit rarement à *Cayenne*, n'est pas si grosse qu'un merle, un beau vert couvre la plus grande partie de son plumage ; le bec est noir : l'iris d'un jaune aurore ; les plumes qui bordent le bec en dessus, sont d'un vert d'eau ; une petite zone de cette couleur se voit derrière le cou ; la tête est brune, ainsi que la gorge et le devant du cou ; mais chaque plume est bordée et terminée d'un jaune aurore, ce qui fait paraître ces parties comme écaillées, une couleur de feu couvre le pli de l'aile, et une teinte bleue domine sur les grandes pennes ; le ventre est dans son milieu d'un lilas veiné de brun ; la première teinte forme une bande longitudinale sur la queue, qui est en dessus partie verte et

partie rouge brun, et en dessous de cette dernière couleur ; les pieds sont noirs. On ne sait pas si on peut l'instruire à parler.

LA PERRICHE A AILES VARIÉES.

Cette perriche est commune à Cayenne, vole en grandes troupes, fréquente les lieux habités, et apprend assez facilement à parler. Sa longueur est de huit pouces un quart, y compris la queue qui a trois pouces et demi. Elle a le bec blanchâtre; la tête, le corps entier, la queue et les couvertures supérieures des ailes d'un beau vert, plus pâle sur les parties inférieures; les pennes des ailes variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert ; les pennes de la queue bordées de jaunâtre à l'intérieur ; les pieds gris. La femelle diffère par des couleurs moins vives.

L'ANACA.

L'anaca est une très jolie perriche qui se trouve au *Brésil;* elle n'est que de la grosseur d'une alouette ; elle a le sommet de la tête couleur de marron, les côtés de la tête bruns ; la gorge cendrée ; le dessus du cou et les flancs verts ; le ventre d'un brun roussâtre, le dos vert avec une tache brune ; la queue d'un brun clair ; les pennes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'nn rouge de sang sur le haut des ailes ; le bec est brun, les pieds sont cendrés.

LA JENDAYA.

Cet oiseau est de la grandeur d'un merle; il a le dos, les ailes, la queue et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine ; la tête, le cou et la poitrine sont d'un jaune orangé ; l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or ; le bec et les pieds noirs. On le trouve au *Brésil.*

LA PERRICHE ÉMERAUDE.

Le plumage de cette *perriche* est un vert plein qui couvre tout son corps, excepté le ventre, les parties inférieures et la queue qui sont d'un marron ferrugineux ; la queue est d'un brun marron et verte à son extrémité ; le bec et les pieds sont d'un brun sombre ; longueur, treize pouces.

PERRICHES A QUEUE LOUGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LE SINCIALO.

C'est le nom que porte cet oiseau à Saint-Domingue : il n'est pas plus gros qu'un *merle ;* mais il paraît une fois plus long, ayant une queue de sept pouces de longueur, et le corps n'étant que de cinq ; il est fort causeur, il apprend aisément à parler, à siffler et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces *perriches* se nourrissent comme les autres *perroquets*, mais elles sont plus vives et plus gaies ; on les apprivoise aisément ; elles paraissent aimer qu'on s'occupe d'elles, et il est rare qu'elles gardent le silence, car dès qu'on parle, elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi.

Tout le plumage de cette perriche est d'un vert jaunâtre ; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes ; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes laterales vont également en diminuant de longueur par degrés, jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu ; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair ; l'iris de l'œil est d'un bel orangé ; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure ; les pieds et les ongles sont couleur de chair, Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

LA PERRICHE A FRONT ROUGE.

Cet oiseau se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique. Le front est d'un rouge vif : le sommet de la tête d'un beau bleu ; le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont d'un vert foncé ; la gorge et tout le dessous du corps d'un vert un peu jaunâtre ; quelques-unes des grandes couvertures des ailes sont bleues : les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à leur extrémité ; l'iris des yeux est de couleur orangée ; le bec est cendré ; les pieds sont rougeâtres. Longueur dix pouces ; taille du merle.

L'APUTÉ-JUBA.

Cette perriche a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge d'un beau jaune, le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue sont d'un beau vert ; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes pennes sont bordées extérieurement de bleu ; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu ; le bas-ventre est jaune ; l'iris des yeux est orangé foncé ; le bec et les pieds sont cendrés. Elle est très commune à la *Guiane*. Elle parle très difficilement.

LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.

Une grande tache orangée est sur le devant de la tête de cette jolie *perriche;* le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou, d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne ; le reste du dessus du corps est d'un vert pâle ; quelques-unes des pennes des ailes sont d'un beau bleu, et les grandes couvertures ont leur côté intérieur de la même couleur ; le bec est noir ; l'iris d'une couleur de noir bleuâtre ; les pieds sont rougeâtres.

Cette espèce se trouve, dit *Buffon*, à Cayenne ; on l'y appelle *perruche des Savanes*. Elle parle très bien et est très caressante.

LE GUAROUBA OU PERRICHE JAUNE.

Onze pouces font la longueur de cette *perriche;* le bec est gris, l'œil noir ; tout le plumage d'un jaune vif de safran et orangé ; cependant, il y a quelques taches vertes sur les ailes, dont les petites pennes sont de cette couleur, et les grandes violettes et frangées de bleu ; la queue offre le même mélange, sa pointe est d'un violet bleu, son milieu d'un vert bordé de jaune, ainsi que le croupion. Elle habite le Brésil. Elle s'apprivoise aisément, mais elle n'apprend point à parler.

LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.

Cette perriche a le front d'un rouge orangé ; le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou et le fouet de l'aile, d'un jaune

orangé; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un vert clair; les grandes pennes brunes à l'intérieur, jaunes à l'extérieur dans le tiers de leur longueur, ensuite vertes et bleues à l'extrémité ; les secondaires et la queue vertes ; le bec d'un blanc jaunâtre, et les pieds gris. Longueur onze pouces et demi. La femelle ne diffère que par la couleur orangée qui est plus terne. C'est le seul *perroquet* qui s'avance dans l'Amérique septentrionale : il ne dépasse guère les Carolines.

LA PERRICHE-ARA.

Cette perriche a dix-huit pouces de longueur, dont la queue prend la moitié; le dessus et les côtés de la tête d'un vert mêlé de bleu foncé ; le dessus du corps, des ailes et de la queue d'un vert rembruni ; les grandes pennes bleues bordées de vert et terminées de brun à l'extérieur : la gorge, la partie inférieure du cou et le haut de la poitrine teints de roussâtre ; les parties subséquentes d'un vert plus pâle que celui du dos; le bas-ventre et quelques-unes des couvertures inférieures de la queue d'un rouge brun ; le dessous des ailes et de la queue d'un vert jaunâtre.

LA PERRICHE ÉCAILLÉE.

Cette perriche a huit pouces et demi de longueur ; le bec et les pieds noirâtres ; le tour des yeux nu et d'un blanc pâle ; le plumage vert ; les plumes de la tête, du cou et de la poitrine bordées d'orangé, ce qui la fait paraître couverte d'écailles; le fouet de l'aile, le croupion et le milieu du ventre d'un rouge de sang. Elle se trouve à Cayenne.

LA PERRICHE JAGUILMA.

Jaguilma est le nom que porte cette perriche au *Chili*; elle a la taille de la tourterelle; tout le plumage vert, l'extrémité des pennes brune, l'orbite des yeux fauve, la queue très longue et étagée.

Cette espèce est très multipliée dans l'*Amérique méridionale.*

LA PERRICHE A BANDEAU ROUGE.

Cet oiseau a un bandeau sur le front, d'un brun pourpré tacheté de rouge ; la tête et le cou mélangés de vert et de jaune terne; la gorge et la poitrine d'un vert olivâtre, chaque plume bordée d'un jaune sale ; les cuisses nuancées de rouge et de vert ; la queue, de cette dernière couleur, est d'un brun

rouge de café ; le bec évasé à sa pointe ; la taille de cette perriche varie. On la trouve à *Cayenne*.

LA PERRICHE A COU NOIR.

Sa taille est celle de la perruche à collier rouge ; elle a le front et les orbites d'un jaune citron ; la gorge et la poitrine noires ; un trait blanc sur les côtés du cou, avec une bordure noire d'un côté et verte de l'autre; le ventre d'un vert sombre, les ailes et la queue noires ; toutes les petites pennes et le bord des autres bleus ; le reste du plumage vert.

Cette nouvelle espèce habite le *Brésil*.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des *perriches* à queue courte du Nouveau Continent, auxquelles on a donné le nom générique de *toui*, et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

LES TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du Nouveau Continent; ils ont tous la queue courte et ne sont pas plus gros que le moineau; la plupart semblent aussi différer des *perroquets* et des *perriches* en ce qu'ils n'apprennent point à parler; de cinq espèces que nous connaissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Elles sont toutes originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI A GORGE JAUNE.

Ce petit oiseau a la tête et tout le dessous du corps d'un beau vert ; la gorge d'une belle couleur orangée ; tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun et de jaunâtre; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune ; les pennes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre ; le bec, les pieds, les ongles sont gris.

LE SOSOVÉ.

Sosové est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, qui est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane ; on peut les élever aisément, ils apprennent très bien à parler, et lorsqu'ils sont instruits ils ne cessent de jaser.

LE TIRICA.

Le plumage de cet oiseau est entièrement vert ; il a les yeux noirs ; le bec incarnat et les pieds bleuâtres, il se prive très-aisément et apprend même à parler, il est aussi très doux et se laisse manier facilement.

L'ÉTÉ OU TOUI-ÉTÉ.

Cet oiseau se trouve au Brésil, son plumage est en général d'un vert clair, mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu : toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées ; le bec est incarnat et les pieds sont cendrés.

LE TOUI A TÊTE D'OR.

Cet oiseau se trouve encore au Brésil ; il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête qui est d'une belle couleur jaune; et comme il a la queue très courte, il ne faut pas le confondre avec une autre *perriche* à longue queue qui a aussi la tête d'un très beau jaune.

LE TOUI A QUEUE POURPRÉE.

Ce joli animal habite ordinairement l'île de Cayenne où il est rare. Sa taille est de huit pouces de longueur ; la tête et surtout le sommet du crane sont cendrés ; la partie inférieure du dos est bleue de même qu'un rebord des ailes ; sur les épaules règne une teinte brune ; les pennes latérales de la queue sont peintes en pourpre et noires à leur extrémité ; les deux intermédiaires sont vertes avec des points noirs, et toutes sont coupées carrément à leur bout ; le reste du corps est vert et le bec jaunâtre ; les pieds sont cendrés.

LA HUPPE. (*Upupa epops*, L., enl. 52.)

De la grosseur de la draine, sa longueur est de douze pouces, dont quatre pour la queue, et deux et demi pour le bec, qui est délié, courbe et noir. L'iris des yeux est brun noir. Les pattes sont noires et fort courtes. La huppe de la tête est formée en éventail d'un double rang de plumes dont les plus

longues ont environ deux pouces; la pointe est noire à toutes, et la partie inférieure orangée claire. La tête, la nuque, le cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun roussâtre, le ventre blanc et rayé, aux jeunes oiseaux, de traits obscurs; le dos et les petites couvertures des ailes sont d'un gris rougeâtre, la partie inférieure du dos, les épaules, et les ailes sont noires, avec des bandes jaunâtres. Le croupion est blanc, la queue noire, ornée au milieu d'une large bande blanche, recourbée en angle obtus.

En liberté, la huppe se tient pendant l'été dans les bois voisins des prairies et des pâturages. Au mois d'août après la fenaison elle se rend en famille dans les plaines, et dès le mois de septembre part (1) pour ne revenir qu'à la fin d'avril : on la voit plus souvent à terre que perchée.

Dans la chambre on ne la met point en cage: mais on lui permet de courir librement; elle est très frileuse, ou du moins aime tant la chaleur qu'elle est constamment sur le poële, et s'y laisse plutôt dessécher le bec que de s'en éloigner.

En liberté, on la voit continuellement occupée dans les pâturages, à fouiller les bouses de vaches, et excrémens d'animaux, pour y chercher ses insectes favoris. Quelques personnes l'ont mise dans leurs greniers, afin qu'elle les purgeât de charançons, d'araignées, etc., ce qui a réussi; mais dire qu'elle prend aussi les souris, c'est une erreur.

Dans la chambre, on la nourrit facilement de viande, et de pain blanc trempé dans le lait, il faut cependant y ajouter de tems en tems des vers de farine.

La huppe pond deux à quatre œufs: son nid, placé dans quelque trou d'arbre, est un hémisphère pétri de bouse de vache et de petites racines. On élève aisément les jeunes avec de la chair de pigeonneau, mais ils ne prennent pas bien la becquée, parce qu'ils ne peuvent la diriger dans l'œsophage avec leur langue trop courte qui n'est pas plus grosse qu'une demi-lentille, et dont la forme est en cœur. Ils sont obligés de jeter leur manger en l'air, en tenant le bec ouvert, pour pour le recevoir immédiatement dans le gosier.

Lorsqu'au mois d'août, on a remarqué un pâturage qu'elle fréquente particulièrement, on plante légèrement sur une taupinière, une petite verge de huit pouces de longueur, bien

(1) Sonnini dit les avoir vu arriver au bord du Nil en Égypte.

gluée, à laquelle deux ou trois vers de farine sont attachés par un fil de deux à trois pouces de longueur, dès que la huppe les aperçoit elle s'élance dessus et fait par là tomber sur elle le gluau qui l'embarrasse. Mais ces oiseaux pris vieux ou adultes, ne peuvent que très rarement être conservés.

Indépendamment de sa beauté on peut s'amuser encore de ses manières comiques. Elle fait, par exemple, un mouvement presque continuel de la tête, en touchant le plancher avec son bec, de sorte que, si elle marche, il semble qu'elle marche avec un bâton; en même tems elle secoue sa huppe en avant agite ses ailes et la queue. J'en ai eu plusieurs dans ma chambre, dit Bechstein, et me suis toujours diverti de leurs grimaces singulières. Dès qu'on les regarde fixément, elles commencent aussitôt leurs pantomimes.

Voici l'extrait d'une lettre de M. de Schauroth, au sujet des huppes, dont je crois devoir faire part à mes lecteurs.

« Moyennant beaucoup de soins, je suis parvenu l'été dernier à élever deux jeunes huppes, que j'avais tirées d'un nid » placé au sommet d'un chêne. Ces petites bêtes me suivaient » partout et dès qu'elles m'entendaient de loin, témoignaient » leur joie par un gazouillement particulier, sautaient en l'air, » où dès que je m'asseyais, grimpaient sur mes habits, surtout quand je me préparais à leur donner à manger, en prenant le pot au lait, dont elles avalaient la pellicule avec » beaucoup d'avidité : elles continuaient de monter jusqu'à ce » qu'elles pussent se placer sur mes épaules, ou ma tête, et » s'appuyaient affectueusement sur moi : au reste, je n'avais » qu'un mot à dire pour me débarrasser de leurs importunités, elles se retiraient aussitôt sous le poële. En général, » elles observaient toujours mes yeux pour y découvrir quelle » était mon humeur, sur laquelle la leur se dirigeait. Je les » nourrissais comme les rossignols, avec la pâtée universelle, » à laquelle j'ajoutais de tems en tems quelques insectes; jamais elles ne touchaient aux vers de terre : mais elles étaient » très friandes de scarabés et de hannetons, qu'elles commençaient d'abord par tuer, et froisser à coup de bec, jusqu'à ce qu'elles eussent formé une sorte de bol oblong, alors » elles le jetaient en l'air de manière à pouvoir le saisir et » l'avaler par la longueur : s'il tombait par la largeur, il fallait recommencer. Leur bain était de se rouler dans le sable. » Je les portai un jour avec moi dans un pâturage voisin,

» pour les mettre à portée de prendre elles-mêmes des insectes, » et j'eus par là occasion de connaître leur frayeur innée des » oiseaux de proie, et leur instinct dans ces circonstances. Si-» tôt qu'un corbeau, ou même un pigeon, passait à leur vue, » en un clin d'œil elles étaient sur le ventre avec leurs ailes al-» longées du côté de la tête, au point que les plus grandes » pennes parvenaient à se toucher, et qu'elles étaient ainsi en-» tourées comme d'une couronne, formée par les plumes de » la queue et des ailes. La tête appuyée sur le dos présentait » le bec en haut : dans cette posture singulière on les aurait » prises pour un vieux chiffon ; l'oiseau effrayant était-il dis-» paru, elles sautaient aussitôt avec des cris de joie. Un de » leurs grands plaisirs était de se coucher et de s'étendre au » soleil ; elles exprimaient leur contentement, en répétant » d'une voix vacillante, *vec*, *vec*, *vec*. Dans la colère, leurs » tons étaient criards, et le mâle, reconnaisable par sa couleur » plus rougeâtre, faisait retentir *houp*, *houp*. La femelle avait » coutume de traîner son manger par la chambre, par ce » moyen elle le remplissait de petites plumes et d'autres brin-» delles, qui insensiblement formèrent dans son estomac une » pelotte indigeste de la grosseur d'une noisette dont elle mou-» rut. Le mâle passa l'hiver, mais ne quittant pas le four-» neau échauffé, son bec se dessécha si fort que les deux par-» ties se contournèrent et restèrent éloignées de plus d'un » pouce, ce qui le fit périr aussi misérablement (1).

LE GEAI DE FRANCE.

(*Corvus glandarius*, L.; enl. 481.)

Le *geai* a le bec noir ; le sinciput couvert de plumes variées de blanc, de noir et d'une teinte bleuâtre; le noir occupant le milieu de chaque plume, celles qui recouvrent les narines, d'un blanc sale ; les joues, le cou, le dos, les couvertures des ailes, la poitrine et le haut du ventre, d'un gris cendré et vineux ; le croupion, les couvertures du dessus et du dessous de la queue, les jambes blanches, la gorge et le bas-ventre blanchâtres, les plumes du bout de l'aile rayées transversalement de bleu clair, de bleu plus foncé et de noir à leur côté extérieur, à leur bout, et toutes noires à l'intérieur; l'aile compo-

(1) On peut ajouter qu'elle marche aussi avec beaucoup de grâce.

sée de vingt plumes, dont la première est très courte, et la cinquième la plus longue de toutes; les primaires noirâtres en dedans et bordées de gris plus ou moins foncé; les secondaires noires et blanches, quelques unes variées de bleu plus ou moins clair, et plusieurs de marron; les pennes de la queue, au nombre de douze, sont noires dans toute leur longueur, excepté à l'origine où elles sont cendrées; l'iris est blanchâtre, la langue et le palais sont noirs; les pieds d'un brun tirant sur la couleur de chair. Longueur totale de l'oiseau : treize pouces cinq lignes.

La *pie* et le *geai* ont un instinct assez analogue, mais il existe des différences, surtout dans le plumage, qui caractérisent le *geai*. L'une des principales, dit *Montbeillard*, c'est cette marque bleue, ou plutôt émaillée de différentes nuances de bleu dont chacune de ses ailes est ornée, et qui suffirait seule pour les distinguer de presque tous les autres oiseaux d'Europe. Il a de plus sur le front un toupet de petites plumes noires, cendrées, bleuâtres et blanches. En géneral, toutes ses plumes sont singulièrement douces et soyeuses au toucher, et il sait, en relevant celles de sa tête, se faire une huppe qu'il rabaisse à son gré : il a la queue plus courte et les ailes plus longues à proportion; et malgré cela, il ne vole guère mieux qu'elle.

Les *geais*, naturellemenl pétulans et vifs, ont des mouvemens brusques, se mettent facilement en colère, et s'emportent quelquefois au point d'oublier leur propre conservation : on en a vu dans leur accès de colère se prendre quelquefois la tète entre deux branches, et mourir ainsi suspendus en l'air; c'est aussi lorsqu'ils se battent qu'on les approche avec plus de facilité. Une agitation perpétuelle semble être leur élément. En captivité comme en liberté. Ainsi que les *pies*, ils ont l'habitude de cacher ou d'enfouir le superflu de leurs provisions, et celle de dérober tout ce qu'ils peuvent emporter.

Les *geais* préfèrent les bois aux lieux habités, nichent plus volontiers sur les chênes, choisissent les plus touffus, et ceux dont le tronc est entouré de lierre. Au mois d'avril ils construisent leur nid de bois sec en dehors, et le garnissent intérieurement de racines et de filamens d'herbes; la femelle y dépose quatre à cinq œufs d'une grosseur moindre que ceux de pigeon; ils sont cendrés verdâtres, avec des petites taches faiblement marquées; le mâle et la femelle les couvent alterna-

tivement, et l'incubation dure treize à quatorze jours. Cette espèce fait ordinairement deux pontes par an. Les petits de la première subissent leur première mue dans le mois de juillet, et suivent leurs père et mère jusqu'au printems de l'année suivante, tems où ils s'accouplent et s'isolent pour former de nouvelles familles.

Quand on veut élever les jeunes hors de leur nid, il faut attendre que les plumes de la base du demi-bec supérieur soient un peu saillantes. Leur cri naturel n'est pas aussi varié que celui de la *pie*; cependant leur gosier n'est pas moins flexible, ni moins disposé à imiter tous les sons, tous les bruits, tous les cris d'animaux qu'ils entendent habituellement, et même la parole humaine : le mot *Richard* est celui qu'ils articulent plus facilement. On en a vu assez bien imiter le miaulement du chat, le bêlement du mouton, l'aboiement du chien. Pour parvenir plus aisément à cette éducation, on leur coupe le filet qui est sous la langue, ce qui lui donne plus de développement et plus de facilité à articuler des sons étrangers. Cette petite opération se fait à plusieurs autres espèces d'oiseaux que l'on forme à parler, et auxquels on veut délier la langue.

La meilleure nourriture que l'on puisse donner aux jeunes, consiste en des pois trempés dans du bouillon et mêlés avec du cœur de mouton cuit et haché menu, et lorsqu'on le peut avec des fruits. D'autres les nourrissent avec du lait et du pain; mais cet aliment n'a pas assez de substance, aussi en périt-il beaucoup de ceux qu'on élève ainsi. Parvenus à leur état parfait, toute nourriture leur convient, le gland, la noix, la faine, les légumes, les insectes, les pois, les fruits, la viande, etc.

Cet oiseau est sujet au mal caduc. (Voyez *Maladies des oiseaux*).

On prend les geais à la pipée, aux abreuvoirs et aux raquettes.

LA PIE.

(*Corvus pica*, L., enl. 488.)

Le blanc et le noir sont les deux couleurs principales de cet oiseau : la première couvre les scapulaires, toutes les parties inférieures de la poitrine, et le côté interne des onze pennes primaires des ailes dans une partie de leur longueur; tout le reste du plumage est noir, ainsi que le bec et les pieds, mais cette couleur n'est pas pure ; elle jette, vue de près, et à cer-

tains jours, des reflets verts, bleus, pourpres et violets, surtout sur les pennes des ailes et de la queue; longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, dix-huit pouces environ; la fraîcheur, la beauté des reflets distinguent le mâle de la femelle; celle-ci est aussi un peu plus petite.

La pie est voleuse, et cache ses larcins avec un si grand soin qu'il est quelquefois très difficile de le trouver; elle met une adresse singulière à cacher ce qu'elle emporte; elle pose d'abord l'objet enlevé sur l'ouverture qu'elle a choisie, ensuite elle l'y enfonce à coup de bec jusqu'à ce qu'il ne paraisse plus. Elle apprend aisément à contrefaire la voix des autres animaux et la parole de l'homme. *Margot* est le mot qu'elle prononce le plus facilement, et elle n'est pas connue sous d'autres noms dans différens cantons.

Cet oiseau, naturellement très jaseur, l'est encore plus lorsqu'on lui a coupé le filet de la langue, et qu'on le tient en cage. Il vit de toutes sortes de fruits, va à la charogne, fait sa proie des œufs et des petits des oiseaux faibles, et même des pères et mères, s'il les trouve engagés dans les piéges : il les attaque même à force ouverte.

Les *pies* une fois appariées, forment des couples constans, et chaque couple vit isolé l'hiver comme l'été. Cependant on les voit quelquefois en petites troupes, surtout dans la mauvaise saison, mais ces réunions ne sont que momentanées.

Leur vol est moins élevé et moins soutenu que celui de la corneille, aussi ne sont-elles point voyageuses: elles restent volontiers dans le canton qu'elles ont adopté, voltigent d'arbre en arbre, se reposent presque toujours à la cime, et y restent peu de tems, car le mouvement paraît être pour elles de première nécessité, aussi, posées à terre sont-elles toujours en action, et ne marchent-elles qu'en sautant, et remuant à chaque instant la queue.

Les *pies* montrent une grande industrie dans la construction de leur nid; elles choisissent ordinairement la cime des plus hauts arbres, lorsqu'ils sont isolés ou dans des avenues; elles les placent dans les forêts à une moindre hauteur, quelquefois même sur de hauts buissons. Le mâle et la femelle travaillent à sa construction, le commencent dès le mois de février, l'appuient sur une fourche ou sur un embranchement, de manière qu'entouré d'autres branches, de jeunes pousses et d'un épais feuillage, il est entièrement couvert et caché; elles

se fortifient extérieurement de buchettes flexibles, longues et pliées ensemble, avec un mortier de terre gachée, le recouvrent en entier d'une enveloppe à claire-voie faite de petites branches épineuses, bien entrelacées, et n'y laissent d'ouverture que dans le côté le mieux défendu, et seulement ce qu'il en faut pour pouvoir entrer, ce qu'elles font en s'accroupissant sans se retourner; le fond du nid est garni d'une espèce de matelas composé de racines de chiendent ou de brins d'autres plantes extrêmement flexibles. Ce matelas n'a qu'environ six pouces de diamètre, mais la masse entière a au moins deux pieds en tout sens. Une construction aussi solide exige deux mois de travail. Les pies commencent aux approches du printems plusieurs nids à la fois; mais ne perfectionnent que celui qu'elles destinent à leur nouvelle famille; ce sont ordinairement ces nids à demi-faits qu'elles achèvent lorsque le premier est détruit.

Cette espèce ne fait qu'une couvée par an, si elle n'est pas troublée; autrement elle en fait deux et même trois: la première ponte est ordinairement de sept à huit œufs; la seconde est en plus petit nombre, et la troisième encore moins nombreuse; leur couleur est d'un vert bleu. semé de taches brunes, plus fréquentes vers le haut bout. Le mâle et la femelle les couvent alternativement; l'incubation dure ordinairement quatorze jours; les petits naissent aveugles, et sont plusieurs jours sans voir; le père et la mère les élèvent avec une grande sollicitude, et leur continuent leurs soins long-tems après qu'ils sont élevés, car ils sont très tardifs à se suffire à eux-mêmes.

Les jeunes, pris au nid, s'élèvent facilement en les nourrissant avec du pain, ou du lait caillé ou du fromage mou, que l'on appelle par cette raison fromage à la pie.

Quoique ces oiseaux soient très défians et très soupçonneux, et qu'on les prenne difficilement aux piéges qu'on leur tend, ils n'évitent pas toujours celui qu'on appelle *collet à ressort*. On les prend aussi aux *gluaux*; à la *pipée;* mais c'est à regret que le *pipeur* les y voit venir, car un seul suffit pour détendre tout l'arbre avec sa queue, ce qui fait souvent manquer la pipée; on leur tend encore avec avantage, en plein champ, des lacets de crin, attachés à deux piquets enfoncés dans la terre, sur la superficie de laquelle on jette çà et là des pois et des fèves que l'on a fait tremper dans l'eau, et dont elles

sont très friandes, enfin on les empoisonne avec des yeux d'écrevisses réduits en poudre et mêlés avec de la graisse.

LE CORBEAU OU FREUX.

(*Corvus frugilegus*, L., enl. 484.)

Le corbeau, en latin *corvus*, oiseau de moyenne grandeur, connu par le peuple sous le nom de colas, est à peu près de la grosseur d'un chapon. Son envergure est de trois pieds sept pouces; il a le bec robuste, gros, pointu, un peu courbé et très noir, les narines entourées de poil, la langue large et fendue; tout son plumage est noir, teint d'une nuance de pourpre sur le dessus du corps, changeant en vert sur les parties inférieures; les ongles noirs, crochus, grands, principalement ceux de derrière, les pieds écailleux et noirâtres.

Cet oiseau anciennement connu, a eu dans tous les tems une mauvaise réputation; on l'a toujours représenté comme un animal désagréable, dégoûtant et sinistre. Son extérieur, ses habitudes, ont été le fondement du premier sentiment, et la superstition a inspiré le second; en lui accordant la finesse et la sagacité, on l'a accusé de ruse, d'aimer à dérober, à amasser et à cacher. Ainsi ses bonnes qualités même ont tourné à son désavantage, et lui ont fait attribuer des intentions dont un animal de cet ordre n'est pas susceptible. Que n'a-t-on pas dit dans l'ancienne Rome, sur le présage qu'on pouvait tirer de son vol, de sa voix dont les aruspices comptaient et distinguaient plus de soixante inflexions, sur les armées de corbeaux qui, combattant dans les airs, annonçaient les combats des hommes sur la terre?

Le corbeau est répandu dans presque toutes les contrées de l'Europe, il ne fréquente guère que les régions où se trouvent de vastes forêts, et il se plait surtout sur les montagnes, dont il ne descend guère qu'en hiver. Son cri, auquel on donne le nom de croassement, est rauque, sonore et grave; il vit très long-tems, mange de tous grains, insectes, charognes de quadrupèdes, de poissons, d'oiseaux : il prend même des petits quadrupèdes et des oiseaux vivans dans les basses-cours et dans les champs, à la manière des oiseaux de proie.

Le corbeau, enlevé jeune de son asile, se peut apprivoiser et dresser pour la fauconnerie : il devient familier, importun et même dangereux à cause de la force de son bec; il apprend à parler et à prononcer quelques mots; il est naturelle-

ment pantomime et gesticulateur. Ses différens gestes et ses mouvemens singuliers fixent l'attention du spectateur, mais il faut se tenir sur ses gardes, le corbeau est traître et méchant, hardi et très porté à donner des coups de bec; ils sont assez forts pour percer les vêtemens peu épais, entamer la peau et faire une plaie. Aussi ne craint il aucun des animaux domestiques, et tous le redoutent. Il est doué d'un odorat exquis, il ne craint ni le froid ni le chaud, et l'espèce se multiplie beaucoup. Il fait son nid dans les forêts épaisses, sur les arbres les plus élevés, dans les fentes des rochers ou dans de vieilles tours, au commencement de mars. Les femelles pondent quatre, cinq ou six œufs qui sont d'un vert pâle, tirant sur le bleu, avec des taches noirâtres. Les petits s'appellent corbillards. Le mâle marque un grand amour pour la femelle, il prend soin de la nourrir pendant tout le tems de l'incubation, qui dure vingt jours. Ensemble ils nourrissent très long-tems leurs petits, qui ne les quittent que vers la fin de l'été, le jour seulement, et reviennent passer la nuit à l'habitation commune.

Le corbeau dans la chambre parle très bien; on lui apprend ordinairement à dire de grosses injures, rôle pour lequel il semble né, et qu'il remplit à merveille. Cependant on sait qu'il y en eut un qui, saluant Auguste au retour d'une victoire, lui dit en l appelant César : *victor imperator*, celui-là était bien élevé.

Quant il est privé, on peut le laisser aller en liberté, il ne s'éloigne jamais beaucoup, et revient dès qu'on l'appelle par le nom qu'on lui a donné. Il ne faut laisser rien briller sur son passage, surtout de l'or ou de l'argent, il l'emporterait dans quelque cachette. Outre que le corbeau est carnivore, il mange absolument tout ce qu'on lui donne.

LE CHOUCAS.

(*Corvus monedula*, L., enl. 523.)

On a donné ce nom à des oiseaux du même genre que le corbeau et la corneille : ils ont les mêmes habitudes que les corneilles. Ce sont en quelque sorte des corneilles modelées sur de plus faibles proportions; de même qu'il y a trois corneilles différentes : une noire, une cendrée, une chauve; il y a trois choucas : un noir, un cendré, un chauve.

Les choucas sont des oiseaux de passage comme la corneille

mantelée, mais avec cette différence qu'il en reste pourtant un assez grand nombre l'été dans les mêmes lieux où ils ont passé l'hiver. Ils volent par troupes nombreuses, ils forment en été des espèces de peuplades composées de nids presqu'entassés sur le même arbre; ils préfèrent cependant les tours et les bâtimens en ruines, où ils aiment à établir en tout tems leur demeure. Même attachement, même fidélité dans leur union que les corneilles; même vigilance pour les petits. Ils font deux couvées par an, chacune de cinq ou six œufs verdâtres, piquetés de brun. Leur nourriture consiste en grains, baies, fruits, insectes; ils ne s'approchent pas comme les corneilles des chairs corrompues; mais comme elles ils ont beaucoup d'appétit pour les œufs, et en particulier, comme la corbine, pour les œufs de perdrix, qu'ils emportent à leur bec, au moyen de deux petits trous qu'ils y font en les prenant. Leur cri est plus aigre et plus perçant que celui des corneilles.

Le choucas noir, qui est le choucas proprement dit, est de la grosseur d'un pigeon: il a l'iris blanchâtre, quelques traits blancs sous la gorge; quelques points de même couleur autour des narines; du cendré sur la partie postérieure de la tête et du cou; tout le reste est noir, mais cette couleur est plus foncée sur les parties supérieures, avec des reflets, tantôt violets et tantôt verts.

Le choucas s'apprivoise sans peine et apprend facilement à parler. Elevé de jeunesse, il reste volontairement dans les basses-cours avec la volaille.

On les nourrit dans la chambre avec de la pâtée universelle; ensuite toutes les graines et les fruits sont à leur convenance.

LE ROLLIER D'EUROPE.

(*Coracias garrula*, L., enl. 486.)

A peu près de la grandeur et de la forme du geai, sa longueur va à douze pouces, et la queue seule y entre pour quatre et demi; son envergure est de deux pieds. Le bec, d'un pouce et demi, a presque la forme de celui de la pie, noirâtre, fort pointu, et courbé à l'extrémité; les narines sont oblongues, obliques et découvertes; devant et derrière les yeux est une tache noirâtre, triangulaire, formée par la peau nue; l'iris des yeux est gris; les pattes, hautes d'un pouce au plus, sont d'un gris jaunâtre sale. La tête entière, le cou, la gorge,

la poitrine, le ventre, les grandes couvertures des ailes et toutes les couvertures du dessous sont d'un beau vert bleuâtre. Le dos, les épaules, les trois dernières pennes sont de couleur brune hépatique; les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes et la partie cachée des pennes au bord intérieur, sont d'un beau bleu d'indigo; tout le dessous des pennes est d'un bleu foncé; leur barbe extérieure est noire, et de la base au milieu d'un vert bleuâtre. La queue, droite, est d'un vert-bleu sale vers la base, et plus clair, de même que plus pur vers le bout, les deux plumes médianes sont entièrement d'un vert brun, les quatre suivantes seulement brunâtres avec une grande tache bleue sur la barbe intérieure; la plus extérieure enfin est noire à la pointe; toutes ces couleurs percent en dessous. Le reste du plumage est d'un vert bleuatre changeant à vert de mer.

La femelle et les jeunes de la première année, ont la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris roussatre, lavé de vert bleuâtre; le dos et les dernières pennes d'un gris clair; le croupion vert lavé d'indigo; la queue noiratre, avec une teinte de vert bleu; le reste comme le mâle.

En liberté le rollier se trouve en Europe et dans la partie septentrionale de l'Afrique; mais non dans toute leur largeur on ne le rencontre pas non plus généralement en Allemagne; il n'en fréquente que peu de parties, et de préférence les forêts, des plaines dont le terrain et sablonneux, à celles des montagnes élevées. On ne le voit ailleurs que dans le tems de passage (1).

Dans la chambre on peut le laisser courir en lui rognant une aile.

En liberté, il mange principalement des insectes et des vers, il se nourrit aussi de petites grenouilles, de racines bulbeuses, de glands, de grains de blé, etc.

Dans la chambre, comme on dira ci-après.

Le nid, placé dans des trous d'arbres, est formé de ramilles, de tiges de foin, de plumes et de poils. La ponte est de quatre à sept œufs blancs, que les deux sexes couvent en commun pendant dix-huit à vingt jours. Les jeunes n'acquiè-

(1) Il ne paraît pas que de la Suède à Alger, il s'étende beaucoup audelà d'un degré de longitude. Peu d'individus s'écartentà droite ou à gauche dans leurs migrations, au moins, d'après les observations connues jusqu'ici. Il aime les bois sombres et solitaires, et son caractère y est bien adapté.

rent les belles couleurs de leur plumage qu'à la seconde année ; avant cette époque, la tête, le cou et la poitrine, sont encore teints de gris blanc.

Bechstein croyait qu'on ne pouvait apprivoiser cet oiseau; mais M. le docteur Meyer d'Offenbach l'a convaincu du contraire, l'ayant élevé lui-même plusieurs fois, et conservé en domesticité. Voici sa méthode.

On doit prendre les jeunes du nid, lorsqu'ils ne sont encore qu'à demi développés, et les nourrir avec des petits morceaux de cœur de bœuf, ou autre partie maigre et tendre, même de la tripaille, etc. ; jusqu'à ce qu'ils puissent manger seuls; on peut alors ajouter de petites grenouilles, des vers et des insectes. La manière dont ils s'y prennent pour tuer et avaler ces animaux est assez curieuse : ils commencent par les saisir et écraser dans le bec, les jettent ensuite plusieurs fois pour les recevoir dans le gosier qui est fort large. Lorsque le morceau est gros ou que l'animal remue encore, ils le frappent fortement contre terre, et recommencent à le jeter en l'air, jusqu'à ce que ne tombant point en travers, mais enfilant le gosier, il puisse commodément être avalé.

Après les avoir ainsi nourris pendant un assez long-tems, on peut mêler à la viande un peu de gruau d'orge. On est même parvenu à leur faire manger du pain, des légumes et des gruaux humectés ; mais le cœur du bœuf reste toujours le manger préféré. On ne les a jamais vu boire.

Ils connaissent parfaitement la personne qui prend soin d'eux, ils viennent à son appel pour recevoir le manger de ses mains, sans cependant se laisser prendre ; mais ils ne deviennent jamais bien privés et se défendent souvent avec leur bec. Ils font très peu de mouvemens, si ce n'est pour chercher leur manger, et restent presque constamment tranquilles à la place où ils sont fixés. S'il leur arrive de sautiller dans la chambre, c'est d'une manière gauche et gênée, à cause de leurs pattes courtes ; en revanche, ils volent parfaitement mais on ne peut leur en laisser l'entière liberté dans la chambre, ni même les tenir en cage, parce qu'ils sont si faciles à effaroucher, que de frayeur ils se donneraient de violens coups à la tête, et pourraient aisément se tuer. Le meilleur est de leur rogner une aile, et de les laisser ainsi courir dans la chambre. Ils sont assez querelleurs entr'eux surtout le soir pour la place sur le juchoir. Je les ai tenus pen-

dant quelque tems dans une grande volière, avec des petits et grands oiseaux, une autre fois avec mes pigeons, que je tenais renfermés, ordinairement je les ai dans ma chambre, où ils courent avec plusieurs autres oiseaux; mais qu'ils soient seuls, ou en société, ils paraissent également sains et dispos.

Je ne leur connais guère d'autre mérite que la beauté de leur plumage; car leur voix n'est qu'un croassement rauque, *crag, crag, crag.* (1)

LE LORIOT. (*Oriolus galbula*, L.; enl 26.)

Cet oiseau, dont le mâle est fort beau, égale à peu près le merle en grosseur, sa longueur est de neuf pouces, la queue seule en fait trois et demi, et le bec un; celui-ci est fort, arrondi en dessus, très aigu, un peu courbe et échancré vers la pointe, de couleur incarnate sombre. L'iris est d'un gris brun; les pattes, hautes d'un pouce, sont plombées; la tête, le cou, le dos, la poitrine, les côtés, et les couvertures inférieures des ailes, sont d'un beau jaune doré brillant, un peu plus clair à la gorge et au ventre, et tournant un peu au vert sur le croupion. Entre l'angle du bec et les yeux est une tache noire; les paupières sont bordées de jaune. Les couvertures des grandes pennes le sont aussi; mais d'un jaune plus pâle, et ces bordures réunies forment une tache jaune sur les ailes noires; les plumes du milieu de la queue sont entièrement noires; les suivantes jaunes de la base à la moitié; mais progressivement jusqu'aux extérieures dont, en outre, la barbe étroite est noire.

(1) Le traducteur de Bechstein a vu un de ces oiseaux boire après avoir avalé des œufs de fourmis secs; il mangeait alors aussi avec empressement de la laitue et de la chicorée. Un autre individu, aimait également les côtes de laitues ou d'épinards, après avoir mangé des insectes, surtout des coléoptères, qui vraisemblablement l'échauffaient beaucoup. A en juger par ce que l'on en connait, le rollier est d'un naturel sauvage et solitaire; il change peu de place, excepté pour chercher sa nourriture, ou se cacher à l'approche d'un étranger. Aussi est-il bon, soit qu'on le tienne en cage, ou qu'on le laisse courir, qu'il ait toujours à sa portée une boîte dans laquelle il puisse trouver un asile dans ses momens de frayeur : il ne manquera pas de s'y jeter, et par ce moyen, évitera les occasions de se débattre violemment, comme il ferait sans cela, pour fuir l'objet qui cause son effroi. Il connaît parfaitement sa maîtresse, s'en laisse toucher, et même prendre sans difficulté, vient près d'elle, et se place sans crainte sur ses genoux, où il reste des heures entières sans bouger. C'est aussi à quoi aboutit tout son apprivoisement. Il n'est ni caressant ni familier; dans sa frayeur il pousse des cris rauques, d'autres plus adoucis lorsqu'il voit apporter son manger; mais *crag, crag, craag*, en relevant la tête, est l'expression de sa joie ou de son triomphe.

La femelle n'est pas si éclatante, le jaune doré ne se montre un peu qu'à l'extrémité des plumes olives de la queue, à ses couvertures intérieures et aux couvertures inférieures des aîles, toute la partie supérieure du corps est verte de tarin, l'inférieure blanche verdâtre, avec des raies brunes, et les aîles grises noires.

En liberté, son séjour ordinaire est dans les petis bois isolés, et sur les lisières des forêts de haute futaie, se tenant toujours parmi les arbres les plus touffus, de manière qu'on l'aperçoit rarement sur quelque branche saillante; il fréquente les vergers dans la saison des cerises. C'est un oiseau voyageur qui se retire déjà par famille au mois d'août, pour ne revenir qu'au mois de mai suivant.

Dans la chambre, si on ne peut l'y laisser courir, on lui donne une grande cage de fil de fer.

En liberté, ce sont des insectes et des baies.

Dans la chambre, si on attrape un vieux mâle par le moyen du hibou, comme on prend les geais, il faut le tenir d'abord dans un endroit tranquille et retiré, lui offrir des cerises fraîches, puis ajouter peu à peu des œufs de fourmis et du pain blanc imbibé de lait, ou le manger des rossignols. Mais j'avoue qu'il y a ici beaucoup de difficultés, car avec toutes les attentions et le plus grand soin, je ne sache pas que l'on soit parvenu encore à conserver un tel oiseau plus de trois à quatre mois.

Ce qui explique la rareté du loriot est qu'il ne fait qu'une ponte par an. Son nid, suspendu avec beaucoup d'art dans la fourche d'une petite branche touffue, a la forme d'une bourse ou d'une corbeille à deux anses. La femelle y dépose quatre à cinq œufs blancs, marqués de quelques taches à points noirs. Avant leur première mue, les jeunes ressemblent à la mère, et miaulent comme des chats. Si l'on veut en élever, il faut les prendre du nid de bonne heure; les nourrir d'œufs de fourmis, d'un peu de viande hachée et de pain blanc trempé de lait, en variant ces choses en raison de leur état de santé, et selon que leurs déjections seront trop ou trop peu liquides. Enfin les accoutumer par degrés à la nourriture des rossignols. Je ne puis céler qu'il n'y a qu'une personne très attentive qui puisse espérer de bien réussir (1).

(1) Ces jeunes oiseaux aiment à se laver; mais il est dangereux de leur

On a vu deux loriots élevés jeunes, dont l'un indépendamment du chant naturel, sifflait une fanfare, et l'autre un menuet. Les tons pleins, flûtés et moëlleux de leur voix parurent extrêmement agréables ; malheureusement les belles couleurs de leur plumage s'étaient ternies; ce qui arrive presque toujours, surtout dans une chambre remplie de fumée, soit du poële, soit du tabac. Quelqu'un de mon voisinage a vu à Berlin deux loriots qui sifflaient des airs.

La voix d'appel qui au mois de juin distingue si bien le loriot des autres oiseaux, peut être exprimée par *yo, puhlo.*

LE MERLE COMMUN.

(*Turdus merula*, L. enl. 2 et 555.)

Il y a plusieurs espèces de *merles* ; mais ce sont les petits des merles à bec jaune qu'on élève en cage.

Le noir décidé qui couvre le plumage du *merle à bec jaune*, l'a fait appeler l'oiseau noir par excellence : aussi est-il vraiment noir, d'un noir pur, nullement altéré par des reflets comme celui des *corneilles* et des *corbeaux*. Le bec et les paupières sont d'un beau jaune qui tranche agréablement sur le fond ; l'iris et les pieds sont noirs, le talon et la plante du pied d'un jaune sale, sa grosseur est celle de la *litorne*, et sa longueur de dix pouces trois à six lignes.

Tel est le *merle* adulte après sa seconde mue; car dans la première année, c'est-à-dire lorsqu'il vient de quitter la robe de l'enfance, son habit est mélangé de quelques plumes brunes; ses ailes sont d'un brun noirâtre, et son bec n'est pas entièrement d'un beau jaune, couleur qu'il n'acquiert parfaitement qu'en sa seconde année et qu'il conserve pendant le reste de sa vie, l'intérieur du bec du mâle ou de la femelle est jaune en tout tems et dès l'enfance.

La femelle diffère du mâle au point qu'on les prendrait l'un et l'autre pour deux oiseaux d'espèce différente; tout son plumage est d'un brun foncé sur les parties supérieures du corps, les ailes et la queue sont d'un brun plus clair, mélangé de roux et de gris sur les parties inférieures; le bec et les pieds d'un brun noirâtre.

donner l'eau trop froide ou de les laisser trop se mouiller. La paralysie des pattes a été une fois la suite d'un pareil bain : l'accident était d'autant plus fâcheux, qu'à l'aide du régime ci-dessus, le sujet se portait d'ailleurs parfaitement bien.

Les jeunes portent jusqu'à leur première mue un plumage d'un brun sale, varié de taches presque rondes, rousses blanchâtres et en plus grand nombre au-dessous du corps.

Cet oiseau aime la solitude, vit isolé ou seulement en société avec sa femelle : quoique sauvage, il s'apprivoise facilement, se tient et niche près des habitations; il est défiant, fin et passe pour avoir la vue perçante.

Le mâle a un chant éclatant, mais qui n'est guère agréable que dans les bois ou en pleine campagne. Il commence à se faire entendre dès les premiers beaux jours du mois de février, et continue bien avant dans la belle saison : c'est de nos oiseaux un de ceux qui chantent le plus long-tems : c'est aussi un de ceux qui entrent les premiers en amour, et il n'est pas rare de voir des jeunes au commencement de mai.

Cette espèce fait deux ou trois couvées par an; elle place son nid dans les buissons fourrés, à une moyenne hauteur, ou sur les vieux troncs d'arbres étêtés et couverts de lierre; elle le compose de mousse, de petites racines, d'herbes sèches, liées ensemble avec de l'argile, matelasse l'intérieur de matériaux plus mollets, et ménage au fond un petit trou, afin que l'eau qui y pénètre puisse s'écouler. Le mâle et la femelle travaillent à sa construction avec une telle assiduité, qu'on assure qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Dès qu'il est achevé, la femelle y dépose quatre à cinq œufs d'un vert bleuâtre, avec des taches couleur de rouille fréquentes et peu distinctes; elle les couve avec une telle chaleur, qu'elle se laisse quelquefois prendre à la main. Le mâle partage les soins de l'incubation.

Naturellement méfians, ils abandonnent souvent leurs œufs ou les mangent dès qu'on y touche, et même leurs petits lorsqu'ils sont nouvellement éclos. Les père et mère les nourrissent de vers de terre, de chenilles, de larves et de toutes espèces d'insectes, et dès qu'ils peuvent se passer des soins paternels, ils suivent leur impulsion naturelle; chacun s'isole, et joint à sa première nourriture toutes sortes de baies et de fruits.

Ceux qui veulent élever ces oiseaux, recommandables par leur chant, pour la facilité qu'ils ont de le perfectionner, de retenir les airs qu'on leur apprend, et d'imiter ce qu'ils entendent, doivent les prendre dans le nid; lorsqu'ils ont des plumes on les nourrit dans les premiers tems avec une pâte liquide, composée de pain trempé, de jaunes d'œufs et de

chenevis écrasé, et ensuite avec du cœur, de la viande hachée et de la mie de pain, des fruits et diverses baies.

Il ne faut point les tenir renfermés avec d'autres oiseaux; car naturellement inquiets et pétulans, ils les poursuivent et les tourmentent continuellement; à moins qu'ils ne soient dans une très grande volière remplie d'arbrisseaux et de broussailles. On peut encore, par ce moyen, se procurer le plaisir de les voir faire leur nid, et même élever leurs petits, si on leur procure en abondance les alimens qui leur sont propres; mais pour réussir complètement, l'on doit s'abstenir d'approcher de la couvée tant que les petits ne sont pas couverts de plumes, car ainsi qu'il a été dit ci-dessus, ils les abandonnent ou les mangent.

Les merles aiment beaucoup à se baigner; il faut leur donner de l'eau en abondance, et cela contribue à leur gaîté.

La mue est la seule maladie particulière qu'on indique: elle commence à la fin de l'été, et elle est si complète que souvent on en voit qui ont alors la tête totalement dénuée de plumes. C'est alors qu'ils cessent de chanter.

Quoique ces oiseaux soient défians et rusés, ils donnent facilement dans les pièges qu'on leur tend, pourvu que le chasseur soit pour eux invisible. On les prend de différentes manières, aux gluaux, à l'araignée, aux collets, au rejet portatif, à la fossette, à la reprenelle et aux raquettes.

LA DRAINE. (*Turdus viscivorus*, L., enl. 459.)

Les grives sont en général des oiseaux de passage qu'on commence à voir aux environs de Paris vers les premiers jours d'octobre. Elles arrivent des parties septentrionales de l'Europe, où elles ont fait et élevé leurs petits.

La grande grive ou draine est la plus grosse de nos grives: elle a onze pouces du bout du bec à celui de la queue; l'envergure est d'un pied quatre pouces et demi; le plumage supérieur est d'un gris brun, plus foncé sur le croupion; le plumage inférieur, c'est-à-dire sous le corps et la gorge, est d'un blanc jaunâtre, moucheté de larges points noirs; le bec est brunâtre, noir à l'extrémité; les pieds sont jaunâtres, les ongles noirs; l'iris est couleur de noisette. La femelle ne diffère du mâle que parce que ses taches noires sont moins nombreuses et plus pâles.

La draine mange, ainsi que les autres espèces de grives,

des baies de gui, dont les graines ne restent pas long-tems dans ses intestins. Elle les rend entières et sans avoir perdu leurs qualités végétatives; les baies de l'if, du genevrier, du houx sauvage et de l'aubépine, forment sa nourriture de l'automne et de l'hiver. Ceux de ces oiseaux qui passent l'été dans nos climats, car la plus grande partie repart au printems, y mangent des cerises, des groseilles et du raisiu.

Les draines vont par petites compagnies, et font leurs nids sur les arbres chargés de mousse et de lichens : elles le construisent de mousse et d'herbes sèches; elles couvent de bonne heure et font plusieurs pontes ; chacune est de quatre ou cinq œufs d'un gris tacheté. Elles nourrissent leurs petits de vers, de chenilles et autres insectes.

La chair de la draine est moins délicate que celle des autres grives, cependant on en mange dans quelques endroits : on prend ces oiseaux au lacet ou à la pipée; ils sont très faciles à tirer, parce qu'on peut les approcher d'assez près, que leur vol est bas, pesant, et qu'étant oblique et tortueux, il ne les porte ni loin, ni avec rapidité.

La draine n'est pas difficile à nourrir dans la chambre : elle s'accommode fort bien de la pâtée universelle; elle se contenterait de simple gruau ou de son humecté d'eau. On a remarqué cependant, que pour lui donner de la gaîté et l'engager à chanter, il fallait lui donner du pain imbibé de lait, un peu de viande et autres mets de la table, et surtout renouveler souvent son eau. Son chant est assez agréable.

Ses maladies les plus communes sont l'obstruction de la glande adipeuse, la constipation et l'atrophie; la première peut être prévenue par le bain : on soulage et même on guérit les autres avec la bouillie de pain blanc et le lait donné à propos.

LA LITORNE. (*Turdus pilaris*, L., enl. 490.)

Cette grive est la plus grosse après la draine, et se prend comme elle au lacet plutôt qu'à la pipée : elle diffère, dit Buffon, des autre grives, par son bec jaunâtre, par ses pieds d'un brun plus foncé, et par sa couleur cendrée, quelquefois variée de noir qui règne sur la tête, derrière son cou et sur le croupion.

Le mâle et la femelle ont le même cri, et peuvent également servir pour attirer les litornes sauvages dans le tems du passage; mais la femelle se distingue du mâle par la couleur de

son bec, laquelle est beaucoup plus obscure. Ces oiseaux, qui nichent en Pologne et dans la basse Autriche, ne nichent point dans notre pays : ils y arrivent en troupes vers le commencement de décembre, et crient beaucoup en volant. Ils se tiennent alors dans les friches où croît le genièvre, et lorsqu'ils reparaissent au printems, ils préfèrent le séjour des prairies humides ; en général, ils fréquentent beaucoup moins les bois que les espèces précédentes. Quelquefois ils font, dès le commencement de l'automne, une première et courte apparition dans le moment de la maturité des alizes dont ils sont très avides, et n'en reviennent pas moins au tems accoutumé. Il n'est pas rare de voir les litornes se rassembler au nombre de deux ou trois mille dans un endroit où il y a des alizes mûres, elles mangent si avidement qu'elles en jettent la moitié par terre. On les voit aussi fort souvent après les pluies, courir dans les sillons pour attraper les vers et les limaces. Dans les fortes gelées, elles vivent de gui, du fruit de l'épine blanche et d'autres baies. Il y a plusieurs variétés de cette espèces, entr'autres, celle à tête blanche, la blanche et la tachetée.

Son traitement dans la chambre doit être le même que celui de la draine; on peut néanmoins ajouter à sa nourriture de la carotte râpée. On ne garde guère cette espèce, qui n'a pas l'agrément des précédentes, que pour servir d'appeau. Il faut avoir le soin de tenir la litorne éloignée du foyer ou du poële, car la chaleur lui est extrêmement préjudiciable.

L'ÉTOURNEAU OU LE SANSONNET.

(*Sturnus vulgaris*, L.; enl. 75.)

L'*étourneau vulgaire* est moins gros que le *merle*, et a huit pouces six lignes de longueur, le bec jaunâtre à son origine est brun vers le bout; l'iris de couleur noisette; un beau noir lustré, à reflets verts, pourpres et violets sur diverses parties, teint le dessus et le dessous du corps; chaque plume est terminée par une tache roussâtre sur les parties supérieures et sur les couvertures des ailes et de la queue; cette même teinte borde les pennes alaires et caudales, qui sont d'un brun noirâtre à l'intérieur; les plumes de la tête et du cou sont longues et étroites; celles des joues, du devant du cou, de la poitrine et du ventre ont à leur extrémité une tache blanchâtre; les pieds sont couleur de chair et les ongles noirâtres.

Tel est le mâle après la mue, pendant l'hiver, et dans les premiers mois du printems; mais vers le mois de mai, son bec devient totalement d'un beau jaune orangé; les mouchetures rousses et blanches disparaissent en presque totalité, principalement sur les parties antérieures; alors les plumes qui ne sont point mouchetées ont des reflets plus vifs et sont d'un beau noir brillant.

Le plumage de la femelle a moins de reflets, a des mouchetures plus larges et plus longues et plus nombreuses; son bec est brun, et ne se colore point comme celui du mâle.

Les jeunes, dans leur premier âge, sont d'une couleur brune noirâtre, sans taches blanches et sans reflets; les mouchetures commencent à paraître à la première mue, tantôt sur une partie du corps, tantôt sur une autre, mais le plus souvent sur les inférieures, ensuite sur la tête et après sur le dos. Pendant la mue, peu d'oiseaux offrent des variétés de plumage plus nombreuses et plus agréables que les *étourneaux.*

Les deux sexes portent, dans leur jeunesse, une robe si ressemblante, qu'il est impossible de les distinguer; comme le mâle est seul susceptible d'éducation, et par conséquent seul recherché, les oiseleurs le reconnaissent, à cet âge, par une tache noirâtre presqu'imperceptible qu'il a sous la langue; il faut que ce soit vraiment un caractère distinctif, puisqu'ils ne s'y trompent que lorsqu'ils veulent abuser l'acheteur. Selon *Salerne*, la différence entre les deux sexes consisterait dans la forme de la langue; le *mâle* l'aurait fourchue et la *femelle* pointue.

Le tems des amours pour les *étourneaux* commence dans les premiers jours de printems; alors chaque paire s'assortit et s'isole; mais cette union ne se fait pas aisément. Les mâles se disputent les femelles avec acharnement, et celles-ci n'ont pas le droit du choix: elles appartiennent aux vainqueurs. C'est à cette époque qu'ils font entendre leur chant, qui est un gazouillement presque continuel; ils ont en outre un cri qui n'est qu'un sifflement long et très aigu.

Une fois appariés, les *étourneaux* cherchent un endroit favorable pour y poser le berceau de leur progéniture; les uns s'emparent d'un nid de *pivert;* d'autres font leur ponte dans les colombiers, sous les couvertures des maisons, des églises, et même dans des trous de rochers; mais il n'est pas

certain qu'ils construisent leur nid sur les arbres; les matériaux qu'ils emploient, sont de la paille à l'extérieur, du gros foin pour le centre, et des herbes fines et quelques plumes pour l'intérieur; c'est dans ce berceau fait sans art, que les femelles déposent quatre œufs d'un bleu verdâtre, qu'elles couvent pendant dix-huit à vingt jours; le mâle partage avec elle l'incubation. Ils ne font que deux couvées par an, dans nos climats tempérés, encore la seconde est peu nombreuse; les jeunes ne sortent du nid que lorsqu'ils sont très emplumés.

Cet oiseau n'est point recherché pour son chant naturel, mais pour son plumage, et spécialement pour sa docilité et son aptitude à apprendre tout ce qu'on lui enseigne; sa voix devient claire et sonore, son sifflet très agréable; il prononce facilement des mots, et quelquefois une phrase de suite, et il répète des airs de serinette en perfection; enfin, son gosier souple se prête à toutes les inflexions, à tous les accens.

Pour avoir un chanteur parfait, il faut le prendre dans le nid trois ou quatre jours après sa naissance, car s'il y reste dix à douze, il se souviendra toujours de son ramage naturel et de son cri désagréable; on le tient à cet âge tendre dans une petite boîte garnie de mousse qu'on a soin de changer tous les jours, car de la propreté dépend le succès; et on lui donne souvent à manger, mais peu à la fois; dès cet instant, on lui répète ce qu'on desire lui apprendre.

Pour se procurer des petits avec plus de facilité, si les vieux ont établi leur demeure sous les toits des églises et des colombiers, on attache sur les murs des vases de terre, comme on le fait pour les *moineaux;* ils ne manqueront pas de s'en emparer, surtout si on les trouble dans les lieux où ils couvent ordinairement, et quoiqu'on leur retire leur petits, cela ne les empêchera pas d'y couver de nouveau.

Lorsqu'on veut élever des jeunes, on leur donne pour nourriture du cœur de mouton haché par petits morceaux et dans la forme de petites chenilles; on les leur présente au bout d'un petit bâton, jusqu'à ce qu'ils puissent manger seuls. Alors on les nourrit avec la pâte que l'on donne aux *rossignols;* cependant on doit varier leurs alimens, car ils s'accommodent volontiers de tout dans l'état sauvage. Ils vivent de limaces, de vermisseaux, de scarabés, de diverses graines, de celles de sureau, d'olives, de cerises et de raisins.

L'épilepsie est la maladie à laquelle ils sont le plus sujets, en captivité. (*Voyez* Maladies des oiseaux au mot *épilepsie*). Ces oiseaux vivent sept à huit ans, et on en a vu dans l'état de domesticité, ne finir leur carrière qu'à vingt.

On en prend beaucoup au *lacet*. à la panthère, et avec une *vache artificielle* : mais une chasse très amusante est celle que l'on fait lorsqu'ils sont en grandes bandes. On attache, soit à la queue, soit à chaque patte d'un *étourneau*, une ficelle engluée à une palme environ du corps; lorsqu'on a découvert une troupe de ces oiseaux, on s'en approche le plus près possible, et on laisse aller le prisonnier : il s'empresse d'aller rejoindre les autres, se mêle parmi eux, et englue ceux qui l'approchent, ceux-ci ne pouvant plus se soutenir à l'air, tombent à terre; on les étourdit alors à coup de branches d'arbres : en lâchant plusieurs de ces oiseaux, cette chasse devient plus avantageuse.

LA FAUVETTE.

(*Motacilla atricapilla*, L.; enl. 580. f. 1).

Des diverses fauvettes connues il ne sera question ici que de la *fauvette à tête noire*, qui est celle qu'on élève de préférence en cage.

Le mâle a le derrière et le sommet de la tête jusqu'aux yeux couverts d'une calotte noire; un gris cendré ardoisé colore le reste de cette partie et le tour du cou; il est plus clair sur la gorge, et s'étend sur le gris blanc de la poitrine, dont les flancs sont ombrés de noirâtre; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont de cette première teinte; le dos est d'un gris brun tirant sur l'olivâtre, ainsi que le croupion, les couvertures supérieures de la queue, les petites couvertures des ailes et le bord extérieur des pennes, dont l'intérieur est d'une teinte plus foncée; le bec est brun, et les pieds sont couleur de plomb : longueur, cinq pouces cinq à six lignes.

La femelle diffère en ce que le dessus de la tête est d'un roux brun, et que le gris qui couvre le cou n'est point ardoisé. Les jeunes lui ressemblent jusqu'à la mue; cependant on distingue les mâles de cet âge par la teinte de la tête, qui est d'un roux noirâtre.

De toutes les *fauvettes*, il n'en est point qui affectionne plus sa femelle que le mâle de cette espèce, qui montre autant de tendresse pour ses petits, et dont le chant soit aussi agréable

et aussi continu. Rien ne peut altérer sa tendre affection, la perte de sa liberté même, à l'époque où les oiseaux en sont si jaloux, si c'est avec sa famille qu'il en est privé ; il nourrit ses petits et sa femelle, la force à manger, lorsque le chagrin que lui cause la captivité la porte à refuser toute nourriture qu'on lui présente.

C'est vers le 15 avril que ces oiseaux s'occupent du berceau de leur famille. Le mâle cherche la position la plus favorable; et lorsque son choix est fait, il semble l'annoncer à sa femelle par un ramage plus doux et plus tendre : c'est presque toujours dans les petits buissons d'églantier et d'aubépine, à la hauteur de deux ou trois pieds de terre, sur le bord des chemins riverains des bois, dans les bois même et dans les haies, que la femelle place son nid; elle lui donne une forme petite et peu profonde, le fait d'herbes sèches à l'extérieur, et de beaucoup de crins à l'intérieur. Sa ponte est de quatre à cinq œufs, marbrés, de couleur marron clair ; si l'on touche à ses œufs elle les abandonne, mais moins souvent que la plupart des autres *fauvettes*. Le mâle la soulage dans le travail de l'incubation, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre et cinq heures du soir.

Les petits naissent sans aucun duvet, se couvrent de plumes en peu de jours, et quittent le nid de très bonne heure, surtout si on les inquiète; souvent il suffit de les approcher; ils suivent alors leurs parens en sautillant de branche en branche, et se réunissent le soir pour passer la nuit ensemble ; toute la famille se perche sur la même branche, le mâle à un bout, la femelle à l'autre, et les petits dans le milieu, tous pressés les uns contre les autres. Après cette première couvée, ils en font une seconde, et même davantage, si les premières sont interrompues.

Cette espèce de *fauvette* ayant un chant qui tient de celui du *rossignol*, dont les modulations, quoique peu étendues, sont agréables, flexibles et nuancées, et les sons purs et légers, est de toutes la plus recherchée pour la cage; elle joint à cela une amabilité peu commune; elle affectionne d'une manière touchante celui qui a soin d'elle; elle a pour l'accueillir un accent particulier : à son approche, sa voix devient plus affectueuse, elle s'élance vers lui contre les mailles de sa cage, comme pour s'efforcer de rompre cet obstacle et de le joindre, et par un continuel battement d'ailes, accompagné de petits

cris, elle semble exprimer l'empressement et la reconnaissance.

On se les procure de diverses manières; les uns préfèrent les jeunes qu'on attrape aux abreuvoirs vers le mois d'août et de septembre; leur chant a, dit-on, plus de mélodie et a plus de rapports avec celui des *fauvettes* en liberté. Pour les accoutumer à la cage, on leur lie les extrémités des ailes, et on leur donne la nourriture du *rossignol*, avec des fruits tendres, même des poires et des pommes, afin qu'ils s'apprivoisent plus facilement. Quand on veut les élever pris au nid, on se les procure quand ils sont à plus de moitié couverts de plumes, c'est-à-dire, huit à neuf jours après leur naissance, et on les nourrit comme les jeunes *rossignols;* mais pour une parfaite réussite, il faut les tenir très proprement sur de la mousse sèche et renouvelée deux fois par jour : on peut encore leur donner une pâte liquide, composée de jaune d'œuf, de chenevis broyé et de mie de pain. Lorsqu'ils mangent seuls, on y joint du persil haché très menu, et on donne à cette nourriture la consistance de la pâte; comme elle les engraisse promptement, ce qui souvent leur occasione la mort, on en corrige la malignité, surtout du chenevis, en leur donnant des poires ou pommes coupées en deux, des figues et des raisins et autres petits fruits dont ils sont très friands. Pendant l'hiver, on les tient dans un endroit chaud; il suffit que leur boire et leur manger ne puissent se geler. L'on assure qu'ils peuvent perfectionner leur chant, si on les tient à portée d'entendre le *rossignol.*

A l'époque du départ, qui est à l'automne, les *fauvettes* de cage s'agitent pendant la nuit, et surtout au clair de la lune, ce qui en fait périr un grand nombre: ce tourment dure jusqu'en novembre, et après ce tems, elles sont tranquilles jusqu'à la même époque de l'année suivante : cette envie de voyager ne les quitte qu'après plusieurs années de captivité. L'on en a conservé en cage pendant dix ans; mais le cours de leur vie est ordinairement de cinq à six. Avec des soins, on parvient à les faire nicher en captivité; il faut pour cela les tenir dans un jardin, et que la volière soit garnie d'arbustes toujours verts, et on les tient dans un appartement pour les conserver pendant l'hiver.

On les prend aux raquettes, aux gluaux, sur les cerisiers et dans les abreuvoirs.

LE ROUGE-GORGE.

(*Motacilla rubecula*, L., enl. 361 fig. 1.)

Ce petit oiseau passe tout l'été dans nos bois, et ne vient à l'entour de nos habitations qu'à son départ en automne, et à son retour au printems; mais dans ce dernier passage, il ne fait que paraître, et se hâte d'entrer dans les forêts pour y retrouver, sous le feuillage qui vient de naître, sa solitude et ses amours. Il place son nid près de terre, sur les racines des jeunes arbres, ou sur des herbes assez fortes pour le soutenir. Il le construit de mousse entremêlée de crin et de feuilles de chêne avec un lit de plumes au dedans; souvent, après l'avoir construit il le comble de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite, oblique, qu'il bouche encore d'une feuille en sortant; on trouve ordinairement dans ce nid, cinq, six et sept œufs de couleur brune. Pendant tout le tems des nichées, le mâle fait retentir le bois d'un chant léger et tendre; c'est un ramage suave et délicieux, animé par quelques modulations plus éclatantes, et coupé par des accens gracieux et touchans qui semblent être les expressions des désirs de l'amour; la douce société de sa femelle non seulement le remplit en entier, mais semble même lui rendre importune toute autre compagnie. Il poursuit avec vivacité les oiseaux de son espèce et les éloigne du petit canton qu'il s'est choisi; jamais le même buisson ne loge deux paires de ces oiseaux aussi fidèles qu'amoureux.

Le rouge-gorge cherche l'ombrage épais et les endroits humides; il se nourrit au printems de vermisseaux, qu'il chasse avec adresse et légèreté; dans l'automne il mange des fruits de ronces, des raisins à son passage dans les vignes, et des alizes dans le bois, ce qui le fait donner aux piéges tendus pour les grives qu'on amorce de ces petits fruits sauvages.

Il n'est pas d'oiseau plus matinal que celui-ci. Le rouge-gorge est le premier éveillé dans le bois, et se fait entendre dès l'aube. Il est peu défiant, facile à émouvoir, et son inquiétude ou sa curiosité fait qu'il donne aisément dans tous les piéges; c'est toujours le premier oiseau qu'on prend à la pipée; la voix seule des pipeurs ou le bruit qu'ils font en taillant les branches, l'attire et il vient derrière eux se prendre à la sauterelle ou au gluau presque aussitôt qu'on l'a posé; il répond également à l'appeau de la chouette ou au bruit d'une

feuille de lierre percée; il suffit d'imiter son petit cri, *uip, uif*, ou de faire crier quelque oiseau pour mettre tous les rouge-gorges en mouvement.

Lorsque le froid devient rude et que la terre est couverte de neige, ces oiseaux entrent dans les maisons, y ramassent les mies de pain, des grains et même des petits morceaux de viande : ceux qui sont alors dans les bois suivent les bucherons et ramassent presque entre leurs jambes, les miettes qui tombent pendant qu'ils prennent leurs repas; il paraît que le besoin les rend hardis et familiers. Au reste les rouges-gorges sont on ne peut plus aisés à apprivoiser, et ils supportent la perte de leur liberté sans en témoigner beaucoup d'humeur.

Un peu plus petit que le rossignol, la taille du rouge-gorge est svelte et élégante; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un rouge-brun, l'iris est couleur de noisette; le bec grèle, délié et noirâtre; les parties supérieures de la tête; le derrière du cou et tout le dessus du corps sont d'un gris.brun; le front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou, sont d'un rouge orangé qui s'étend sur le haut de la poitrine; le bas de la poitrine est cendré sur les côtés, blanc dans son milieu; le ventre est blanc, les côtés d'un brun olivâtre terne, ainsi que les pennes des ailes et de la queue; les moyennes des ailes sont terminées par une petite tache rousse.

Dans la chambre on n'a pas besoin de lui affecter de nourriture particulière, il mange absolument de tout; sa maladie la plus fréquente est la diarrhée, que l'on guérit avec quelques araignées et quelques vers de farine. Il faut surtout ne pas le laisser manquer d'eau, pour boire et se baigner.

LE ROSSIGNOL.

(*Motacilla luscinia*, L. ; enl. 615.)

Le rossignol, un peu plus gros que la *fauvette*; a six pouces deux lignes de long, le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un brun tirant sur le roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, d'un gris blanc; les flancs gris, ainsi que les jambes; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; les deux pennes intermédiaires d'un brun roux ; les autres de cette même teinte à l'extérieur, et d'un rouge bai à l'intérieur ; les pennes des ailes d'un gris tirant sur le roux en dehors ; d'un cendré brun,

bordé de roussâtre du côté interne, les pieds et les ongles de couleur de chair; le bec est brun et foncé en dessus, et gris brun en dessous.

La femelle ressemble tellement au mâle, qu'il est très difficile de la distinguer. Le jeune mâle se fait connaître par son gazouillement presque aussitôt qu'il mange seul, et le vieux en ce qu'il a l'anus plus gonflé et plus alongé, ce qui forme un tubercule de deux lignes au moins au-dessus du niveau de la peau; ce tubercule est plus apparent au printems, et n'est pas aussi sensible dans les autres saisons, distinction qui, dans la plupart des oiseaux, surtout les petits, indique la différence des sexes.

On indique plusieurs espèces de rossignol, mais on ne voit entre eux d'autres différences que celles qu'on aperçoit dans tous les oiseaux de la même espèce, et même dans ceux qui vivent dans les mêmes lieux ; un plumage dont les nuances sont plus ou moins foncées; une taille qui est un peu plus, un peu moins forte, un chant plus ou moins parfait.

Le *rossignol*, d'un naturel timide et solitaire, voyage, arrive et part seul; il nous quitte à l'automne et paraît dans nos contrées à la fin de mars ; il se tient alors le long des haies qui bordent les terrains cultivés et les jardins, où il trouve une nourriture plus abondante que partout ailleurs; mais il y reste peu de tems, car dès que les forêts commencent à se couvrir de verdure, il se retire dans les bois et les bosquets, où il se plaît sous le plus épais feuillage; l'abri d'une colline, le voisinage d'un ruisseau, la proximité d'un écho, sont les endroits qu'il préfère; le mâle a toujours deux ou trois arbres favoris, sur lesquels il se plaît à chanter, et ce n'est guère que là qu'il donne à son ramage toute l'étendue dont il est susceptible; il préfère cependant celui qui est le plus proche du nid sur lequel il ne cesse d'avoir l'œil. Une fois apparié, il ne souffre aucun de ses pareils dans le canton qu'il a choisi; l'étendue de son arrondissement semble dépendre du plus au moins d'abondance dans la substance nécessaire à sa famille; mais où la nourriture abonde, la distance des nids est beaucoup moindre, cependant la jalousie y entre pour quelque chose, puisque les mâles se battent à outrance pour le choix d'une compagne; ces combats se répètent souvent à leur arrivée; car dans cette espèce, les femelles sont beaucoup moins nombreuses que les mâles.

Vers la fin d'avril ou au commencement de mai, chaque couple travaille à la construction de son nid: des herbes grossières, des feuilles de chêne sèches, et en grande quantité, sont employées au dehors; des crins, des petites racines, de la bourre, garnissent le dedans; le tout est lié ensemble, mais d'une manière si fragile, que, dès qu'on déplace le nid, tout l'édifice s'écroule. Il le construit ordinairement près de terre, dans les broussailles, au pied d'une haie, d'une charmille, ou sur les branches les plus basses de quelque arbuste touffu, et le tourne au levant.

La ponte est de quatre à cinq œufs d'un brun verdâtre, uniforme; le brun domine au gros bout et le verdâtre au petit.

L'incubation dure dix-huit à vingt jours : c'est alors que le mâle emploie ses plus beaux sons, et qu'il redouble nuit et jour les efforts de son ramage pour divertir et consoler sa compagne des peines de la ponte et de l'ennui de la couvaison. Dès que les petits sont éclos, le père et la mère en prennent un soin égal; mais dès qu'ils peuvent voltiger, ce qui arrive au bout de quinze jours, le mâle se charge seul du reste de l'éducation, tandis que la femelle s'occupe d'un nouveau nid pour sa seconde ponte. Elle en fait ordinairement deux par an, rarement trois, du moins dans nos contrées, à moins que les premières n'aient été détruites, ce qui arrive fort souvent d'après la position du nid.

De tous les oiseaux, le *rossignol* est celui qui a le chant le plus harmonieux, le plus varié et le plus éclatant. Il n'est pas un seul oiseau chanteur qu'il n'efface; il réunit les talens de tous; il réussit dans tous les genres. On compte dans son ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes; il les soutient pendant vingt secondes, et la sphère que remplit sa voix, est au moins d'un mille de diamètre. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait cherché les moyens de jouir plus long-tems de ce ramage inimitable; mais pour conserver à sa voix le charme qui, dans l'oiseau libre, disparaît avec ses amours, il faut le tenir en captivité; ce n'est pas assez, il exige de la patience, des attentions; il faut lui prodiguer des soins que ne demandent pas les autres oiseaux; car c'est un captif d'une humeur difficile, qui ne rend le service désiré qu'autant qu'il est bien traité.

On se procure des *rossignols* de trois manières, pris dans

le nid, pris jeunes avant la mue et au départ, et pris adultes au printems.

1° *Les jeunes.*

Pour trouver un nid de *rossignol* où il y a des petits, il faut aller le matin au lever du soleil, et le soir au soleil couchant, près du lieu où l'on a toujours entendu chanter le mâle, ce qu'il ne fait ordinairement que peu éloigné du nid; on s'y tient tranquille sans faire de bruit; les allées et venues du père et de la mère, les cris des petits indiqueront certainement l'endroit où il est; ce moyen est presque immanquable. Il faut se garder, dès qu'on veut les élever à la brochette, de les tirer hors du nid avant qu'ils ne soient bien couverts de plumes.

On doit choisir ceux de la première ponte; ils sont toujours plus vigoureux, et ils chanteront plus tôt; de plus, la mue qui en fait périr une partie, les prend dans les chaleurs, et ils sont plus en état de la supporter.

On les met avec le nid et de la mousse dans un panier couvert, ayant soin de tenir le couvercle un peu ouvert pour la communication de l'air, ou de le faire à claire-voie, et de le couvrir pendant la nuit d'une étoffe chaude; il faut surtout prendre garde qu'ils ne sortent du panier après leur avoir donné la *becquée*, de peur qu'ils ne prennent dans le moment la goutte qui est pour eux un mal incurable.

On les tiendra dans le panier très proprement jusqu'à ce qu'ils puissent bien se soutenir sur leurs jambes; alors on les mettra dans une cage dont le fond est garni de mousse. Avec toutes ces précautions on est certain de les amener à bien, et d'avoir des oiseaux bien portans, robustes et propres au chant, mais on doit se conformer à la manière de les nourrir indiquée ci-après.

Il faut savoir leur donner la nourriture et la leur refuser à propos; ils sont si délicats que le moindre excès peut les étouffer. On ne doit pas avoir égard à leur demande réitérée, car ils ouvrent le bec à tout moment, soit qu'on les approche, soit qu'on touche au nid; il faut donc pour réussir, ne pas s'écarter du régime suivant.

On leur donne la première becquée une demi-heure après le lever du soleil, la seconde une heure après, et ainsi d'heure en heure jusqu'à la dernière, qui sera vers le soleil couchant; après il faut les refuser, quoiqu'ils demandent, mais la der-

nière doit être plus forte que les autres à cause de la nuit. On se sert pour cela d'une petite brochette de bois bien unie, un peu mince par le bout et de la largeur d'environ le petit doigt, et on ne leur donnera à chaque fois que quatre becquées ; après trois semaines ou un mois au plus ils mangeront seuls, et les mâles commenceront à gazouiller ; alors on les sépare et on les met dans différentes cages, car ces oiseaux aiment à vivre seuls.

La nourriture qui leur convient est celle indiquée pour les vieux, à laquelle on donne la consistance nécessaire pour pouvoir la prendre avec la brochette. D'autres curieux font des boulettes de la grosseur d'une plume à écrire, et composée de cœur de mouton ou de veau cru, dont on a enlevé exactement la peau, les nerfs et la graisse, et leur en donnent deux ou trois, à huit ou dix reprises différentes par jour ; on peut remplacer ces boulettes avec du jaune d'œuf dur coupé par petits morceaux ; ils les font boire deux ou trois fois par jour avec un peu de coton trempé dans l'eau ; enfin une pâte faite de mie de pain, de chenevis broyé, de bœuf bouilli et de persil haché est employée avec succès ; mais la première indiquée doit être regardée comme la meilleure.

Comme ces oiseaux sont très délicats, l'on ne réussit pas toujours complètement, c'est pourquoi on doit, si on le peut, les faire soigner par le père et la mère, moyen toujours employé avec succès et qui procure des oiseaux bien vivans et bons chanteurs. Lors donc qu'on veut les faire élever de cette manière, on prend ordinairement les jeunes des dernières pontes ; quoique ceux des autres soient aussi bons ; mais les amateurs qui agissent ainsi, destinent les vieux à couver en volière au printems suivant.

Lorsqu'on a trouvé un nid par les moyens indiqués ci-dessus, on tend le filet, rets saillant ou deux nappes à petites mailles, si le terrain le permet, le plus près possible du nid, on les garnit de vers de farine attachés à des piquets, et l'on a bientôt pris le mâle et la femelle. Aussitôt qu'on est de retour, on les met avec le nid et les petits dans un cabinet très peu éclairé. On leur donne à boire et à manger dans trois pots de faïence peu profonds ; dans l'un est l'eau, dans un autre sont cinquante à soixante vers de farine, et dans le troisième la nourriture indiquée, à laquelle on joint des œufs de fourmis ; pour les décider plutôt à manger, on jette de ces der-

niers en abondance sur le plancher; on les traite enfin, quant à la nourriture, ainsi que les *rossignols* nouvellement pris, dont il sera parlé ci-après. On doit en outre, pour les familiariser avec leur nouveau domicile, y mettre des paquets de branches feuillues, et couvrir le plancher de mousse. Les arbres en caisse toujours verts et touffus, comme lauriers, buissons ardens, etc., conviendraient encore mieux, d'autant plus qu'il en résulte un avantage très grand pour leur tranquillité, puisqu'on ne serait pas obligé d'entrer dans leur prison pour changer la verdure. En opérant ainsi, l'on a bientôt la satisfaction de voir le père et la mère prendre des vers de farine, des œufs de fourmis et de la pâtée pour les donner à leurs petits; cette pâtée sera composée comme la première indiquée ci-dessus.

Ces oiseaux ont une telle affection pour leur progéniture, qu'ils oublient promptement la perte de leur liberté, lui prodiguent les mêmes soins que dans les bois, et montrent pour elle la même sollicitude; ils jettent aussi le cri d'alarme, si quelque chose les offusque, et à ce cri leur jeune famille se cache aussitôt dans la mousse et la feuillée. Ceux qui veulent les faire nicher au printems suivant (*voy.* ci-après la manière de le faire), conservent les vieux, et ont soin de les séparer en les mettant dans des cages particulières; autrement on doit donner la liberté à la femelle, ainsi qu'aux jeunes de son sexe qu'on reconnait facilement à leur silence; au contraire les jeunes mâles, ainsi qu'il a été déjà dit, commencent leur ramage dès qu'ils mangent seuls; on peut donc être certain qu'un jeune, qui un mois après ne gazouille pas, est une femelle.

Il y a encore un moyen plus facile pour les personnes qui sont déjà munies de vieux rossignols pris au filet, et conservés depuis quelques années, ou du moins depuis un an, de s'éviter la peine d'élever soi-même des petits à la brochette, et celle de les porter ensuite à la campagne pour perfectionner leur chant.

On prendra pour cet effet des petits rossignols dans le nid, qu'on mettra dans la même chambre où il y aura un vieux rossignol; on commencera à donner aux petits les premières becquées, laissant la cage du vieux ouverte jour et nuit, et ayant soin de mettre un petit pot de la nourriture propre aux petits, c'est-à-dire le cœur de mouton ou de veau, haché et

mêlé avec la pâte ordinaire, à côté de celui de la mangeaille. On aura l'attention de laisser toujours crier un peu les petits avant de leur donner la becquée; on verra bientôt sortir de sa cage le vieux rossignol qui, s'approchant du nid en gazouillant autour d'eux, se remplira le bec de leur pâtée pour leur en donner. Lorsqu'on s'apercevra le matin qu'il aura porté la becquée aux petits dès la pointe du jour, on les confiera entièrement à ses soins; il les élevera jusqu'à ce qu'ils sachent manger seuls, et on aura ensuite le plaisir de les voir manger avec lui dans le même pot, et le suivre dans sa cage. Il faudra alors les mettre dans des cages séparées.

Si l'on prend plaisir à élever ainsi de petits *rossignols*, il sera mieux de se pourvoir d'avance d'une femelle, qu'on gardera une année en cage pour être nourrice. La femelle, plus portée à soigner les petits, ne manquera jamais de le faire. Une autre raison doit encore la faire préférer, c'est que le mâle, pendant qu'il nourrit, est si occupé du soin de ses nourrissons, qu'il ne se donne presque pas le tems de chanter, et qu'ainsi on perd l'agrément de son chant pendant cette saison.

Les jeunes qu'on doit préférer sont ceux de la première ponte, on peut leur donner tel instituteur que l'on voudra; mais les meilleurs, si l'on ne desire que leur ramage, sont les vieux rossignols, et l'on choisit celui qui a la plus belle voix, car tous ne chantent pas également bien.

A mesure que le jeune mâle avance en âge, sa voix se forme par degrés, et elle est dans toute sa force sur la fin de décembre; il apprend facilement des airs étrangers, sifflés à la bouche ou au flageollet, si on les lui fait entendre assidument pendant quelques mois; il apprend même, dit-on, à chanter alternativement avec un chœur, à répéter ses couplets à propos, et même à parler la langue que l'on voudra; mais il faut faire le sacrifice de son chant naturel; ou il le perd en entier, ou il est en partie gâté par les sons étrangers, et souvent on finit par le regretter; puisque sa variété qui en fait le principal mérite, est remplacée par une monotonie qui à la longue devient ennuyeuse; enfin un autre inconvénient qui n'arrive que trop souvent, c'est qu'il oublie une partie du premier et n'apprend qu'une partie du second, d'où il résulte un chant coupé et très imparfait.

Cependant, si l'on veut lui apprendre quelques airs, on s'y prend de cette manière : on le met, dès qu'il commence à gazouiller, dans une cage couverte de serge verte, que l'on place dans une chambre écartée de tous oiseaux quelconques, jeunes ou vieux, afin qu'il n'entende pas leur ramage ; de plus, toute personne, autre que celle qui en a soin, doit s'abstenir d'y entrer ; car une très grande tranquillité lui est nécessaire.

On accroche cette cage près de la fenêtre dans les premiers huit jours, après quoi on l'en éloigne peu à peu jusqu'à ce qu'elle soit dans l'endroit de la chambre le plus sombre, où l'oiseau doit rester tout le tems qu'on sera à l'instruire. Six leçons par jour suffiront, deux le matin en se levant, deux dans le milieu de la journée, et deux le soir en se couchant ; celles du soir et du matin seront les plus longues, parce que c'est l'instant où il est plus attentif ; on répète à chaque leçon, dix fois au moins l'air qu'on lui apprend ; on le siffle, on le joue tout de suite sans répéter deux fois le commencement et la fin. Il peut exécuter deux airs avec facilité ; mais si on lui en apprend plus, il arrive souvent qu'il les confond, et ne sait rien parfaitement.

L'instrument dont on se sert doit être plus moëlleux et plus bas que le petit flageolet ordinaire ou les serinettes propres à siffler les *serins;* un gros flageolet fait en flûte à bec, dont le ton est grave et plein, convient mieux au gosier du *rossignol;* mais celui qui paraît remplir le but désiré est une serinette à bouvreuil que l'on nomme bouvrette ou *pione;* il se fabrique à Mirecourt, où il est connu sous ces noms. Cependant, on doit avertir l'instituteur de ne pas se rebuter et abandonner son écolier, parce qu'il l'entend toujours gazouiller comme à son ordinaire, sans donner aucun signe d'instruction après sa mue et même pendant l'hiver, car ce n'est souvent qu'au printems que plusieurs répètent les airs qu'ils ont appris. On ne doit pas espérer réparer la faute qu'on a faite en cessant de l'instruire, car à cet âge, il n'est plus susceptible d'éducation. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit, mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans les courts jours, et toujours plus matin à mesure que les jours croissent.

2° *Jeunes et vieux rossignols pris au filet.*

Les jeunes pris vers l'automne doivent ètrte traités de la

même manière que les vieux ; ils n'ont sur ceux-ci que l'avantage de chanter pendant l'hyver, dès la première année, et de se familiariser plus volontiers.

Si l'on veut faire chanter le rossignol captif, il faut le bien traiter dans sa prison, tâcher de lui rendre sa captivité aussi douce que la liberté ; en l'environnant des couleurs de ses bosquets, en étendant la mousse sous ses pieds, en le garantissant du froid et des visites importunes, en lui donnant surtout une nourriture abondante et qui lui plaise ; à ces conditions, il chantera au bout de huit jours, et même plus tôt s'il est pris avant d'être apparié, c'est-à-dire, avant le 25 avril, autrement il est très rare qu'il ne succombe à la perte de sa femelle, mais il ne chante plus ou très peu, s'il est pris après le 15 de mai.

Les cages qui conviennent aux rossignols servent à mettre l'oiseau aussitôt qu'il est pris; elle est couverte en dessus d'une serge verte ; construite en planches, en forme de caisse carrée, de seize pouces de longueur sur quatorze de hauteur et dix de profondeur, fermée par devant d'une grille de fer ou ou de bois couverte comme le dessus ; la porte est sur le côté dans le bas, et assez grande pour que la main puisse y entrer et sortir aisément, et pouvoir donner à manger et à boire au *rossignol* sans l'effaroucher.

Au-dessus du pot destiné à mettre la mangeaille, on pratiquera au haut de la cage un petit trou auquel on adaptera un entonnoir de fer-blanc, par lequel l'on fait tomber la pâte et les vers de farine dans le vase qui est au-dessous, ce qui évite de troubler l'oiseau plusieurs fois par jour, et à quoi l'on serait forcé sans cela, vu qu'il faut lui donner des vers au moins en trois reprises. Le pot à boire est de l'autre côté de la porte, et placé de manière qu'on puisse le prendre et le remettre sans déranger la cage et sans bruit.

On fixera cette cage sous un petit auvent au-dehors d'une fenêtre, de manière qu'on puisse atteindre à la porte sans rien déranger. L'exposition du levant étant la meilleure, doit être préférée ; celle du midi fatigue l'oiseau, l'empêche de chanter, le dessèche, et souvent le rend aveugle au bout de quelques mois. La cage doit y rester pendant toute la saison du chant, et il ne faut pas la nettoyer tant qu'il sera dans cette prison, de peur de l'effaroucher ; il n'en résulte aucun inconvénient pour ses pieds, car il ne quitte les juchoirs que pour boire et

manger. Lorsqu'il a cessé de chanter, on la retire et on la tient dans la chambre; et pour l'accoutumer peu à peu au grand jour, on élève insensiblement la serge qui est devant le grillage.

La seconde est celle où il doit toujours rester, et dans laquelle on le met lorsqu'il est moins sauvage. Cette cage a la même forme que la première, est ouverte sur le devant, et a une seconde porte au milieu des barreaux, afin de pouvoir donner la liberté au rossignol quand on le veut; on place les pots au boire et au manger de chaque côté de cette porte à la hauteur d'un doigt près des bâtons, en dedans de la cage et dans un petit cercle de fer: elle doit avoir un double fond qui se retire quand on veut la nettoyer; on peut même s'éviter l'embarras de le faire souvent, en mettant dans le fond de la mousse bien sèche, sur laquelle la fiente de l'oiseau se dessèche promptement, et ses pieds, par ce moyen, restent toujours propres. L'entonnoir devient inutile, puisqu'en lui présentant des vers de farine, on l'accoutume facilement à venir les prendre à la main; il faut lui en donner peu, car ce mets, qui est pour lui une friandise, le fait maigrir; on doit aussi éviter d'en mettre dans sa pâtée, à moins qu'ils ne soient coupés, vu que se réfugiant dans le fond du pot, le rossignol jette toute sa mangeaille pour les avoir, et la jette par la suite pour les chercher, quoiqu'il n'y en ait pas.

Enfin, la troisième sert pour mettre un rossignol aveugle, ou aveuglé exprès pour en tirer un chant plus continu; elle doit être petite et n'avoir que trois juchoirs, un pour le boire, un pour le manger, et le troisième au milieu de la cage. Elle doit être faite de sapin ou de hêtre bien sec et bien sain; les planches doivent être très minces; l'ouverture est, comme dans les précédentes, sur le devant, sa longueur, de sept pouces et demi, sa hauteur d'un pouce de plus, et sa profondeur de quatre et demi; les deux premiers juchoirs sont éloignés des pots de seize lignes tout au plus; ces pots sont placés dans des petits cercles de fil de fer sur chaque côté en dedans de la cage, et couverts en dehors d'une grille de fer voûtée. Cette cage doit aussi avoir son tiroir pour la nettoyer.

Tous les piéges sont bons pour les rossignols. On les prend à la pipée, aux gluaux, avec les trébuchets à *mésange*, divers filets propres à cette chasse, et notamment le *trébuchet*, qui est le plus commode et le plus en usage,

parce qu'il est très efficace et peut se mettre à la poche. On trouve à Paris de ces trébuchets tout faits chez les marchands de filets.

Il est bon d'observer que les petits piéges qu'on emploie pour prendre les *rossignols* destinés à la cage, doivent être couverts d'un taffetas vert, au lieu d'un filet dans lequel leurs plumes peuvent s'embarrasser, et où ils pourraient perdre les pennes de la queue, ce qui retarderait leur chant, car un *rossignol* qui en est privé garde le silence ; comme ces pennes ne repoussent qu'à la mue, il ne chanterait pas de toute la saison.

Cette particularité dans les *rossignols* n'est pas connue de beaucoup d'amateurs, qui leur arrachent la queue lorsqu'elle est gâtée, croyant qu'elle repoussera promptement, ainsi que fait celle des autres oiseaux. Cette suppression qui, au printems les prive de leur chant, s'ils sont captifs, l'avance au contraire, au tems de la mue, si on devance l'époque où elle devait tomber naturellement.

Le trébuchet œdonologique se fait de deux demi-cercles de fer, dont on se sert pour les cages de perroquets, et de huit pouces de diamètre, dont un est du double au moins plus fort que l'autre : le premier sert de ressort, et l'autre de battant. Il y a un trou à chaque bout du plus gros, par lequel on passe de la ficelle double, menue et très forte ; dans les ficelles, on arrête le second par les deux bouts, au moyen de deux petits morceaux de bois plats. Aux deux demi-cercles sera attaché le filet de soie, ou plutôt de taffetas qui doit être un peu large, afin que le rossignol y étant pris, ne se trouve pas trop à l'étroit.

On tend ce piége par le moyen d'un piton de bois pointu, on le passe au milieu des ficelles doubles ; on le tourne assez pour que le trébuchet soit bien bandé, et on l'enfonce ensuite en terre jusqu'à la tête, au moyen de quoi le trébuchet se trouve fermé et posé contre terre. On a un autre piton de bois à crochet pour mieux fixer le premier demi-cercle, et afin qu'il ne s'élève point du derrière lorsque l'autre se fermera.

Pour tendre ce trébuchet, il faut lever le demi-cercle, ouvrir ce trébuchet et l'arrêter, ce qui se fait avec un crochet ou une petite machine de bois à qui l'on fait deux coches avec un canif, dans lesquelles s'arrêtent les deux demi-cercles. Aux crochets sont attachés les vers de farine avec des épingles ;

ensuite on retire le filet de soie du milieu du trébuchet, en le plaçant entre les deux demi-cercles, et le reculant en arrière autant qu'il se pourra, afin de ne pas le saisir dans les coches du crochet de bois qui tient le piége ouvert. On aura soin, lorsqu'il sera tendu, que le demi-cercle soit élevé de terre d'environ deux pouces, ce qui empêchera le rossignol de venir prendre les vers de farine par derrière, et de passer le bec par dessus les demi-cercles sans entrer en dedans du trébuchet. On aura encore attention qu'il puisse tomber facilement, et qu'il ne soit point arrêté dans sa détente par quelque pierre, ou de la terre qui se trouverait sous les deux petits morceaux de bois ou sous la partie inférieure du crochet où sont attachés les vers de farine.

Peu de chasses offrent autant d'agrément que celle-ci ; elle se fait dans les belles matinées du mois d'avril, l'on est toujours à l'ombre des bosquets, l'on jouit de la fraîcheur des bois sans essuyer aucune fatigue, et l'on est sûr de rapporter son gibier, pour peu que l'on ait de l'adresse ; car le rossignol est si friand des vers de farine, qu'il se jette sans aucune défiance sur l'amorce trompeuse qui doit lui ravir sa liberté. On a encore l'avantage de pouvoir choisir dans les bois celui qui est doué du plus bel organe, sans craindre de se tromper, puisque cet oiseau n'en souffre point d'autres dans son arrondissement.

Le vrai tems de cette chasse est depuis la fin de mars ou le commencement d'avril jusqu'au 25 de ce dernier mois; plus tôt on les prend, meilleurs ils sont, car ils chantent plus tôt et plus tard. Mais ceux qu'on prend au commencement de mai étant déjà accouplés, périssent ou chantent peu.

L'heure la plus favorable pour la chasse est depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, parce que c'est à cette époque du jour qu'il cherche sa pâture et se jette avec plus d'avidité sur les vers de farine. La veille du jour destiné pour la chasse, on se rend le soir dans le bois, où l'on aura entendu chanter un *rossignol;* on remarque ses arbres favoris, et l'endroit le plus propre pour tendre le filet; après y avoir remué la terre, on y enfonce plusieurs petites baguettes longues d'un pied, à l'extrémité supérieure desquelles on attache quelques vers de farine; les plaçant de manière que le *rossignol* puisse aisément les apercevoir de dessus son arbre.

Si on trouve le lendemain les vers mangés, on y place le

piége, en remuant de nouveau la terre, ce qui attire cet oiseau ; en outre, étant naturellement curieux, il est rare qu'il n'y vienne aussitôt qu'on s'est retiré ; on ne doit pas s'inquiéter s'il s'en écarte pendant qu'on tend le filet, et va chanter ailleurs, on l'y attire en imitant le cri d'appel de la femelle qui est le même que celui du mâle, mais sur un ton plus faible et plus doux ; enfin, s'il s'obstine à rester éloigné, on l'effraie en lui jettant une pierre ; cependant, il faut observer qu'à leur arrivée, les *rossignols* n'ont pas encore de canton choisi, n'ont pas d'arbre favori, et se tiennent le long des haies ; mais s'en écartant peu, il suffit de les tourner pour les faire venir où le piége est tendu.

Pour s'assurer si c'est un mâle ou une femelle qu'on a pris, on reste environ une demi-heure dans l'endroit, et dès que l'on n'entend plus rien dans cet espace de tems, on peut être certain de tenir l'oiseau désiré ; si au contraire, on entend chanter un rossignol dans le même lieu, c'est une marque qu'on a pris une femelle ; alors on tend le piége de nouveau pour prendre le mâle ; d'ailleurs, on peut s'en assurer par les marques indiquées ci-dessus : mais comme elles n'existent pas chez les jeunes mâles pris au mois d'août, on s'assure de leur sexe, au gazouillement qu'ils font entendre ordinairement huit à dix jours après la perte de leur liberté.

Pour retirer le *rossignol* du piége, on le prend d'une main en dessus du filet, de l'autre on ouvre le trébuchet, et on le saisit par les pieds, en le dégageant doucement des mailles dans lesquelles il pourrait être embarrassé. Dès qu'il en est retiré, on le met dans un petit sac de taffetas fait exprès et dont on doit être toujours muni, et en avoir un pour chaque rossignol que l'on prend. Cette poche doit avoir au moins six pouces de longueur sur deux ou trois de largeur, et s'ouvrir par les deux bouts comme une bourse ; l'un reste fermé, et par l'autre, on fait couler l'oiseau dans le petit sac, ayant soin de ne pas déranger les plumes, surtout celles des ailes et de la queue, ce qui retarderait son chant, si elles étaient endommagées.

La cage étant d'avance préparée et placée comme il a été dit, le premier soin qu'on doit avoir au retour de la chasse, est de le mettre dans sa prison. A cet effet, on ouvre le petit sac du côté qui répond à la tête de l'oiseau, qu'on laisse couler doucement ; et dès qu'il a la tête passée hors du sachet,

on lui fait avaler quelques gouttes d'eau pour le rafraîchir, ce qu'on fait en trempant le bec à plusieurs reprises dans un petit pot plein d'eau ; on le laisse ensuite sortir du sac dans la cage, dont on ferme aussitôt la porte. Il reste quelque tems tranquille; mais les vers de farine réveillent bientôt son appétit, et lui font oublier sa liberté.

Quatre heures après que le *rossignol* est en cage, on doit le visiter, entr'ouvrir légèrement la porte de la cage, tirer avec deux doigts le pot aux vers de farine, et en remettre vingt-cinq nouveaux; on couvrira en même tems le fond du pot d'un peu de pâte décrite ci-après, et qui doit être sa nourriture ordinaire. Sur les sept heures du soir, on lui fait une troisième visite pour lui donner encore vingt-cinq vers, dont on coupera quelques-uns en deux avec des ciseaux, afin que la pâte s'y attache, et que le prisonnier puisse en avaler insensiblement et en prendre le goût. On doit en mettre aussi quelques-uns dans l'abreuvoir, afin qu'en les voyant remuer, il s'aperçoive qu'il y a de l'eau.

Le second jour, on lui donne la même quantité de vers en trois fois, savoir : ving-cinq à huit heures du matin, autant à midi, et autant à sept heures du soir, ayant soin de couper tous les vers en deux, et de les mêler un peu avec la pâte. On fait la même chose le troisième jour; mais l'on doit alors couper les vers en trois ou quatre parties, et faire le même mélange. On suit cette marche pendant trois semaines, après quoi l'on diminue peu à peu le nombre des vers, en augmentant à proportion la quantité de la pâte, afin qu'il ne manque pas de nourriture; plus il mange de cet aliment, plus il devient vigoureux et plus il chante. Si l'on peut se procurer des vers avec facilité, on peut continuer de lui en donner dix à quinze par jour, tant qu'il chante.

Cet oiseau timide et solitaire est capable, à la longue, d'attachement. Il n'aime point le changement; il devient triste, inquiet et cesse de chanter, si on le transporte d'un local dans un autre, si même on le change de place, quoique dans la même chambre; c'est pourquoi l'on doit, pour ne pas interrompre son chant, le laisser au même endroit pendant toute la saison.

Les *rossignols* qu'on tient en cage, ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté, c'est pourquoi on doit leur donner tous les jours de l'eau fraîche. Enfin, cet oiseau, d'un naturel très craintif, lorsqu'il n'est pas apprivoisé, s'effarouche

à la vue du moindre objet qui lui est étranger. Il périt immanquablement, si, comme les autres oiseaux, on le met dans une cage à jour de tous côtés; il s'y débat comme un furieux, jusqu'à ce qu'il se soit tué; au contraire, lorsque le jour lui est interdit de tous côtés, il est tranquille, se console en chantant et en mangeant des vers de farine.

On a vu que ces prisonniers avaient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre; mais on peut en changer l'ordre à son gré. Pour cela, on met au commencement du mois de décembre un vieux mâle dans une des cages faites pour cet objet, et décrite ci-dessus pour les *rossignols aveugles*. On l'enferme dans un cabinet rendu obscur par degrés, on l'y tient jusqu'à la fin de mai, et l'on ménage le retour de la lumière comme on l'a réitérée. Ce retour fait sur lui les effets du printems: et il chantera en juin, époque où l'on agit de la même manière pour un autre jusqu'à la fin de novembre. Ainsi avec deux vieux mâles, on en a toujours un qui chante pendant tout le tems que l'autre se tait; mais pour une parfaite réussite, il faut que celui qui est dans la chambre obscure n'entende pas le chant de l'autre, et que pendant l'hiver le froid ne puisse entrer dans son cachot. Il faut y faire un feu ouvert ou de bois dans la cheminée, sans se servir ni de poële, ni de braise, parce qu'il est arrivé plus d'une fois qu'on a perdu des oiseaux par la vapeur du poële ou du chardon. Des personnes les aveuglent pour en tirer un chant presque continuel.

Pour se procurer le plaisir de faire élever chez soi de petits rossignols par le père et la mère, on prend à la fin du printems, c'est-à-dire au tems de la dernière ponte des rossignols, une paire de ces oiseaux vieux et accouplés. A cet effet on cherche un nid de rossignols ainsi qu'il est indiqué plus haut, et lorsqu'on l'a trouvé, on tend tout proche deux filets garnis de vers de farine : par ce moyen on a bientôt pris le mâle et la femelle qu'on rapporte au logis avec le nid et les petits. On les place dans un cabinet obscur, où il n'entre que peu de jour ; on leur donne à boire et on leur prépare un mélange de mie de pain, de chenevis broyé, et du bœuf bouilli et haché avec un peu de persil : on y ajoute de tems en tems un jaune d'œuf dur ou bien de la pâte décrite ci-dessus. Quand les petits mangeront seuls, on en séparera le père et la mère que l'on mettra dans deux cages différentes, et on les y laissera jusqu'au printems suivant.

Si le couple de rossignols pris n'avait encore que des œufs, on se contenterait d'emporter le père et la mère, on les séparerait comme il vient d'être dit, et on les placerait, s'il était possible, dans la chambre ou le cabinet où on aurait dessein de les faire pondre au printems prochain, afin qu'ils s'y accoutumassent peu à peu. On leur en facilite les moyens en les laissant sortir de leur cage de tems à autre.

Cette alliance est d'autant meilleure qu'elle est due à la nature, car on ne réussit pas toujours en les appariant de force. Au commencement d'avril on leur ouvre la cage pour ne plus la refermer; alors on leur fournit les matériaux qu'ils ont coutume d'employer pour leur nid, tels que feuilles de chêne, mousse, chiendent épluché, bourre de cerf et crins; trois ou quatre fagots de bois sec et menu sont dans un coin de la chambre, près de la fenêtre, l'un contre l'autre, liés ensemble mais lâchement, et fixés par le gros bout; on les garnit de feuilles de chêne dans le haut, sur les côtés et entre les branches, ne laissant d'ouverture, pour leur en faciliter l'entrée, que celle par où l'on aura passé la main : on imitera ainsi un buisson, dans lequel ces oiseaux ont coutume de construire leurs nids. On mettra encore dans le cabinet un petit baquet de bois de deux pouces de profondeur, de trois pieds de diamètre et rempli de terre, et un vase d'un pouce de profondeur, rempli d'eau, afin qu'ils puissent s'y baigner; elle doit être renouvelée tous les jours, mais il faut retirer ce vase lorsque la femelle couve. Ce cabinet doit être exposé au midi et garanti du vent du nord.

Des curieux se procurent une jouissance plus agréable, en mettant le couple dans une grande volière plantée d'ifs, de charmille, lilas, etc., ou plutôt dans un coin de jardin garni de ces arbrisseaux, et dont on fait une volière en l'environnant de filets; cette manière est plus favorable et plus sûre pour les faire couver.

On a observé plusieurs fois qu'on pouvait lâcher le père et la mère tant et si long-tems que les petits ne sont pas en état de voler, sans craindre de les perdre; il suffit seulement d'avoir l'attention, dans les premiers jours, de ne pas les laisser sortir tous deux à la fois, mais de lâcher d'abord le mâle seul, ensuite la femelle encore seule, après quoi tous les deux ensemble; mais il faut surtout que l'ouverture par laquelle ils sortent et rentrent, soit proche de leur nid : ils profiteront

de cette liberté pour attraper beaucoup d'insectes qu'on ne peut leur procurer, et très nécessaires pour élever leurs petits. Enfin il faut se garder d'entrer souvent dans la volière tandis que le père et la mère ont la liberté de sortir, et n'y laisser entrer ni chien ni chat, ce qui suffirait pour la leur faire abandonner.

Il n'est pas d'homme qui ne désire posséder, dans un jardin orné de bosquets, un oiseau dont le chant, toujours différent de lui-même, varie sans cesse nos jouissances sans jamais nous lasser; un oiseau qui, au milieu de la nuit la plus sombre, fait retentir les bois et les échos de ses accens les plus éclatans. Nous allons donc lui indiquer les moyens de fixer près de sa demeure le *chantre des bois.*

Pour cela, on se procure le père et la mère lorsqu'ils ont des petits éclos depuis environ huit jours, avec un rets saillant, ainsi qu'il est dit pour les rossignols auxquels on veut les faire élever en volière. Il faut les prendre de grand matin, ce qui se fait en moins d'une heure. Aussitôt qu'ils sont pris, on les enferme, séparés l'un de l'autre, dans un petit sac de soie; après quoi on enlève le nid sans toucher aux petits, et l'on coupe toutes les branches sur lesquelles il est posé; si c'est un arbrisseau, on doit l'enlever tout entier. On transporte le tout à l'endroit destiné, et on le place dans un site qu'on choisit le plus semblable à celui d'où on l'a enlevé; ensuite on met le mâle dans une cage particulière, et la femelle dans une autre. Ces cages doivent être couvertes d'une serge verte et assez épaisse, avec une porte sur le devant, arrangée de manière qu'étant éloigné, on la puisse ouvrir avec une ficelle qui y sera attachée. Le nid posé, on place les cages une de chaque coté, à la distance de vingt-cinq à trente pas, de manière que les petits se trouvent à peu près dans la même ligne entre les deux; les portes doivent leur faire face.

Le tout ainsi préparé, on laisse crier les petits pendant un certain tems, jusqu'à ce que leur cri d'appel ait été bien entendu par les père et mère; alors on ouvre la cage de la femelle, sans se montrer, ensuite celle du mâle, lorsque celle-ci est sortie: le mouvement de la nature les portera droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits, auxquels ils donnent de suite la becquée, et ils leur continuent ces mêmes soins jusqu'à ce qu'ils soient élevés. La jeune famille, assure-t-on, y reviendra l'année suivante et peuplera les bosquets,

car ils ont l'habitude de revenir tous les ans dans les lieux où ils ont été élevés, sans doute s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour y nicher, car sans cela tout ce qu'on aurait fait serait en pure perte.

Le rossignol, d'un naturel vorace, s'accommode volontiers de tout aliment, pourvu qu'il soit mélangé de viande. Les uns le nourrissent avec parties égales de chenevis pilé, de mie de pain fraisée, de persil et de chair de bœuf bouillie, hachés menus, le tout mêlé ensemble; d'autres prennent parties égales de pain d'œillettes et de colifichet réduits en poudre, auxquels on ajoute du cœur de bœuf ou de mouton cuit, haché bien menu.

Ces deux pâtes ont un inconvénient, quoiqu'elles maintiennent cet oiseau en bon état, c'est qu'il faut les renouveler tous les jours en été, sans quoi la viande se corrompt promptement, le dégoûte, le fait maigrir et lui fait garder le silence. Il a donc fallu lui chercher une nourriture qui réunît tous les avantages, sans avoir ce désagrément : telles sont celles indiquées ci-après; elles se conservent des années entières sans se corrompre, et avec elles l'on n'éprouve pas plus d'embarras à soigner un rossignol qu'un serin. Ces pâtes sont suffisantes pour entretenir son embonpoint; cependant en y mêlant de tems à autre, à parties égales, du cœur de mouton haché fin, il chante beaucoup plus fort et plus long-tems; c'est pourquoi on doit lui en donner souvent dans la saison du chant.

Deux livres de rouelle de bœuf, une livre de pois chiches, une livre d'amandes douces, un gros et demi de safran du Gâtinais en poudre, douze œufs frais. Les pois doivent être pilés et tamisés; les amandes pelées dans l'eau chaude et pilées le plus fin qu'il sera possible; la rouelle de bœuf doit être hachée bien menu et nétoyée avec soin de ses peaux, graisse et filets; le safran infusé dans un demi-verre d'eau bouillante. Le tout disposé de cette manière, on casse dans un plat les douze œufs, et l'on y mêle successivement tous ces ingrédiens, en finissant par le safran. On forme du tout des gâteaux ronds, de l'épaisseur du doigt, qu'on fait sécher au four, après que le pain en aura été tiré, ou dans une grande tourtière, frottée avec du beurre frais et mise à un feu très doux. Ces gâteaux ont atteint la cuisson nécessaire, lorsqu'ils ont la consistance des biscuits nouvellement faits, ou du pain d'épice

de Rheims. On en rompt un morceau, qu'on émiette dans la main pour le donner aux rossignols.

On y met de plus qu'à la première, une demi-livre de semence de pavot, autant de millet jaune ou écorcé, deux onces de fleur de farine, une livre de miel blanc et deux ou trois onces de beurre frais. On pulvérise et tamise les pois et le millet jaune; on pile bien la semence de pavot, ainsi que les amandes douces; il faut que celles-ci soient bien réduites en pâte et qu'on ne sente point de grumeaux sous les doigts, car les rossignols ne les digéreraient pas; la viande doit être préparée comme il est dit pour la première pâte; ensuite on casse les œufs dont on met seulement les jaunes, dans un grand plat de terre en y ajoutant ensuite le miel et le safran. Lorsque ces trois ingrédiens seront bien mélangés, on y incorpore successivement la viande, les amandes douces et les farines, ayant soin de remuer le tout avec une spatule de bois pour n'en faire qu'une espèce de bouillie égale et sans grumeaux. Ensuite on verse le tout dans un autre grand plat de terre vernissée, dont on aura eu soin de graisser le fond avec le beurre, et on le met sur un feu très doux, en remuant toujours, surtout dans le fond, de peur que la pâte ne s'y attache; et pour qu'elle se dessèche doucement, on continue ainsi jusqu'à ce qu'elle soit cuite, ce qui se connaît lorsqu'elle ne s'attache plus aux doigts et qu'elle a la mollesse d'un biscuit nouvellement fait. Alors on la retire de dessus le feu pour la laisser refroidir entièrement dans le plat, après quoi on la met dans une boîte de ferblanc fermée de son couvercle, et on la conserve pour l'usage, dans un endroit sec. Si lorsqu'elle est refroidie, il y a beaucoup de morceaux dans la pâte, il faudra la piler de nouveau, afin de la rendre égale dans toutes ses parties, parce que les rossignols les préfèrent, et jettent les autres pour les chercher jusque dans le fond du pot; au contraire, si ces morceaux sont d'égale grosseur, ils les mangent tous.

Cette pâte, difficile à préparer, si on ne l'a vu faire, ou si on n'en a pas un échantillon, dépend d'un degré de dessèchement qu'on ne peut obtenir qu'en tâtonnant. Quand elle est trop sèche, elle perd de sa substance, et l'on est obligé d'y joindre souvent du cœur de mouton pour maintenir les rossignols en embonpoint, si au contraire elle n'est pas assez cuite, elle se moisit, et il faut l'employer promptement.

Ces deux pâtes conviennent au rossignol, parce qu'elles sont échauffantes; l'on a reconnu qu'elles l'excitaient à chanter, ainsi que les parfums; mais elles ne conviennent point aux fauvettes et autres petits oiseaux à bec tendre et délicat, quoiqu'ils s'en trouvent bien dans les premiers mois et qu'elles les engraissent; elles les dessèchent par la suite et les font périr d'éthysie; on ne doit leur donner que la première nourriture indiquée ci-dessus.

On appelle *ver de farine* la larve d'un ténébrion qui se trouve en abondance chez les meuniers et les boulangers. Cette sorte de nourriture est indispensable pour prendre les *rossignols* au filet et pour les fortifier pendant la saison du chant; c'est pourquoi on doit toujours en avoir une provision; comme l'on en trouve difficilement au commencement du printems, il faut s'en approvisionner l'été. On les conserve dans des vases de faïence ou de terre vernissée, parce que ces insectes s'échapperaient si on les mettait dans une boîte ou un vase contre lequel ils puissent grimper: c'est par cette raison qu'on laisse deux à trois pouces au moins de distance entre le son et les bords de l'ouverture: cette précaution est indispensable, tant parce qu'ils s'échapperaient tous, que parce qu'étant très voraces, ils gâteraient les meubles et les livres. Le vase doit être placé dans un endroit sec. Il faut avoir soin de renouveler de tems en tems leur nourriture; on reconnaît que le son est usé, lorsqu'il est réduit en une sorte de poussière grise: on le crible deux fois par an, époque où on le renouvelle entièrement; sans cette précaution, il contracte une mauvaise odeur, et prend une humidité occasionée par le mélange des excrémens de ces insectes, ce qui les fait maigrir et dépérir.

Pour savoir si un *rossignol* est malade, il faut connaître les signes qui indiquent sa bonne santé. Il se porte bien s'il chante souvent dans la saison, qui est depuis décembre jusqu'à la fin de juin, il faut en excepter la première année de sa captivité, où il ne se fait guère entendre avant le mois de février; s'il s'épluche fréquemment surtout au dos; s'il est gai, alerte, s'agite dans sa cage, secoue beaucoup les ailes et se pare de tous côtés; enfin s'il dort sur un pied, mange bien et est avide de vers de farine.

Lorsque le *rossignol* reste pendant la nuit dans le bas de sa cage, c'est un signe de maladie, à moins que ses doigts ne

soient embarrassés par la fiente qui s'y attache, si on ne le tient pas proprement, et s'y durcit au point qu'il lui est impossible de se tenir sur son juchoir. En ce cas on met l'oiseau dans sa main, et on trempe ses pieds dans l'eau tiède, afin de les nétoyer; il éprouvera aussi beaucoup de difficultés à se percher si ses ongles sont trop longs, mais il suffit de les rogner de tems en tems.

S'il est attaqué d'un mal au croupion, qui le fait languir, on fendra l'abcès avec la pointe des ciseaux, on le pressera un peu avec le bout du doigt, et on rétablira l'oiseau avec quelques vers de farine, des cloportes et des araignées. On lui évite cette maladie en le purgeant quelquefois, surtout au mois de mars, avec une demi-douzaine de ces dernières.

Quand à force de chanter il dessèche et maigrit, la graine de pavot est excellente dans sa pâte pour le tranquilliser, le rafraîchir et lui procurer du sommeil. Le cœur de mouton, purgé de ses peaux, fibres et veines, haché très menu et mélangé à dose égale avec sa pâte, l'engraisse promptement, ainsi que les figues et les baies de sureau. On doit supprimer la graine de pavot après la mue, époque où il prend beaucoup de graisse et est exposé à mourir de gras-fondure.

On guérit un *rossignol* constipé, avec quatre ou cinq vers de farine donnés à la fois, ou une grosse araignée noire de cave ou de grenier. Ce remède est le plus efficace.

Lorsqu'il est incommodé du flux de ventre, ce qu'on voit à sa fiente plus liquide qu'à l'ordinaire, au remuement continuel de sa queue et à ses plumes hérissées, il faut lui donner du cœur de mouton arrangé comme il est dit ci-dessus.

Le *rossignol* est sujet à la goutte, surtout les jeunes élevés à la brochette : ceux qui l'ont avant de manger seuls, en périssent infailliblement; et dès qu'ils boitent, c'est perdre son tems que de les élever, Lorsque les vieux pris aux filets en sont attaqués, ce qui est assez rare, cela vient de ce que la cage se trouve exposée à quelque vent coulis dont l'oiseau n'a pu se garantir; il suffira de le mettre dans un endroit chaud pour le guérir. On doit, afin de leur éviter cette maladie, garnir le fond de la cage de mousse et de sable. De tous ces maux que cet oiseau ne connaît pas en liberté, le plus dangereux est le *mal caduc*, car il en périt, si, dès qu'il en est attaqué, on ne vient promptement à son secours.

Lorsque les *rossignols* ont avalé quelque chose d'indigeste,

ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelottes, commme font les oiseaux de proie; mais ce n'est point une maladie, cela vient de ce qu'ils n'ont point de jabot, et qu'ils n'ont qu'un seul canal ou œsophage qui conduit à l'estomac. Enfin on visite deux fois par an le *rossignol*, au mois de mars et au mois d'octobre, pour voir s'il n'est pas trop gras ou trop maigre; car son air extérieur est souvent trompeur; quelquefois il est malade sans le paraître, quelquefois il ne l'est pas, quoiqu'il le paraisse, soit en portant mal ses plumes soit en dormant le jour, ce qui arrive souvent aux deux époques du voyage, parce qu'il s'est fatigué à se débattre pendant la nuit.

On le prend au trébuchet.

LE TROGLODYTE.

(*Motacilla troglodytes*, L.)

Dans le choix des dénominations, dit Buffon, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de troglodyte, qui signifie habitant des antres et des cavernes, que les anciens avaient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui, car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé roitelet : cette méprise vient de ce que le véritable roitelet est aussi petit que le troglodyte.

Le troglodyte est donc ce petit oiseau qu'on voit paraître dans les villages et près des villes au début de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir; se montrant un instant sur le haut des piles de pois, sur les tas de fagots, où ils rentrent le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il voltige, sa petite queue est toujours relevée. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur et cinq pouces et demi de vol; son bec à six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris : c'est en raccourci, et pour ainsi dire en miniature, le plumage de la

bécasse ; il pèse à peine le quart d'une once. Les couleurs de la femelle sont plus claires.

Ce très petit oiseau est le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver : il est le seul qui conserve sa gaîté dans cette triste saison. On le voit toujours vif et joyeux ; son chant haut et clair est composé de notes brèves rapides, *sidiriti*, *sidiriti*; il est coupé par reprises de cinq à six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison où le silence des habitans de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Il chante surtout le soir, quand il a neigé, ou que le froid doit être plus vif pendant la nuit ; il vit alors dans les basses-cours, dans les chantiers ; il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gêlent pas ; se retirant encore dans des saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent jusqu'au nombre de vingt. Sonnini rapporte dans ses voyages, qu'à la Ciotat existait relativement au troglodyte une singulière coutume. Chaque année une troupe d'hommes armés allaient à la recherche de cet oiseau nommé par eux *père de la bécasse*, et le suspendaient au milieu d'une perche, deux hommes alors le portaient avec toute l'apparence d'un pesant fardeau, et circulaient avec cette charge au milieu de la ville ; puis on pesait l'oiseau et la cérémonie se terminait par un repas.

Au printems, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre ou sur quelque branchage épais. Ce nid, assez informe, composé de mousse à l'extérieur, est proprement garni de plumes en dedans. Il échappe souvent à la recherche des dénicheurs, parce qu'il ne paraît être qu'un petit tas de mousse jetée au hasard. L'oiseau y pond neuf à dix petits œufs, qu'il abandonne s'il s'aperçoit qu'on les a découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme des petits rats dans les buissons.

On le prend en hiver avec un trébuchet de mésanges, autour et au dedans duquel on place quelques vers de farine.

En liberté, il se nourrit de petits insectes qu'il cherche en hiver dans les granges, les écuries, les caves, les crevasses des murs ; en captivité il faut lui donner d'abord des œufs de fourmis, des vers de farine.

LE ROITELET.

(*Motacilla regulus*, Gm.; enl. 651.)

Cet oiseau, le plus petit des oiseaux de l'Europe, a trois pouces quatre lignes de longueur, et pèse de quatre-vingt-seize à cent-vingt grains.

Le *roitelet* a sur la tête une petite couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, composée de plumes longues un peu effilées, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; un trait noir part du bec et traverse l'œil; le derrière de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un olivâtre légèrement nuancé de jaunâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre; les narines recouvertes de quelques plumes; les pennes des ailes brunes, bordées à l'extérieur de jaune olivâtre; les couvertures des mêmes teintes, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux bandes transversales de cette couleur; les pennes de la queue d'un gris brun, bordées comme celles des ailes; le bec noir et les pieds jaunâtres.

La huppe de la femelle est de couleur citron, et toutes ses teintes sont plus claires.

Le roitelet commun, qui est le premier d'entre les roitelets, et le seul dont nous parlons, a cela de particulier, qu'il tient presque toujours la queue redressée. Son nid, artistement fait, est tissu en dehors de mousse, de laine, de toiles d'araignées, et garni en dedans du duvet le plus doux. Sa forme est sphérique, et son ouverture est sur le côté, vers le haut. La femelle pond six à huit œufs gros comme des pois, d'un brun jaunâtre, sans aucune tache; elle le place ordinairement à sept à dix pieds de terre, dans des ifs, à l'extrémité d'un faisceau de lierre qui s'échappe des branches d'un arbre ou d'un mur. Il y est comme suspendu, mais toujours caché dans le feuillage.

Le *roitelet* se décèle par un petit cri aigu qui a beaucoup de ressemblance avec celui de la *sauterelle*. C'est à ce cri qu'on peut plus facilement découvrir son nid. Il se montre et se fait entendre quelque tems après qu'il a neigé. Lorsqu'il chante, il le fait si fortement et si régulièrement, qu'on désirerait toujours l'entendre; il chante presque toute l'année, mais principalement dans le mois de mai, époque à laquelle il fait ses petits.

On peut en élever pour siffler dans les maisons, mais il faut les prendre dans leurs nids.

La cage qui convient doit être de fil de fer, et doit être munie d'une espèce d'auget à peu près semblable à ceux dont on se sert pour lui donner à manger. Cet auget sera doublé d'étoffe et bien fermé tout autour, excepté au dedans de la cage par où il peut entrer, au moyen d'un petit trou rond capable seulement de le contenir. Vis-à-vis cet auget, il doit y en avoir trois autres réunis ensemble; celui qui est à droite sera destiné à recevoir du cœur de mouton haché; celui qui est à gauche contiendra la même pâte qu'on donne aux rossignols, et celui du milieu, qui sera un peu plus large, servira d'abreuvoir; il sera toujours plein d'eau, et même en assez grande quantité pour que l'oiseau puisse s'y baigner. On peut encore attacher à un des côtés de la cage une espèce de petit flacon semblable à ceux d'eau de senteur; il sera fait de paille et sans cou, pour que l'oiseau puisse y entrer; il s'y reposera très bien, et même plus volontiers qu'ailleurs, d'autant que ce réceptacle a une forme semblable à celle de son nid.

On observera ponctuellement, pour élever le *roitelet*, la même méthode que celle indiquée pour le *rossignol*; on aura surtout attention que pendant ce tems il ne mange pas trop de mouches parce qu'elles pourraient le constiper. Sa nourriture de campagne n'est cependant autre chose que des mouches, des moucherons, des fourmis, des vers, des araignées et d'autres choses semblables; mais la domesticité change en quelque façon la nature de ce petit animal.

Cet oiseau est fort difficile à élever en cage lorsqu'il est tout jeune, mais une fois élevé, il s'apprivoise si bien qu'on peut le laisser sortir de sa cage sans crainte qu'il s'en aille, ni qu'il discontinue de chanter. Il aime la solitude, il se tient toujours seul, et s'il se trouve avec un de ses semblables, principalement si c'est un mâle, il se bat avec lui jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu, ou qu'il soit vaincu lui-même.

L'ALOUETTE COMMUNE.

(*Alauda arvensis*, L. : enl. 362.)

Longueur totale, six pouces dix lignes, depuis le bout du bec à celui de la queue; longueur du bec, six à sept lignes; envergure, douze pouces et demi; les ailes, composées de

dix-huit pennes, s'étendent dans l'état de repos jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue, dont les douze pennes ont deux pouces neuf lignes, à l'exception de celles du milieu, qui étant un peu plus courtes que les latérales, rendent la queue naturellement fourchue. L'ongle du doigt postérieur atteint quelquefois jusqu'à près de deux pouces; il s'allonge à mesure que l'oiseau vieillit, et dans l'oiseau de dix-huit mois et au-dessous, il n'a communément que six lignes; des trois ongles antérieurs, les latéraux sont légèrement arqués, et celui du milieu est droit.

Chacune des plumes de la tête, du dessus du cou, du dos et du croupion, est noirâtre sur son milieu, d'un gris roussâtre sur ses côtés, et blanchâtre sur ses bords, ce qui forme un ensemble mélangé de ces trois teintes, qui est le même sur les plumes scapulaires, et les couvertures supérieures de la queue. Une bande étroite de blanc roussâtre passe au-dessus des yeux de chaque côté de la tête. La gorge est blanche, le devant du cou, de même que tout le corps en dessous, est d'un blanc teinté de roussâtre, avec des taches longitudinales noirâtres sur le devant du cou seulement. Les flancs sont couverts de plumes d'un gris clair et roussâtre, et ayant un trait brun le long de leur tige; les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un gris teinté de roussâtre, et liserées de blanc; les grandes couvertures, les plus éloignées du corps, ont une bordure fauve autour d'un fond brun, et les plus rapprochées ont un fond gris brun, l'extrémité fauve et une bordure blanchâtre. Les pennes de l'aile sont brunes; leur bord extérieur est fauve, excepté vers le bout qui est blanc; les trois ou quatre dernières, c'est-à-dire les plus proches du corps, ont une nuance plus foncée, et leur bord intérieur fauve; les deux pennes du milieu de la queue sont noirâtres sur le milieu de leur longueur, et d'un gris brun tirant au roussâtre sur leurs côtés, qui ont un liséré blanchâtre; les trois suivantes de chaque côté sont noirâtres et bordées d'un gris blanc, tirant sur le roussâtre, à l'exception de la quatrième dont la bordure est blanchâtre; la cinquième est blanche du côté extérieur, noirâtre et bordée de blanc du côté intérieur; enfin, la plus extérieure de chaque côté est blanche en dehors, et son côté intérieur, brun à son origine, a du blanc vers le bout; ces deux couleurs se coupent oblique-

ment. Le demi-bec supérieur est noirâtre, et l'inférieur un peu blanchâtre.

La prolongation excessive en ligne droite de l'ongle postérieur des pieds de *l'alouette* lui donne de la facilité pour marcher, mais la rend incapable de saisir les branches des arbres et de s'y percher. Sa démarche est très-leste, son attitude a de la grace, et elle se forme quelquefois une petite huppe en relevant les plumes de sa tête.

Le mâle est un peu plus brun que la femelle; il a une espèce de collier noir, plus de blanc à la queue, et l'ongle postérieur plus long; il est aussi plus gros, quoique cependant la plus forte des alouettes ne pèse pas deux onces.

L'alouette commune est le musicien des champs, son joli ramage est l'hymne d'allégresse qui devance le printems et accompagne le premier sourire de l'aurore; on l'entend dès les beaux jours qui succèdent aux jours froids et sombres de l'hiver, et ses accens sont les premiers qui frappent l'oreille du cultivateur vigilant. Comme dans presque toutes les espèces d'oiseaux, le ramage est un attribut particulier au mâle, on le voit s'élever presque perpendiculairement et par reprises, et décrire en s'élevant une courbe en forme de vis ou de limaçon; il monte souvent fort haut, toujours chantant en forçant sa voix à mesure qu'il s'éloigne de la terre, de sorte qu'on l'entend aisément, lors même qu'on peut à peine le distinguer à la vue : il se soutient long-tems en l'air, et il descend lentement jusqu'à dix ou douze pieds au-dessus du sol, puis il s'y précipite comme un trait; sa voix s'affaiblit à mesure qu'il s'en approche, et il est muet aussitôt qu'il s'y pose. Du haut des airs ce mâle amoureux cherche à découvrir une femelle qui réponde à ses désirs; celle-ci reste à terre, et regarde attentivement le mâle suspendu en l'air, voltige avec légèreté vers la place où il va se poser, et lui donne les doux prix de ses chansons d'amour.

La femelle fécondée fait promptement son nid; elle le cache avec soin entre deux mottes de terre : il est plat, peu concave et presque sans consistance : de l'herbe, des petites racines sèches et du crin le composent.

Les œufs, au nombre de quatre ou cinq ont des taches brunes sur un fond grisâtre; la femelle ne les couve que pendant quatorze ou quinze jours, et au bout de moins de tems les petits sont en état de se passer de ses soins; après leur

avoir donné la becquée pendant quelques jours, elle les instruit à chercher eux-mêmes leur nourriture, et les fait sortir du nid avant qu'ils soient couverts de plumes; aussi l'oiseleur est-il souvent trompé, en ne trouvant plus dans le nid les jeunes que trois jours auparavant il avait vus récemment éclos et presque nus.

Les *alouettes* font plusieurs couvées : la première au commencement de mai, la seconde au mois de juillet, et la troisième au mois d'août. Ce n'est cependant que dans les pays méridionaux qu'elles en font trois.

La première nourriture que prennent les jeunes alouettes se compose de chrysalides, ou, suivant l'expression vulgaire, d'œufs de fourmis, de vers, de chenilles, et même d'œufs de sauterelles.

Quand elles sont adultes, les alouettes communes se nourrissent principalement de différentes graines, d'herbes, en un mot de matières végétales.

Lorsqu'on voudra élever des petits de cette espèce d'oiseau, on les prendra dans le nid, en observant néanmoins qu'ils aient les plumes bien sorties. On leur donne de la pâtée faite avec de la viande et de la mie de pain, ou avec du chenevis écrasé, de la mie de pain et du cœur de bœuf haché; on rend la pâtée meilleure si on y mêle du pain de pavot râpé. On les accoutume ensuite à vivre de toutes sortes de graines.

On élève les mâles dans des volières ou dans des cages spacieuses, pour y jouir de leur ramage en toute saison. Ils ont assez de mémoire et de flexibilité dans le gosier pour retenir et imiter en même tems des accens étrangers, et pour les répéter plus agréablement qu'aucun autre oiseau ne saurait le faire, mais ce n'est qu'à deux ans que leur voix acquiert tout son développement.

La cage qu'on destine aux alouettes doit être couverte avec de la toile, afin d'éviter qu'elles ne se tuent en cherchant, d'après leur habitude naturelle, à s'élever perpendiculairement. Elle doit en outre être sans bâton en travers, et garnie au fond de gazon frais, souvent renouvelé. Une autre précaution indispensable est de placer à leur portée du sable fin, dans lequel les alouettes aiment à se rouler, pour se délivrer des petits insectes qui les incommodent; elles deviennent aisément familières au point de manger dans la main, sur la table, puiser au plat; elles n'avalent pas d'abord leur

mangeaille, mais elles la goûtent avec la langue. Dans l'état de captivité, l'alouette vit neuf à dix ans, quelquefois plus, et même jusqu'à vingt-quatre ans.

Les principaux pièges qu'on lui tend sont les nappes, les traineaux, la ridée, les collets.

LA BERGERONNETTE JAUNE (*Motacilla flava*, L. enl. 000.)

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux, leur habitude à les suivre dans la prairie, leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte, jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons; leur air de familiarité avec le berger qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie, leur ont fait, dit Buffon, donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale. Compagne d'hommes innocens et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocherait de nous la plupart des animaux s'ils n'étaient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'affection est plus forte que la peur; il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé, qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plutôt à la portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter puisqu'elle ne sait pas même fuir.

La bergeronnette du printems est la première à reparaître dans les prairies et dans les champs où elle niche au milieu des blés verts. A peine a-t-elle disparu l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids, se tenant ordinairement au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas.

La bergeronnette du printems a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile, sur la frange des couvertures moyennes; tout le manteau est olivâtre obscur: cette même couleur borde les huit pennes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont à plus de moitié blanches; celles de l'aile sont brunes avec leurs bords extérieurs blanchâtres, et la troisième des plus voisines du corps s'étend quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes: ca-

ractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière, la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres plus ou moins fréquentes, semées, en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessous des genoux.

On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui sans doute, exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir, Leur nichée est quelquefois tardive, ordinairement nombreuse; ils la placent le long des ruisseaux, sur une rive, et quelquefois au milieu des blés avant la moisson,

Cette espèce est commune en Angleterre, en France, et paraît être répandue dans toute l'Europe, jusqu'en Suède. Quelques naturalistes ont pensé que la bergeronnette jaune n'était pas la bergeronnette du printems, sans doute à cause de certaines variétés dans les couleurs qu'ils ont pu remarquer dans les individus de cette espèce, variétés qui peut-être ne sont produites que par la différence d'âge, comme cela se voit dans un grand nombre d'oiseaux.

La bergeronnette du printems fait par an deux pontes, dont chacune est de cinq ou six œufs d'un bleu gris, qui, au moyen des taches blanches et rougeâtres qui les couvrent, ont l'apparence d'un beau marbre. La couleur jaune du dessous du corps des jeunes oiseaux est bien plus claire que lorsqu'ils sont plus âgés.

Malgré la familiarité avec laquelle cette bergeronnette vit avec les hommes lorsqu'elle est en liberté, elle s'accoutume difficilement à l'esclavage lorsqu'elle n'est pas prise au sortir du nid. Cependant, la beauté et l'agrément de son chant font désirer de la posséder dans la chambre, et pour y parvenir, on emploie quelquefois un moyen cruel, puisque l'on place des gluaux jusque sur le nid. Pour élever les jeunes, il faut leur donner du pain trempé dans du lait bouilli et des œufs de fourmis.

La bergeronnette du printems éprouve un peu moins de chagrin dans la chambre, lorsqu'elle y court librement, que dans la cage. Il faut lui donner les mêmes soins et la même nourriture qu'à la lavandière et à la bergeronnette grise; malgré

toutes ces précautions, il est difficile de l'y conserver plus de deux ans.

Comme les mouches font, en liberté, sa principale nourriture, il faut tâcher, lorsqu'elle est malade, de lui en procurer le plus possible. Elle est très sujette à la diarrhée.

LE BRUANT (*Emberiza citrinella*, L.: enl. 30, fig. 1.)

Le bruant a la tête et la partie inférieure du corps jaune; sur la tête, cette couleur est variée de brun et est pure sur les côtés, sous la gorge, sous le ventre et sur les couvertures du dessus de la queue; elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure; le dessus du cou et les petites couvertures des ailes sont olivâtres; le noirâtre, le gris et le marron clair sont répandus sur le dos et les quatre premières pennes de l'aile; le brun sur les autres, dont le bord extérieur est jaunâtre et gris; un marron clair règne sur le croupion et les grandes couvertures de la queue, et un gris blanc termine chaque plume: les pennes de cette dernière sont brunes; et les deux extérieures de chaque côté sont bordées de blanc et les autres de gris.

La femelle a moins de jaune, et est plus tachetée sur le cou, la poitrine et le ventre; bec brun, pieds jaunâtres; longueur, six pouces quatre lignes.

Le plumage du jeune diffère de celui des vieux, en ce qu'il est privé de jaune.

Le plumage décrit ci-dessus est bien celui de la très grande partie des *bruans*; mais les couleurs varient sur différens individus, soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune est pur sur la tête et les autres parties du corps qui sont de cette couleur; d'autres ont la tête d'un cendré jaunâtre, et le cou tacheté de noir; le ventre, les cuisses et les pieds d'un jaune safran; la queue brune et bordée de jaune. Cette espèce est très rare; mais une bien remarquable est celle dont parle M. *La Peyrouse*, il l'a trouvée dans les Pyrénées. Elle est en dessus jonquille et en dessous blanche. Enfin, il n'est pas rare de voir, au mois d'août, des vieux mâles dont le jaune de la tête est couleur paille, sans aucun mélange. Ces individus sont connus des oiseleurs sous le nom de *verdier-paillet*.

Un grand nombre de ces oiseaux voyagent vers le midi pendant l'automne; ceux qui restent se rassemblent entr'eux pendant l'hiver, et se réunissent avec les pinsons,

verdiers, etc. Ils s'approchent alors des fermes, et même des villes, fréquentent les grands chemins, où ils cherchent leur nourriture jusque dans la fiente des chevaux. Cette réunion d'espèces différentes n'a lieu que pendant le jour. quelques heures avant la nuit, chaque famille s'isole, et chacune se retire dans les lieux où elle couche ordinairement. Au printems et pendant l'été, les *bruans* se tiennent le long des haies, sur la lisière des bois, dans les bosquets, les taillis, et rarement dans l'intérieur des forêts. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où on s'y attend le moins, et presque toujours sous le feuillage le plus épais.

Dans l'hiver, on les voit vers la fin du jour au sommet des arbres, d'où ils ne descendent qu'après le coucher du soleil. C'est aussi à cette élévation que se plaît le mâle dans le tems des amours; là, pendant des heures entières, sans changer de place, il fait entendre un ramage composé de sept notes, dont les six premières égales, et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus tranchée, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*. De plus, les *bruans* ont deux cris particuliers: l'un est celui du ralliement, qu'ils jettent presque toujours en volant et sur le soir pendant l'hiver; l'autre exprime leur inquiétude lorsqu'on leur porte ombrage, et surtout si l'on approche de leur nid ou de leurs petits.

Cette espèce fait ordinairement trois pontes: la dernière a lieu à la fin d'août. Elle pose son nid soit à terre dans une touffe d'herbes, mais toujours au pied d'un buisson ou d'une haie; soit à une petite élévation sur les branches. Elle le construit de mousse ou de foin à l'extérieur; le chevelu des racines, le crin et la laine matelassent le dedans.

Les œufs, ordinairement au nombre de quatre, et quelquefois de cinq, sont blancs, tachetés, avec des lignes irrégulières et en *zigzag* d'un brun de différentes nuances.

La femelle couve avec un tel attachement, que souvent on la prend à la main en plein jour. Le mâle partage avec elle ce soin; mais il est plus méfiant. C'est ordinairement vers le milieu du jour qu'il remplace sa compagne et n'y reste que le tems qu'elle emploie à chercher sa nourriture.

Ces oiseaux sont granivores et insectivores; ils portent la nourriture à leurs petits comme ces derniers, et c'est avec les insectes qu'ils les alimentent tant qu'ils ne peuvent voler. Ceux-ci naissent couverts de duvet, et abandonnent

le nid avant que leurs ailes aient acquis toute leur croissance : alors ne pouvant pas même voler, ils se cachent dans les herbes et les broussailles. Quand ils peuvent se suffire à eux-mêmes, ils joignent aux insectes les petites graines, le millet, le chenevis, et surtout l'avoine, dont ils sont si friands, qu'avec un épi on les prend au lacet.

Si l'on veut les élever, il faut les prendre à l'époque où ils doivent quitter le nid. Cet oiseau est délicat, et s'élève difficilement. La nourriture qui paraît mieux lui convenir, est la pâte préparée pour les jeunes serins, à laquelle il faut joindre du chenevis broyé. (*Voyez* l'article du serin.)

Lorsqu'on le prend adulte, surtout en hiver : l'on jouit de son chant au printems suivant. Il est d'abord deux ou trois mois où il ne fait entendre que son cri ordinaire, après quoi il donne à son gosier toute son étendue.

Cet oiseau est sujet au mal caduc. (*Voyez* Maladies des oiseaux.

L'on prend beaucoup de *bruans*, en automne, avec les *filets aux alouettes ;* on les prend aussi à l'*arbret*, au filet *retz-saillant*, et pendant l'hiver lorsqu'ils sont attroupés, à la *tendue d'hiver.*

L'ORTOLAN (*Emberiza hortulana*, L.; enl. 247 f. 2.)

Cet oiseau est moins gros que le moineau franc ; il a six pouces un quart de longueur ; la tête et le cou d'un cendré olivâtre ; le tour des yeux, la gorge jaunâtres ; la poitrine, le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue roux, avec quelques mouchetures ; le dessus du corps varié de marron brun et noirâtre ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme ; les pennes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris ; les moyennes de roux ; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux ; les inférieures d'un jaune soufre ; les pennes de la queue noirâtres et à bords roux ; les deux plus extérieures bordées de blanc ; le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, n'a pas de taches jaunes au-dessus de l'œil, et ses autres couleurs sont moins vives.

Les ortolans paraissent au printems à peu près dans le même tems qu'arrivent les hirondelles, et devancent un peu les cailles ; mais leur passage n'est pas régulier dans les mêmes

cantons, surtout aux environs de Paris ; ceux qui viennent dit-on de la basse Provence, remontent jusqu'en Bourgogne, fréquentent les vignes, où ils se nourrissent des insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges.

Leur ramage a de l'analogie avec celui du *bruant*, mais ils chantent au printems, la nuit comme le jour, ce que ne font pas les *bruans ;* des personnes trouvent que leur voix a de la douceur, ce qui les fait élever pour la cage dans certains pays; on a même remarqué que, lorsqu'ils sont jeunes, ils prennent quelque chose du chant des autres oiseaux, si on les laisse long-tems près d'eux.

Ils construisent leurs nids assez négligemment à peu près comme ceux des *alouettes*, et le placent, en Bourgogne, sur les ceps; mais dans d'autres pays, comme en Lorraine, ils le font à terre, et par préférence dans les blés; il est composé de deux sortes de joncs secs et verts. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs d'une teinte pourpre très pâle, parsemée de très petites mouches noirâtres, et fait ordinairement deux pontes par an.

Dès les premiers jours du mois d'août, les jeunes prennent le chemin des provinces méridionales, et les vieux ne se mettent guère en route qu'au mois de septembre et même sur la fin. Quelques personnes regardent ces oiseaux comme originaires de l'Italie; mais, dans le midi, ils ne tiennent pas plus à un pays qu'à l'autre, et se fixent volontiers dans les lieux qui leur offrent une nourriture plus abondante ou plus de tranquillité pour s'y perpétuer.

On prend les ortolans de diverses manières ; mais la chasse la plus usitée est celle des deux nappes aux *alouettes* avec des appelans. (*Voyez* alouette.) On les prend encore aux gluaux et au trébuchet : cette dernière manière est assez usitée dans le midi de la France.

Un ortolan est dans une cage hissée au haut d'une perche, et au pied sont placés plusieurs trébuchets, qui ont aussi chacun leur appelant ; d'autres y tendent des filets au milieu desquels on met diverses graines pour appât ; alors les moquettes sont dans des cages ordinaires, ou attachées à des piquets de la même manière qu'un chardonneret à la galère.

Ces chasses se font deux fois par an, l'une en avril, et l'autre au mois d'août, époque des deux passages ; mais celle

d'août est la meilleure, parce qu'on prend beaucoup de jeunes qui sont toujours plus délicats que les vieux.

La méthode qu'on emploie pour les engraisser est fort simple : on les met dans une chambre bien close où le jour extérieur ne puisse pénétrer, cette chambre s'appella *mue ;* elle est éclairée avec une lampe extérieure sans interruption, afin que les prisonniers ne puissent point distinguer le jour de la nuit ; on ne doit leur procurer que la clarté nécessaire pour distinguer leur mangeaille, leur boisson et leur juchoir. Les uns les laissent libres dans leur prison, et ont soin de répandre une grande quantité de graines, telle qu'avoine, millet, panis , etc. ; d'autres les tiennent dans des cages basses et couvertes, où les augets seuls sont éclairés; dans l'un et l'autre cas, les graines leur sont prodiguées avec abondance, leur eau et leur abreuvoir doivent toujours être très nets.

La porte de la *mue* est ordinairement très basse, les murs sont teints de gris, et doivent être surtout bien crépis, pour garantir les oiseaux des rats, des souris et autres petits animaux, qui mangent le grain et tuent souvent les *ortolans*. A chaque coin de la chambre est placée, pour leur servir de juchoirs, une grande perche garnie de traverses; de plus petites garnies de même sont le long des murs; celles-ci doivent être à un demi-pied de distance environ l'une de l'autre, et les traverses d'en haut moins longues que celles d'en bas.

A côté de la *mue*, il y a une petite chambre éclairée qui y communique par une porte qne l'on n'ouvre qu'aux époques où l'on a besoin d'oiseaux. Ceux-ci attirés par une plus grande clarté, passent de l'une à l'autre ;mais dès que le nombre désiré est complet, on les y enferme, en tirant la porte par le moyen d'une ficelle; de cette manière, ceux qui restent ne sont point effarouchés en voyant prendre leurs compagnons, ce qui souvent les jette dans la mélancolie et l'inquiétude, et les fait maigrir si l'on agit autrement.

On peut être sûr avec ce régime de les engraisser très promptement; il ne faut que huit jours pour qu'ils soient au point convenable, et même ils prennent une telle quantité de graisse, qu'ils finiraient par mourir de gras-fondure, si on ne prévenait cet accident en les tuant à propos, ou en n'engraissant à la fois que le nombre dont on a besoin.

On peut employer les mêmes moyens pour les *cailles*, les

tourterelles, les *grives;* mais on nourrit ces dernières de diverses baies et de farine pétrie avec des figues sèches.

Quoique le chenevis engraisse facilement les oiseaux, on doit en donner peu, et même il est mieux d'en priver ceux que l'on destine pour la table, car il donne à leur graisse un goût huileux et désagréable.

Si on veut faire passer d'un pays éloigné des *ortolans* parvenus à ce point, dans les lieux où ils sont très rares, et par conséquent très chers, comme à Paris, on les met tout plumés dans une mallette pleine de millet que l'on envoie par la poste.

LA VEUVE A COLLIER D'OR.

Emberiza pasadisea, Gm.; enl. 194.)

On a donné le nom de veuves à des oiseaux qui appartiennent à l'ancien Continent, mais plus particulièrement à l'Afrique. Les veuves sont du genre du moineau, selon les naturalistes, et comme leur chant est très agréable, Buffon admet qu'elles appartiennent à la race du pinson: elles diffèrent de l'un et de l'autre au premier aspect, et sont faciles à reconnaître par les longues plumes qui accompagnent la queue et qui prennent naissance soit au-dessus, soit à côté des véritables plumes de la queue. Il paraît que tous les oiseaux de cette section sont sujets à deux mues par an: la première a lieu en avril ou en mai, et la seconde en novembre ou décembre. Le mâle seul a, en été, la queue chargée de longues plumes qui distinguent les veuves; c'est à la mue du printems que les plumes poussent; le mâle, si remarquable par cet attribut, prend aussi alors des couleurs plus brillantes que celles qu'il a eues pendant l'hiver, et il devient en quelque sorte différent de lui-même, par ces divers changemens; à la mue de l'automne il perd tous ses ornemens; il quitte les longues plumes de la queue et le plumage brillant qu'il avait revêtu au printems; il en prend un semblable à celui de la femelle, dont il n'est pas alors aisé de le distinguer au simple coup d'œil. Celle-ci subit aussi deux mues, mais dans lesquelles elle ne change pas de couleur, et qui ne consistent que dans le renouvellement des plumes. Il est bon de remarquer que l'impression du changement agit non seulement sur le plumage, mais sur le bec et les pieds même, qui pâlissent en automne et redeviennent plus foncés au printems.

Les voyageurs assurent que le nid des veuves est composé de coton; il a deux étages : celui d'en haut est destiné pour le mâle; la femelle couve dans celui d'en bas.

La *veuve à collier d'or*, l'une des belles espèces de ce genre, qu'on appelle aussi la veuve d'Angola, est un peu moins grosse que le moineau franc : le bec tire sur le noirâtre; les pieds approchent de la couleur de chair; presque tout le plumage est en été d'un noir de velours; la partie supérieure du cou est teinte, en forme de demi-collier, d'un beau jaune doré; la poitrine est d'un marron brillant; les côtés et tout le dessous du corps sont blancs; les cuisses d'un noir roussâtre; les couvertures du dessous de la queue sont noires, terminées de blanc. La queue est composee de douze plumes, huit pour la vraie queue, quatre pour la fausse : ces quatre plumes sont placées au-dessus et au milieu de la vraie queue; deux de ces quatre plumes sont dans une position verticale, opposées l'une à l'autre par leur surface inférieure ou intérieure, d'après leur position; elles ont près de quatre pouces de longueur, elles sont très larges, et finissent tout-à-coup par une pointe qui se termine en un long filet; à côté de chacune de ces plumes de la fausse queue en est une autre, longue de onze pouces et demi, large, à barbes égales de chaque côté, et qui est aussi relevée à son origine, et ensuite est incliné en arrière; des barbes de ces différentes plumes naissent sur les différens individus, dans les diverses mues, des filets très déliés, plus ou moins nombreux. En novembre tout ce plumage d'été, qui est celui du mâle, change bientôt : il devient varié de grisâtre et de brun : le dessous du corps reste blanc : les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, bordées de brun; le bec et les pieds pâlissent.

On nourrit ces oiseaux avec l'alpiste, le millet et le gruau d'orge; on peut y ajouter de la chicorée, de la laitue ou du mouron; il faut leur donner une cage assez grande pour que les plumes de leur belle queue ne soient point brisées : leur chant a quelque chose de mélancolique; ils sont très vifs, aiment à se baigner souvent, et peuvent vivre dans la chambre dix ou douze ans.

LE MOINEAU FRANC.

(*Fringilla domestica*, L. enl.; 6, fig. 1.)

Sa longueur ordinaire, en y comprenant le bec et la queue,

est de cinq pouces dix lignes; son poids d'un peu plus d'une once; son vol de huit pouces huit à neuf lignes. Le mâle a le dessus de la tête et les joues d'un bleu cendré sombre; une bande d'un rouge bai qui s'étend d'un œil à l'autre en passant par l'occiput; le tour des yeux noirs, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil; le dessus du cou et du dos varié de noir et de roux; le croupion d'un gris brun; une plaque noire sur la gorge et le devant du cou; la poitrine, les flancs et les jambes d'un cendré mêlé de brun; le ventre d'un gris blanc, les ailes et la queue noirâtres en dessus et cendré en dessous; sur chaque aile une bande transversale d'un blanc sale; l'iris couleur de noisette, le bec noirâtre avec un peu de jaune à sa base; enfin, les pieds couleur de chair sombre et les ongles noirâtres.

La femelle, plus petite que le mâle, manque de la pièce noire de la gorge et du devant du cou, ces parties étant d'un gris clair; le dessus de la tête est d'un brun roux, les autres nuances de son plumage sont généralement plus claires. Les jeunes mâles ressemblent aux femelles, et ce n'est qu'à leur première mue qu'ils prennent le plumage qui distingue leur sexe.

L'habitude de vivre au milieu de nous a perfectionné l'instinct des *moineaux*; ils savent plier leurs mœurs aux situations, aux tems et aux autres circonstances; ils savent en quelque sorte varier leur langage, et comme ils sont tres parleurs, l'on peut à chaque instant distinguer leurs cris d'appel, de crainte, de colère, de plaisir; mais au sein d'une association qu'ils ont seuls formée contre le gré d'une des parties et même de la plus puissante, pour leur seul avantage, et au détriment de ceux avec lesquels ils établissent cette communauté forcée, les *moineaux* ont conservé leur indépendance. Plus hardis que les autres oiseaux, ils ne craignent pas l'homme. l'environnent dans les villes, à la campagne, se détournent à peine pour le laisser passer sur les chemins, et surtout dans les promenades publiques, où ils jouissent d'une entière sécurité; sa présence ne les gêne point, ne les distrait point de la recherche de leur nourriture, ni de l'arrangement de leur nid, ni des soins qu'ils donnent à leurs petits, ni de leurs combats, ni de leurs plaisirs; ils ne sont assujettis en aucune manière, et à vrai dire; ils ont plus d'insolence que de familiarité.

« Dans quelque contrée que le moineau habite, dit *Buffon*,

on ne le trouve jamais dans les lieux déserts, ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme ; les moineaux sont comme les rats, attachés à nos habitations, ils ne se plaisent ni dans les bois, ni dans les vastes campagnes; on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts; ils suivent la société pour vivre à ses dépens; comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui qu'ils prennent leur subsistance. »

Ces oiseaux emploient du foin et des plumes pour la construction de leur nid ; ils se contentent d'arranger négligemment ces matériaux dans les pots qu'on leur offre, sous les tuiles , dans les trous et les crevasses de murailles, etc. ; mais ils en forment un tissu quand ils nichent sur les grands arbres, tels que les charmes, les noyers, les saules ; ils donnent alors à leur nid une forme arrondie; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par dessus qui le couvre, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer en-dessous de cette calotte. Quelques-uns s'emparent des nids des hirondelles, des corvines, des pigeons, etc.

Leur ponte est de cinq, de six et quelquefois de huit œufs, d'un cendré blanchâtre, et avec beaucoup de taches brunes. Les petits naissent sans plumes ni duvet, et ils sont tout rouges.

Quelque part que les *moineaux* s'établissent pour multiplier leur espèce , ils ne paraissent nullement affectés du bruit qui se fait autour d'eux, et auquel ils sont accoutumés dès leur naissance. M. Vieillot dit avoir eu sous les yeux plusieurs couples de moineaux qui couvaient, ou dont les petits venaient d'éclore, dans les fentes d'un vieux mur que l'on abattait; les coups redoublés des outils, les débris qui tombaient, tout le fracas de la démolition n'empêchaient pas ces oiseaux d'entrer et de sortir de leur trou, de couver leurs œufs ou d'apporter à manger à leurs petits, et ce ne fut qu'à l'instant où la place qu'ils occupaient fut attaquée par les ouvriers , et qu'il ne leur restait plus d'espoir de conserver leur domicile et leur progéniture, qu'ils les abandonnèrent, non sans voltiger autour à plusieurs reprises, en donnant plutôt des signes de colère que de regrets. Des *moineaux*, ajoute le même écri-

vain, avaient fait leur nid dans le chœur d'une église des *Bénédictins*, et précisément dans la manche d'une statue de *Saint-Benoît.* Les offices de la nuit ne les dérangeaient pas plus que ceux du jour, et ils passèrent plusieurs années dans cet asile sacré, ce que l'indulgence des moines respectait; ils sortaient et entraient librement par quelques carreaux cassés des vitraux du temple. Un procureur s'avisa de faire rétablir les vitres endommagées; mais à peine les carreaux par lesquels entraient les moineaux furent-ils raccommodés, que ces oiseaux les mirent en pièces à coups de bec, et que la communication fut rétablie entre le nid et l'extérieur du bâtiment.

Des oiseaux qui viennent d'eux-mêmes faire en quelque que sorte société avec l'homme, sont doués de toutes les dispositions à une association plus intime. Les *moineaux* s'élèvent aisément en cage, s'accoutument sans peine à la captivité, ont assez de docilité pour obéir à la voix, pour recevoir leur manger de la main qui l'offre, pour se laisser prendre, toucher, caresser, enfin pour amuser. Ils vivent plusieurs années en captivité, surtout s'ils y sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font abrège beaucoup leur vie.

Les *moineaux* mangent de tout: ils se nourrissent d'insectes, de grains, de fruits et de légumes. Lorsqu'on les prend jeunes, on leur fait une pâte un peu liquide, ensuite on leur donne des graines concassées, et quand ils sont assez forts on leur donne de tout ce qu'on veut.

On se sert des moyens d'appats, de piéges et de filets, qu'on emploie à la chasse des autres petits oiseaux. On les prend aux trébuchets, aux nappes, etc.

L'IGNICOLORE.

(*Loxia ignicolor*, Vieill.; oiseaux chanteurs, pl. 59.)

Cet oiseau nous vient de l'Afrique, il ressemble par sa grosseur ainsi que par son plumage ordinaire au moineau franc, mais on le considère comme l'un des plus jolis oiseaux de chambre lorsqu'il a acquis ses belles couleurs, ce qui arrive à la seconde mue. Dans cet état il a la tête d'un beau noir ainsi que le ventre; un large collier d'un rouge pourpre obscur lui entoure le cou; le dessus du corps est d'un cendré rougeâtre, les pennes et les plumes de la queue noirâtres, le reste du dessus du corps et la partie supérieure de la queue sont

roussâtres, et les plumes se terminent par un brun foncé, les pattes sont couleur de chair, le bec épais à la base se termine par une pointe aiguë comme celui du chardonneret.

Le plumage de la femelle est plus clair et elle n'a point de collier.

Cet oiseau ne chante presque pas, il a un petit ramage un peu criard qu'il fait entendre au commencement du printems, étant placé à une belle exposition. Son cri d'appel est à peu près semblable à celui du moineau.

On le nourrit de millet qu'il aime beaucoup, et d'alpiste.

LE PINSON.

(*Fingilla cœlebs*, Gm.; enl. 54 fig. 1).

Cet oiseau a le front noir; l'iris noisette; le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, les côtés de la tête, la gorge et le devant du cou rougeâtres; le dos marron; le croupion olivâtre; la poitrine et les autres parties inférieures de couleur vineuse; cette teinte est plus décidée sur la poitrine; une grande tache blanche sur les petites couverture des ailes, et une bande transversale sur les grandes; les pennes noires et bordées de jaunâtre; la queue pareille aux ailes et fourchue; une raie blanche s'étend obliquement sur le bord extérieur des pennes latérales, et une tache de même couleur est du côté interne des plus proches; le bec bleuâtre et noir à la pointe pendant la belle saison, couleur de corne dans la mauvaise; les pieds sont bruns.

La femelle a des couleurs sombres sur la tête, et le dessus du corps; le dessous est d'un blanc sale: les jeunes lui ressemblent; le plumage de ces oiseaux varie suivant les saisons.

Dès les premiers beaux jours, chaque couple s'isole, les uns se fixent dans nos jardins et nos vergers : les autres se retirent dans les bois taillis, et tous animent les lieux qu'ils habitent, par leur gaîté et un chant assez intéressant, agréable dans les bois, mais un peu fort et mordant dans un appartement. Outre le ramage assez diversifié de ces *oiseaux*, et composé de phrases plus ou moins longues, ils ont divers cris bien connus; celui que le mâle et la femelle font entendre à l'automne, et pendant toute la mauvaise saison est simple et aigu; le mâle seul en jette au printems un autre d'un accent plaintif, surtout le soir, et le répète plus souvent dans les tems pluvieux.

Le *pinson* commence à chanter de très bonne heure : on l'entend dans les beaux jours de février, et il ne finit que vers le solstice d'été ; d'un naturel très vif, il est toujours en mouvement ; et cela, joint à la vivacité de son chant, a donné lieu au proverbe *gai comme pinson.*

Le mâle, d'un naturel jaloux, une fois accouplé et fixé dans l'arrondissement qu'il a adopté, n'en souffre pas d'autre dans le voisinage, et si deux mâles se rencontrent, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus faible cède la place, ou succombe; il ne quitte point sa femelle tandis qu'elle couve, se tient la nuit fort près du nid, et s'il s'en éloigne un peu pendant le jour, ce n'est que pour aller à la provision, dont il lui fait part à son retour.

La femelle seule travaille à la construction du nid, et lui donne cette forme élégante et ce tissu solide qui le fait citer comme un des plus jolis de notre pays. Elle le pose sur les arbres et abustes les plus touffus, même dans nos jardins et nos vergers, sur les arbres fruitiers; l'on a remarqué qu'elle le place très haut dans les bois, et que dans les vergers il n'est souvent qu'à la hauteur d'un homme ; mais elle le cache si bien, qu'on passe souvent auprès sans l'apercevoir, Différentes mousses blanches et vertes, et de petites racines, sont à l'extérieur recouvertes en entier d'un lichen pareil à celui des branches sur lesquelles le nid est posé; l'intérieur est garni de laine, de crin et de plumes, liés ensemble avec des toiles d'araignées. Elle y dépose quatre à six œufs gris, rougeâtres, semés de taches noirâtres, plus abondantes au gros bout.

L'incubation que ne partage pas le mâle, dure treize jours, et les petits naissent couverts de duvet. Les père et mère les nourrissent d'abord d'insectes et de chenilles, joignent ensuite à cette nourriture des petites graines d'herbes, et lorsqu'ils peuvent se suffire à eux-mêmes, ils vivent en outre de navette, mil, chenevis, panis, blé et avoine, qu'ils savent fort bien écorcer pour en tirer la substance farineuse.

LA LINOTTE.

(*Fringilla linaria*, L.; enl. 485. fig. 2.)

Quoique la *linotte* soit un des plus communs de nos petits oiseaux granivores, quoiqu'elle ne conserve en captivité aucune des brillantes couleurs qui en font désirer la possession, lorsqu'on la voit en liberté, parée de son habit de noces, elle

n'est pas moins recherchée que l'éclatant *chardonneret* et le charmant *bouvreuil*, car elle a des qualités vraiment intéressantes. Elle réunit un naturel docile et susceptible d'attachement, un ramage agréable, un gosier qui se ploie facilement aux différens airs qu'on desire lui enseigner; on parvient même à lui apprendre à répeter distinctement quelques mots de telle langue que ce soit : *petite vie*, *petit fils*, *baisez*, *baisez*, *petit fils*, sont des demi-phrases qu'elle prononce franchement et avec un accent si touchant, qu'il semble exprimer le sentiment.

Ces oiseaux sont d'une amabilité étonnante; ils savent très bien distinguer les personnes qui les soignent; ils viennent se poser sur elles de préférence, leur prodiguent leurs tendres caresses, et semblent même exprimer leur affection par la douceur de leurs regards. Outre cela, ils ont la faculté d'imiter et de joindre aux modulations variées de leur charmante voix, le chant des autres oiseaux qui se trouvent à leur portée. Si on élève un très jeune linot avec un *pinson*, une *alouette* ou un *rossignol*, il apprendra à chanter comme eux ; mais il perdra souvent son chant naturel, et ne conservera guère que son petit cri d'appel.

La *linotte grise* a cinq pouces six lignes de longueur, les plumes du dessus de la tête d'un gris brun dans leur milieu, et bordées de roussâtre sur les deux côtés; celles du dessus du cou, bordées de gris; le dos et le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures supérieures des ailes d'un brun tirant sur le marron, bordé d'une nuance plus claire; les couvertures du dessus de la queue, noires dans leur milieu, blanches sur leur côté intérieur, et d'un gris roussâtre à l'extérieur; le tour du bec et des yeux, et la gorge, d'un blanc roussâtre; les plumes du devant du cou d'un gris brun, celles de la poitrine d'un rouge obscur, et terminées de blanc roussâtre, de manière que le rouge paraît fort peu; les côtés roussâtres; le ventre, les jambes, d'un blanc sali de roux ; les couvertures du dessus de la queue blanches, avec une légère teinte de cette dernière couleur ; les grandes couvertures des ailes les plus extérieures, noires dans leur milieu, blanches à l'intérieur vers l'origine, et grises à l'extérieur; les pennes des ailes noires, excepté les trois plus proches du corps qui sont d'un brun marron ; toutes sont bordées de blanc à l'intérieur, et les grandes du côté extérieur, ce qui forme sur l'aile, lors-

qu'elle est pliée, une raie longitudinale de cette couleur; les pennes caudales sont noires, bordées de blanc des deux côtés, la queue est fourchue; l'iris de couleur noisette; le bec d'un gris blanc, excepté à la pointe qui est brune, ainsi que les pieds; les ongles sont noirâtres.

La femelle diffère en ce que ses couleurs sont moins foncées que celles du mâle, et que les plumes de la poitrine n'ont point de rouge.

La *linotte rouge* est un peu moins grosse; elle a le sommet de la tête et de la poitrine rouges; le derrière du cou cendré sur la partie qui est grise dans la précédente; le dos, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'un marron rembruni pur; le croupion d'un blanc mêlé d'une légère teinte de roussâtre; les couvertures supérieures de la queue noires dans leur milieu et blanches sur les deux côtés; les trois pennes des ailes les plus proches du corps, d'un marron rembruni; le bec noirâtre, lavé de blanc à sa base en dessous; le reste du plumage est pareil à celui de la précédente.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de rouge sur le sommet de la tête et sur la poitrine; il est remplacé sur la première partie par une teinte cendrée tachetée de noir, et sur l'autre par une roussâtre variée de taches brunes, qu'on remarque aussi sur le dos.

Les *linottes* se réunissent en société vers le mois de septembre, y restent pendant l'hiver, volent très serrées, s'abattent, s'élèvent toutes ensemble, et se posent sur les mêmes arbres. Leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du *moineau*; elles marchent en sautillant; elles passent la nuit dans les bois, et choisissent pour asile les arbres dont les feuilles, quoique sèches, ne sont pas encore tombées, tels que les chênes, les charmes, etc. Elles fréquentent alors les terres en friches et les champs cultivés où elles se nourrissent de divers petits grains; elles piquent aussi les boutons des peupliers, des tilleuls et des bouleaux. Vers le commencement du printems on les entend chanter toutes à la fois, et leur chant est toujours devancé par une espèce de prélude; c'est alors qu'elles s'accouplent; une fois leur choix fait, chaque couple s'isole et affecte un canton d'où il ne s'éloigne point pendant tout l'été.

La *linotte grise* place son nid sur les arbustes, dans les

Joncs marins, et quelquefois sur les arbres, mais à une moyenne hauteur, l'extérieur est composé de petites racines, de mousse, et l'intérieur de plumes, de crins, de laine et de bourre; sa forme se rapproche de celui du *chardonneret*. La ponte est ordinairement de quatre à six œufs blancs, un peu lavés de bleu, et pointillés de rouge brun surtout vers le gros bout.

La *linotte rouge* construit le sien sur les genévriers, les groseillers, dans les vignes où elle l'attache entre les ceps, à une petite élévation de terre, et quelquefois elle le pose à terre; elle le compose en dehors d'une grande quantité d'herbes sèches, de différentes mousses, de racines, matelasse l'intérieur des mêmes matériaux que la *linotte grise*; elle pond le même nombre d'œufs; ils sont d'un vert bleu tacheté de brun pourpré.

Le mâle, dans les deux races, ne partage ni le travail du nid, ni l'incubation; mais rempli de petits soins pour sa femelle, il lui apporte des alimens qu'il lui dégorge comme le *serin*, égaie la monotonie de sa position par un joli ramage, sans cesse répété pendant qu'elle couve, et veille encore à sa sûreté; dès qu'on lui porte ombrage, il jette un cri plaintif; voltige de buisson en buisson, s'éloigne un moment, mais pour reparaître aussitôt; plus on approche de sa compagne, plus ses cris redoublent; alors sa femelle, avertie par ses plaintes, et pressée par le danger, quitte le nid; aussitôt tous les deux s'en éloignent, et n'y reviennent ordinairement qu'après une heure d'absence; mais lorsque les petits sont près d'éclore, ils y retournent plus tôt; le père et la mère ont beaucoup d'affection pour leur nouvelle famille; ils les nourrissent de graines tendres préparées dans leur jabot, et qu'ils leur dégorgent dans le bec.

Ces deux espèces font ordinairement deux ou trois pontes, et même quatre si elles sont troublées dans les premières. Après les couvées, elles se réunissent en troupes nombreuses et descendent dans les plaines.

Pour élever des jeunes *linots*, il faut choisir des mâles, car les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter. On les reconnaît à la couleur blanche des ailes, qui est plus pure et plus étendue : mais ceux qu'on désire instruire doivent être pris dans le nid, lorsque les plumes commencent à pousser;

car pris adultes, au filet ou autrement, il est rare qu'ils profitent des leçons qu'on pourrait leur donner.

On les instruit le soir à la chandelle avec un flageolet ou une serinette, et quand on veut leur apprendre quelques mots, il faut bien les articuler. On peut encore, lorsqu'ils mangent seuls, les mettre sous de bons mâles *serins*, en moins de six mois ils chanteront aussi fort qu'eux, et prendront le même ton. Il faut préférer les petites cages aux grandes.

On les nourrit d'abord avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau; d'autres remplacent le gruau avec de la mie de pain, et y joignent un jaune d'œuf dur. On leur donne la becquée comme aux *serins*, et il faut les tenir chaudement et proprement. Si on veut les rendre plus familiers, on leur présente cette nourriture à la main, et on leur donne quelques douceurs avec la bouche. Lorsqu'ils commencent à vouloir manger seuls, on laisse la navette entière, mais attendrie dans l'eau, afin qu'ils puissent la casser plus aisément; ensuite l'on varie leur nourriture avec du panis, du millet, de l'alpiste, des graines de raves, de choux, de laitue, de plantain, et quelquefois celle de melon broyée; de tems en tems du massepain, de l'épine-vinette, du mouron : il leur faut très peu de chenevis, parce qu'il les engraisse trop, ce qui les fait périr ou les empêche de chanter. Beaucoup de personnes ne leur donnent pour nourriture que de la navette; mais il en résulte le même inconvénient: plus on variera leur nourriture, moins ils auront de maladies.

Les *linottes* sont sujettes à une maladie qu'on appelle *subtile*: leur tristesse, leur silence, leurs plumes roides et hérissées, en sont les indices; et lorsqu'elle fait des progrès, leur ventre devient dur, leurs veines sont grosses et rouges, leur poitrine est tuméfiée, leurs pieds s'enflent, sont calleux, et à peine peuvent-elles se soutenir. Il faut avoir soin de mettre dans leur cage un petit platras ou morceau de craie, ce qui leur évitera la constipation à laquelle elles sont également sujettes, on indique aussi ce même remède contre le mal caduc; mais le mal du bouton est presque incurable, cependant on conseille de le percer promptement, et d'étuver les petites plaies avec du vin.

Enfin, outre toutes ces maladies, dont la plupart sont les effets de la captivité, elles souffrent encore de *l'asthme*, ce qu'elles indiquent en frappant souvent du bec avec colère. On

met alors un peu d'oximel dans leur abreuvoir, et on change leur nourriture pendant quelques jours, en leur donnant de la chicorée sauvage tendre et pilée avec de l'épine-vinette ou du chou, si cette maladie les attaque pendant l'hiver; et rien n'est meilleur, pour les tenir gaies et en bonne santé, que de leur donner des groseilles rouges. On doit aussi garnir le fond de leur cage d'une couche de petit sable, qu'on renouvelle de tems en tems, et comme elles aiment à se baigner, on leur met une petite baignoire, dont on renouvelle l'eau tous les jours.

On les prend à l'arbret, aux abreuvoirs avec des gluaux; au filet; au rets saillant, aux collets, à la pipée et aux raquettes.

LE TARIN. (*Fringilla spinus*, L.; enl. 485, f. 3.)

Le mâle *tarin* a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes, olivâtres, terminées de cendré; quelquefois la gorge brune et même noire; les joues, le devant du cou, la poitrine et les couvertures inférieures de la queue d'un beau jaune citron; le ventre blanc jaunâtre; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont les côtés noirs; le le bec a la pointe brune; le reste est blanc, et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle, mais un peu varié de gris; elle a la gorge blanche. Plus petit que le chardonneret: longueur totale, quatre pouces trois quarts.

Le *tarin* a un chant qui lui est particulier; son ramage n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du *chardonneret*, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprierait de même celui du *serin*, de la *linotte*, etc., s'il était à portée de les entendre dès le premier âge. Il apprend à faire aller la galère comme le *chardonneret*; il n'a pas moins de docilité que lui, et, quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaité: toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les

autres en train. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans la main une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier : on peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencemens, chaque fois qu'on lui donne à manger.

Le *tarin* aime beaucoup la graine de l'aune : on le nourrit aussi avec du pain et du chenevis; et quoiqu'il semble choisir avec soin la nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup: cependant on ne peut pas l'accuser de gourmandise, car il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et à leur défaut parmi d'autres espèces ; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant, et de lui donner la becquée, et souvent il paraît être encore plus grand consommateur quil ne l'est en effet, par l'habitude ou l'amusement qu'il prend d'écorcer une grande quantité de graines sans les manger. Au reste, il boit autant qu'il mange, ou du moins il boit très souvent, mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvement, excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une *certaine pierre;* aussi personne n'a donné de détails sur la ponte des *tarins.*

Les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la grasfondure lorsqu'on ne les nourrit qu'avec du chenevis. Ils vivent environ huit à dix ans.

On les prend avec des trébuchets et à l'arbret : il faut avoir des appelans en cage et des moquettes.

LE CHARDONNERET, (*Fringilla carduelis*, L.; enl, 4.)

Le *chardonneret* a une taille svelte et bien prise, un plumage paré du velouté et de l'éclat des plus belles teintes, il joint l'adresse, la docilité et une voix agréable ; l'accord et

la distribution des couleurs sont tels, qu'il ne cesse de plaire à tous les yeux, quoiqu'il soit très commun. Il ne manque à ce charmant oiseau, que d'être né dans un pays éloigné, pour être justement apprécié.

Le mâle a le sinciput, les joues et le haut de la gorge d'un rouge éclatant, bordé de noir sur les parties antérieures; le sommet de la tête et l'occiput noirs; le dessous du cou et le dos d'un brun rougeâtre, plus clair sur le croupion et les couvertures de la queue; les côtés de la tête, du cou, le ventre blancs, les petites couvertures, les pennes des ailes et de la queue noires; les grandes couvertures moitié jaunes et les pennes alaires, à l'exception de la première, de cette même couleur sur le côté extérieur; l'aile, lorsqu'elle est dans son état de repos, présente une suite de points blancs; les côtés de la poitrine ont une teinte rougeâtre; la queue est un peu fourchue; le bec blanc est noir à son extrémité; les pieds sont bruns.

La femelle diffère en ce que les couleurs sont moins vives, le noir de la tête et des petites couvertures est d'un brun noirâtre, et le rouge est orangé.

Les jeunes n'ont des vieux que le jaune des ailes, les taches blanches des pennes et de celles de la queue. Ce n'est qu'au printems qui suit la première mue, que le rouge prend tout son éclat; leur plumage est un mélange de blanc sale et de gris, ce qui les a fait appeler *grisets;* le bec est d'un brun clair. L'oiseau a de longueur totale, cinq pouces quelques lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces. Elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

Dès les premiers jours du printems, le mâle fait entendre sa jolie voix; mais c'est au mois de mai qu'il tire de son gosier les sons les plus doux; perché alors à la cime d'un arbre de moyenne taille, surtout d'un arbre fruitier, sur lequel ces oiseaux se plaisent le plus, il en fait retentir nos vergers dès la pointe du jour, et son chant ne finit qu'au coucher du soleil. Il le continue ainsi jusqu'au mois d'août; mais il l'interrompt lorsqu'il a des petits; comme il a pour eux beaucoup d'attachement, les soins paternels remplissent tous ses momens. Il les nourrit avec des graines tendres, telles que sont alors celles de seneçon, du mouron, de la laitue et autres plantes. Lorsque ses petits sont plus avancés en âge, il y joint des graines d'une digestion plus laborieuse; cependant, il les

fait ramollir dans son jabot, pour les regorger comme font les *canaris*. Il est tellement attaché à sa progéniture, que renfermé avec elle dans une cage, il continue d'en avoir soin ; mais afin qu'il les amène à bien, il faut lui donner en abondance le senecon, le mouron, et surtout de la graine de chardon, qui est sa nourriture favorite, et d'où lui vient son nom ; aussi les oiseleurs qui lui tendent divers piéges, s'en servent-ils pour appât.

Lorsque la femelle couve, le mâle se tient et chante sur un arbre voisin ; il s'en éloigne rarement, à moins qu'il ne soit inquiété ; alors il s'écarte, mais pour peu de tems ; c'est de sa part une petite feinte, afin de ne pas décéler son nid, car si l'on persiste, il ne tarde pas à revenir. Il ne quitte pas sa chère moitié ; il l'accompagne dans toutes les courses qu'exige le besoin d'alimens ou la construction du nid ; mais il ne partage pas ce travail ni l'incubation ; il veille seulement à sa sûreté lorsqu'elle est à terre, soit pour chercher sa nourriture, soit pour choisir les matériaux nécessaires au berceau de ses enfans, et se perche toujours sur la branche la plus voisine.

La femelle montre encore un attachement plus grand pour ses petits, rien ne peut la distraire de l'incubation ; sa constance est vraiment admirable ; elle brave tout, vents impétueux, pluies d'orage, grêle épaisse, pour garantir ses œufs, surtout au moment où ils sont prêts à éclore. Nous en citerons un exemple étonnant que les papiers publics de 1787 ont rapporté, et que M. *Sonnini* a consigné dans son édition de l'histoire naturelle.

Dans les environs de Mayence, il s'éleva un orage violent, accompagné d'une grêle épaisse, qui détruisit entièrement l'espoir des cultivateurs ; toutes les récoltes furent détruites ; la grêle brisa les tuiles, assomma des quadrupèdes et des oiseaux, que l'on trouva morts dans les champs. Au milieu de cette scène de destruction et d'effroi, un *chardonneret* qui avait son nid dans un jardin, frappé, meurtri, et tout déplumé par la grêle, n'abandonna pas ses œufs qu'il garantit de l'orage, et qui étaient prêts à éclore : ses souffrances, le danger imminent de perdre la vie, la terrible confusion qui l'environnait cédèrent à la tendresse, à la sollicitude maternelle. L'on a observé que cet intéressant oiseau se contenta de faire de légères réparations à son nid que la tempête avait mis en

lambeaux, afin de ne pas abandonner trop long-tems l'objet de toutes ses affections.

Cette femelle donne à son nid plus de solidité, une forme mieux arrondie, et même plus élégante que le *pinson ;* elle le pose ordinairement sur les arbres fruitiers, et choisit les branches les plus faibles; cependant, on en trouve dans les taillis et buissons épineux; elle emploie pour le dehors, la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la bourre des chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine et le duvet.

Elle commence à pondre vers le milieu du printems; cette première ponte est de cinq ou six œufs tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout : lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte dont la dernière est en août.

Les jeunes ne peuvent se suffire à eux-mêmes que long-tems après leur sortie du nid; aussi, il faut de la patience lorsqu'on veut les élever. L'on prétend que les meilleurs sont ceux qui naissent dans les buissons épineux et ceux qui proviennent des dernières nichées; ils sont, dit-on, plus gais, et chantent mieux que les autres. Il faut les prendre au nid, lorsque toutes leurs plumes sont poussées, et les nourrir avec la composition suivante.

On pile ensemble des échaudés, des amandes mondées et de la graine de melon ou bien des noix, ou du massepain: de la pâte qui résulte de ce mélange, on fait des boulettes comme des petits grains de vesce; on les donne une à une avec la brochette, jusqu'à trois ou quatre de suite, à chaque jeune oiseau, auquel on présente ensuite l'autre bout de la brochette, garni d'un peu de coton trempé dans l'eau. Lorsqu'ils commencent à manger seuls, on les nourrit de chenevis broyé avec de la graine de melon et de panis ; et quand ils sont forts, on leur donne du chenevis. Cette pâte, d'une composition très compliquée, pourrait être remplacée par une autre, que tout le monde peut faire aisément. Elle est composée de chenevis et de navette broyés, de mie de pain et de jaune d'œuf, le tout délayé dans un peu d'eau, et on leur donne la becquée comme l'on fait aux serins : lorsqu'ils mangent seuls, on doit supprimer le chenevis et le remplacer par le millet, surtout si on

les destine pour les accoupler avec les *canaris*. Avec cette nourriture, ces oiseaux jouissent d'une meilleure santé et vivent plus long tems.

Le *chardonneret* se ploie facilement à l'esclavage, et devient très familier. Son activité et sa docilité font qu'il se prête volontiers à mettre de la précision dans ses mouvemens, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à exécuter diverses autres manœuvres, telles qu'à sauter sur une roue dans une cage, à y monter et descendre en volant, à tirer des petits seaux qui contiennent son boire et son manger; mais pour lui apprendre ce dernier exercice, que l'on nomme *galère*, il faut savoir l'habiller. L'habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous par lesquels l'on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts, se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Cette chaîne a, à l'autre bout, un anneau passé dans le demi-cercle de bois qui lui sert de juchoir, et dont les deux bouts sont fixés dans la planche du fond. Sur cette planche, il y a une petite glace en face du cercle, et au-dessous de celui-ci en est un autre d'un diamètre plus grand, pour que l'oiseau puisse monter et descendre à volonté. Les deux seaux sont suspendus avec une petite chaîne au cercle d'en haut; dans l'un est le manger, et dans l'autre le boire, et ils sont arrangés de manière que l'un ne peut baisser sans tirer l'autre en haut. Alors il faut qu'il use d'industrie pour attirer à lui celui qu'il veut avoir.

Le besoin de société pour le *chardonneret*, qui recherche celle de ses pareils, paraît chez lui être de première nécessité. C'est pourquoi il aime à se regarder dans la glace, et qu'on le voit souvent prendre son chenevis grain à grain, et l'aller manger devant elle, croyant sans doute le manger en compagnie.

A d'autres galères, le miroir est supprimé; il est remplacé par une petite trémie close de tous les côtés, à l'exception d'une étroite ouverture sur le devant, et fermée avec une bascule arrangée de manière qu'elle obéit au moindre attouchement et se referme d'elle-même.

D'abord pour faire connaître à l'oiseau l'endroit où est sa nourriture, on tient la bascule à demi-ouverte, ensuite fermée aux trois quarts; trouvant alors une opposition et voyant toujours la graine, il l'abaisse avec son bec; enfin, on la ferme

totalement ; il use alors de toute son adresse pour l'ouvrir, et la tient ouverte avec ses pieds, en les posant sur la partie inférieure. Quant à l'eau, elle est dans un petit seau attaché avec une chaîne à un des cercles; l'oiseau l'attire à lui en saisissant la chaîne avec son bec et en la retenant sous ses pieds jusqu'à ce qu'il ait étanché sa soif.

Le *chardonneret*, naturellement actif et laborieux, veut de l'occupation dans sa prison, et s'il n'a quelques têtes de pavots, des tiges de chenevis et de laitue à éplucher pour le tenir en action, il remuera tout ce qu'il rencontrera. Un seul qui se trouve dans une volière où couvent des serins, s'il est sans femelle, suffit pour faire manquer toutes les pontes; il se battra avec les mâles, inquiétera les femelles, détruira les nids, cassera les œufs. Cependant ces oiseaux, vifs et pétulans, vivent en paix les uns avec les autres, et n'ont de querelle que pour le manger et le juchoir, car tous veulent avoir celui qui est au plus haut de la volière pour se coucher, et le premier qui s'en empare n'en veut point souffrir d'autres à ses côtés. Il faut, pour pouvoir les contenter tous, en placer à cette hauteur le plus qu'il est possible; ne leur donner que la longueur nécessaire pour un seul oiseau, et les isoler tous les uns des autres.

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle *chardonneret*, et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres : ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère, par exemple, avec une *serine*; mais il est rare que la femelle *chardonneret* s'accouple avec le mâle *canari*. Ce n'est point la conformité du chant, encore moins celle du plumage, qui donne lieu à cet accouplement, mais parce que l'un et l'autre dégorgent leur manger, et que c'est de cette manière que le chardonneret plaît à la femelle serin, la met en amour et la nourrit lorsqu'elle couve; ce qu'on ne peut attendre du bruant, du pinson et autres, parce qu'ils portent la becquée à leur femelle et à leurs petits; ce qui doit servir de règle pour tous les oiseaux de diverses races que l'on veut apparier ensemble.

C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle : ce n'est qu'à force d'imitations et d'agaceries que le

mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquels la *serine* a tout le tems de faire une ponte entière d'œufs clairs dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter. Un amateur a suivi avec attention le petit manége d'une *serine panachée*, en pareille circonstance; il l'a vue s'approcher souvent du mâle *chardonneret*, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paraît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations : il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris; mais, lorsqu'enfin cette femelle est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid, soit en lui portant la nourriture tandis qu'elle couve ses œufs; de plus il l'aide à élever ses petits.

Le bec du chardonneret est sujet à s'allonger, surtout en captivité, au point même quelquefois qu'une mandibule dépasse tellement l'autre qu'il ne peut saisir ses alimens : si elles s'allongent également, elles deviennent très aiguës, et il en résulte un autre inconvénient; car, soit en dégorgeant la nourriture dans le bec des petits ou de sa femelle, soit en donnant à celle-ci des preuves de son amour, il arrive souvent qu'il les blesse, même grièvement. Pour prévenir cet accident, il faut les égaliser et les émousser avec des ciseaux.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une *serine* et un *chardonneret* sauvage, c'est-à-dire pris au filet, il vaut mieux élever ensemble ceux dont on veut obtenir de la race, accoutumer le chardonneret à la nourriture de la femelle, qui est le millet, l'alpiste et la navette, et ne les apparier qu'au bout de deux ans. Il serait mieux aussi que la serine n'eût jamais été accouplée avec un mâle de son espèce, et qu'au printems elle ne pût ni le voir ni l'entendre.

Les *métis*, appelés vulgairement *mulets*, sont plus robustes que les serins, vivent plus long-tems et ont un chant plus éclatant; mais, dit *M. de Buffon*, ils adoptent difficilement le ramage artificiel de notre musique; d'autres prétendent, au contraire, qu'ils apprennent aisément les airs de serinette

et de flageolet. L'expérience est facile à faire et le résultat peut être très agréable.

Ces *métis* ressemblent au mâle par la forme du bec, par les couleurs de la tête et des ailes, et à la femelle par le reste du corps. Il résulte quelquefois de cette alliance de belles variétés, surtout si la serine est de la belle race des panachés.

Les maladies auxquelles cet oiseau est le plus sujet, sont *l'épilepsie* ou *mal caduc*, dont il est atteint dans le tems où il est le plus en amour et où il chante le plus fort; la *gras-fondure* ou inflammation du bas-ventre; enfin, la *mue* est pour lui une maladie mortelle.

Le mal caduc provient, selon *Salerne*, d'un très petit ver qu'il a dans la cuisse, quelquefois très long, angulaire et logé entre la peau et la chair; quelquefois il sort de lui-même en faisant une ouverture; quelquefois même l'oiseau le tire avec son bec quand il peut le saisir.

L'épilepsie peut être attribuée au chenevis, seule nourriture que l'on donne à ces oiseaux; maladie qui attaque aussi les *serins*, les *bouvreuils*, dès qu'on les borne à ce seul aliment, et à laquelle le *chardonneret* est très rarement sujet lorsqu'il est totalement privé de cette graine. Quoiqu'il en soit, le mal caduc est pour lui, comme dit l'auteur du traité des *serins*, une maladie très violente, et si dangereuse, que souvent, en moins d'un demi-quart d'heure, il en meurt. Quand elle le prend, il tombe, après avoir fait quelques mouvemens fort précipités étendu dans sa cage, les deux pieds en l'air et les yeux renversés; si on ne lui apporte un prompt secours, il rend les derniers soupirs.

De tous les remèdes, le plus sûr et celui qui réussit le mieux, est de le prendre promptement et de lui couper, avec des ciseaux, l'extrémité des ongles, et surtout ceux de derrière. Il en sort quelques gouttes de sang; on lui lave ensuite les pieds plusieurs fois dans du bon vin blanc tiède; si c'est en hiver, on lui en fait avaler aussi quelques gouttes, en y mettant un peu de sucre fondu. Ce remède soulage l'oiseau, il reprend de nouvelles forces et jouit, peu d'heures après, d'une santé aussi bonne que celle qu'il avait auparavant. (*Voyez* Maladies des oiseaux.)

L'on recommande encore de ne jamais les laisser sans un morceau de plâtre suspendu dans leur cage de manière

qu'ils puissent le becqueter facilement. Enfin, quand ces oiseaux sont bien soignés et tenus proprement, ils éprouvent moins de maladies, vivent seize à dix-huit ans, et même plus.

Les *chardonnerets* sont peu méfians et donnent dans tous les piéges. Pour faire de bonnes chasses, il faut avoir pour appelans des mâles chanteurs. On les prend de diverses manières, à *l'arbret* (voyez *Bouvreuil*); avec des *nappes* ou *filets* à *alouettes*, mais à petites mailles; au *trébuchet*; dans les tendues d'hiver (voyez *Bruant*); et avec un seul *filet* ou *rets-saillant*.

Ce filet se tend indistinctement en divers endroits, au bord d'un ruisseau ou d'une eau stagnante, dans une allée de jardin, dans une cour.

Cette chasse est très commode, parce qu'elle exige peu de place, et que le filet se tire facilement sans qu'on ait besoin d'appeau ou de réclame ; il doit avoir la qualité et la grandeur d'une des parties de ceux qui servent aux *alouettes*, mais les mailles plus petites; plus il est large, meilleur il est, on lui donne pour l'ordinaire neuf ou dix pas de longueur; on nettoie une petite place pour faire une aire, on y place le filet en long, on le fixe avec deux chevilles, l'une à la tête et l'autre au pied; on l'étend et on l'élargit ; quand on veut le ployer on l'approche de la partie distendue, et on attache aux deux bouts deux bâtons qu'on arrête à terre avec un peu de ficelle liée çà et là à deux autres chevilles, qui font leur effet en tirant la corde à la partie repliée : c'est ainsi qu'on élargit et qu'on détend totalement le filet. Pour le rendre stable, on tire par les deux bouts, de la largeur du tiers ou au plus de la moitié, une corde en travers attachée à la seconde partie du filet repliée ; et de l'attache du premier bâton doit partir la corde que l'oiseleur tirera aussi de travers.

Cette corde sera arrêtée à une petite poulie ou à quelque cheville bien lisse, pour qu'elle puisse aller et venir aisément; l'oiseleur se tient couché ou caché, et quand il s'aperçoit que les oiseaux peuvent être recouverts par le filet, il le tire ; après avoir serré sa proie, il replie le filet, et le couvre de manière qu'il ne puisse pas être aperçu des oiseaux.

On jette non-seulement des graines dans l'aire, mais on place aux environs des *moquettes* et des *appelans* en cage, que l'on suspend à un pieu ou aux branches voisines, s'il y

en a à proximité : pour attirer les oiseaux à la place qu'on a choisie, on jette à manger plusieurs jours d'avance : parmi les *appelans* on en met de différentes espèces et même plusieurs ensemble à qui on ne donne que très peu à manger, surtout si l'on fait cette chasse vers le soir, afin qu'ils crient et se disputent le peu d'alimens mis à leur disposition, comme ils font lorsqu'ils pâturent en commun ; on tient aussi en l'air quelques *appelans*, attachés comme le *chardonneret à la galère*, et de ceux qui fréquentent ordinairement le canton ; on envoie dans les environs des enfans pour faire lever les oiseaux et les tourner de manière qu'ils dirigent leur vol vers le *filet*.

Une chasse usitée en Lorraine, est celle que l'on nomme *chasse aux chardons ;* on la fait avec deux plumes ébarbées, de poulet ou de pigeon, que l'on passe l'une dans l'autre en sautoir, après en avoir fendu une dans son milieu, et y avoir fait passer la seconde. On enduit de *glu* une partie de ces sautoirs, et on les pose sur les têtes des *chardons*, et surtout des *chardons à foulon*, que les *chardonnerets* préfèrent ; on place auprès un mâle chanteur dans une cage couverte de branches ; il appelle les oiseaux de son espèce qui viennent se poser et se prendre sur les sautoirs englués.

LE SERIN DES CANARIES.

(*Fringilla canaria.* , L. ; enl. 202, fig. 1.)

Le serin des Canaries, remarquable par sa voix et par son plumage, est indigène des îles dont il porte le nom. Son éducation est principalement soignée par les personnes du beau sexe, ou par celles qui cherchent des distractions et des amusemens parmi les êtres que la nature semble avoir enrichis de qualités agréables.

Comme cette espèce d'oiseau n'a pas été connue sur le Continent avant le quinzième siècle on n'en trouve aucune mention dans les anciens ouvrages d'ornithologie. Ainsi Bélon, qui décrivait, en 1555, tous les oiseaux connus du tems, garde le silence à son égard. Je crois que Conrad Gesner est le premier qui en parle. Les serins qu'on voyait en Europe à cette époque, venaient des îles Fortunées, et ils étaient vendus à un prix si considérable, qu'il n'était permis qu'aux gens riches d'en avoir. On les nommait *oiseaux de sucre*, parce qu'on prétendait qu'ils étaient friands de cannes à sucre, et qu'ils mangeaient beaucoup de sucre. C'est remarquable, en

ce que cet aliment convient mal aux autres oiseaux. Un pigeon, auquel on avait donné quatre dragmes de sucre, est mort au bout de quatre heures, et un canard qui en avait pris cinq, n'a survécu que sept heures. On sait que les poisons varient selon la nature des différens animaux.

Aldrovande est le premier qui ait donné une gravure de cet oiseau; mais elle est petite et incorrecte. Cet auteur italien dit qu'il était très rare et très cher, parce qu'il fallait le transporter avec beaucoup de soins d'un pays très éloigné. Olina en a publié un bon dessin, lequel a été copié par Johnston et Willougby.

On a commencé vers le milieu du dix-septième siècle à élever en Europe cet oiseau étranger. L'évènement que nous allons citer d'après Olina, a donné lieu à cette éducation. Un vaisseau qui portait, outre plusieurs autres marchandises, une grande quantité de *serins*, vint s'échouer sur les côtes d'Italie, et les oiseaux qui furent mis en liberté par suite de cet accident, se sauvèrent sur le rivage le plus voisin, c'est-à-dire dans l'île d'Elbe. Ils y trouvèrent un climat si convenable à leur tempérament qu'ils s'y propagèrent dans l'indépendance, et qu'ils s'y seraient peut-être naturalisés si on ne leur eût donné la chasse. Mais aujourd'hui il ne s'y en trouve plus. Olina dit que leur race s'était abâtardie dans cette île. Ces oiseaux, qui tous étaient probablement des mâles, auront fait dans l'île d'Elbe ce que les Européens ont coutume de faire dans les Indes; ils auront engendré des mulâtres avec les oiseaux indigènes. Gesner et d'autres naturalistes ont décrit les produits de ces mélanges.

L'éducation des serins était au commencement très difficile, soit parce qu'on ignorait les soins qu'ils exigent, ou, ce qui est plus probable, parce qu'on n'importait en Europe que des mâles et point de femelles. On dit même que les Espagnols avaient prohibé l'exportation des mâles, afin de s'assurer le commerce exclusif de cette espèce d'oiseaux, et qu'ils avaient ordonné aux chasseurs de tuer les femelles qu'ils prenaient ou de les laisser échapper. Cette défense fut sans effet par la raison que les femelles, qui chantent peu ou rarement, étaient moins recherchées que les mâles par les personnes qui en faisaient le commerce. C'est ainsi que les perroquets apportés en Europe, sont pour l'ordinaire des mâles, les femelles étant moins estimées à cause que leur plumage a moins d'éclat. On

croyait aussi, dans les premiers tems, que les serins transportés directement des îles, étaient de meilleurs chanteurs que ceux qui naissaient en Europe. Mais on doute aujourd'hui de cette assertion.

On a publié en différentes langues, dans ces derniers tems, plusieurs traités sur l'éducation de ces oiseaux. Il s'est trouvé des gens qui ont fait le métier de les élever, et qui ont retiré un gain honnête de ce commerce. Les Tyroliens se sont distingués dans ce genre d'industrie. Il existe à Ymst une société qui envoie chaque année, après le tems de la couvée, des agens qui achètent de côté et d'autre, en Allemagne et en Suisse, des jeunes serins aux personnes qui sont dans l'usage d'en élever. Chaque agent rapporte trois à quatre cents oiseaux qu'il va revendre non seulement en Allemagne, mais en Angleterre, en Russie, et jusqu'à Constantinople. Ils en importent annuellement en Angleterre jusqu'à seize cents, et, quoiqu'ils soient obligés de porter ces oiseaux sur leur dos à cent milles d'Allemagne et de payer pour ce nombre vingt livres sterling aux douanes anglaises, ils ne vendent cependant leurs oiseaux que cinq schelings pièce. Ce genre de commerce a commencé depuis peu à s'établir dans la Forêt-Noire, et il existe même à Gœttingen un particulier qui conduit chaque année en Angleterre des canaris et des bouvreuils, et qui revient avec quelques marchandises.

Le millet (*phalaris canariensis*) forme la principale nourriture de ces petits oiseaux. On croit avec assez de vraisemblance que cette plante fut d'abord transportée pour cet usage des îles Canaries en Espagne, et qu'ensuite elle se répandit dans plusieurs parties de l'Europe.

On la cultive aujourd'hui dans plusieurs lieux et elle forme un objet de commerce, surtout en Sicile où elle est nommée *scaglinala*. Les Français et les Génois tirent de cette île une très grande quantité de millet. Ce genre de produit donne des bénéfices assez considérables aux industrieux habitans de l'île de Thanet en Angleterre, principalement à ceux de Margate qui trouvent à Londres un débouché avantageux. Sa culture réussirait facilement en Allemagne, ainsi que le prouvent les semis qu'on a coutume de faire dans quelques jardins. D'ailleurs cette plante est devenue indigène dans quelques parties de l'Allemagne, par exemple à Halle où elle se produit d'elle-même dans les champs. Il serait avantageux d'en étendre

la culture, puisque ses semences donnent une bonne farine ; il est seulement difficile d'en détacher la pellicule.

Tout intéresse, tout charme dans l'oiseau des *Hespérides* ; forme élégante, joli plumage, voix mélodieuse, naturel aimant, docilité et familiarité; il réunit toutes les qualités, les petits talens qui sont isolés dans les autres. Cet aimable volatile fait surtout l'amusement des jeunes personnes; et qui mieux qu'elles peuvent aider au développement de ses habitudes douces et sociales ? soins, attentions, caresses, baisers, rien n'est épargné. Son enfance, son éducation causent quelquefois de petits embarras, mais ce n'est point un ingrat ; capable de reconnaissance et d'attachement, il en donne des preuves à chaque instant du jour; le soir, ses adieux sont des caresses, le matin, à peine éveillé, sa bienfaitrice est l'objet de ses premiers regards, son premier vol est à elle, il la flatte de ses ailes, la becquette tendrement, et semble exprimer le sentiment qui l'anime, par des demi-sons enchanteurs et pénétrans.

Si la jeune beauté fait son amusement de ce charmant oiseau, et puise dans son petit ménage l'exemple des soins délicats qu'exige une famille naissante, s'il charme les ennuis du cloître, il ne plaît pas moins aux vieillards, qui trouvent dans sa société un adoucissement à leurs souffrances : son amabilité et ses gentillesses rappellent dans leur âme la gaîté qu'en avait bannie le poids des années.

Ce petit musicien a ses dépits, ses emportemens ; mais ils ne blessent ni n'offensent. Cependant, on doit le ménager, car des agaceries trop répétées exaltent si vivement sa colère, qu'il en est quelquefois la victime. Doué d'un gosier qui se prête à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens, il apprend à parler et siffler les airs les plus mélodieux. Les mots, les petites phrases les plus tendres sont ceux qu'il semble retenir et prononcer avec plus de facilité. C'est, de tous les oiseaux, celui qui prend le plus de part et contribue le plus aux agrémens de la société. Il a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; il est d'un naturel plus caressant ; son ramage qui est un modèle de grâce, se fait entendre en tout tems, et nous récrée lorsque tout se tait dans la nature. C'est, enfin de tous les oiseaux, celui qu'on élève avec plus de plaisir, parce que son éducation est la plus facile et la plus heureuse.

Il nous paraît inutile d'entrer dans les détails du plumage

d'oiseaux aussi connus; nous nous bornerons à dire que cette belle couleur n'est qu'à l'extrémité des plumes: elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue; mais elle est seule apparente lorsqu'elles sont bien rangées et bien couchées les unes sur les autres.

Dans cette variété comme dans toutes les autres, la femelle a des teintes plus faibles, la tête un peu moins grosse et moins longue, les tempes d'un jaune pâle, tandis qu'elles sont dorées dans le mâle. Celui-ci a, vers la racine du bec, dessus, et surtout dessous, une espèce de flamme jaune qui descend beaucoup plus bas; de plus, il est plus haut monté et beaucoup plus vif dans sa marche.

La femelle des *serins gris* se distingue aisément en ce qu'elle n'a presque point de jaune dans son plumage; celle des *panachés* est blanche, et le mâle est jaune, mais le plumage des *jaunes dorés* et des *jonquilles* ne présente guère de différence sensible entre les sexes et dans leur jeunesse; le gazouillement est le seul indice qu'on puisse saisir. Le jeune mâle se fait entendre presqu'aussitôt qu'il mange seul; il est vrai qu'il y a des femelles qui gazouillent aussi, mais leurs phrases sont plus courtes et les sons moins forts.

La couleur, les pieds, la force, le chant, distinguent les vieux des jeunes, les premiers ont les teintes plus foncées, plus vives que les jeunes de leur race : leurs pieds ont des écailles plus brillantes, plus rudes; les ongles sont plus gros, plus longs. Les derniers ont des écailles peu apparentes; le pied paraît uni et les ongles sont courts. Les vieux, après deux mues, sont plus vigoureux, ont le corps plus plein que les jeunes, qui sont ordinairement fort fluets.

Le chant de l'adulte a plus de force, plus d'étendue et plus de durée; celui du jeune n'est entièrement formé qu'un an après sa naissance.

Une vieille femelle se reconnaît à ses pieds et à son corps plus arrondi que celui de la jeune femelle. Enfin, son gazouillement est plus fort que celui de cette dernière, qui se tait pour l'ordinaire pendant les six premiers mois de sa jeunesse.

Outre le *serin plein*, c'est-à-dire, pleinement et entièrement jaune jonquille, qui était autrefois le plus rare, l'on compte vingt-huit autres variétés parfaites et assez reconnaissables pour être indiquées.

1. *Le serin gris commun.* Celui-ci n'a presque pas dégénéré

de la race primitive; son duvet est noirâtre, ainsi que dans le *canari sauvage*.

2. Le *serin gris*, au duvet et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.

3. *Le serin gris à queue blanche*. Race *de panachés*.

4. *Le serin blond commun*.

5. *Le serin blond aux yeux rouges*.

6. *Le serin blond doré*.

7. *Le serin blond au duvet*. Race *de panachés*.

8. *Le serin blond à queue blanche*. Race *de panachés*.

9. *Le serin jaune commun*.

10. *Le serin jaune au duvet*. Race *de panachés*.

11. *Le serin jaune à queue blanche*. Race *de panachés*.

12. *Le serin agate commun*.

13. *Le serin agate aux yeux rouges*.

14. *Le serin agate à queue blanche*. Race *de panachés*.

15. *Le serin agate au duvet*. Race *de panachés*.

16. *Le serin isabelle commun*.

17. *Le serin isabelle aux yeux rouges*.

18. *Le serin isabelle doré*.

19. *Le serin isabelle au duvet*. Race *de panachés*.

20. *Le serin blanc aux yeux rouges*.

21. *Le serin panaché commun*.

22. *Le serin panaché aux yeux rouges*.

23. *Le serin panaché de blond*.

24. *Le serin panaché de blond aux yeux rouges*.

25. *Le serin panaché de noir*.

26. *Le serin panaché de noir, jonquille, aux yeux rouges*.

27. *Le serin panaché de noir jonquille et régulier*. Très rare.

28. *Le serin à huppe*, ou plutôt *à couronne*, était autrefois peu commun, c'est un des plus beaux. On en voit dans cette race de *blancs*, de diverses nuances de *jaune*, de *panachés* et de *gris*; la couronne est beaucoup plus large et couvre les yeux dans les premiers et les derniers; les plus rares de cette famille sont les *serins panachés* régulièrement, et ceux qui, avec un plumage uniforme, blanc ou jaune, ont une couronne d'une autre couleur.

On connaît si des *serins gris*, *jaunes*, *blonds*, etc. sont de races panachées, 1° par quelques plumes blanches qu'ils ont à la queue; 2° par quelques ergots blancs aux doigts; 3° par le duvet qui se voit, lorsqu'en prenant l'oiseau dans la main,

on souffle les plumes du ventre, ce petit duvet est blanc, attaché à la plume de couleur différente à l'extérieur; les uns en ont plus, les autres moins; et il ne vient ordinairement qu'après la première mue.

On distingue deux races particulières dans l'espèce du *canari*: la première est composée *des canaris panachés*, la seconde de ceux qui ne le sont pas. Les *blancs* et les *jaunes citron* ne sont jamais panachés, seulement l'extrémité des ailes et de la queue de ces derniers devient blanche lorsqu'ils ont quatre ou cinq ans. Les *gris* ne sont pas d'une couleur uniforme; il en est de plus ou moins gris, d'autres d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun ou plus noir. Les *agates* sont ordinairement de couleur uniforme; mais il en est où la teinte est plus claire ou plus foncée. Les *isabelles* ne varient point; leur couleur *ventre de biche* est constante, uniforme, soit dans le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les *panachés*, les *jaunes jonquille* se panachent de noirâtre et ont ordinairement du noir sur la tête; enfin, il y a des *panachés* dans toutes les couleurs simples indiquées ci-dessus; mais les *jaunes jonquille* sont plus panachés en noir.

Le *serin* a de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, cinq pouces trois lignes; et jusqu'à celui des ongles, quatre pouces huit lignes. Son bec est long de huit lignes et demie depuis la pointe jusqu'au coin de la bouche; sa queue a deux pouces deux lignes de longueur; son pied sept lignes, et celui du milieu des trois doigts extérieurs, joint aussi l'ongle, huit lignes et demie: les doigts latéraux sont beaucoup plus courts, et celui de derrière est de la même longueur que ceux-ci: son envergure est de sept pouces six lignes; et ses ailes étant pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue.

Les *serins* ont presque tous des inclinations et un tempérament différent les uns des autres. Des mâles sont d'un tempérament triste; rêveur, pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement, et ne chantant que d'un ton lugubre; ils sont des tems infinis à apprendre ce dont on veut les instruire, ne savent que très imparfaitement ce qu'on leur a montré, et oublient aisément le peu qu'ils savent à la première mue ou autres maladies; ils prennent un tel chagrin de se voir couverts, lors de l'instruction, que souvent ils en meurent. Enfin, pour les tirer de leur apathie, il leur faut

pour instituteurs de *vieux serins*, ardens et pleins de vivacité; alors ils chantent et s'animent un peu. Ces mêmes individus sont naturellement malpropres; leurs pieds et leur queue sont toujours sales, leur plumage mal peigné et jamais lisse.

De tels mâles ne peuvent plaire aux femelles. D'un caractère mélancolique, ils ne les réjouissent presque jamais par leur chant, même lorsque les petits viennent d'éclore; et d'ordinaire, ces petits ne valent pas mieux qu'eux; en outre, le moindre accident qui arrive dans leur ménage, les rend taciturnes, les attriste et les désole au point d'en mourir. Ainsi, ces oiseaux doivent être rejetés par ceux qui veulent faire couver des *serins* et leur donner de l'éducation.

D'autres ont un caractère si méchant, qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne; mais ces mauvais mâles ont quelquefois des qualités qui réparent en quelque sorte ce défaut, comme par exemple, d'avoir un chant mélodieux, un beau plumage, et d'être très familiers. (M. *Vieillot* a remarqué que plus les *serins* mâles ou femelles sont doux, caressans avec leur maître, plus ils font mauvais ménage.) On doit conserver ces oiseaux, mais ne pas les apparier; cependant, il y a un moyen de dompter le mauvais caractère d'un pareil mâle; pour cela, on prend deux fortes femelles d'un an plus vieilles que lui; on met ces deux femelles quelques mois ensemble dans la même cage, afin qu'elles se connaissent bien, et que, n'étant pas jalouses l'une de l'autre, elles ne se battent pas lorsqu'elles n'auront qu'un seul mâle. Un mois devant le tems qu'on les met couver, on les lâchera toutes deux dans une même cabane, et quand le tems de les accoupler sera venu, on mettra le mâle avec elles; il ne manquera pas de vouloir les battre; mais elles se réuniront pour leur défense commune, finiront par lui en imposer, et le vaincront par l'amour. Ces sortes d'alliances forcées réussissent quelquefois mieux que d'autres, dont on attendait beaucoup, et qui souvent ne produisent rien.

Il y en a d'autres d'un naturel si barbare, qu'ils détruisent les œufs, et souvent les mangent à mesure que la femelle les pond, ou si ces pères dénaturés les laissent couver, à peine les petits sont-ils éclos, qu'ils les saisissent avec leur bec, et les traînent dans la volière jusqu'à ce qu'ils soient morts. Des *serins* d'un pareil naturel doivent être rejetés.

On remarque encore parmi les *serins*, des individus toujours

sauvages, d'un naturel rude, farouche, d'un caractère indépendant, qui ne veulent ni être touchés, ni caressés, qui ne veulent être ni gouvernés, ni traités comme les autres; de pareils *serins* réussiraient certainement s'ils étaient en pleine liberté; une prison étroite, telle qu'une cage ou une cabane, ne leur convient point; il leur faut ou un grand cabinet ou une volière en plein air. Cependant, si on ne peut faire autrement que de les tenir en cabane, une fois posés dans un lieu quelconque, il ne faut point y toucher, ni se mêler nullement de leur ménage, leur fournir seulement le nécessaire, et les laisser vivre à leur fantaisie.

Il y a des mâles d'un tempérament faible, indifférens pour leurs femelles, toujours malades après la nichée; il ne faut pas les apparier, car on a remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres qui battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et l'empêchent de couver; ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage, et les plus doux. On doit leur donner deux femelles.

Enfin, il est des *serins* toujours gais, toujours chantans, d'un caractère doux, d'un naturel heureux, si familiers qu'ils prennent à la main et même à la bouche tout ce qu'on leur présente; bons maris, bons pères, susceptibles enfin de toutes les bonnes impressions, et doués des meilleures inclinations: ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant, prennent un tel soin d'elle qu'ils lui dégorgent à chaque instant sa nourture favorite, la soulagent dans la pénible assiduité de couver, semblent l'inviter à changer de situation, couvent eux-mêmes pendant quelques heures dans la journée, et nourrissent leurs petits dès qu'ils sont éclos; outre ces bonnes qualités propres au ménage, ils sont susceptibles d'une éducation plus perfectionnée; ils apprennent aisément des airs de serinette et de flageolet, et les poussent d'un ton plus élevé que les autres. C'est d'après ces *serins* qu'il faut juger l'espèce, puisque ce sont les plus communs; et même le mauvais naturel de ceux qui cassent les œufs ou tuent leurs petits, n'est souvent qu'apparent; il vient de leur tempérament trop amoureux: c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent, qu'ils la chassent du nid et lui ravissent ce qu'elle a de plus cher. Aussi, observe M. *Vieillot*, la meilleure manière de faire nicher ces derniers, n'est pas celle indiquée ci-dessus

en les tenant en cabane. Ils se plaisent davantage dans une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver, et y multiplient mieux ; il doit y avoir plus de femelles que de mâles. Pendant que l'une couvera, ils en chercheront une autre ; d'ailleurs, les mâles, par jalousie, se donnent entr'eux de fortes distractions ; et l'on assure que lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser ses œufs, ils le battent assez pour amortir ses feux.

La même différence pour le caractère et pour le tempérament se fait remarquer dans les femelles comme dans les mâles. Les femelles *agates* sont les plus faibles, ainsi que les mâles de cette couleur, et meurent assez souvent sur leurs œufs ; elles sont remplies de fantaisies, et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle. Les *panachées* sont assidues sur leurs œufs et bonnes à leurs petits ; mais les mâles sont les plus ardens de tous les *canaris*, et ont besoin pour amortir leur ardeur de deux et même de trois femelles, sans cela, ils les tourmentent dans leur nid et cassent les œufs. Ceux qui sont entièrement *jonquilles*, ont à peu près la même pétulance, il leur faut aussi plusieurs compagnes ; mais les femelles de cette couleur sont les plus douces. Il est enfin des femelles qui sont très paresseuses ; telles sont les grises ; mais ce sont ordinairement de bonnes nourrices.

Les canaris ont entr'eux des rapports d'inclination et une aversion naturelle que rien ne peut vaincre. La sympathie d'un mâle se connaît en le mettant seul dans une volière où il y a plusieurs femelles, même de couleur dissemblable à la sienne ; en peu d'heures, il en choisira une ou deux, ne cessera de leur prouver son attachement en leur donnant la becquée à chaque instant, tandis qu'il marquera pour les autres la plus grande indifférence. Il choisira même une femelle sans la voir; il suffit qu'il l'entende crier, et il ne cessera de l'appeler, quoiqu'il en ait d'autres avec lui dans la même cage. Cette manière de s'apparier devient quelquefois dangereuse pour lui, puisqu'on en a vu mourir de chagrin, si elle appartient à une autre personne, et si on ne peut la lui procurer. Ce qui est dit des mâles doit aussi s'entendre des femelles.

Les mâles donnent plus de marques d'antipathie naturelle que leurs compagnes, et ne peuvent s'accoupler indifféremment avec toutes sortes de femelles ; tous les soins seront inutiles, si celle qu'on lui donne ne lui convient pas ; ils se que-

relleront à chaque instant, se battront continuellement, leur antipathie se fortifiera de plus en plus, et au point que si on les laisse ensemble, ils s'échauffent, s'exténuent en ne mangeant point, et périssent souvent à un jour l'un de l'autre. Pour s'assurer de cette aversion mutuelle, il suffit de les séparer; de les laisser reposer quelques jours, et ensuite les lâcher tous les deux dans une grande volière, où il y ait plusieurs mâles et femelles, et on les verra s'attacher en peu de jours à une autre, s'apparier avec autant de promptitude que s'ils avaient été toujours ensemble. Leur antipathie ne cesse pas pour cela, car s'il s'élève quelque dispute dans la volière, soit pour le choix d'un boulin, soit pour le manger, ou autre chose, les antagonistes se mettront à la tête chacun d'un parti, et fomenteront la discorde. L'antipathie est plus remarquable entre les *serins* de couleur différente; un panaché, par exemple, qui viendra de perdre sa compagne, prendra une aversion invincible pour une femelle d'une autre couleur, surtout si elle est d'une teinte sombre, comme les grises.

Il est enfin des *canaris*, mais c'est le plus petit nombre, qui ne sympathisent point avec les oiseaux de leur espèce; leur antipathie est telle, qu'on ne peut les aparier avec aucun, ils meurent plutôt que de s'accoupler. Ces individus demeurent toujours inactifs et stériles. On rencontre plus de mâles que de femelles ainsi constitués; ordinairement ce sont les meilleurs chanteurs et ceux qui vivent le plus long-tems. On doit donc éviter de faire de ces alliances forcées, puisqu'il n'en résulte que des couvées manquées et souvent la perte des *serins* ainsi appariés. Enfin il en est, surtout des mâles, qui ont une telle aversion pour leurs pareils, qu'ils en donnent des preuves, quoiqu'ils soient éloignés les uns des autres; il suffit qu'ils s'entendent chanter, pour se disputer, exhaler une colère extraordinaire, chercher tous les moyens de s'évader de leur cage pour aller se déchirer l'un l'autre; il faut les mettre à distance suffisante pour qu'ils ne puissent s'entendre, sans quoi ils tomberaient malades et périraient immanquablement. Cette maladie est d'autant plus difficile à guérir que souvent on n'en aperçoit pas la cause; elle se manifeste, si votre *serin* répond à un autre du voisinage, en se débattant avec violence et se mettant en colère.

Le mâle, comme dans tous les oiseaux, indique son ardeur par l'extension de sa voix; Ce n'est point ainsi que la femelle

l'exprime, ou du moins ce n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de contentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-tems le mâle qui s'efforce d'exciter ses desirs en lui transmettant les siens ; mais une fois excitée, l'amour devient pour elle un grand besoin, car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparée, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Appariement des serins avec des oiseaux d'espèces différentes.

Des oiseaux de même espèce qui montrent entr'eux une si grande antipathie, ne devraient pas sympathiser avec d'autres espèces très différentes, comme *linots*, *chardonnerets*, *tarins*, *bouvreuils*, *venturons*, *cinis*, *verdiers*, enfin tous les petits oiseaux granivores, et qui dégorgent; les *bruants* et les *pinsons* peuvent bien s'accoupler, mais ils ne peuvent ni nourrir la femelle du *serin* tandis qu'elle couve, ni l'aider à élever ses petits ; ces oiseaux nourrissant les leurs à la becquée. Cependant tous ces oiseaux, quoique très dissemblables et en apparence assez éloignés des canaris, ne laissent pas de produire ensemble lorsqu'on prend les soins nécessaires pour les apparier; mais l'antipathie est toujours plus marquée dans les mâles que dans les femelles, aussi la réussite est plus certaine avec un mâle d'espèce étrangère et une femelle *canari* ; ainsi il vaut mieux employer des femelles *canaris* à ces essais, puisqu'elles produisent avec tous les oiseaux nommés ci-dessus, et qu'on n'est pas certain que le mâle *canari* puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux.

Les femelles *serins* ne produisent ordinairement avec des mâles étrangers que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'avec leurs mâles naturels, elles produisent jusqu'à huit et neuf ans ; il faut cependant en excepter la femelle panachée.

Le *tarin*, le *chardonneret*, et la *linotte* sont ceux sur lesquels il paraît que la production du mâle avec la femelle *canari*, soit bien constatée; ainsi donc, si l'on veut se procurer des mulets de ces oiseaux, il faut les prendre dans le nid, les élever à la brochette avec les *canaris* mêmes, leur donner la même nourriture et les laisser dans la même volière. Le *chardonneret*, par exemple, qui est celui qu'on choisit de préférence, doit être sevré de chenevis, et accoutumé, dès qu'il commence à manger seul, au millet, etc. (Voyez l'ar-

ticle du *chardonneret.* On doit rendre ces oiseaux naturellement sauvages, aussi familiers que les *canaris*, ce qu'on fait en les plaçant dans un lieu bas, où il y ait toujours du monde. Ce qu'on dit du chardonneret doit s'appliquer aux autres oiseaux.

A l'égard de l'union des *canaris* avec les *tarins* mâles ou femelles, elle demande moins de soins et d'attentions ; il suffit souvent de lâcher simplement un ou plusieurs de ces oiseaux , mais toujours du même sexe, dans une chambre ou une grande volière avec des *serins*, et on les verra s'apparier aussitôt les uns avec les autres ; j'ai dit qu'il ne fallait en mettre que du même sexe, parce qu'ils donneraient toujours la préférence à ceux de leur espèce s'ils étaient de sexe différent.Le *chardonneret* au contraire ne s'apparie en cage qu'avec le *canari* ; la *linotte*, le *verdier*, le *bouvreuil* s'accouplent des deux manières.

Les plus beaux métis sont ceux qui sortent du *chardonneret*; les plus curieux, les plur rares naissent de l'alliance du *bouvreuil*; les plus communs viennent de l'accouplement du *tarin*, de la *linotte*, du *verdier*, et les plus recherchés de tous pour leur ramage et leur beauté, sont ceux qui sortent des mâles *serins* et des femelles étrangères ; les mulets de *verdiers* ont une couleur généralement bleuâtre, et les mâles chantent très mal, surtout si le père est verdier et la femelle serin ; les mâles mulets nés d'une *linotte* chantent beaucoup mieux ; mais leur plumage est très ordinaire ; ceux du *tarin* sont petits, et chantent mal : quant au *bouvreuil*, les petits qui en sortent, sont susceptibles d'une éducation parfaite, et ont un plumage singulier; mais cette alliance réussit très rarement ; il dégorge, il est vrai comme le *serin*, il a beaucoup d'attention pour sa femelle, même plus que le mâle *canari* ; mais celle-ci se prête difficilement à ses désirs ; elle le fuit autant qu'elle peut ; ses cris d'amour, et l'ouverture de son grand bec l'épouvantent ; il faut donc choisir une femelle ou un male vigoureux, qui aient été élevés avec des *bouvreuils*, qui soient âgés au moins de deux ans, et pour le mieux,qu'ils n'aient jamais été accouplés avec un oiseau de leur espèce. (Voyez l'article *bouvreuil*.)

Pour avoir de beaux mulets et de bons chanteurs, il faut qu'ils soient de la race du *chardonneret* ; on doit choisir cet oiseau robuste, gai, ardent pour le chant et d'un beau plu-

mage. Celui pris au filet peut aussi s'accoupler, mais il faut qu'il ait passé au moins un an avec les *serins*, et qu'il soit accoutumé à leur nourriture dès l'instant qu'il a été pris, car il périrait, si on voulait par la suite le sevrer du chenevis, aliment qu'on lui donne ordinairement. Lorsqu'il sera accouplé, on lui donnera de tems à autre de la graine de chardon, on ne l'épargnera même pas lorqu'il aura des petits; le seneçon lui convient aussi et remplace le chardon quand il n'est pas à sa maturité.

Les métis chantent plus long-tems que les *canaris*, sont d'un tempérament plus robuste, et leur voix très sonore est plus forte; ils doivent être mis sous de vieux *serins* ardens à chanter, afin qu'ils leur servent de maîtres de musique, pour les instruire dans leur chant naturel. On doit faire la même chose pour les jeune *serins*; il faut toujours avoir, soit dans la volière, soit auprès, trois ou quatre vieux serins bons chanteurs.

Parmi les cages que l'on donne aux *canaris*, la plus commode est celle qui est longue, large à proportion, et d'une bonne hauteur, afin que l'oiseau qui l'habite, puisse s'étourdir, pouvant voler en hauteur, et se promener en longueur; il devient par là plus fort et plus robuste. Il ne doit point y avoir d'augets aux deux côtés comme dans les autres cages, ensorte qu'on puisse toujours voir à découvert le prisonnier, quelqu'éloigné qu'on en soit. Les deux augets sont en plomb, placés dans le bas et enchassés dans le tiroir, de sorte qu'en le tirant, ce qui se fait par le derrière de la cage, on attire à soi en même tems les deux augets où sont la graine et l'eau. Ces augets doivent être grillés par devant, de place en place, en dedans de la cage, afin que l'oiseau, ne pouvant que passer la tête, ne puisse renverser sa nourriture.

Une cage ainsi construite présente plusieurs avantages : 1° l'oiseau ne peut se dérober à la vue par aucun mouvement; 2° il n'a point continuellement sous les yeux sa pâture, lorsqu'il est perché sur les bâtons; il mange moins souvent, prend en conséquence moins de graisse, n'est pas sujet à *s'avaler*, maladie qui provient ordinairement de trop manger, et dont rarement on guérit les *serins* lorsqu'ils en sont atteints; 3° elle est pour eux d'un grand secours lorsqu'ils sont indisposés ou qu'ils ont mal aux pieds; puisqu'ils trouvent leur

nourriture de plain pied, sans être obligés de monter sur les juchoirs, où souvent ils ne peuvent se soutenir.

La meilleure cabane est celle qui est construite en chêne ou en bois de noyer, dont les fonds et les tiroirs sont tout d'une pièce; celles en bois de sapin sont, il est vrai, à meilleur marché, mais elles ont un grand inconvénient, car après avoir servi une année, elles se déjettent de toutes parts, et donnent une retraite aux mittes et aux punaises : les quatre faces doivent être en fil de fer, avec deux portes aux deux côtés, aussi grandes que celles du milieu.

Cette espèce de cabane doit être préférée, parce qu'on voit les oiseaux à découvert dans telle position qu'elle soit dans l'appartement : les deux portes servent à faciliter le passage des *serins* d'une cabane à l'autre, sans les toucher et les effaroucher, soit pour la nettoyer, soit pour toute autre chose. De plus avec une pareille construction, on peut faire de plusieurs de ces cabanes réunies, une grande volière, en les approchant, les serrant l'une contre l'autre, et en ouvrant toutes les portes de communication. De plus, ces oiseaux étant ainsi découverts, deviennent plus familiers et sont à l'abri des petits accidens qui arrivent fort souvent à ceux qu'on tient dans des cabanes obscures. Si l'on s'en sert pour les faire couver, on doit pratiquer en dessus, deux petites coulisses directement au-dessus du boulin, pour voir ce qui se passe dans le nid, sans y toucher en aucune manière, ce qui dérange la couveuse et déplaît fortement à ceux d'un naturel rude et farouche.

Il est difficile de déterminer l'époque propre pour l'accouplement des serins; il faut se diriger suivant la saison; mais on ne doit jamais presser le tems de la première nichée. On a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou 25 mars et même plus tôt; l'on ferait mieux d'attendre la mi-avril; car, lorsqu'on les met ensemble dans un tems encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre : et si, par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude; on perd donc une nichée toute entière en voulant avancer le tems de la première.

Pour les apparier on met d'abord un mâle et une femelle dans une petite cage, ce qui leur convient mieux qu'une grande, vu qu'étant plus serrés et plus près l'un de l'autre, ils font plus tôt connaissance. On les y laisse huit à dix jours, et l'on

connaît qu'ils se conviennent lorsqu'ils ne se battent plus, ce qui leur arrive ordinairement dans les premiers jours, et qu'ils se font de petites amitiés en s'abecquant l'un l'autre : alors on les lâche dans une cabane qui leur est destinée, et qui est munie de tout ce qui est nécessaire à leur petit ménage.

Quoique ces oiseaux couvent dans telle position que soit leur domicile, la meilleure pour avoir une réussite complète, est l'exposition au levant. Les père et mère sont plus gais, se portent mieux ; les petits profitent plus en un jour qu'en deux dans une autre exposition : celle du midi ou du couchant leur échauffe la tête, engendre une grande quantité de mittes, fait suer les femelles qui étouffent alors leur progéniture : celle du nord leur est péjudiciable en ce que, quoiqu'en été, le vent qui souffle de cette partie cause la mort aux petits nouvellement nés, et souvent même aux vieux : un lieu obscur les rend mélancoliques, et donne lieu à des absences qui les font périr ; enfin, il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature.

Dans leur pays natal, les *serins* se tiennent sur les bords des petis ruisseaux ou des ravins humides ; il ne faut donc jamais leur laisser manquer d'eau tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver ; cependant, étant anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid, c'est pourquoi on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée : une grille maillée pour les empêcher de fuir, suffira. Par ce traitement on en perd moins, que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu.

Les petits qui proviennent de l'accouplement de canaris de couleur uniforme sont pareils à leurs père et mère. On ne doit attendre d'un mâle et d'une femelle de couleur grise, que des oiseaux *gris*; il en est de même des *isabelles*, des *blonds*, des *blancs*, des *jaunes*, des *agates*, etc. ; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais lorsqu'on mèle ces différentes races, il en résulte de beaux oiseaux, et même de plus beaux et de plus rares que ceux que l'on en espérait.

Un mâle panaché de *blond* avec une femelle *jaune à queue blanche*, donne une fort belle production. De deux *panachés*

mis ensemble, il n'en proviendra que des panachés et quelquefois des *gris*, *jaunes* ou *blancs*. Si le père ou la mère sont issus de ces races, il n'est pas même nécessaire d'employer des oiseaux panachés pour que leurs descendans le soient; il suffit seulement qu'ils tiennent à cette variété par leurs ascendans, soit du côté paternel, soit du côté maternel; mais pour en avoir de très beaux, il faut assortir un mâle *panaché de blond* avec une femelle *jaune queue blanche* ou bien un mâle *panaché* avec une femelle *blonde queue blanche* ou autre, excepté seulement la femelle *grise queue blanche*.

Si l'on veut se procurer cette belle race que l'on appelle *serin plein*, il faut mettre un mâle *jonquille* avec une femelle de même couleur. Enfin pour avoir un beau *jonquille*, il faut accoupler un mâle panaché de *noir* avec une femelle *jaune queue blanche*; les petits qui naissent de cette race, sont d'une complexion plus délicate que les autres; ce sont les plus difficiles à élever s'ils sortent de deux *jonquilles*.

Comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, et que les mélanges que l'on peut faire des *canaris panachés* avec ceux de couleur uniforme, les augmente encore de beaucoup, il en doit résulter des nuances et des variétés qui n'ont point encore paru.

Pour faire cette double alliance, il faut choisir un mâle fort, vigoureux et très vif: on lui reconnaît ces qualités lorsqu'il est sans cesse en mouvement dans sa cage, et qu'il ne reste pas un instant à la même place; lorsqu'il chante d'un ton fort élevé, long-tems et souvent. Le choix fait, on a deux petites cabanes dans chacune desquelles est une femelle: on les pose de manière qu'elles se communiquent par une porte, et on y lâche le mâle; appelé par les deux femelles, il ira de l'une à l'autre, et les satisfera toutes deux. On peut aussi se servir d'une seule cabane, mais il faut qu'elle soit grande et qu'il y ait dans le milieu une séparation suffisante pour que les deux femelles ne puissent se voir lorsqu'elles couvent. Enfin, ces accouplemens se font naturellement dans une grande volière ou un cabinet. Quatre mâles vigoureux peuvent suffire à douze femelles.

On donne ordinairement aux *serins*, pour faire leur nid, de la *bourre de cerf* qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la *mousse*, du *coton haché*, de la *filasse de chanvre*, du *chiendent*, du *petit foin* sec et très menu; mais de

tous ces matériaux, il n'y en a guère que deux dont ils puissent se servir avec avantage ; le *petit foin menu*, pour faire le corps du nid, et un peu de *mousse* séchée au soleil ; on peut y joindre, lorsque le nid est presque fait, une pincée de *bourre de cerf*, mais seulement à la première couvée, parce qu'alors il n'y a pas encore de grandes chaleurs, et l'on doit s'en abstenir pour les autres ; cette bourre réchauffe la femelle au point de la faire suer, et cette sueur étouffe les petits lorsqu'ils viennent de naître ; le *coton haché* et la *filasse*, s'ils ne sont pas bien hachés, s'embarrassent aux pieds de la couveuse, et il arrive très souvent que, pour peu qu'elle sorte du boulin avec vivacité, elle enlève avec elle le nid et les œufs.

On trouve chez les faiseurs de vergettes un *chiendent* qui est très propre à la construction du nid; on choisit le plus délié, on le secoue bien pour en faire sortir la poussière ; il est mieux de le laver et de le faire sécher au soleil : ensuite on le coupe, et on l'éparpille dans leur cabane ; le *chiendent* peut suffire seul et donner au nid une forme et une solidité qu'on ne doit pas attendre des autres matériaux; d'ailleurs, il peut servir à plusieurs reprises : il suffit, pour cela, de le laver à l'eau bouillante chaque fois qu'on en a besoin.

On donne aux *serins*, pour placer leur nid, trois sortes de *boulins*, d'osier, de bois et de terre; le premier doit être préféré, mais il ne faut pas qu'il soit trop grand ; les deux autres échauffent trop la femelle et la font suer : de plus, le nid fait surtout dans le *boulin* de bois, tient si peu, que souvent le mâle ou la femelle l'entraîne avec ses doigts, casse les œufs ou renverse les petits.

On ne leur donnera qu'un panier à la fois; car, lorsqu'on leur en donne deux, ils portent tantôt dans l'un et tantôt dans l'autre, et se jouent long-tems avant de s'occuper réellement de leur nid, ce qu'ils ne font pas lorsqu'ils n'en ont qu'un : ce n'est que douze jours après la naissance de leurs petits, qu'il faut leur donner le second, et on le place du côté opposé, parce qu'alors ils font une nouvelle ponte, quoiqu'ils nourrissent leurs petits.

Pour les *serins* paresseux, comme les *panachés*, il vaut mieux faire soi-même le nid; s'ils ne le trouvent pas à leur fantaisie, ils n'ont que la peine de le raccommoder.

Il ne faut pas manquer de leur donner, surtout lorsqu'ils

sont en cabane, du sable de rivière bien sec et bien fin; pour cet effet on le passe au tamis.

On ne peut apporter trop de précaution dans le choix des alimens de ces petits oiseaux : leur en donner trop ou trop peu est un défaut, car, ou ils mangent trop, ce qui leur donne *l'avalure*, ou ils ne mangent pas assez, ce qui les fait languir. On doit aussi connaître ce qu'on leur donne, et leur donner à propos, car, ce qui leur est propre dans une saison est souvent un poison dans une autre.

Lorsqu'ils mangent seuls, leur nourriture ordinaire sont la *navette*, le *millet*, *l'alpiste* et le *chenevis*. Le mélange se fait ainsi : une chopine de *chenevis*, autant d'*alpiste*, une pinte de *millet* et six de *navette* bien vannée, le tout mêlé ensemble. On conserve ce mélange dans une boite de chêne bien fermée, afin qu'il n'y tombe aucune ordure; on met dans leur auget de cette graine une quantité suffisante pour deux jours, afin que le premier jour, ayant mangé le blanc ils mangent le second le noir : par ce moyen ils ne viennent pas si gras et chantent mieux.

Des personnes ne leur donnent que de la navette, mais seule elle n'est pas assez nourrissante; elle les rend mélancoliques et les fait maigrir, surtout les jeunes des dernières couvées, qui ne sont pas aussi robustes que les autres. D'autres leur donnent du chenevis en abondance, surtout lorsqu'ils les accouplent avec des *chardonnerets* et *tarins* ; mais cette nourriture est pour eux un poison lorsqu'elle n'est pas mélangée avec d'autres, et surtout en petite quantité. Enfin, il faut que toutes ces graines ne soient pas trop nouvelles et qu'elles aient ressuyé en tas et jeté leur feu, sans cela on les expose à des maladies dont souvent on ignore la vraie cause.

Quand les *serins* sont accouplés, on leur donne, outre ces graines, un morceau d'échaudé ou de biscuit dur, surtout lorsqu'on s'aperçoit que la femelle est prête à pondre. On leur donne encore, pendant les huit premiers jours, beaucoup de graines de *laitue;* cela les purge.

Le tems le plus difficile pour gouverner les *serins* est celui où ils ont des petits. La veille où ils doivent éclore, qui est le treizième jour que la femelle couve, on change le sable fin et tamisé qu'on a eu la précaution de mettre dans leur cabane dès le moment qu'on les y fait entrer. Cette précaution est utile, parce que, si la femelle pond dans le bas de sa ca-

bane, ce qui arrive quelquefois, l'œuf n'est point endommagé: en outre, comme il lui arrive souvent d'enlever avec elle les petits nouveaux nés lorsqu'elle sort du nid trop vivement, ceux-ci tombant sur un sable fin passé au tamis, ne se blessent point.

Le sable changé, l'on nettoie les bâtons, on remplit l'auget de nouvelle graine, après avoir ôté l'ancienne; on leur met de l'eau fraîche dans leur plomb bien nettoyé, et tout cela pour ne point les tourmenter dans les premiers jours. On leur donne encore une moitié d'échaudé, dont la croûte de dessous est ôtée, et un petit biscuit, le tout bien dur, parce que si l'un ou l'autre était tendre, ils en mangeraient beaucoup et pourraient s'étouffer.

Tant que cet aliment dure, on ne leur donne point d'autres douceurs : celui qui succède est une espèce de pâte composée d'un quartier d'œuf dur, blanc et jaune, haché fort menu, et un morceau d'échaudé sans sel, imbibé d'eau ; le tout pressé dans la main, on le pose sur une petite soucoupe, et on met dans une autre de la navette qu'on aura trempée dans l'eau, ou plutôt à laquelle on aura fait jeter un bouillon pour lui ôter sa force et son acreté : c'est la meilleure nourriture qui leur convient à cette époque.

Un morceau de pain blanc, humecté et pressé dans la main, est pour eux une nourriture moins substantielle que l'échaudé; mais elle les empêche de devenir gras pendant leur ponte. Selon beaucoup de curieux et *M. Vieillot*, le biscuit sucré doit être rejeté, il les échauffe trop, et ceux qu'on nourrit ainsi font souvent des œufs clairs, ou des petits faibles et trop délicats. On leur donne en outre de la verdure, mais en petite quantité, telle que du mouron, du séneçon, et à défaut de ces plantes, un cœur de laitue pommée, un peu de chicorée et un peu de plantain bien mûr. On leur présente cette nourriture trois fois par jour, le matin à cinq ou six heures, à midi et vers les cinq heures du soir.

L'ancienne nourriture doit être ôtée à chaque fois qu'on en met de nouvelle, car elle se gâte en peu de tems, surtout dans les chaleurs. La navette, la mie de pain s'aigrissent, la verdure se fane et flétrit; il en résulte que le père et la mère se dégoûtent, ou s'ils portent à leurs petits de cette nourriture échauffée, elle les empêche de profiter.

On trouve encore d'autres pratiques indiquées par les au-

teurs, mais on ne doit pas se piquer de les suivre à la lettre; elles sont souvent plus préjudiciables qu'utiles à la santé de nos petits prisonniers; trop de soins et d'attention, trop de douceurs, en font autant périr que la négligence. Une nourriture réglée de navette et de millet, de l'eau une ou deux fois par jour dans l'été, d'un jour à l'autre pendant l'hiver, de la verdure de tems en tems, de l'avoine battue, et surtout une grande propreté, leur conviennent beaucoup mieux.

Il y a des femelles qui ne pondent point du tout, et qu'on appelle *bréhaignes*, d'autres qui ne font qu'une ponte, encore après avoir pondu leur premier œuf, elles se reposent souvent le lendemain, ne pondent le second que deux ou trois jours après. Il en est d'autres qui ne font que trois pontes, lesquelles sont assez réglées, ayant trois œufs à chacune, et pondus tout de suite, c'est-à-dire sans intervalle de jour. Une quatrième espèce, que l'on peut appeler *commune*, parce qu'elle est nombreuse, fait quatre couvées, et à chacune des pontes quatre à cinq œufs; ces femelles ne sont pas toujours réglées; on en voit enfin d'autres, ce sont les plus fécondes, qui en font cinq, et en feraient même davantage si on les laissait faire; chacune de leurs pontes est souvent de six à sept œufs. Quand cette dernière espèce de *serin* couve bien, c'est une race parfaite.

Comme l'on fait bien de séparer les mauvais œufs des bons, il faut, pour les connaître d'une manière sûre, ne les regarder que lorsque la femelle les a couvés pendant huit à neuf jours. Pour cela on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser, on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle; si l'on s'aperçoit qu'ils sont troubles et pesans, c'est une marque qu'ils sont bons, et que les petits se forment; si au contraire ils sont aussi clairs que le jour que la femelle a commencé à les couver, c'est un indice qu'ils sont mauvais, pour lors on doit les jeter, car ils ne font que fatiguer inutilement la couveuse. En triant ainsi les œufs clairs, on peut aisément de trois pontes n'en faire que deux, lorsqu'on a plusieurs serins qui couvent en même tems; la femelle qui se trouvera libre travaillera bientôt à une seconde couvée.

Dans la distribution que l'on fait de ces œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons, car les femelles *panachées* auxquelles on donnerait des œufs clairs ou

mauvais, ne manqueraient pas de les jeter elles-mêmes hors du nid, au lieu de les couver; il en résulterait même un inconvénient plus grave, si le nid était trop profond pour qu'elles pussent les faire couler à terre; car elles ne cesseraient de les becqueter jusqu'à ce qu'ils fussent cassés, ce qui gâterait les autres œufs, infecterait le nid et ferait avorter la couvée entière. Les femelles des autres couleurs couvent les œufs clairs qu'on leur donne. Du reste c'est toujours la plus robuste qui doit être préférée: il en est qui peuvent couver cinq à six œufs.

Des oiseleurs recommandent d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer un œuf d'ivoire, afin que tous puissent éclore en même tems; dès qu'elle a cessé sa ponte, on lui rend de grand matin ses œufs en lui ôtant les faux d'ivoire. D'ordinaire la ponte se fait toujours à la même heure entre six et sept heures du matin. Si la femelle est dans le même état de santé; mais quand elle retarde seulement d'une heure, c'est un signe de maladie; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf, qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Cet œuf est constamment plus petit que les autres, et le petit qui en provient est souvent mâle.

Les partisans cette pratique en usent ainsi, parce que, disent-ils, si on laissait aux femelles leurs œufs sans les leur ôter, ils seraient couvés en différens tems, et les premiers nés étant plus forts que ceux qui naîtraient deux jours après, prendraient toute la nourriture, écraseraient ou étoufferaient souvent les derniers; d'autres oiseleurs trouvent que cette pratique est contraire au procédé de la nature, et prétendent qu'elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent; ils ajoutent qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avaient toujours mieux réussi que par cette substitution d'œufs d'ivoire. Au reste, les pratiques trop recherchées et les soins scrupuleux sont souvent plus nuisibles qu'utiles; il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature.

L'incubation dure treize jours; elle peut-être retardée ou devancée d'un jour, ce qui provient de quelque circonstance particulière; le chaud accélére l'exclusion des petits, le

froid la retarde, c'est pourquoi au mois d'avril elle dure treize jours et demi ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré ; et au contraire, aux mois de juillet et d'août, il arrive quelquefois que les petits éclosent au bout de douze jours. On prétend que le tonnerre fait tourner les œufs et tue souvent les petits qui sont dans le septième ou le huitième jour de l'incubation, un peu de fer mis dans le nid en empêche, dit-on, l'effet. Enfin, on doit s'abstenir de toucher les œufs sans nécessité urgente, comme ne font que trop souvent les jeunes personnes, ce qui les refroidit, et retarde la naissance des petits ; souvent même ces attouchemens réitérés l'empêchent de venir à terme.

Il est rare que les *serins* élevés en chambre tombent malades avant la ponte, il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement; cependant il arrive quelquefois qu'un mâle tombe malade lorsque sa femelle a le plus besoin de lui, soit au moment de sa ponte, soit lorsque ses petits ont sept à huit jours, époque où un bon mâle doit la soulager dans les soins qu'exige leur nourriture. Si alors il est atteint d'une maladie quelconque, on le retire de la cabane ou du cabinet, et on le met à part dans une petite cage; on cherche à découvrir la maladie dont il est attaqué, et, dès qu'on l'a reconnue, on y apporte le remède qui convient et qui doit se trouver dans ceux indiqués ci-après.

On commence par mettre le malade au soleil, et on lui soufflera un peu de vin blanc sur le corps, remède qui convient à toutes les maladies; ensuite on le traitera suivant le mal qu'il aura. Si malgré cela sa maladie empire, si la femelle prend du chagrin de l'absence de son mâle, on doit en substituer un autre à la place du malade ; cependant il est des femelles qui, quoique privées de leur mâle, nourrissent très bien leurs petits; d'autres sont moins indifférentes, mais il en est peu qui ne supportent l'absence de leur mâle pendant huit à dix jours; et pour qu'elle ne se chagrine pas trop, on le lui fait voir de tems en tems, en mettant sa petite cage dans la cabane.

Cette incommodité vient ordinairement ou de ce qu'il s'est trop échauffé avec sa femelle, ou de ce qu'il a mangé en trop grande abondance des nourritures succulentes qu'on leur prodigue alors. Huit ou dix jours de repos le guérissent infailliblement de la première maladie, et une diète de plusieurs jours, pendant lesquels on ne lui donne que de la navette

pour toute nourriture, est un remède certain pour l'autre. Après ce traitement, on le lâche avec sa femelle, et l'on reconnaîtra, par son maintien et son empressement auprès d'elle, s'il est guéri ou non; mais si la maladie l'attaque de nouveau, il faut le retirer et ne plus le remettre, quoiqu'il guérisse, car c'est une preuve d'un tempérament trop délicat. On donne alors à la femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd; à défaut, on lui en donne un de la même race qu'elle; car il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des *serins isabelles*, qui donnent la préférence à des *serins* d'une autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle, qu'on veut substituer au premier, ne soit point novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché.

Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle; néanmoins, si elle couve, il faudra retirer ses œufs et les donner à des femelles qui couvent à peu près dans le même tems, ainsi que ses petits, s'ils sont trop jeunes pour être élevés à la brochette, quand même le mâle les nourrirait, puisque tels soins qu'il en eût, ils mourraient de froid, n'ayant plus de mère pour les échauffer.

Il arrive des accidens faute de précautions, comme de casser des œufs pour n'avoir pas fait assez d'attention. Une femelle, au lieu de pondre dans son panier, fait son œuf dans un coin de sa cabane, souvent il est couvert par la verdure qu'on lui a donnée la veille, et d'après cela très exposé à être cassé lorsqu'on nettoie la volière, ce qui doit se faire tous les matins. Dès que cette femelle est dans sa ponte, l'œuf doit se trouver dans la volière, s'il n'est pas dans le nid; on le cherche donc plutôt des yeux que de la main, et quand on l'a trouvé, on le saisit délicatement avec les doigts par les deux extrémités, il sera moins en risque d'être cassé qu'en le prenant par le milieu, et on le place dans le nid.

Les femelles, dans le tems de leur ponte, sont sujettes à une maladie fort grave dont voici les symptômes: elles sont bouffies, ne veulent plus manger, quelquefois même elles sont si malades qu'elles n'ont plus de force pour se tenir sur leurs pieds, elles se renversent sur le sable, et si on ne vient promptement à leur secours, elles périssent.

Cette maladie, dont elles sont attaquées le soir ou dès le grand matin, est ordinairement la ponte; s'il en est ainsi, on

prend la malade dans la main, et on met avec la tête d'une grosse épingle, de l'huile d'amande douce aux conduits de l'œuf, ce qui dilatera les pores et en facilitera le passage; mais si cela ne suffit pas, on lui fera avaler quelques gouttes de cette même huile, ce qui apaisera les tranchées et les douleurs aiguës qu'elle ressent. On la laissera dans une petite cage couverte d'une étoffe chaude et garnie de menu foin ou de mousse, et on la mettra au soleil ou devant le feu jusqu'à ce qu'elle ait pondu et repris sa première vigueur. On lui donnera alors pour alimens, de la graine bouillie, du biscuit, de l'échaudé sec et de la graine d'œillet. Si malgré les bonnes nourritures, elle a de la peine à revenir, on lui soufflera quelques gouttes de vin blanc, et on lui en fera avaler un peu du tiède, dans lequel on met du sucre candi. Si l'on vient à bout de la guérir, on ne doit pas lui laisser ses œufs, s'il y en a de pondus, car elle ne retournera pas au nid, et on doit les donner à couver à d'autres. Cette maladie ne les attaque ordinairement qu'à la ponte du premier ou du second œuf, mais il en est qui en sont attaquées au dernier, et beaucoup en meurent si on ne leur apporte un prompt secours.

C'est ordinairement huit à dix jours après leur naissance, que la mère arrache les plumes de ses petits à mesure qu'elles poussent. On remédie à cet accident de deux manières différentes. On la prive de sa jeune famille si elle est en état d'être élevée à la brochette; ou si l'on est obligé de la laisser, on la met avec le nid dans une petite cage posée au milieu de la cabane; les grillages doivent être très éloignés les uns des autres à une distance suffisante pour que les père et mère puissent lui donner la becquée sans la déplacer, et aussi facilement que si elle n'était pas enfermée dans cette petite prison.

Il arrive quelquefois à une femelle de suer sur les petits, lorsqu'ils n'ont que deux à trois jours et même aussitôt qu'ils sont nés, ce qu'on aperçoit aisément, puisqu'alors elle a les plumes du dessous du ventre et de l'estomac mouillées, et que le duvet des petits s'étend très difficilement, ce qui cause la mort à un très grand nombre; mais ils sont hors de danger lorsqu'ils ont atteint six jours. Le seul remède est de les retirer et de les donner à une autre femelle qui ait des petits du même âge; autrement il est rare que la couvée réussisse.

On a vu souvent des femelles qui pondent trois ou quatre œufs à la première couvée, et qui ensuite les abandonnent.

Pour s'en assurer, on laisse les œufs deux ou trois jours dans le berceau, et si décidément elles n'y retournent point, ce qu'elles indiquent souvent en défaisant le nid, on les ôtera et on les mettra sous d'autres femelles qui couvent; cependant *Hervieux* a remarqué qu'ordinairement les œufs de ces femelles sont clairs, ce dont elles s'aperçoivent très bien, c'est pourquoi elles refusent de les couver. Il ne faut pas néanmoins rejeter de pareilles femelles, car c'est très souvent à des jeunes que cela arrive, et souvent à leur première couvée, tandis qu'elles amènent à bien toutes celles qui suivent. Comme il y a des femelles (ce qui est très rare) qui ne veulent jamais couver, ou qui ne couvent que leur dernière ponte, on les laissera pondre et on donnera leurs œufs à couver à d'autres, après les avoir néanmoins laissés dans le nid un jour ou deux pour sonder leurs dispositions.

Il arrive quelquefois qu'un *serin* se casse une patte, accident qu'on peut éviter aisément en mettant dans leur cabane des juchoirs bien stables, en ne faisant aux bâtons de sureau que des trous où l'on ne puisse passer que la pointe d'une aiguille, car lorsque ces trous sont un peu grands, leurs ongles s'y accrochent, de manière que l'oiseau reste suspendu en l'air, et se casse les jambes en faisant des efforts pour s'en retirer. On doit aussi lui couper les ongles lorsqu'on l'établit dans son ménage, mais on ne doit en couper que la moitié, car si on les coupait plus courts, ils ne pourraient se soutenir sur leurs juchoirs; par ce moyen, on met ces oiseaux à l'abri de divers accidens qui n'ont d'autre cause que la longueur des ongles.

Il est des femelles qui couvent très bien, mais qui ne veulent pas nourrir leurs petits, il faut alors avoir la précaution de les leur ôter, et les donner promptement à une autre femelle dont les petits soient à peu près de la même force. Lorsque dans une couvée il s'en trouve de moins avancés en âge que les autres, on doit user du même moyen, car il arrive souvent que ceux qui sont plus forts, ou les étouffent, ou les font périr de faim en s'emparant de la nourriture que leur apportent les père et mère.

Quant aux *serins* qu'on soupçonne de n'avoir pas soin de leur jeune famille, telles sont souvent les *agates*, les *blanches* et les *jaunes aux yeux rouges*, les *blondes*, les *jonquilles* et même quelques *panachées*, il faut alors retirer les œufs avant

que les p tits ne soient éclos, et les passer sous une *grise* à qui l'on ôte les siens ; on les jette si l'on n'a pas des femelles pour les couver, la perte n'est pas grande puisqu'il n'en peut sortir que des couleurs très communes.

Les *métis* femelles sont aussi de bonnes nourrices, et comme il est très rare qu'elles pondent des œufs féconds, on ne court aucun risque de les en priver. Il suffit qu'une femelle couve depuis quatre à cinq jours pour lui en donner prêts à éclore. On peut même, quand on se trouve à la campagne, mettre des œufs de *serin* dans des nids de *chardonneret*; il suffit de s'assurer si ceux de ces derniers sont au même degré d'incubation, ce qu'on voit facilement en en cassant un. Par ce moyen l'on a des jeunes qui ne causent aucun embarras, il suffit de les retirer, lorsqu'ils ont dix ou douze jours, pour les élever à la brochette, ou l'on continuera de les faire nourrir par leurs père et mère adoptifs, en les mettant dans une cage basse; le *chardonneret* est celui avec qui on est plus certain de réussir. Les nids de tous les granivores ne conviennent pas ; la *linotte* et le *pinson* abandonnent souvent leurs œufs lorsqu'on y touche, ce dernier sait très bien distinguer ceux des autres oiseaux, et les fait couler hors du nid; le *verdier* dégorge, il est vrai, mais il mange de certaines graines qui font mourir les *serins*.

Quelquefois une femelle tombe malade quelques jours après que les petits sont éclos, ou les abandonne ; si alors l'on n'en a pas d'autre à laquelle on puisse les donner, il faudra aussitôt se procurer une nichée de *moineaux* très jeunes, et en mettre quelques-uns dans le nid des petits *serins*, afin qu'ils puissent entretenir leur chaleur naturelle, et on leur donnera la becquée d'heure en heure jusqu'à ce qu'ils aient douze jours, de la manière prescrite ci-après. Si le tems est froid, on les couvrira avec une petite peau d'agneau, douce et mollette. On nourrit les moineaux avec des alimens plus communs, afin qu'ils ne deviennent pas trop gros en peu de tems.

Tels sont les accidens les plus ordinaires qui peuvent arriver aux *serins* lorsqu'ils sont en cabane; mais ils sont très rares si on les tient dans un cabinet ou dans une grande volière.

Ceux qui veulent ménager une femelle plus que les autres, soit parce qu'elle est plus délicate, soit parce qu'elle est plus

belle et plus rare, la mettent particulièrement dans une cabane avec son mâle, lui présentent son nid tout fait, lui donnent quelques matériaux afin qu'elle puisse le changer s'il n'est pas à son goût, lui laissent couver ses œufs pendant sept jours, et les retirent alors pour les donner à une autre qui achève de les couver. Ils la laissent ensuite se reposer pendant deux ou trois jours, lui présentent un second nid fait comme le premier, et lorsqu'elle a couvé pendant cinq ou six jours, ils lui retirent ses œufs, et lui en donnent d'autres prêts à éclore; ils lui laissent élever les petits pendant douze jours, si elle nourrit bien; autrement ils les lui ôtent la veille qu'ils doivent éclore. Après sa troisième couvée que l'on conduit de même, si ce n'est qu'on lui laisse ses propres œufs jusqu'à la veille du jour où les petits doivent naître, on la retire d'avec son mâle, et on la tient dans une cage séparée jusqu'à la mue. Par ce moyen cette femelle ne sera point fatiguée de ses trois couvées, vivra long-tems, et aura la force de supporter la mue, maladie qui fait souvent mourir celles qui se sont trop épuisées.

Quoique cette maladie soit une des plus dangereuses pour les *serins*, des mâles soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour; mais la plupart perdent la voix, et quelques-uns dépérissent et meurent: ce sont ordinairement ceux qui se sont épuisés dans leurs amours. La mue est mortelle pour la plupart des femelles qui ont atteint l'âge de six ou sept ans; les mâles y résistent plus aisément et vivent trois ou quatre années de plus; elle est moins dangereuse pour ceux qu'on tient dans de grandes volières avec de la verdure, ce qui doit être, puisque cette manière de vivre les rapproche de leur état de liberté; mais étant contraints dans une petite prison, étant nourris d'alimens peu variés, ils deviennent plus délicats, et la mue qui n'est pour l'oiseau libre qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour des captifs une maladie grave, très souvent funeste, à laquelle on ne peut opposer que des palliatifs; car il n'y a point de remède qui puisse les tirer de cet état maladif.

La mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt c'est-à-dire dans les chaleurs. Les jeunes muent six semaines après qu'ils sont nés, les plus faibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état, les plus forts muent quelque-

fois un mois après eux; la mue des *serins jonquilles* est plus longue, et ordinairement elle est plus funeste que celle des autres. Ces oiseaux deviennent mélancoliques, paraissent bouffis, dorment pendant le jour, mettent souvent la tête dans leurs plumes, perdent leur duvet, mais ne jettent les pennes des ailes et de la queue qu'à l'année suivante; ils sont alors très dégoûtés, ils mangent peu, ne touchent pas même à ce qu'ils aiment le mieux lorsqu'ils sont en bonne santé; les jeunes des dernières couvées souffrent plus que tous les autres, car ils ne muent que dans les tems froids, en septembre et octobre, et le froid est très contraire à cet état, c'est pourquoi il faut les tenir dans un lieu chaud; un coup d'air peut faire périr ces petits oiseaux nés dans nos appartemens; ceux qui naissent dans des volières à l'air sont plus acclimatés et accoutumés aux changemens de température, c'est pourquoi il en périt beaucoup moins. Ces derniers ont un tempérament si robuste, qu'ils ne sont nullement sensibles au froid; on les voit, dans les plus grands froids, se baigner, se vautrer dans la neige. Le bain est pour tous les serins très nécessaires, même en toute saison, c'est pourquoi on doit toujours leur donner des baignoires dont on changera l'eau au moins une fois par jour.

On est quelquefois obligé de nourrir les petits, soit parceque la femelle les abandonne ou est malade, soit pour toute autre cause; dans ce cas il ne peut y avoir d'époque fixe. Il est indiqué ci dessus la manière de les élever, mais il en est autrement si on veut les apprivoiser et si on les destine à apprendre des airs de serinette ou de flageolet; on les sèvre de leur mère s'ils sont de race délicate, au quatorzième jour, et au douzième s'ils sont de race robuste; si, dit *Hervieux*, on les retire trop tôt, ils dépérissent de jour à autre, tombent en langueur et meurent. Si on les laisse trop long-tems avec leurs père et mère, ils ne veulent point prendre la becquée, de telle manière qu'on s'y prenne, et se laisseraient mourir de faim si on ne les rendait promptement à leurs parens. Cependant le tems indiqué ci-dessus paraît trop long à des oiseleurs; ils les ôtent à la mère dès le huitième jour en enlevant le nid avec le boulin.

Les *serins* élevés à la brochette sont plus forts et plus vigoureux: parce que les père et mère, se trouvant indisposés. ne donnent que la moitié du nécessaire à leurs petits; ou bien

ceux-ci, étant trop nombreux, ne peuvent pas tous recevoir les mêmes soins. D'ailleurs en se chargeant de la nourriture des jeunes *serins*, les père et mère s'épuisent beaucoup moins et vivent plus long-tems; leurs petits sont beaucoup plus familiers et supportent bien plus facilement la mue.

Les diverses pâtées pour élever les jeunes serins sont les suivantes : on met dans un grand mortier ou sur une table unie, en deux ou trois fois, un demi-litre de navette bien sèche et bien vannée; on l'écrase avec un rouleau de bois en le roulant et déroulant plusieurs fois, de façon que la navette étant bien broyée, on puisse en faire sortir aisément l'enveloppe, et qu'elle reste nette ; on y ajoute trois échaudés secs, écrasés et réduits en poudre, après en avoir ôté la première croûte, avec un petit biscuit ; le tout bien mêlé ensemble se met dans une boîte neuve de chêne que l'on pose dans un lieu qui ne soit pas exposé au soleil. On prend de cette poudre une cuillerée ou plus, selon le besoin qu'on en a. Par ce moyen, on trouve dans le moment la nourriture du *serin* toute faite, en y ajoutant un peu de jaune d'œuf, et assez d'eau pour tout humecter. Mais cette composition ne vaut plus rien après vingt jours, parce qu'alors la navette pilée s'aigrit; passé ce tems, on doit la jeter ou la donner aux vieux. Cette pâte une fois faite, a l'avantage de donner peu d'embarras, mais il vaut mieux en faire de nouvelle tous les jours.

La pâte composée par *Hervieux* paraît meilleure. Les trois premiers jours, dit-il, que je commence à donner la becquée aux petits *serins*, je prends un morceau d'échaudé dont la croûte est ôtée, à cause de son amertume ; j'y ajoute un très petit morceau de biscuit, le tout dur, et je les réduis en poudre; j'y mets ensuite une moitié ou plus, selon le besoin que j'en ai, d'un jaune d'œuf dur que je détrempe avec un peu d'eau, le tout bien délayé, en sorte qu'il n'y ait aucun durillon. Il ne faut jamais que la pâte soit trop liquide, car lorsqu'on la leur donne ainsi, elle ne les nourrit pas si bien, et à tous momens ils demandent ; ils sont même dévoyés lorsque le composé est trop liquide, et ils ont de la peine à en revenir; mais lorsque la pâte est un peu plus ferme, elle reste plus long-tems dans leur jabot, et les nourrit mieux quand l'œuf dur est frais; le blanc se délaye aussi bien que le jaune, et ne les échauffe pas tant que s'il n'y avait que du jaune.

Après les trois premiers jours écoulés, il ajoute à cette pâte

une pincée de navette bouillie sans être écrasée ; elle nourrit les petits sans les échauffer. Si, malgré cela, on s'aperçoit qu'ils le soient, on y ajoute une petite pincée de graine de mouron la plus mûre qu'on puisse se procurer. Cette pâte qui s'aigrit très aisément d'après les ingrédiens qui y entrent, doit être renouvelée deux fois par jour dans les grandes chaleurs. Si, malgré cela, il y a des petits malades, on met, au lieu d'eau, du lait de chenevis, que l'on se procure en écrasant cette graine dans un mortier avec un peu d'eau, et l'exprimant fortement dans un linge blanc ; mais il ne faut user de ce remède que dans un besoin urgent, parce qu'il échauffe extraordinairement.

Ce n'est pas assez de savoir faire la pâte propre aux *jeunes serins*, il faut encore savoir leur refuser et leur donner leurs alimens à propos. Le moindre excès de nourriture les fait périr, le défaut d'ordre les rend minces, maigres et fluets ; de pareils oiseaux résistent difficilement à la maladie de la mue, et de ceux qui lui échappent, les femelles sont ordinairement de mauvaises couveuses, périssent souvent aux premiers œufs qu'elles pondent, et les mâles, toujours languissans, sont presque toujours inféconds. Avec un régime bien observé, tous deviennent, au contraire, aussi forts et aussi robustes que s'ils étaient élevés par les père et mère ; je conseille donc aux amateurs de *serins*, de leur laisser élever leurs petits, s'ils ne les destinent pas à l'éducation dont il est parlé ci-dessus.

Voici, pour avoir une parfaite réussite, la règle que l'on doit suivre. On leur donne la becquée pour la première fois, à six heures et demie du matin au plus tard ; la seconde fois à huit heures ; la troisième à neuf heures et demie ; la quatrième à onze heures ; la cinquième à midi et demi ; la sixième à deux heures ; la septième à trois heures et demie ; la huitième à cinq heures ; la neuvième à six heures et demie ; la dixième à huit heures, et la onzième à huit heures trois quarts ; cette dernière becquée n'est pas absolument nécessaire, et on leur donne moins de nourriture qu'aux autres ; s'ils la refusent, il ne faut pas les tourmenter pour la prendre. On leur présente chaque fois quatre ou cinq becquées avec une petite brochette de bois bien unie, mince par le bout, et de la largeur du petit doigt au plus.

A vingt-quatre ou vingt-cinq jours, on cessera de leur donner la becquée, surtout lorsqu'on les verra saisir assez bien la pâte

qu'on leur offre, on doit continuer ces soins plusieurs jours de plus aux *agates* et aux *jonquilles*, car ils apprennent à manger seuls, plus difficilement que les autres. Quand ces jeunes oiseaux commenceront à se suffire à eux-mêmes, on les tiendra dans une cage sans bâtons, où il y aura dans le bas du petit foin ou de la mousse bien sèche, et on leur fournira pendant le premier mois une nourriture composée de chenevis écrasé, de jaune d'œuf dur, et de mie de pain ou d'échaudé rapé, avec un peu de mouron bien mûr; et pour boisson, de l'eau dans laquelle on ajoutera un peu de réglisse: on mettra aussi de la navette sèche dans leur mangeaille.

On a remarqué qu'il y a des *serins* qui, après avoir mangé seuls pendant plus d'un mois, tombent en langueur et redemandent la becquée; il ne faut pas la leur refuser s'ils veulent la reprendre, c'est un moyen sûr de les réchapper de la mue, qui, les tourmentant alors, les dégoûte de tout à un tel point, qu'ils ne mangent plus que ce qu'on leur présente à la becquée. La pâte doit être composée de même que celle qu'on donne à ceux qui n'ont que quinze jours, à l'exception qu'elle ne doit pas être aussi liquide.

Pour avoir des *serins* bien constitués, robustes et bien portans, on doit leur donner des graines de choix; mais pour s'en procurer, il faut des soins que nous croyons devoir indiquer. Celles qui sont à leur usage sont au nombre de huit: la graine de *navette*, de *millet*, de *chenevis*, d'*alpiste*, d'*œillette*, de *laitue*, d'*argentine* ou *talitron*, et de *plantain*.

L'on confond sous le nom de *navette*, plusieurs petites graines d'une couleur noirâtre plus ou moins foncée, parmi lesquelles on remarque la *rabette*; mais celle-ci est beaucoup plus grosse et plus noire que la bonne navette; il ne faut pas en donner aux *serins*, elle cause leur mort par son amertume et sa mauvaise qualité. La bonne *navette* a moins de grosseur; sa couleur tire un peu sur le violet; elle est douce et n'a aucune amertume; elle nourrit et rafraîchit en même tems les *serins*. Ceux que l'on nourrit avec cette graine seule n'engraissent pas autant que ceux qui mangent en quantité des autres: on doit la choisir ni ancienne, ni nouvelle; dans le premier cas, elle ne sent que la poudre; dans le second, elle leur cause le dévoiement: il faut qu'elle ait six mois; et pour n'être pas trompé, on l'achète avant le mois de mars.

Le *millet* est une graine menue, blanche, une fois plus grosse

que la *navette ;* le plus blanc est le meilleur; le jaune ne convient qu'à la volaille. Cette graine, plus douce et plus savoureuse que la *navette*, nourrit et échauffe les oiseaux, mais elle les engraisse considérablement; c'est pourquoi il ne faut pas leur en donner en abondance : on doit même les en sevrer quelquefois.

Le *chenevis,* graine que tout le monde connaît, doit être d'un gris argenté; le moins gros est le meilleur. Sa qualité est de nourrir, d'engraisser et d'échauffer; mais on en doit donner très peu aux *canaris*, si ce n'est dans le milieu de l'hiver; le meilleur a un petit goût de noisette qui leur plaît beaucoup.

L'*alpiste* est une graine dorée, moins grosse que le *millet*, mais moitié plus longue, finissant en pointe à ses deux extrémités. Il engraisse et échauffe les *serins ;* son goût est à peu près celui du millet ; on peut leur en donner, mais en petite quantité, car on assure qu'il leur brûle les entrailles; cependant c'est leur nourriture naturelle, celle dont les *serins* des *Canaries* vivent dans leur pays natal. On le mélange avec la *navette*, et l'on prétend que ceux qui en mangent habituellement vivent plus long-tems et ne sont pas si sujets à la maladie qu'on appelle *avalure.*

La graine *d'œillette* vient d'une plante qui ressemble au *pavot ;* elle est grise et fort déliée, et a un petit goût sucré. Sa qualité est de resserrer, c'est pourquoi on en donne aux serins dévoyés. On doit être connaisseur pour acheter cette graine, car elle ressemble beaucoup à celle de pavot, qui cause la mort aux *canaris;* elle en diffère en ce qu'elle est grise, et celle de *pavot* tire sur le noir.

La graine de *laitue* qui est plate, longue et d'un gris de perle, a la qualité de rafraîchir, c'est pourquoi on en donne de tems en tems pour les relâcher : la plus nouvelle est la meilleure.

Celle d'argentine est rouge et très fine ; elle resserre les *serins* qui en peuvent manger, mais beaucoup n'en veulent pas. Son nom latin est *thalictrum*, d'où lui est venu le nom français *talitron.* Cette graine serait d'une grande utilité pour les hommes, si, comme dit *Hervieux*, elle est un antidote souverain et efficace contre la fièvre tierce. Quand on en donne aux *serins*, il faut la mêler avec la graine d'*œillette;* elle les resserre lorsqu'ils ont le dévoiement ou qu'ils jettent du sang; hors cette maladie, elle leur est tout-à-fait inutile.

La graine de *plantain* nourrit ou échauffe, mais on ne doit en donner que rarement aux *serins*. Enfin, on les nourrit encore avec de l'avoine, mais ce doit être rarement ; on leur en donne en très petite quantité, car elle pourrait les étouffer.

La pâte qui donne de l'appétit aux serins se nomme *salègre*. On prend pour la faire de la terre grasse, telle qu'on en donne aux pigeons ; on y met une petite quantité de sel, on y joint une quantité suffisante de bon *millet* et d'*alpiste*, avec un peu de *chenevis;* on pétrit le tout avec cette terre rouge, comme si on faisait du pain : on en fait ensuite de petites parts pesant environ un quarteron ; on les met au four, et on les y laisse jusqu'à ce qu'elles soient totalement desséchées ; et dès qu'elles sont refroidies, on peut dans le jour même la donner aux *serins*. Cette pâte ainsi préparée, se conserve toute l'année sans se gâter, pourvu qu'elle soit mise dans un endroit sec.

Quand on désire instruire un jeune *canari* avec le flageolet ou la serinette, on le tient isolément huit ou quinze jours après qu'il mange seul ; et dès qu'il commence à gazouiller, preuve certaine que c'est un mâle ; il faut aussi qu'il jouisse d'une bonne santé. On le sépare des autres, et on lui donne pour prison, pendant les premiers huit jours, une cage couverte d'une toile fort claire ; on le place alors dans une chambre éloignée de tout autre oiseau, de manière qu'il ne puisse entendre aucun ramage, et on joue l'air qu'on veut lui apprendre de la manière indiquée ci-après. On doit observer que si c'est avec un flageolet, il faut que les tons ne soient pas trop élevés ; quinze jours après, on remplace cette toile claire avec une serge verte ou rouge très épaisse, et on le laisse dans cette situation jusqu'à ce qu'il sache parfaitement son air. Lorsqu'on lui donne sa nourriture, qui doit être pour deux jours au moins, on doit ne le faire que le soir, et jamais pendant le jour, afin qu'il ne soit pas distrait, et qu'il apprenne plus promptement sa leçon.

Un prélude et un seul air choisi sont suffisans pour sa mémoire, car un plus grand nombre et même un air trop long le fatiguent et il les oublie facilement. Ces oiseaux n'ont pas la même aptitude à s'instruire ; les uns se développent après deux mois, il en faut à d'autres plus de six. On ne doit pas croire qu'il résultera d'un grand nombre de leçons des progrès plus rapides ; au contraire, on fatigue l'écolier, et l'on finit par le

dégoûter. Cinq ou six leçons par jour suffisent pour son instruction : on en donne deux le matin en se levant, quelques-unes vers le milieu du jour, et deux le soir en se couchant. Il profite plus avec celles du matin et du soir qu'avec les autres, parce qu'alors il a moins de dissipation, et retient plus aisément ce qu'on lui apprend.

L'air doit être répété chaque fois, au moins neuf ou dix fois de suite, sans aucune répétition du commencement ou de la fin. Il ne faut pas instruire deux oiseaux à la fois dans la même chambre, et encore moins les tenir dans la même cage. Si l'on se permet cette réunion, ce ne peut être que pour peu de tems; et aussitôt que l'un des deux commencera à se déclarer, on doit alors les séparer promptement, et les éloigner l'un de l'autre, de manière qu'ils ne s'entendent pas; sans quoi, ils brouilleront réciproquement leur chant.

Tous les *serins* ne sont pas susceptibles d'une pareille instruction ; les beaux *jonquilles* sont trop délicats et n'ont pas la voix assez forte; un mâle *serin* blanc ou un *gris queue blanche* de bonne race, sont ceux qui ont le plus de disposition.

Les soins qu'exigent ces oiseaux lorsqu'on veut les faire voyager conviennent à presque tous les autres.

1° On ne doit les mettre en route ni dans le cours de l'hiver, ni dans le milieu de l'été; les saisons les plus favorables sont le printems et le commencement de l'automne.

2° Si le chemin qu'ils doivent parcourir est long, comme de cent à deux cents lieues, on doit les faire séjourner de trois jours l'un.

3° Il faut que leur cage soit de bois, longue, basse, de sorte qu'ils puissent se promener en long et en large, sans pouvoir voler. Si dans le nombre, il s'en trouve de méchans, on fait deux petites séparations dans les coins de la cage, afin de les y tenir à l'écart; si l'on ne prend pas cette précaution, les autres arrivent déplumés et maltraités de toutes les manières.

4° On les tient toujours couverts d'une toile, la couleur est indifférente, mais elle ne doit point être trop épaisse, ce qui les échaufferait : il faut qu'ils puissent entrevoir un peu le jour pour manger et ne pas s'ennuyer.

5° Si c'est à une distance peu éloignée qu'on les envoie, on doit les porter à pied, soit sur le dos, soit à la main, car à cheval on les secoue trop et dans une voiture ils fatiguent

beaucoup, à moins qu'elle ne soit bien suspendue; alors on fixe la cage sur l'impériale, où ils sont beaucoup plus commodément que dans la voiture.

6° La conduite que l'on doit tenir pour leur nourriture consiste à leur donner, le premier jour, une partie de leur graine concassée ; le second jour, on leur fait une pâtée avec un œuf haché menu et de la mie de pain humectée; le jour de repos, on les récrée avec de la graine de mouron et du seneçon, et on découvre leur cage : si ce n'est pas la saison de ces graines, on y supplée par la laitue, et l'on continue ainsi jusqu'à ce qu'ils soient arrivés à leur destination; il ne faut pas oublier de mettre dans leur abreuvoir une petite éponge qui surnagera l'eau et que l'on changera deux fois le jour. Cette éponge bien imbibée sera suffisante pour désaltérer les petits voyageurs, qui ne manqueront pas de la becqueter lorsqu'ils auront soif.

La cause la plus ordinaire des maladies du *canari captif*, est la trop abondante ou la trop bonne nourriture, les excès de l'amour, les désirs non satisfaits, et les travaux du ménage. C'est ordinairement après les couvées que les maux et les infirmités se déclarent, et qu'ils sont accrus par la *mue* où ils vont entrer. On ne peut atténuer la malignité de cette espèce de maladie que par les remèdes indiqués (Voyez maladies des oiseaux à l'article *mue*); il faut ajouter que, pour les *serins*, on met un morceau d'acier et non du fer dans leur eau que l'on change trois fois par semaine. Selon le *père Boujot*, c'est le seul remède qu'on doit leur appliquer, il faut seulement mettre un peu plus de chenevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce tems critique.

On ne recommande ici l'acier au lieu de fer, que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui ferait plus de mal que de bien. Les maladies des serins sont les suivantes.

Asthme. On s'aperçoit qu'un serin est attaqué de ce mal, lorsqu'à chaque instant il jette un petit cri qui sort de l'estomac. On le guérit avec de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du bon vin blanc. (Voyez maladies des oiseaux, au mot *asthme*).

Avalure. Cette maladie, la plus dangereuse et la plus ordinaire, surtout aux *jeunes serins*, est d'une guérison tellement difficile, que souvent on ne fait que prolonger leur vie de quel-

ques jours. Ils en sont ordinairement attaqués un mois ou six semaines après leur naissance.

Les signes qui indiquent cette maladie sont externes ; il semble que leurs intestins sont descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps ; leur ventre est clair, très gros, fort dur, et couvert de petites veines rouges, l'oiseau maigrit tous les jours. Les uns ne cessent pas de manger malgré cette infirmité ; d'autres sont toujours dans leur mangeoire et ne mangent plus ; tous meurent en peu de jours, si on ne vient promptement à leur secours.

Deux causes contribuent à cette maladie. 1° la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donné à la brochette, comme le sucre et le biscuit qu'on leur prodigue par amitié, et qui corrode le corps ; 2° la grande quantité d'alimens qui sont trop à leur goût et qu'ils mangent sans discrétion lorsqu'ils commencent à manger seuls. Pour leur éviter *l'avalure*, on doit les sevrer de la pâture qui leur fait le plus de plaisir, et ne leur en donner que de tems à autre, sans leur en faire une habitude. S'ils en sont attaqués, on met fondre dans leur eau un petit morceau *d'alun* gros comme un pois, et on la renouvelle tous les jours pendant l'espace de trois ou quatre.

On indique encore d'autres remèdes : 1° de mettre dans leur abreuvoir un clou, et changer l'eau deux fois la semaine sans le retirer ; 2° d'ôter le soir la boisson, et la remplacer par de l'eau salée, l'oiseau ne manque pas d'en boire quelque gouttes le lendemain matin, et quand il en a bu plusieurs fois, on retire cette eau salée, et on lui remet sa boisson habituelle. On continue ce remède pendant cinq à six jours, et si l'on n'aperçoit pas d'amendement, on ôtera la graine ordinaire, et on lui donnera de l'alpiste bouilli dans un petit pot, et dans un autre du lait bouilli avec de la mie de pain : on lui continuera cette nourriture quatre ou cinq matinées de suite ; et l'après-midi on lui remettra sa première nourriture. Les cinq jours expirés, on jettera dans son eau, à six heures du matin, gros comme la moitié d'une lentille de thériaque, et on la lui laissera jusqu'à ce qu'on l'ait vu boire une fois ou deux ; on lui continuera cette boisson pendant trois jours de suite, après quoi on lui donnera une pâtée, composée d'une pincée de millet, d'autant d'alpiste, d'un peu de navette et de quelques grains de chenevis, auxquels on a fait jetter dans

l'eau un ou deux bouillons, et qu'on rince après dans de l'eau fraîche ; on y joint le quart d'un œuf frais durci, un petit morceau de biscuit dur, plein une coquille de noix de graine de laitue, et d'une même quantité de graine d'œillette. En outre on présente au malade quelques feuilles de chicorée bien jaune. Ce remède doit être réitéré pendant tout le tems de la maladie. 3° Donner à l'oiseau malade de la noix concassée avec de l'alpiste bouilli, et ensuite une feuille de choux blanc et du céleri.

Enfin un dernier remède, que l'on assure efficace, c'est de faire prendre un demi-bain dans du lait tiède, n'y mettant que le ventre et le bas-ventre du malade pendant un demi-quart d'heure; on lave ensuite ces parties dans de l'eau de fontaine tiède, et on les essuie avec un linge chaud, puis après on pose l'oiseau auprès du feu ou au soleil, afin qu'il se sèche, et on lui donne force graine de laitue : on lui administre ce remède trois fois de deux jours l'un.

Comme moyen de guérison pour une maladie presque incurable, M. Vieillot conseille celui-ci : il faut retirer au malade sa nourriture habituelle, le mettre dans une cage séparée, et ne lui donner que de l'eau et de la graine de laitue: ce purgatif tempère l'ardeur qui le consume, et opère quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie.

Bouton. Voyez maladies des oiseaux.

Constipation. (ibid.)

Extinction de voix. Voyez ci-après, *peau cassée.*

Flux de ventre. Voyez maladies des oiseaux. On ajoute pour les *serins*, à la nourriture indiquée, du jaune d'œuf dur et de la graine de laitue.

Gale à la tête et aux yeux. Se guérit comme les abcès. Voyez *abcès*, maladies des oiseaux.

Jambe cassée. Voyez *fracture*, à l'art. maladies des oiseaux.

Langueur. Cette maladie attaque souvent les *serins* lorsqu'ils sont tenus dans un endroit sombre et triste ; ou elle vient de ce qu'étant plusieurs mâles dans une même cage, ils prennent de l'aversion les uns contre les autres Pour la première cause, il suffit de les mettre dans un lieu clair et gai ; pour la seconde, on les tient dans une cage particulière jusqu'à ce qu'ils soient entièrement guéris; on leur donne quelque petite douceur à manger, et on met un peu de réglisse dans l'eau. Voyez en outre maladies des oiseaux, au mot *langueur.*

Maigreur. Les *serins* sont souvent rongés par de petits insectes qui se tiennent dans leurs plumes, ce dont on s'aperçoit lorsqu'on les voit s'éplucher à tout instant. Ces animaux les fatiguent tellement qu'ils maigrissent et périssent. Voyez maladies des oiseaux aux mots *poux ou pucerons.*

Mal caduc ou *épilepsie.* (Voyez ces mots : maladies des oiseaux.) Les *serins jaunes* tombent plus souvent que les autres du mal caduc, et dans le tems même qu'ils chantent le mieux. On ne doit pas faire couver un *canari* qui est sujet à cette maladie.

Mal au croupion ou *bouton.* (Voyez maladies des oiseaux.)

Maladie d amour. La femelle y est plus sujette que le mâle, et c'est au printems avant d'être appariée qu'elle en est attaquée, elle se dessèche peu à peu, et meurt en peu de jours. Il suffit pour la guérir, de lui donner un mâle dès qu'on s'en aperçoit.

Malpropreté des pieds. Ce n'est pas à proprement parler, une maladie ; mais c'est un germe qui se développe si on néglige de les nettoyer. Pour cela on prend l'oiseau dans sa main, et l'on ôte peu à peu le calus qui s'est formé sous les doigts, les empêche de se percher, et fait souvent tomber les ongles ; les uns se servent de salive, d'autres, ce qui vaut mieux, les nettoient avec de l'eau, mais elle doit être tiède, si ce n'est dans les grandes chaleurs ; car étant froide, outre qu'elle n'enlève pas aussi bien les ordures et le calus, elle met l'oiseau en danger de mourir, étant saisi tout-à-coup par la fraîcheur, surtout en hiver. Il faut aussi avoir les mains chaudes lorsqu'on prend celui qui est dans cet état.

Mue. Les *serins* attaqués de cette maladie doivent être exposés au soleil, ou mis dans un endroit chaud où il ne passe aucun vent, car le moindre froid, dans ce tems-là, leur est mortel.

On leur donnera, pendant toute leur mue, de la graine de talitron ou argentine, mêlée avec un peu de graine d'œillette dans un petit pot à pommade au milieu de leur cage; un autre jour on leur donnera un peu de biscuit et d'échaudé à sec ; on leur en mettra aussi trempé avec du vin blanc, ce qui leur fera grand bien s'ils en mangent : on leur soufflera trois fois la semaine, à un jour d'intervalle, du vin blanc sur le corps, et aussitôt on les mettra sécher au soleil ou devant le feu : si on les voit bien malades, on leur fera avaler,

tous les jours, trois ou quatre gouttes de ce vin blanc, où il y aura un petit morceau de sucre candi ou autre; on mettra dans leur abreuvoir un peu de racine de réglisse nouvelle bien ratissée; elle donne une saveur à l'eau sans trop les échauffer. Si on n'aperçoit point de soulagement, on donnera sans ménagement aux serins, outre ce qui est indiqué, toutes sortes d'autres nourritures, comme œuf dur blanc et jaune, échaudé, un peu de graine de laitue, du chenevis concassé, de l'alpiste, de la graine bouillie et autres.

Peau cassée. Nom que les amateurs donnent à l'extinction de voix des *serins*; ce qui leur arrive ordinairement après la mue, pour avoir été trois mois sans chanter. On leur donne alors du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain, et on met dans leur eau de la réglisse nouvelle bien ratissée, afin de leur humecter le gosier.

Pépie ou chancre dans le bec. (Voyez maladies des oiseaux.)

Poux, pucerons, mittes. La malpropreté est la seule cause de cette maladie; il faut donc les nettoyer souvent, leur donner de l'eau pour se baigner, ne les jamais mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois; ne leur jamais donner de vieux boulins pour couver, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres où les teignes n'aient point travaillé, bien vannér, bien laver les herbes et les graines qu'on leur fournit. (Voyez maladies des oiseaux, au mot *poux.*)

Serin échauffé. On le prive de sa nourriture habituelle, comme alpiste, millet, chenevis, etc., pour ne lui donner que de la navette, et ce, pendant quinze jours; on y joint de la graine de laitue, de seneçon, de mouron bien mûr; des feuilles de raves et autres herbes rafraîchissantes. On assure que le mouron et le seneçon sont très dangereux pour les *serins* pendant l'hiver et aux approches du printems; on doit donc s'abstenir de leur en donner à ces époques.

Serins trop gras. Des *canaris* trop bien nourris engraissent au point qu'ils en sont incommodés; quand on s'en aperçoit, on doit leur ôter tous les alimens succulens et ne les nourrir que de navette; s'ils ont de la peine à la manger, on la fera tremper pendant quelques heures avant de la leur donner.

Tic. Cette maladie, qui est mortelle pour eux, est très souvent occasionée par la précipitation que l'on met à les prendre; elle s'annonce, lorsqu'on les tient dans la main, par un

petit bruit semblable à celui qui se fait entendre lorsqu'on tire un doigt en l'alongeant. Ce *tic* du *serin* est souvent suivi de quelques gouttes de sang qu'il jette par le bec. Il reste alors comme pâmé et ne peut remuer les ailes. Il faut le remettre promptement dans sa cage, la couvrir d'une toile un peu claire, et la placer dans un lieu éloigné du monde, afin que le malade ne se tourmente point. On mettra le boire et le manger au bas de la cage, dont on aura eu soin de retirer tous les juchoirs : on ne doit alors lui donner que de bonnes nourritures. S'il résiste au mal pendant deux heures, il sera hors de danger.

Comme cette maladie n'est occasionée que par la faute de la personne qui veut prendre l'oiseau; il faut user de précaution pour ne pas y exposer le prisonnier. On prélude de la voix et de la main en approchant de la cage ou de la cabane, afin de le préparer. Lorsqu'il est dans une volière ou une grande cabane, il vaut beaucoup mieux le prendre avec un filet fait exprès pour cela. Il y a des amateurs qui font faire un petit trébuchet, ils le posent dans la volière, après y avoir mis du biscuit et de l'échaudé pour appât : en peu de tems les serins s'y jettent les uns après les autres, et quelquefois même plusieurs ensemble. On prend ceux qui sont tombés dans le trébuchet, on les met dans une cage; on remet ensuite le trébuchet dans la volière, jusqu'à ce qu'on ait attrapé celui qu'on souhaite.

Purgation. (Voyez ce mot, aux maladies des oiseaux.) On s'aperçoit qu'un serin a besoin d'être purgé : 1° lorsqu'il a de la peine à pousser la fiente, preuve évidente qu'il est échauffé; 2° lorsqu'il renverse continuellement avec son bec la graine qui est dans son auget, indice certain qu'il mange très peu. En le purgeant de la manière indiquée deux fois par mois, on aura des oiseaux toujours gais, bons chanteurs et de bon appétit.

Infirmerie. Une infirmerie est nécessaire à ceux qui ont beaucoup de *serins*; car il est rare que dans le nombre il n'y en ait pas de malades, et on ne peut les guérir si on ne les sépare des autres. Un canari malade, mis dans une infirmerie est à moitié guéri; il suffit de lui donner ce qui est propre à la maladie dont il est attaqué, et avoir soin de ne le remettre avec les autres que lorsqu'il est parfaitement guéri.

Cette *infirmerie* n'est autre chose qu'une cage d'une bonne

grandeur, doublée dessus, derrière et des deux côtés d'une serge épaisse, rouge ou verte, et qui ne reçoive le jour que par le devant; elle doit être faite en osier et non en fil de fer qui est toujours froid et humide. On place cette cage au soleil, si c'est dans l'été, et pendant l'hiver dans un lieu où l'on fait toujours du feu; mais il faut éviter de la mettre dans un endroit où il y a de la fumée, parce qu'elle est très pernicieuse aux serins malades et même à ceux en bonne santé; elle les fait souvent mourir; cette fumée, leur entrant dans la gorge, surtout lorsqu'ils chantent, les étouffe en peu de tems.

Si malgré tous ces soins, le *serin* malade vient à perdre sa chaleur naturelle, ce qu'il est facile de reconnaître par son air triste et endormi, ayant toujours le bec dans ses ailes, et par son indifférence pour les alimens; on le prend dans la main, et après lui avoir fait avaler deux ou trois gouttes de bon vin blanc sucré, on le met seul dans une petite cage qu'on appelle *aigrenoir*, où il y aura au bas une petite peau fine d'agneau, de même qu'autour de la cage; on le laissera reposer la nuit dans cet état, ayant encore soin de mettre la cage dans un endroit bien chaud; le lendemain on en retirera le malade pour le mettre dans une autre petite cage bien couverte, sans bâtons, et on ne le remettra avec les autres que quand il sera en parfaite santé.

Il arrive souvent que les *serins* d'une cabane neuve deviennent malades, et meurent quelquefois même peu de jours après qu'on les y a mis: c'est inutilement qu'on cherche à leur procurer du secours, ils n'en meurent pas moins. La cause de leur maladie est interne, c'est la raison pour laquelle la plupart des curieux ne la connaissent pas: elle provient ordinairement de ce que la cabane se trouve construite tout récemment de douves de tonneaux, qui ont contenu pendant plusieurs années des vins fumeux: ce bois conserve toujours en lui-même une odeur forte et vineuse, qui étourdit et enivre les petits serins; aussi y meurent-ils laplupart en peu de jours et quoique quelquefois les pères et mères s'habituent à vivre dans cette cabane, les petits étant plus délicats, y périssent ordinairement.

Pour éviter cet accident, on ne doit point s'adresser aux ouvriers qui font usage de ce mauvais bois; on s'en apperçoit facilement, lorsqu'on remarque que la cabane se trouve construite de vingt ou vingt-quatre pièces rapportées. Ce qui ne

doit pas être ; mais si par hasard on a de ces sortes de cabanes, il faut, avant de s'en servir, les placer dans un lieu bien aéré, pour leur faire perdre la mauvaise odeur qu'elles ont naturellement ; après cela on peut y mettre sûrement les serins.

LE VERDIER.

(*Loxia chloris*, L.; enl. 672 f. 2.)

Le seul nom de *verdier* indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage ; mais ce n'est point un vert pur, il est ombré du gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et sur le croupion : il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres, et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun ; son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur qui sont un peu rentrans ; l'oiseau pèse un peu plus d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau franc. Longueur totale, cinq pouces et demi.

Les *verdiers* sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère ; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc.

Ces oiseaux se nourrissent d'orge, de millet, de panis, d'avoine ; ils aiment beaucoup les graines de scorsonère et de salsifis.

Au printems, le *verdier* fait son nid sur les charmes, les chênes, et quelquefois dans les buissons : il le compose d'herbe sèche et de mousse en dehors, de crin, de laine et de plumes en dedans ; quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, gerçures qu'il sait agrandir avec son bec ; il sait

encore pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions.

La femelle pond cinq ou six œufs, tachetés au gros bout de rouge brun sur un fond blanc : elle couve avec beaucoup d'assiduité; le mâle veille à ses besoins avec la plus grande sollicitude; il lui apporte sa nourriture, et il dégorge aussi dans son bec ce qu'il a dans le jabot, de la même manière que les pigeons le font à leurs petits. A peine les jeunes verdiers sont-ils en état de voler, qu'ils quittent leurs père et mère, et vont chercher eux-mêmes leur nourriture.

Les *verdiers* sont sujets au mal caduc. On les prend dans les abreuvoirs, aux raquettes, à la glu.

LE BOUVREUIL ORDINAIRE.

(*Loxia pyrrhula*, L.; enl. 145.)

Le *bouvreuil* est de la grosseur du *moineau*, mais il paraît plus gros, parce que ses plumes sont longues et soyeuses. Un beau noir lustré, avec des reflets violets, est répandu sur la tête, autour du bec, le menton, les couvertures moyennes, les pennes des ailes, celles de la queue et les couvertures supérieures. Un beau rouge domine sur la gorge, la poitrine et le haut du ventre; un cendré bleuâtre couvre le dessus du cou, le dos, les petites couvertures des ailes, la moitié des moyennes; le blanc domine sur le croupion, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue; un cendré bleuâtre borde l'extérieur des pennes primaires vers l'extrémité; le bec est noir, les pieds sont noirâtres.

La femelle diffère en ce que le noir est sans reflets, et qu'une teinte d'un cendré vineux remplace le rouge.

Les jeunes ont la tête et le dessus du corps d'un gris bleuâtre, la gorge et la poitrine d'un gris roussâtre, le ventre fauve, la bande transversale des ailes roussâtre, le bas-ventre et le croupion d'un blanc sale, le bec noirâtre.

Joli plumage, belle voix, gosier flexible, familiarité, attachement, telles sont les qualités qui ont mérité à cet oiseau d'Europe, la place qu'il occupe dans une volière. Cette voix, qui étonne par ses sons harmonieux, doit à l'art sa perfection. Ces petites phrases exprimées d'une manière si touchante, ces caresses prodiguées avec une satisfaction sensible, si douces et si tendres, sont dues aux leçons d'une jeune et naïve institutrice.

Dans l'état sauvage, la voix du *bouvreuil* est composée de

trois cris distincts, qui paraissent exprimer les syllabes *tui*, *tui*, *tui*. L'un se fait entendre d'abord seul, lorsqu'il débute, ensuite trois ou quatre fois ; à ces coups de sifflets, succède un gazouillement enroué, et finissant en fausset. Il a, outre cela, un autre cri doux et plaintif qu'il répète très souvent, et qu'il fait entendre sans aucun mouvement du bec et du gosier, mais qu'il accompagne d'un remuement dans les muscles de l'abdomen.

La femelle est aussi susceptible d'éducation, apprend à siffler et à parler ; talens que ne partagent pas celles des autres oiseaux chanteurs, et qui rendent cette espèce plus précieuse: sa voix, plus douce que celle du mâle, se rapproche davantage du flageolet, et ses caresses expriment plus de sensibilité.

Peu d'oiseaux sont susceptibles d'un attachement aussi fort et aussi durable que celui-ci : il sait très bien distinguer les étrangers de la personne qui lui a donné ses soins.

En hiver, les *bouvreuils* forment des petites bandes, mais chaque bande n'est composée que d'une seule famille, et rarement cette famille se réunit à une autre; chacune vit séparément. Si, dans cette saison, l'on ne rencontre que deux de ces oiseaux ensemble, il est presque certain que c'est un mâle et une femelle dont les couvées ont été détruites, car il n'en est pas de ces oiseaux comme de beaucoup d'autres: l'automne n'est pas le terme de leur alliance, le mâle et la femelle restent appariés toute l'année, vivent ensemble et s'éloignent peu l'un de l'autre. Les *bouvreuils* habitent ordinairement les bois situés sur les montagnes, et ne les quittent qu'à la mauvaise saison, pour descendre dans les plaines. Alors on en voit près des habitations, le long des haies, dans les vergers et les bosquets voisins. Ils vivent de baies, de graines de genièvre et autres ; ils mangent aussi les bourgeons du bouleau, de l'aulne et du tremble. C'est à la cime de ces arbres qu'on les voit le plus souvent; lorsqu'ils sont occupés à prendre cette nourriture, on les approche aisément; mais dès qu'ils aperçoivent l'oiseau de proie ou toute autre chose qui les inquiète, ils plongent, en criant tous en même tems ; se cachent dans les buissons voisins; et là, pendant quelques instans, ils gardent le silence le plus profond, et ne se permettent pas le moindre mouvement.

Au printems, la famille se disperse, chacun choisit sa com-

pague; ce n'est plus au haut des arbres qu'il faut les chercher, mais dans les buissons les plus épais, où il serait difficile de les apercevoir, si leur cri continuel ne les trahissait, ce cri qui sert de ralliement au mâle et à la femelle, est celui qu'il faut imiter pour les attirer dans les piéges qu'on leur tend. Quelques-uns restent dans les vergers et les charmilles, où ils font leur nid : mais c'est le très petit nombre; ils le placent ordinairement dans l'épaisseur des buissons isolés, et préfèrent ceux d'épines blanches. Ils nichent à la fin d'avril, lorsque les feuilles sont totalement développées, époque qui paraît tardive pour des oiseaux sédentaires, mais qui cesse d'étonner, lorsqu'on sait que les petites graines doivent avoir acquis une certaine maturité pour qu'ils puissent en nourrir leurs petits, ils ne leur portent pas la becquée, mais leur dégorgent la nourriture, comme font les serins.

Le mâle est très attaché à sa femelle; il l'aide dans la construction du nid, et la nourrit pendant le tems de l'incubation. Lorsqu'il veut s'apparier, il se tient à une petite distance d'elle; relève les plumes de sa tête en forme de huppe; épanouit sa queue; lui donne une pente inclinée tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, s'en approche lentement, s'incline et se relève souvent dans sa marche; s'approche insensiblement sans cesser de chanter, et si elle approuve son amour; il s'empresse de lui dégorger les alimens qui sont dans son jabot, et qu'elle reçoit, comme la femelle du *serin*, en battant des ailes.

La femelle construit son nid de petites bûchettes à l'extérieur, arrangées négligemment dans la bifurcation des branches, et garnit l'intérieur de fibres ou chevelu de racines et de quelques crins. Sa ponte est de cinq ou six œufs d'un blanc bleuâtre, sur lesquels sont répandues quelques petites taches rouges, et d'autres d'un pourpre obscur, plus nombreuses vers le gros bout; elle fait ordinairement deux pontes par an.

Ces oiseaux couvent aussi en volière, et font leur nid dans les boulins qui servent pour les *serins*. Il faut alors qu'ils aient deux ans de cage, surtout ceux qu'on s'est procuré adultes ou élevés dans les bois par leur père et mère, si l'on veut avoir une pleine réussite.

Les *bouvreuils* qu'on veut instruire, doivent être pris avec le nid, et presque couverts de plumes : il faut les tenir sur la mousse et toujours proprement. On les nourrit avec une pâte

liquide, faite avec du pain trempé, du chenevis et de la navette écrasés, le tout mélangé avec du jaune d'œuf, telle qu'on la prépare pour les jeunes *serins*. Il serait mieux de supprimer le chenevis, ou du moins d'en mettre très peu, car cette graine, que le *bouvreuil* aime beaucoup, lui est pernicieuse et abrège ses jours.

Il faut, lorsqu'ils mangent seuls: donner à cette pâte de la consistance, à laquelle doit succéder le mil seul, un peu de chenevis écrasé et de la navette trempée; d'autres indiquent pour sa nourriture, celle du *rossignol*. (*Voyez* l'article du rossignol.)

Pour instruire les *bouvreuils*, on les siffle avec des serinettes ou avec le flageolet à *serin*; l'on se sert aussi de la flûte traversière ou de la flûte à bec; c'est une bonne manière de les instruire, car le son de cet instrument a de l'analogie avec leur voix; mais celui qui paraît réunir tous les avantages, est une serinette, ou pour mieux dire une bouvrette ou pione, nom qu'il porte à *Mirecourt* où on le fabrique, il est d'un ton moyen entre le petit flageolet et la flûte traversière tierce.

Cet oiseau est susceptible de perfectionner l'air qu'on lui apprend, en lui donnant une tournure gracieuse; cependant s'il reçoit de mauvaises leçons, le ton imitatif lui étant plus naturel, il sifflera aussi mal que son maître.

Tous les oiseaux en volière demandent une grande propreté, spécialement le *bouvreuil*, qui, sans cela, est souvent attaqué d'une espèce de goutte occasionée par les ordures qui s'attachent à ses doigts, surtout la fiente. Elle durcit au point qu'il est très difficile de les nettoyer; et il en résulte d'abord la perte des ongles, et ensuite celle des doigts, les uns après les autres. Quant aux remèdes propres à la guérison des autres maladies, *voyez* l'article du serin.

On prend les *bouvreuils* de diverses manières; à *l'archet* ou *sauterelle*; au *trébuchet*, en y mettant de petites baies ou des graines de morelle vivace pour les attirer, avec les *halliers* ou *pinsonnières* tendus le long des haies; au *rets saillant*; avec ces mêmes graines et des appelans; au défaut de ceux-ci, on se sert de l'appeau naturel, c'est-à-dire qu'on imite leur cri avec la bouche, ce qui se fait facilement, et enfin à l'*albret* ou *albrot*, chasse qui nous procure l'agrément de prendre à la glu les *chardonnerets*, *tarins*, *linottes*, et généralement tous les oiseaux qui ne viennent point à la pipée.

Ces chasses peuvent se faire pendant toute l'année ; mais il est mieux et plus avantageux de ne les faire qu'à l'automne, dans l'hiver et au commencement du printems. Dans cette dernière saison, les *appelans* doivent être des femelles, afin de reprendre beaucoup de mâles; mais l'on doit donner la liberté à celles-ci, si l'on en attrape, sans quoi la chasse serait plus destructive qu'avantageuse. On ne devrait même pas la faire à cette époque, puisqu'alors la plupart ne peuvent supporter la captivité, et périssent presque tous. Il n'en est pas de même pour ceux qu'on prend à l'automne et pendant l'hiver, surtout les jeunes pris au mois d'août; ils se familiarisent plus volontiers avec la cage. Cependant de tous les oiseaux d'agrément, il en périt beaucoup plus de ceux-ci.

Afin de les familiariser avec la captivité, il est nécessaire, dans les premiers quinze jours, de leur donner à manger si largement qu'ils marchent dessus, sans quoi ils se laissent mourir de faim. Cet oiseau, si doux lorsqu'on l'élève pris dans le nid, a de la difficulté à s'apprivoiser lorsqu'il a goûté de la liberté, et surtout lorsqu'il est adulte; il regrette longtems les bois, sa demeure native. Mais lorsqu'il les a totalement oubliés, il devient assez familier pour s'attacher à son maître.

L'on peut apparier le *bouvreuil* avec la femelle *serin;* mais cette alliance présente des difficultés qu'on ne peut vaincre qu'avec de la patience. Voici le moyen qui doit être suivi si l'on veut réussir.

Il faut choisir un *bouvreuil* de la petite espèce ; ceux qu'on élève jeunes sont meilleurs, lorsque la volière est petite; mais dans un grand emplacement; les autres, après deux ans de cage peuvent servir. On le tient pendant un an enfermé avec la femelle *canari.* Celle-ci doit être dans sa première année, n'avoir pas encore pondu, ni avoir eu aucune communication avec les mâles de son espèce; il est encore mieux de les placer de manière que cette femelle ne puisse entendre leur cri ni leur chant; enfin, l'on doit employer tous les moyens qui peuvent lui faire porter toute son amitié au mâle qu'on lui destine.

Les plus grandes difficultés que présente cette alliance, ne proviennent que de la femelle, car le mâle fait tout son possible pour s'apparier. Une fois accouplé, il a pour elle les plus grandes attentions, petits soins, dégorgement de nourriture,

et soulagement dans la construction du nid, en lui apportant les matériaux nécessaires; enfin, lorsqu'elle couve, il ne souffre aucun autre oiseau aux environs du nid, et veille à ce qu'elle ne soit pas interrompue. Mais soit qu'il ne reconnaisse pas ses enfans, soit tout autre motif, il est à propos de le séparer d'elle à l'époque où les petits doivent éclore; car il lui arrive quelquefois de les tuer, en leur ouvrant la tête à coup de bec; pour éviter ce malheur, on a une cage double, pareille à celle dont on se sert pour les mauvais mâles *serins*. (*Voy.* cet article.

Vieillot assure qu'il existe deux races de *bouvreuils*, l'une petite, qui est celle décrite ci-dessus; l'autre plus grande et plus grosse d'un sixième au moins, qui est celle-ci. Ces gros *bouvreuils* sont bien connus des oiseleurs de Paris, qui les mettent à un prix plus fort du double que les petits. On en prend rarement, quoiqu'il s'en trouve, pendant l'hiver, aux environs de Paris et en Normandie. Ces oiseaux ont le même genre de cri que les autres; mais ils font bande à part, quoiqu'habitant souvent un seul canton. Quelquefois ces deux espèces se réunissent sur le même arbre, attirées par la nourriture, qui leur est commune; mais c'est pour peu de temps; dès qu'elles le quittent, chaque famille se sépare. *M. Vieillot* les regarde comme formant une race particulière, qui ne se distingue de l'autre que par sa grosseur et une tache longitudinale rouge, plus prononcée sur la plume des moyennes couvertures des ailes, la plus proche du corps et la plus courte de toutes.

Outre cette race particulière, l'on voit quelquefois des *bouvreuils* noirs, blancs, ou seulement tachetés de ces deux couleurs; ces dissemblances dans le plumage sont dues, soit à l'âge, soit à la nourriture qu'on leur donne en cage (ces individus sont presque tous des oiseaux de volière); car l'on a observé que les oiseaux auxquels on ne donne que du chènevis pour toute nourriture, sont sujets à devenir noirs; de là viennent ces *bouvreuils*, ces *chardonnerets*, ces *alouettes*, dont le plumage est plus ou moins tient de cette couleur; le blanc s'acquiert ordinairement par la vieillesse; cependant il n'est pas rare de trouver dans le nid des petits totalement blancs; mais souvent ces jeunes reprennent à la mue les couleurs de leur race.

LES MÉSANGES. (*Parus*, L.)

Tous les oiseaux de cette famille, quoique petits, sont courageux, même féroces; ils attaquent la *chouette* avec plus de hardiesse que tout autre, s'élancent toujours les premiers, et cherchent à lui crever les yeux; ils expriment leur acharnement, leur petite fureur, par le renflement de leurs plumes, des attitudes violentes et des mouvemens précipités; ils mordent vivement la main qui les tient, la frappent à coups de bec redoublés, et semblent par leurs cris appeler les autres à leur secours, ce qui ne manque pas de les faire accourir en foule, et ce qui procure à l'oiseleur une chasse abondante, car une seule mésange suffit pour les faire prendre toutes. On trouve dans leurs mœurs des traits de conformité avec les *corbeaux*, les *pies* et les *pies-grièches*; même appétit pour la chair, même manière de déchirer leurs alimens en morceaux pour les avaler.

Les *mésanges*, d'un naturel vif et remuant, sont sans cesse en mouvement; on les voit continuellement voltiger d'arbre en arbre, sauter de branche en branche, grimper sur le tronc, s'accrocher aux murailles, se suspendre de toutes les manières, souvent même la tête en bas; quoique féroces, elles se plaisent en société, recherchent leurs semblables, forment de petites troupes plus ou moins nombreuses, et si quelque accident les sépare, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies; alors elles cherchent leur nourriture en commun, visitent les fentes des rochers et des murailles, déchirent avec leur bec le lichen et la mousse des arbres pour y trouver les insectes ou leurs œufs; se nourrissent aussi de graines; mais quoique le bec de plusieurs espèces soit assez fort, elles ne les cassent pas à la manière des *bouvreuils*, des *linottes*; elles les assujétissent sous leurs serres, et les percent à coups de bec; si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancemens sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter; de pareilles manœuvres font supposer beaucoup de force dans les muscles; aussi a-t-on remarqué que le bec est mu par des muscles très robustes et par des ligamens vigoureux, ainsi que le cou, et que le crane est très épais. Outre ces graines, elles mangent les insectes, s'accommodent des œufs de chenilles, et pincent les boutons naissans; la plus grosse espèce (la charbonnière)

joint à ces différens alimens les abeilles et même les petits oiseaux si elle les trouve affaiblis par la maladie ou embarrassés dans les piéges; mais elle ne leur mange ordinairement que le crâne.

Presque toutes les espèces de mésanges sont très fécondes, et même plus qu'aucun autre oiseau, à raison de leur petite taille; des pontes vont jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, les unes font leur nid dans des troncs d'arbres, les autres le font en boule, et d'un volume très disproportionné à leur taille, sur les arbrisseaux, et quelques-unes le suspendent au bout d'une branche dans les roseaux et les joncs; les matériaux qu'elles emploient sont : herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton et plumes; elles nourrissent leur nombreuse famille avec un zèle et une activité infatigables; lui sont très attachées et savent la défendre avec courage contre les oiseaux qui l'attaquent; elles fondent sur l'ennemi avec une telle intrépidité, qu'elles le forcent souvent respecter leur faiblesse.

Des diverses espèces de *mésanges*, nous n'en décrirons que deux : la *mésange bleue*, comme la plus jolie, et la *grosse mésange* ou la *charbonnière*, comme chantant mieux.

LA MÉSANGE BLEUE.

(*Parus cœruleus*, L.; enl. 3 f. 2.)

De toutes nos *mésanges*, celle-ci est la plus connue et la plus commune; c'est aussi celle qui a dû la première fixer notre attention par la beauté de son plumage; le dessus de la tête est bleu; le front et les côtés sont blancs; un petit trait noir part du bec, passe à travers les yeux et s'étend jusqu'à l'occiput, qui est d'un bleu plus foncé que la partie antérieure; cette couleur s'étend au-dessous des joues, et fait une espèce de cintre qui se réunit au noir de la gorge; un gris blanc nué de bleu colore le dessus du cou, et un vert olive clair teint le dos, le croupion et les plumes scapulaires; le bleu reparaît encore sur les couvertures supérieures de la queue, les petites ailes, le bord extérieur des grandes, des pennes et de celles de la queue; le devant du cou, la poitrine et les parties subséquentes sont jaunes, excepté le milieu du ventre qui est blanc, ainsi que l'extrémité des grandes couvertures et de la plupart des pennes alaires; on voit encore cette couleur à l'extérieur des deux pennes latérales; la partie

interne de toutes ces plumes est cendrée, le bec est noirâtre, les pieds et les ongles sont plombés ; longueur totale quatre pouces et demi.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; la teinte bleue s'étend moins sur la tête et est moins vive aussi que le jaune des parties inférieures. Les jeunes diffèrent en ce que le blanc est remplacé par du jaunâtre; le bleu par du brun cendré, le vert olive et le jaune par des nuances plus ternes.

Le gîte ordinaire de la *mésange bleue* est un arbre creux ou un trou de muraille; c'est là qu'elle fait un nid où les plumes sont en grande abondance, et qu'elle y dépose de dix à vingt-deux œufs tout blancs : ce grand nombre indique que cet oiseau ne fait qu'une couvée par an, à moins qu'elle ne soit troublée; la seconde est alors moins nombreuse.

Cette *mésange* s'élève et se nourrit comme la *charbonnière*.

LA GROSSE MÉSANGE OU LA CHARBONNIÈRE.

(*Parus major*, L.; enl. 3 fig. 1.)

Cette mésange, la plus grosse de toutes, a la tête d'un noir lustré, qui descend à moitié du cou; sur chaque côté il y a une grande tache blanche presque triangulaire ; du bas de cette espèce de capuchon, par devant, sort une bande noire, longue et étroite qui s'étend en longueur sur le milieu de la poitrine et du ventre, et se termine à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue, qui sont blanches; le reste du dessous du corps, depuis le noir de la gorge, est d'un jaune tendre; le dessus, d'un vert olive qui prend une teinte jaune, et même dégénère en blanc dans sa partie supérieure, et se change en cendré bleu sur le croupion et les couvertures du dessus de la queue ; les deux premières pennes des ailes sont en entier d'un cendré brun, les autres sont bordées de cendré bleu, et les secondaires d'un vert olive plus ou moins jaune; l'on remarque sur les ailes une raie transversale blanc-jaunâtre; les pennes de la queue sont à l'extérieur d'un cendré bleuâtre, et noires à l'intérieur; les latérales, bordées et terminées de blanc; bec noir, langue terminée par quatre filets; pieds couleur de plomb; longueur totale de l'oiseau, six pouces.

L'on distingue le mâle de la femelle, par plus de grosseur et des couleurs plus vives, surtout par la bande noire du dessous du corps, qui est plus large et plus alongée.

Les jeunes diffèrent par un noir moins lustré, un jaune plus pâle, et par la bande longitudinale du dessous du corps, qui est très étroite.

Le mâle fait entendre sa voix dans les beaux jours d'automne, mais il n'en déploie toute l'étendue qu'au printems.

Dès les premiers jours de mars, la *charbonnière* établit son nid dans des trous d'arbres, mais rarement dans des trous de murailles, le mâle et la femelle travaillent à sa construction, et le composent de matières douces et mollettes; ils emploient surtout beaucoup de plumes.

La ponte est de neuf à douze œufs, blancs et tachetés de rouge vers le gros bout. Le mâle en partage l'incubation qui dure douze jours. Il n'est pas certain que ces oiseaux fassent plus de deux couvées par an; on croit que s'ils en font davantage, c'est qu'ils ont été troublés dans les premières; mais alors les œufs sont en plus petit nombre.

Les petits nouvellement éclos restent plus long-tems que d'autres les yeux fermés, et commencent à les ouvrir dès que les plumes commencent à pointer, et quinze jours après leur naissance ils quittent le nid; cependant tous ne peuvent abandonner leur berceau à la même époque, puisque dans les pontes nombreuses, il n'est pas rare d'en voir couverts seulement de duvet, tandis que les autres sont prêts à s'envoler; le plus ou le moins dépend du nombre des œufs. Les premiers qui sortent du nid se tiennent sur les arbres voisins, s'appelant sans cesse entr'eux, habitude qu'ils ne perdent jamais, tel âge qu'ils aient; aussi avec un seul appelant, l'on fait toujours bonne chasse.

Cette *mésange* parvient à son état parfait en très peu de tems; en moins de six mois, elle a pris tout son accroissement et peut se reproduire; aussi elle ne vit que cinq ou six ans.

Lorsqu'on veut tenir la *charbonnière* en cage, même dans une très grande volière, il ne faut pas la mettre avec d'autres oiseaux, car les *mésanges* les poursuivent sans cesse et les tuent : elles se battent même entr'elles, et s'entre-dévorent quelquefois. Si une charbonnière est quelque tems seule, elle ne souffre pas que d'autres partagent son domicile. Elle se jette sur les nouveaux venus, use de tous les moyens que lui indiquent son adresse et son courage pour leur faire la loi; et si les autres ne veulent pas se soumettre, ou elle succombe, ou elle les tue, et leur mange la cervelle; cependant ces oiseaux

ne deviennent si cruels et si voraces que lorsqu'ils manquent de nourriture.

La *charbonnière* se familiarise volontiers avec sa prison, et finit par s'apprivoiser au point de venir manger à la main; elle se prête volontiers à tous les exercices auxquels on dresse le *chardonneret*, tels qu'à la galère, à puiser de l'eau; et dans ces exercices, elle ne montre pas moins d'adresse et de docilité; mais habituée à coucher dans des trous d'arbres, pour se mettre à l'abri des froids pendant les longues nuits d'hiver, il faut placer dans la cage une *tremie* ou un *boulin* totalement clos qui lui sert de lit, et, si on peut en élever plusieurs dans cette même cage, elles habiteront toutes le même *boulin* s'il est assez spacieux; elles paraissent craindre que l'on en ait connaissance, car avant d'y entrer, elles regardent de tous côtés et s'y jettent brusquement.

Outre les insectes, cet oiseau mange diverses graines, le chenevis, le panis, la farine, et même des noisettes et des amandes; pour pouvoir les casser, il les assujettit dans ses petites serres, les perce à coups de bec, et en retire adroitement toute la substance. Mais, pour bien conserver les mésanges, on ne doit pas leur donner le chenevis sans être écrasé; il faut leur éviter un travail qui toujours les fait maigrir et leur cause souvent la mort, ou au moins les rend aveugles. Comme elles s'accommodent volontiers de tout, on leur prépare une pâte composée de mie de pain, de viande hachée, de chenevis pilé; on peut y joindre du suif dont elles sont assez friandes: aussi s'en sert-on pour appat dans les piéges qu'on leur tend.

Les infirmités qui indiquent leur fin, sont la goutte et des fluxions sur les yeux.

On prend les mésanges au trébuchet, au petit filet d'alouette, au lacet ou au collet, aux gluaux, et même en les enivrant avec de la farine délayée dans du vin, à la mésangette, avec une noix déjà entamée, autour de laquelle on tend plusieurs petits collets simples de crin; lorsqu'elles viennent pour la manger, elles se prennent par les pieds; avec une seule mésange en cage, l'on en prend beaucoup: on porte cette cage dans un lieu où l'on voit ces oiseaux; on la pose à terre, et au cri de la prisonnière les autres accourent en foule et se prennent aux gluaux dont elle est garnie; il suffit même d'imiter leur cri pour les attirer sur une petite loge en feuil-

lages garnie de gluaux, et dans laquelle se cache le chasseur. On les prend aussi à la repenelle et au brai.

IIe ORDRE : LES GALLINACÉES (*Rasores*).

Les oiseaux de cette famille se lient les uns aux autres par des rapports très naturels. On les reconnaît à leur bec toujours voûté en dessus et muni d'une cire qui en enveloppe la base, ce qui les rapproche des oiseaux de proie. Leurs jambes sont médiocres, fortes, à larges écailles en scutelles ou disposées en aréoles. Un repli membraneux est interposé entre les doigts, et prend plus d'ampleur entre le médius et l'indicateur. Les ailes sont amples, concaves, et la queue est très variable dans sa forme, bien qu'elle soit presque toujours composée de 12 à 18 rectrices.

A cette famille appartiennent la plupart des oiseaux de basse-cour. Les espèces vivent de graines et de pousses d'herbes, et leur chair est en général recommandable par sa délicatesse et son fumet.

Ainsi les *hoccos*, les *paons*, les *dindons*, les *faisans*, les *pintades*, les *tétras*, etc., etc., sont des oiseaux recherchés dans les basses-cours ou dans les vêneries, par leur beauté ou comme gibier d'excellent goût.

LA PERDRIX GRISE.

(*Tetrao cinereus*, L. ; enl. 27.)

Cet oiseau très connu, qui a beaucoup de chair et peu de plumes, est long de douze pouces et demi. Son bec court et bleuâtre, et ses pattes sont couleur de chair-brunâtre ; sous les yeux est une place nue, d'un rouge vif ; le plumage est un mélange de cendré, de noir et de roux, le front avec le trait au-dessus des yeux, est, ainsi que la gorge, d'un beau marron, la partie antérieure du cou et la poitrine sont cendrés, avec des lignes noires très fines ; on remarque sous la poitrine une tache d'un brun châtain en forme de fer-à-cheval, qui manque à la femelle, ou du moins n'est jamais si grande, ni si bien exprimée : les pennes sont obscures, avec des bandes transversales couleur de rouille. Les plumes de la queue sont brun roux.

La perdrix grise est répandue par toute l'Europe dans les champs et les bois qui en sont voisins. Lorsqu'elle est en pleine campagne, les touffes de buissons qui s'y trouvent lui

servent de retraite pendant la nuit. Dans les grandes plaines où les gelées sont très fortes, et la neige assez haute pour que le gibier y coure le risque de périr ; on a coutume de prendre au filet tant que l'on peut de ces oiseaux pour les conserver dans une chambre tempérée , dont le plafond est élevé, et s'il ne l'est pas, que l'on garnit, de même que les fenêtres, d'une toile ou d'un filet afin que dans leur frayeur, ils n'aillent pas s'y briser la tête.

Dans la chambre, où elle a la liberté de courir, on lui donne de l'orge et du blé; elle mange aussi du pain, de la pâtée universelle ordinaire, du chou, de la bette et de la laitue, car elle aime beaucoup le vert dont elle a parfois besoin. Dans l'état de liberté, elle ne se nourrit en général pendant l'hiver que des pointes d'herbes, et de celles de semailles. En été elle mange du trefle et d'autres verdures, de même que toutes sortes de graines. Elle se roule souvent dans le sable humide, sorte de bain qu'il faut aussi lui procurer dans sa prison.

Lorsqu'on veut avoir des perdrix dans la chambre, le meilleur moyen est d'élever des jeunes, elles s'apprivoisent facilement, et procurent du plaisir par leurs manières. On leur donne d'abord des œufs de fourmis et des œufs de poule cuits durs, hachés avec de la salade, jusqu'à ce qu'elles puissent manger du froment et autre nourriture plus sèche. Les couvées sont souvent d'une vingtaine de petits, qui, dès qu'ils sont éclos, suivent leur mère et tombent fréquemment dans le chemin des faucheurs, des bergers et des chasseurs. Bechstein pense qu'il ne serait pas difficile de rendre ces oiseaux entièrement domestiques, si, par exemple on en faisait couver des œufs par des poules dans un lieu découvert mais circonscrit; qu'on rognât ensuite les ailes aux jeunes, et qu'on les tînt ensuite pendant l'été en les nourrissant bien, dans un jardin entouré de murailles. Supposé que la chose ne réussît pas complètement le premier été, on aurait au moins des oiseaux à demi apprivoisés, qui peu-à-peu, en suivant la même méthode, s'accoutumeraient de plus en plus à la nourriture domestique, à la société des hommes, et finiraient enfin certainement par se propager dans la maison.

LA CAILLE. (*Perdix coturnix*, L.; enl. 170.)

C'est de son genre l'espèce que l'on a le plus communément dans la chambre. Sa longueur va un peu au-delà de sept pouces. Bec court, couleur de corne, noirâtre en été, plus cendré en hiver, ressemblant du reste à celui de la perdrix ou de la poule, iris brun olive, pattes couleur de chair clair ou d'un blanc incarnat; le dessus du corps est tacheté d'un brun noir et de rouille avec quelques petits traits blancs; la gorge, brun noir est entourée de deux bandes couleur de châtaigne; le dessous du cou et de la poitrine sont rouille pâle, rayé longitudinalement de traits obscurs; le ventre est d'un blanc sale, et les cuisses sont d'un gris roussâtre; les pennes, d'un gris obscur, traversées d'un grand nombre de raies rouillées, la queue très courte est brun obscur avec des traits transversaux d'un blanc rouillé.

La femelle diffère très sensiblement : sa gorge est blanche, et sa poitrine, d'une teinte plus claire que celle du mâle, est d'ailleurs tachetée de noir comme celle d'une grive.

En liberté, la caille est répandue dans tout l'ancien monde; contraire aux autres galinacées, c'est un oiseau de passage qui arrive en France dans le mois d'avril et part à la fin de septembre. Elle se tient constamment dans les champs de blé, et particulièrement dans ceux de froment.

Dans la chambre, si on la laisse courir, on jouit du plaisir de voir sa gentillesse, sa propreté, ses mouvemens; mais on la tient souvent dans une cage à laquelle on doit donner la forme suivante : c'est une petite caisse de deux pieds de longueur sur un de largeur et quatorze de hauteur, à laquelle chacun peut donner la forme qu'il juge convenable; on n'y laisse que deux ou trois ouvertures, l'une pour y placer le boire, et les autres pour éclairer. Du reste tout est obscur; le fond est un tiroir, que l'on doit tenir couvert de sable, avec un auget ou mangeoire à l'un des bouts. Le plafond est de drap vert, parce que la caille, sautant souvent, s'y blesserait s'il était de bois. On suspend en été cette cage en dehors de la fenêtre; la caille chante beaucoup plus souvent, étant ainsi renfermée que si on la laissait courir dans la chambre, où elle a trop de distractions pour s'occuper autant de son chant.

Lorsqu'on laisse courir dans la chambre un mâle seul sans femelle, il devient toujours nécessaire de l'enfermer au mois de juin, saison du passage; car alors sa grande ardeur le porte à attaquer tous les autres oiseaux, surtout ceux dont le plumage gris a quelque rapport avec le sien, les alouettes par exemple; il les poursuit, et leur arrache les plumes, au point qu'ils sont bientôt presque nus.

En liberté, elle vit de froment et d'autres blés, de navette, de millet, de chenevis, etc., elle mange aussi beaucoup de verdure, même des insectes, surtout des œufs de fourmis.

En captivité, on la nourrit avec les mêmes choses, auxquelles on peut ajouter du pain, du gruau d'orge imbibé de lait, la pâtée universelle ordinaire, et de tems en tems de la salade ou du chou hachés par morceaux, et pour qu'il ne lui manque rien de ce qui peut conserver sa santé, il faut lui donner du sable de rivière, tant pour s'y rouler que pour en tirer des grains propres à faciliter sa digestion, encore ce sable doit-il être humide car s'il était sec elle n'y toucherait pas. Elle boit aussi beaucoup, et son eau, contre l'opinion de quelques personnes, doit toujours être claire, jamais trouble. Elle est sujette à deux mues par an, en automne et au printems; à ces époques il lui faut nécessairement du sable de rivière et des soins plus attentifs encore qu'en tout autre tems

La caille pond fort tard, seulement en juillet; tout l'appareil de son nid consiste en une cavité formée en grattant sur la terre nue: les œufs au nombre de dix à quatorze, sont d'un blanc bleuâtre, parsemés de grandes taches brunes. Ils éclosent après trois semaines d'incubation. Les jeunes, tous velus, courent avec leur mère du moment qu'ils sont nés; leurs plumes croissent assez vite pour qu'ils soient en état de partir avec elle en automne pour les pays méridionaux. Les mâles sont si ardens que si on en met dans une chambre où il y a une femelle, ils la poursuivent aussitôt avec une violence extraordinaire, en lui arrachant les plumes pour peu qu'elle résiste; ils sont moins furieux s'ils ont été enfermés avec elle pendant l'année. La femelle pond dans ce cas beaucoup d'œufs, mais il est très rare qu'elle les couve, quelques jeunes, au contraire, lui sont-ils apportés de la campagne, elle les reçoit avec empressement sous ses ailes et leur sert de mère avec beaucoup d'affection. On les nourrit avec des œufs durs hachés et du millet. Le mieux cependant est de prendre la vraie mère avec sa couvée, à quoi

on parvient avec un filet; ils sont encore mieux soignés par elle et plus aisément élevés. Pendant la première année, les jeunes mâles ressemblent tellement aux femelles, que l'on serait porté à croire qu'il n'y a que des mâles dans toute la couvée, surtout avant que le brun se montre à la gorge.

Il y a plusieurs manières de les prendre; mais selon Bechstein, les procédés les plus usitées et des plus facilessont ceux-ci : on prend communément le mâle avec le filet nommé allier, moyennant un appeau qui imite le cri de la femelle au tems de l'appariage, *pu*, *pu*; c'est la méthode des oiseleurs : au printems, lorsqu'ils veulent avoir un mâle dont le chant soit distingué c'est-à-dire, qui répète huit à douze fois de suite les syllabes *picviric*. Si ce mâle n'est pas encore apparié ou occupé de son nid, et qu'il n'ait point été effarouché par quelqu'oiseleur maladroit, il tombe aveuglément dans le panneau. La pièce importante pour cette chasse est un bon pipeau; on les achète d'ordinaire à bon marché confectionnés à Nuremberg, fabriqués de cordouan avec un tuyau tourné d'un os de chat, de lièvre, ou de jambe de cigogne; mais on peut aussi les faire aisément soi-même: on prend d'abord un morceau de peau de veau tel que les cordonniers l'emploient pour les souliers, d'un pied de longueur sur quatre pouces de largeur; on coud les côtés ensemble à deux pouces près du bout, on remplit le bas avec un morceau de bois d'un pouce et demi de longueur, ensuite avec des anneaux que l'on peut faire de cuir de semelle, et qui n'aient dans l'intérieur qu'une ouverture d'un pouce et demi de diamètre; on pousse ces anneaux dans le cylindre cousu, et on les tient à la distance d'un peu plus d'un quart de pouce les uns des autres; on presse ensuite le tout ensemble au point que les anneaux se touchent; cela fait, on attache à la partie du cylindre, non encore cousue, un tube fait d'un os d'oie ou de lièvre, auquel on a limé un demi oval comme aux sifflets ordinaires; on bouche alors avec de la cire l'intérieur du tube près de l'entaillure du coté du cuir, après quoi on y perce un petit trou avec une aiguille à tricotter, on bouche également aussi la partie supérieure du tube avec de la cire, enfin on attache et lie fortement à la partie du cylindre non cousue, le bas du tube devenu de cette manière une sorte de sifflet. Lorsqu'on veut s'en servir, on tient de la main la partie inférieure de ce sifflet, on tire et pousse de l'autre le sac, de façon que les

anneaux se séparent et se rapprochent, ce qui produit les tons de la femelle, *penk*, *penk*, *pupu*.

Voici maintenant comme se fait cette chasse. Dès qu'on entend chanter un mâle de caille que l'on veut prendre, il faut s'avancer doucement près de lui à la distance tout au plus de cinquante pas : on place alors un filet parmi le blé, de façon cependant qu'il puisse bien poser sur la terre, sans quoi l'oiseau passerait dessous et s'échapperait, après quoi on se retire quelques pas en arrière. La caille chante-telle? on donne de son côté deux ou trois coups de l'appeau, de manière que, lorsque la caille se tait, l'appeau ne fasse entendre qu'un ou deux tons, précisément comme la femelle. Il faut au surplus, avoir soin de ne pas faire trop d'appels, des sons faux ou inégaux; car dès que l'oiseau s'aperçoit de la supercherie, il s'éloigne aussitôt ou garde le silence, et ne retombe plus dans pareil panneau. C'est une chose surprenante de voir comment la caille va toujours directement à l'appeau, et sait si bien le trouver que si par hasard elle passe sous le filet, elle approche assez du chasseur pour qu'il puisse la prendre avec la main; dans le cas où l'on s'aperçoit qu'elle est passée à côté du filet ou dessous; il faut se rendre doucement du côté opposé, et lui répondre à l'ordinaire avec l'appeau; on peut encore ainsi la tromper. Il y a des cailles qui savent fort bien éviter le filet, surtout lorsqu'il est placé dans un lieu trop dégagé et trop éclairé; il est bon dans ces circonstances, de former des angles aux deux bouts dans lesquels, quand elle voudra en faire le tour, elle s'embarrassera facilement.

Il est bon d'observer que dans les tems humides ou de pluie, la caille ne court pas, mais vole droit à l'appeau du moment qu'elle l'entend, ce qu'elle fait aussi le matin et le soir à la rosée. On ne doit donc faire cette chasse que dans les jours secs. Dans la saison de l'appariage on peut prendre souvent deux, trois et même quatre cailles à la même place.

Aucun mâle ne se fait-il entendre dans le champ où l'on se trouve, on cherche alors à bien contrefaire la femelle avec un appeau une fois plus grand et plus fort qu'à l'ordinaire. S'il y a des mâles à portée de l'entendre, ils ne manqueront pas d'y répondre; dans ce cas on avance aussitôt de leur côté, et plaçant le filet de manière à leur barrer le chemin, on répète le jeu de l'appeau pour les attirer.

Si c'est une femelle que l'on veut avoir, le meilleur est d'em-

ployer le filet ordinaire avec lequel on prend les cailles en automne ; mais il faut remettre cette chasse vers la fin de la moisson, quand la plupart des blés sont enlevés, à la réserve de quelques pièces isolées qui servent de refuge à un grand nombre de ces oiseaux. Dans ces occasions on tend plusieurs filets à la fois jusqu'à six et huit. Une partie traversera le champ de blé qui est encore debout, et l'autre sera placée parallèlement à celle-ci à l'extrémité du même champ. Cela fait, on va à l'extrémité opposée, commencer à conduire les cailles dans le filet du milieu au moyen d'une ficelle assez longue pour traverser toute la largeur du champ et à laquelle des grelots sont suspendus par des fils de manière à raser presque la terre. Deux personnes tenant les deux bouts de la ficelle avancent de chaque côté en la traînant et la secouant de tems en tems pour faire sonner les grelots dont le bruit chasse les cailles dans le filet. Dès qu'on s'est emparé de la caille, on continue de marcher avec les grelots vers le filet tendu à l'extrémité du champ où l'on prend le reste de ce qui était dans le champ. Par cette méthode on peut sans beaucoup de peine se procurer une grande quantité de cailles mâles et femelles, tant pour la chambre que pour la cuisine.

Outre sa beauté, son chant plaît encore à beaucoup d'amateurs; dans la saison de l'appariage. Les mâles commencent d'abord par répéter piano *verra*, *verra*, ensuite forté *picvervic* ; ils produisent ces derniers tons en tenant le cou élevé, les yeux fermés et la tête inclinée. Ceux qui répètent ces dernières syllabes dix à douze fois consécutives sont les plus estimés. La femelle ne dit que *verra*, *verra*, *pupu*, *pupu*, ces deux dernières syllabes servent aux deux sexes à s'appeler mutuellement. Quand ils sont effrayés ou en colère c'est *guillah !* mais s'ils sont contens c'est un murmure un peu semblable à celui du chat. La caille ne chante jamais autant lorsqu'elle court dans la chambre qui est éclairée, que renfermée dans une cage obscure; dans la chambre elle ne chante presque que pendant la nuit. Les jeunes élevés du nid, commencent déjà leur chant à la fin de décembre, tandis que pris adultes, ils ne commencent que dans les premiers jours de mai, et finissent avec le mois d'août.

LA GÉLINOTTE. (*Pterocles setarius*, Temm.)

Pour élever des gélinottes il est indifférent d'en choisir qui

soient de telle ou telle couleur; il faut seulement avoir attention de prendre les femelles bien saines, fortes, et dont les yeux ainsi que les mouvemens annoncent la vivacité. On a d'abord cru que les vapeurs et l'odeur du bois nuisaient aux œufs qu'on fait couver; mais l'expérience a montré le contraire. On doit éviter de faire du bruit près des œufs, quand ils ont un certain tems d'incubation. Dès qu'il y aura quelques petits éclos, on les ôtera de dessous la mère, on les mettra dans un pot peu profond et rempli de plumes, et on les y laissera jusqu'à ce que les autres petits soient éclos. On aura soin de les tirer du pot de tems en tems, pour qu'ils pourvoient à leurs besoins. Quand on s'apercevra que les petits ne peuvent sortir de leur coque qu'avec peine, il faudra mettre sur les œufs du serpolet : l'odeur de cette herbe fortifie les petits, et ils se font bientôt un passage à travers la coque : une poignée de serpolet suffit pour toute la couvée. La gélinotte, lorsqu'elle couve, quitte son nid avec peine; elle y fait beaucoup d'ordures, qu'il faut avoir soin d'enlever quand on l'en tire pour la faire manger. On nettoiera souvent les petits et l'on changera fréquemment la paille des paniers où ils seront. Une précaution nécessaire est d'ôter du nid les œufs gâtés; un seul suffirait pour corrompre tous les autres. On distingue aisément les œufs gâtés; ils sont diaphanes à certains endroits, et, de plus on sent, en les remuant, que la substance est détachée de la coque. En mettant les œufs dans l'eau, les bons touchent au fond et les mauvais surnagent. Quand les petits sont sales et qu'il s'est attaché des excrémens à quelque partie de leur corps, il faut nettoyer doucement cette partie avec un linge trempé dans de l'eau tiède.

Les jeunes gélinottes et les jeunes coqs de bruyère sont sujets à des maladies de nerfs aux pates; pour les en préserver, on a soin, dès qu'ils sont éclos, de leur tremper les pates dans de l'eau-de-vie, et de ne les point faire manger par terre, mais de les mettre pour cela sur une table ou sur quelque planche ou banc couvert d'un linge. Ce linge sert à leur tenir les pieds en bon état, et empêche qu'en mangeant ils ne donnent trop fortement du bec contre le bois ou la pierre. Sans cette précaution, il arrive souvent que les petits émoussent leur bec et s'ébranlent le cerveau, ce qui en fait périr un grand nombre et occasione à d'autres des vertiges dont ils se ressentent habituellement. Il est bon de donner aux jeunes

pendant les deux premiers jours seulement des œufs durs réduits en miettes, parce que cette nourriture est très indigeste. Après ce terme, on leur fait manger de l'herbe appelée *mille-feuille*. On hache bien cette herbe et on la fait tremper dans du lait avant de la leur donner ; ensuite on revient aux œufs durs, puis à la mille-feuille, et l'on continue ainsi alternativement pendant quelque tems, en diminuant toujours un peu la portion d'œufs durs. Pour les engager à manger les mille-feuilles au lait, il suffit d'y mettre le bec de quelques petits; la douceur du lait les attire : ils viennent alors manger d'eux-mêmes, et les autres petits suivent leur exemple. A cette nourriture succèdent le persil et la salade, mêlés avec de la mie de pain blanc. Ce mélange sert à désaccoutumer plus tôt les petits de manger des œufs durs. On leur donne ensuite du millet et autres choses semblables ; mais la mille-feuille continue à faire leur principale nourriture. Quand ils sont devenus plus forts, il faut leur donner à la place du lait dans lequel on trempait la mille-feuille, du lait de beurre qui ne soit pas aigre ; enfin, lorsque la couvée a toute sa crue, on la nourrit avec du blé et d'autres grains : le lait caillé leur sert de boisson. S'il fait beau tems et chaud, surtout si le soleil luit, on fait prendre l'air aux petits et à la mère, d'abord près de la maison, ensuite un peu plus loin, dans un jardin ou dans un pré fauché; mais dès qu'on craint la pluie, il faut les ramener et les remettre au nid. Lorsqu'on a commencé à les faire sortir, on leur donne à manger en plein air. Un riche propriétaire silésien qui a publié ces détails, a perpétué dit-on depuis cinquante ans, les races qu'il a commencé à élever; elles ne sont pas abâtardies, et il continue à y faire des profits considérables.

LE COQ ET LA POULE DOMESTIQUES.

(*Gallus bankiva*, Temm.)

Les basses-cours nourrissent un grand nombre de variétés de poules domestiques. Les principales sont :

La poule de Padoue, *gallus patavinus*, remarquable par sa grande taille, et son plumage gris roussâtre excepté le cou qui est rouge brique.

Le coq huppé, *gallus domesticus cristatus*.

La poule perlée, ou poule variée de blanc et de noir.

Le coq frisé, à plumes recoquillées.

Le coq blanc à plumage soyeux.

La poule noire de l'Inde, supposée être la race sauvage de l'espèce domestique.

Les soins que réclame l'éducation du coq et de la poule, nécessitent des détails qui ne seront pas dédaignés par les amateurs ou les économistes qui désirent s'affranchir des habitudes de la routine.

Le vingt-unième jour de l'incubation, les poussins brisent leur coque en l'usant avec la protubérance osseuse et caduque qu'ils ont sur le bec. On ne doit chercher à aider les poussins dans cette opération qu'avec une extrême réserve, et dans les seuls cas où on a cru remarquer d'inutiles efforts pendant un tems considérable, car la moindre égratignure les exposerait à périr. Au vingt-quatrième jour, on peut ôter du panier les œufs non éclos et sur lesquels il n'y a plus d'espoir. Les poussins n'ayant pas besoin de manger, le jour de leur naissance, on les laisse dans le nid ; mais le lendemain, on les porte sous une mue, sorte de grand panier garni d'étoupes, et on leur donne pour nourriture des miettes de pain trempées dans du vin ou dans du lait, et des jaunes d'œufs, si l'on remarque qu'ils soient dévoyés. On leur met tous les jours de l'eau nouvelle très pure, et on leur distribue aussi, de tems en tems, des porreaux hachés. Quand les poussins ont été tenus chaudement sous la mue pendant cinq ou six jours, on leur fait prendre un peu l'air au soleil, vers le milieu de la journée, et on leur donne de l'orge bouillie, du millet mêlé avec du lait caillé, et quelques herbes potagères hachées.

Au bout de quinze à dix-huit jours, on permet à la poule de conduire ses petits dans la basse-cour ; et, comme elle est alors en état d'en soigner vingt-cinq à trente, on peut joindre à sa couvée celle d'une autre poule, et on remet celle-ci à pondre ou à couver, en préférant, pour la conduite des poussins, celle de deux poules dont la taille est plus haute, et dont les ailes ont le plus d'ampleur. Dans les endroits où on élève beaucoup de poulets, il s'est même établi un usage qui fournit le moyen de rendre les deux mères à leurs fonctions de pondeuses. Au moment où l'on donne la liberté aux poussins, on substitue à la poule un chapon, qui en conduira deux fois autant que la poule en aura couvé. Pour rendre ainsi utile pendant sa vie un animal qui ne l'est ordinairement qu'après sa mort, on a eu soin précédemment de le plumer sous le ven-

tre, de le frotter avec des orties, et de l'enfermer dans une chambre avec deux ou trois poussins, qui, s'approchant de lui comme de leur mère, pour se réchauffer, lui font éprouver un frais agréable et modèrent ses cuisons : le chapon se prête en conséquence à leurs désirs, et en peu de tems, le soin de couver lui est devenu si agréable, qu'il permet à peine aux poussins de sortir de dessous ses ailes. On augmente successivement le nombre de poussins, jusqu'au moment où on lui donne la liberté d'en conduire dehors jusqu'à vingt-cinq, et il les mène et les soigne avec autant d'attention que leur propre mère qu'on éloigne et qu'on tient à l'écart pendant quelques jours. Le chapon qui, depuis l'opération de la castration, ne se montrait dans la cour qu'avec un air triste et humilié, y reparait fier et altier avec ce cortège. Comme sa voix n'est pas aussi expressive que celle de la poule pour engager les poussins à le suivre et à se ranger près de lui, on y supplée en lui mettant au cou un grelot. Le service qu'on obtient de lui dans cet état, a déterminé à l'essayer pour l'incubation à laquelle on est parvenu à l'habituer par les mêmes procédés, dont on retirerait un avantage d'autant plus considérable, qu'on peut lui faire couver jusqu'à vingt-cinq œufs, et qu'après la conduite des poussins qui en naissent, on parviendrait même, en lui fournissant une bonne nourriture, à lui faire recommencer cette besogne.

Les poussins deviennent des poulets lorsqu'ils sont revêtus de toutes leurs plumes, et qu'ils ont acquis la moitié de la taille à laquelle ils doivent parvenir. On garde les poulettes pour remplacer les vieilles poules, et les jeunes coqs les plus vigoureux pour succéder à ceux qui sont épuisés, et l'on vend le surplus, à l'exception des individus destinés à la castration, opération pour laquelle on préfère ceux qui proviennent de grandes espèces, lesquels s'engraissent plus facilement et deviennent plus gros que les autres. Cette opération consiste à leur faire, auprès des parties génitales, une incision par laquelle on enlève les testicules, en tâchant de ne pas offenser les intestins : après quoi, l'on coud la plaie, on la frotte d'huile et on la saupoudre de cendre; on leur coupe aussi la crête, et on nourrit ces chapons avec une soupe au vin pendant trois ou quatre jours, en les tenant enfermés dans un endroit où la température n'est pas élevée, pour éviter la gangrène. Ces oiseaux dont la voix perd sa force, ne sont presque plus su-

jets à la mue; ils sont traités durement par les coqs, et détestés par les poules, dont ils deviendraient bientôt la victime, si on ne les séquestrait pour les engraisser.

En enlevant l'ovaire aux poules avant qu'elles aient pondu, ou lorsqu'elles ont cessé de pondre, on les rend stériles, et elles deviennent des poulardes disposées à prendre beaucoup d'embonpoint, et à acquérir une chair fine et délicate. On préfère, pour leur faire subir cette opération, des poules auxquelles on a remarqué des défauts qui les rendent peu propres à pondre et à couver, ou celles qui proviennent de grandes races.

Si en engraissant la volaille, on ne cherchait qu'à lui procurer une santé vigoureuse, il suffirait de lui distribuer, à des heures réglées, une nourriture saine et abondante; mais, au lieu de la fortifier, on cherche à lui donner une sorte de cachexie, dont l'effet est de procurer un embonpoint extraordinaire, et on a pour cela recours à diverses méthodes. L'une consiste à enfermer la volaille dans un endroit obscur, où on la nourrit abondamment avec de l'orge, du sarrazin ou du maïs, cuits séparément et mis en boulettes. Pour l'autre, qui est pratiqué au Mans, on forme, avec deux parties de farine d'orge, une partie de sarrazin et du lait, des boulettes plus grosses et plus longues, qu'on fait avaler de force à l'oiseau; et, pour la troisième, on met les volailles dans une cage appelée *épinette*, qui est une suite de loges si étroites, que chaque individu ne peut s'y retourner, et a seulement la faculté de passer la tête par un trou, et de rendre ses excrémens par l'autre. En cet état, les prisonniers sont deux ou trois fois par jour pâtés, au moyen d'un entonnoir, avec la farine d'orge, d'avoine, de petit millet ou de maïs, détrempée dans du lait, et formant un mélange assez liquide pour tenir lieu de boisson; la dose en est augmentée successivement jusqu'à emplir le jabot; mais on laisse le tems de digérer à ces oiseaux, pour lesquels on se borne en certains lieux, à déposer la nourriture dans une auge régnant le long de la cage, où les poulets la prennent à volonté.

Si la chair du chapon et des poulardes devient ainsi fort délicate, celle du coq ne peut être employée qu'à faire des bouillons, des consommés et des gelées, qu'on dit fort restaurans, tandis que ceux qui se font avec des poules sont rafraîchissans et légers.

Les poulets, les poules et les coqs sont sujets à de diffé-

rentes maladies, qu'on pourrait bien souvent prévenir par les soins bien entendus, c'est-à-dire, en leur procurant une nourriture suffisante et bien appropriée; en les abreuvant d'une bonne eau; en les faisant jouir, pendant le jour, d'un grand espace où ils puissent s'ébattre à leur aise, se rechauffer au soleil, trouver un abri contre la pluie, le vent et le froid ou le chaud excessif, et être en sûreté contre tous leurs ennemis. Comme cependant on ne peut pas toujours prévenir les maladies, on doit au moins constamment empêcher la communication des animaux malades avec ceux qui sont sains.

Leurs maladies les plus ordinaires et les plus graves sont : 1° le flux de ventre, pour les poulets, qui deviennent tristes, ont les ailes pendantes, les plumes hérissées, les excrémens séreux. Le froid, l'humidité et des alimens trop aqueux sont les causes les plus ordinaires de cet accident auquel on remédie en tenant les poulets plus chaudement, en leur faisant boire de l'eau rouillée ou dans laquelle on a fait bouillir des orties, en leur donnant de plus un peu de vin, et les nourrissant d'orge bouillie avec du coing haché.

2° La constipation, produite ordinairement par une longue sécheresse et des alimens trop stimulans, et que l'on parvient à faire cesser en leur enlevant quelques plumes autour de l'anus, qu'on frotte d'huile, et dans l'intérieur duquel on tâche même d'en introduire, à l'aide d'un morceau de bois lisse et arrondi, en donnant au mâle, pour nourriture, de la farine d'orge bouillie avec des feuilles de laitue et de poirée hachées, et pour boisson, de l'eau blanche préparée avec de la farine d'orge.

3° La pépie, à laquelle les poules sont sujettes comme les poulets, et qui consiste dans une pellicule blanche, mince, un peu transparente, causée souvent par une eau sale ou fétide, ou par le défaut de boisson; mais que l'on guérit facilement, en enlevant cette pellicule, et en mettant ensuite un peu de lait sur la langue de l'oiseau, auquel on ne donne des alimens qu'une heure après l'opération.

4° Des aphtes ou ulcères qui attaquent les angles du bec des poulets, et surtout des poules, le palais, la base de la langue ou l'intérieur des narines, lesquels, produits par une chaleur interne, sont vraisemblablement contagieux, et qui se guérissent en les frottant, plusieurs fois dans la journée, avec un pinceau trempé dans du vinaigre, dont on fait avaler quelques

gouttes mélangées d'eau au malade, qui, d'ailleurs, est soumis à un régime rafraîchissant.

Outre ces maladies, les poules et les poulets sont quelquequefois attaqués d'un abcès nommé *ciron*, qui survient à la partie moyenne du croupion, et cause de l'assoupissement à l'animal, dont le bec se porte souvent vers cette partie, où l'on découvre une tumeur oblongue, d'abord rouge, ensuite molle, blanche et fluctuante, époque à laquelle elle peut être incisée avec la pointe d'un instrument tranchant, pour en faire sortir le pus par une compression de bas en haut; après quoi l'on donne à l'animal une nourriture rafraîchissante.

Enfin, ces oiseaux sont sujets à des maux d'yeux, à la goutte, à l'épilepsie, à la phthisie, et les poulets plus particulièrement à des maladies convulsives. Mais souvent l'individu n'est point d'une importance assez grande pour se livrer aux traitemens que ces maladies exigeraient, et l'on se bornera à faire observer, en général, qu'il est convenable de donner des alimens rafraîchissans ou échauffans, suivant les signes que présentent les différentes sortes de maladies Quoique la mue n'en soit pas une proprement dite, plusieurs individus en périssent; et, comme la santé de ceux qui sont nés dans l'arrière-saison, et qui ne l'éprouvent qu'en novembre ou décembre, en est plus spécialement affectée, il en résulte que le froid est préjudiciable dans cette circonstance. On ne doit donc pas laisser sortir les oiseaux en mue d'aussi bonne heure, et il convient de les faire rentrer plus tôt, pour ne les pas exposer au frais du matin et du soir.

Après avoir remarqué que des œufs déposés ou abandonnés dans des endroits où régnait une température aussi élevée et aussi constante que celle qu'aurait procurée l'incubation, étaient éclos d'eux-mêmes, on a dû être porté à rechercher les moyens d'imiter les procédés que le hasard avait indiqués; mais ces tentatives n'ont réussi qu'en Égypte, et les autres peuples ont inutilement essayé de découvrir le secret des prêtres de ces contrées, ou n'en ont pas obtenu d'heureuses applications. Réaumur a publié en 1749, un ouvrage ayant pour titre: *Art de faire éclore et d'élever en toute saison des oiseaux domestiques*, où il a exposé deux méthodes, dans l'une desquelles il employait la chaleur du fumier, et dans l'autre celle du feu ordinaire. La première consistait à plonger debout, dans une masse de fumier en fermentation, des

tonneaux enduits intérieurement de plâtre auxquels il suspendait des corbeilles contenant les œufs rangés à côté les uns des autres, ou à envelopper de fumier des grandes et longues caisses goudronnées à l'extérieur, et garnies intérieurement en plomb, dont une extrémité était enchâssée dans un mur, et s'ouvrait dans une pièce que ce mur séparait du fumier, pour y glisser les œufs, à l'aide des petits chariots à roulettes. Des thermomètres de l'invention du même physicien étaient tenus, dans dans ces fours verticaux et horizontaux, afin de pouvoir juger de leur température, et d'être à portée de l'abaisser ou de l'élever. Par la seconde méthode, le dessus de fours employés continuellement, comme ceux des boulangers, des pâtissiers, etc., était converti en étuve, et l'on préparait des chambres échauffées par un poële, dont le thermomètre servait à régler la chaleur, qui, pendant les vingt-un jours nécessaires pour l'incubation des œufs de poule, était maintenue entre 28 et 34 degrés; mais, quoique Réaumur soit parvenu à faire éclore des œufs par ces divers procédés, ils exigeaient tant de soins et présentaient tant de difficultés et d'inconvéniens, qu'on les a abandonnés.

Depuis, M. Copineau, dans son ouvrage imprimé en 1795, sous le titre de l'*Homme rival de la nature*, a proposé l'établissement d'un couvoir, qui consiste dans un petit bâtiment dont la voûte est percée de quatre fenêtres triangulaires, s'ouvrant à volonté par le moyen d'une corde passée dans une poulie, et dont l'entrée est fermée de deux portes vitrées, l'une intérieure et l'autre extérieure, lesquelles sont garnies de bandes de peau d'agneau. Dans ce petit bâtiment, qui est de plus revêtu de couvertures de laine à l'extérieur, et jusqu'aux trois quarts de sa hauteur, sont disposées circulairement des tablettes où l'on peut ranger huit cents œufs, et entre lesquels l'air est distribué par quatre tuyaux opposés entr'eux, qui s'ouvrent et se ferment en dehors. Il y a sous ce couvoir, une pièce où l'on a construit un fourneau dans lequel plonge de deux pieds la base d'une colonne de cuivre remplie d'eau chauffée au degré convenable, et qui, pénétrant par le plancher par le couvoir, en occupe le centre et sort par le faîte. La chaleur assez constante que donne cette colonne d'eau, est encore réglée par des thermomètres: on la modère dans la partie supérieure du couvoir, en introduisant, au besoin, l'air extérieur par les fenêtres et par les tuyaux de l'entre-deux

des tablettes; et dans la partie basse, où elle tend à être moindre, on la conserve par l'épaisseur du mur et par l'étoffe de laine dont il est couvert. Enfin, pour rendre la chaleur moins desséchante, et la maintenir aussi humide que celle qui s'exhale de la poule assise sur ses œufs, on place dans le couvoir de l'eau dont la vapeur est appréciée par un hygromètre de l'invention de l'auteur.

LE PIGEON DOMESTIQUE ET SES VARIÉTÉS.

(*Columba domestica.*)

On attribue au *pigeon roussard* (*columba guinea*, Lath), au *pigeon à taches* d'Edwards et au *biset*, les nombreuses variétés de pigeon domestique que se plaisent à élever les amateurs. Le tableau suivant énumère toutes celles qui sont pour les pigeonniers, soit un ornement, soit une ressource précieuse.

LE PIGEON DE COLOMBIER OU BISET.

(*Columba livia*, Var.)

Sous-variété. Le *pigeon brun du Mexique*, *C. fusca.*
1re RACE. Le pigeon mondain, *columba mansuefacta.*
A. Le gros mondain.
B. Le mondain patu ordinaire.
C. Le mondain de Berlin.
§. Le patu Limousin.
§§. Le patu et huppé.
D. Le mondain patu plongeur ou planeur.
E. Le mondain frisé.
F. Le capé du Mans.
G. Mondain coquille Hollandais.
H. Le mondain volant messager.
§. Le pigeon volant soie.
I. Les pigeons suisses.
§. A collier doré.
K. Les pigeons maillés.
2e RACE. Le pigeon miroité, *columba specularis.*
3e RACE. Le pigeon grosse-gorge, *columba gutturosa.*
A. Le tillois.
B. Le claquart ou le batteur.
C. Le cavalier, métis du patu et du Lillois.

4ᵉ RACE. Le pigeon culbutant, *columba giratrix.*

A. Le culb. anglais ou le *trumbler.*

5ᵉ RACE. Le pigeon tournant, *columba girans.*

6ᵉ RACE. Le pigeon trembleur ou paon, *Columba laticauda.*

A. Le tremblant de la Guiane.

B. Le tremblant à queue étroite (métis du glouglou et du paon).

7ᵉ RACE. Pigeon hirondelle, *columba hyrundinina.*

A. Le pigeon heurté.

8ᵉ RACE. Pigeon tambour ou glou-glou, *Columba tympanians,* Frisch.

A. Le patu de Norwège.

B. Le patu crapaud-volant, métis du glou-glou et du volant.

9ᵉ RACE. Le pigeon nonnain, *columba cucullata.*

A. Le maurin.

B. Le capé, métis d'un nonnain et d'un mondain.

10ᵉ RACE. Le pigeon à cravate, *columba turbita.*

11ᵉ RACE. Le pigeon Polonais, *columba brevirostrata.*

A. Le Polonais benin.

12ᵉ RACE. Le pigeon romain, *columba campana.*

A. romain ordinaire.

B. Le café au lait.

C. Le cavalier (*columba eques*).

D. Le cavalier faraud.

13ᵉ RACE. Le pigeon turc, *columba caruncalata* ou *turcica.*

A. L'ordinaire à tête nue.

B. Huppé.

14ᵉ RACE. Le pigeon bagadais, *columba fortirostrata.*

A. Le batave.

B. Le bagadais à tête grise.

C. Le petit batave.

Les pigeons et les tourterelles sont granivores; ils mangent nos diverses graines céréales, le sarrazin, le maïs, les pois, les lentilles, les féverolles, les graines des baies de raisin, le chenevis, l'alpiste, le millet, etc.; mais en domesticité, dans les volières surtout, la vesce. Cette dernière est à la fois leur nourriture la plus économique et la plus saine. Ils la digèrent très bien : si elle est incommode quelquefois, c'est seulement dans certaines dispositions maladives. Au contraire, on a remarqué : 1° que le blé, lorsque ces oiseaux sont enfermés

dans une volière, les relâche beaucoup ; peut leur donner un dévoiement dangereux, retarder la ponte des femelles, et rendre inféconds les œufs; 2° que les grains de raisins dont ils sont friands, relèvent leurs forces et leur sont très utiles en hiver; 3° que les semences de l'alpiste et le chènevis sont un stimulant énergique pour eux; et même un échauffement maladif, ou une irritation inflammatoire du tube digestif peuvent naître de l'usage un peu prolongé d'une pareille nourriture.

D'après les effets différens de chaque espèce de graines sur l'organisme des pigeons, on sera à même de juger quand on devra préférer celle-ci à celle-là, corriger les inconvéniens des unes par l'action opposée des autres ; il n'est pas superflu d'ajouter ici, que la vesce la meilleure est pesante, dure, d'un noir luisant et foncé, et qu'elle doit avoir au moins un an, et mieux deux ans. Lorsqu'elle est très nouvelle et qu'elle est recoltée depuis moins d'un an, elle peut troubler la santé des pigeons, et surtout des jeunes pigeons, et amener un dévoiement dangereux, mortel même, si l'on n'y apporte un remède prompt et presque sûr : le sel marin.

Mais les goûts, les appétits divers que montrent pour chaque espèce de substance alimentaire, les pigeons que l'on tient enfermés dans les volières, doivent engager à varier de tems en tems la nourriture. La seule précaution à prendre est de leur laisser habituellement celle qui d'après l'expérience, leur est le plus ordinairement salutaire; on peut aussi les accoutumer, et cela est facile, à manger de la mie de pain, de la pâtée préparée avec le pain, le son, et diverses matières végétales.

Plusieurs espèces de pigeons sauvages, soit par un goût naturel, soit par nécessité, mangent des insectes, divers petits coquillages. On ne voit le pigeon domestique les imiter dans l'usage de pareils alimens, que lorsqu'il y est poussé par le besoin; mais on a pu en accoutumer à prendre habituellement de la viande hachée. Leur tube digestif ne paraît pas au reste formé pour triturer une semblable matière alimentaire; tout dans ce tube et dans ses annexes annonce qu'il doit spécialement agir sur des substances végétales, sur des graines le plus ordinairement.

La laitue cultivée et très tendre, et l'oseille sont assez recherchées par les pigeons; surtout les feuilles d'oseille parais-

sent leur être agréables. Ce sont pour eux moins un aliment qu'une sorte d'assaisonnement. Il en est de même du sel marin.

Cette dernière substance ne saurait être nutritive, mais elle est salutaire aux pigeons, elle facilite leurs digestions, et devient souvent un véritable remède pour plusieurs de leurs maladies, aussi a-t-elle pour eux un puissant attrait. Ces oiseaux entreprennent de véritables voyages pour satisfaire leur goût le plus vif. On les voit prendre leur vol pour aller quelquefois jusqu'à six lieues de leur demeure, gagner les bords de la mer; là, ils cherchent du sel dans les falaises, et pendant des heures entières ils sont uniquement occupés à becqueter les détritus des matières nombreuses et variées qui peuvent en offrir des efflorescences. Les fontaines d'eau salée qui existent dans plusieurs pays, sont également visitées, comme les rivages de la mer, par les pigeons des contrées environnantes. Cette observation et l'expérience ont engagé depuis un tems immémorial, à donner du sel marin aux pigeons de colombier et de volière. Mais l'on a appris aussi que, s'il leur est très avantageux lorsqu'ils en prennent une quantité modérée, il peut leur devenir fréquemment nuisible, s'ils en usent trop souvent et en quantité trop grande à la fois. Alors ont été imaginées plusieurs manières de leur présenter le sel, presque toutes plus ou moins bizarres, dégoûtantes, ou mal entendues, ou nuisibles. Parler des premières serait tout-à-fait superflu. On doit regarder comme nuisibles, celles qui consistent à confectionner une pâte avec un mélange de semences, telles que vesce, cumin, ou autres graines farineuses, de terre un peu grasse et de sel, dans certaines proportions. Les substances nutritives et l'espèce de terre employée dans ces préparations sont alors amenées à un état contraire à la santé des pigeons. Les premières sont devenues difficiles à digérer, l'autre ne peut plus aider l'estomac dans son action compressive sur les graines. Aussi les oiseaux à la conservation desquels les pâtes dont je parle étaient destinées, trouvent souvent dans leur usage, des causes de maladies quelquefois mortelles.

La manière qui paraît la meilleure, de leur présenter le sel, est de leur donner à becqueter un morceau de poisson desséché et fortement salé, comme serait une queue de morue ou un maquereau, etc., destinés à être conservés long-tems. Une queue de morue suffit pour cinquante pigeons. Lorsque

les localités ne permettent pas de recourir à de pareilles substances, soit à cause de leur prix, soit à cause de leur odeur forte et désagréable; on doit placer dans les colombiers et dans les volières, des vases qui contiennent une bonne terre de potager, et à laquelle on mêle de tems en tems à la surface, une quantité de sel ou d'eau salée, en proportion du nombre des oiseaux, et en rapport avec l'espèce de graine dont ils mangent habituellement. On doit penser en effet, que si on est forcé de donner pour principale nourriture une graine qui soit très rafraîchissante ou indigeste, etc., une plus grande quantité de sel devient nécessaire; au contraire, il sera convenable d'en diminuer la quantité, si des semences échauffantes sont surtout employées comme alimens.

La situation du lieu où est élevé le colombier et placée la volière, exige encore quelque attention relativement à la quantité de la matière saline qui doit être employée. Si une température basse y règne habituellement, il faut donner davantage de sel. L'observation a appris que c'était en hiver, que les pigeons s'en montrent le plus avides; on en a la preuve, lorsqu'on les voit dans cette saison, attaquer de leur bec des pâtes préparées et desséchées qui leur ont répugné en tout autre tems, mais qui alors présentent seules la matière saline dont ils éprouvent un pressant besoin.

L'espèce de nourriture sèche dont habituellement le pigeon domestique fait usage, et son goût décidé pour les choses qui ont une saveur salée, contribuent sans doute à lui rendre nécessaire une boisson abondante. Par les mêmes raisons, l'eau qu'il boit lui devient d'autant plus salutaire, qu'elle est plus douce, plus aérée, plus pure. L'eau de rivière doit lui être donnée de préférence à toute autre; à son défaut, que ce soit celle que l'homme emploie pour lui-même. Enfin, si l'on n'a que de l'eau de puits, toujours plus ou moins chargée de sels terreux, les pigeons consentiront à la boire; mais il faut s'attendre pour l'ordinaire qu'ils en seront incommodés. Cependant il semble que l'habitude rende, pour eux, moins fréquens les inconvéniens d'une mauvaise eau.

La température à laquelle le pigeon peut prendre sa boisson varie beaucoup. En hiver, il boit l'eau que l'on vient de débarrasser de la couche de glace dont elle était couverte; mais il en boit moins très certainement, et il ne paraît pas se plaire à y enfoncer son bec, ou bien il faut qu'il soit sollicité par une

soif vive. En été, une eau fraîche est fort recherchée par lui, et il en prend beaucoup à la fois. Alors celle qui a été échauffée par le soleil lui répugne, et cependant on a vu des pigeons de volière accoutumés à boire de l'eau très chaude, continuer à prendre avec avidité de cette dernière.

Au reste, le goût marqué des pigeons sauvages, de colombier et de volière, pour l'eau chaude, à un degré assez élevé, a été observé dans tous les tems. Les fontaines naturelles d'eau chaude ont toujours été en possession d'attirer les ramiers et les fuyards, et les hôtes des colombiers. Il est amusant d'habituer, dans les volières, les pigeons à boire de l'eau chaude et à s'y baigner. Cela ne se fait que par degrés. Les oiseaux, qui d'abord montrent de la crainte pour la vapeur qui s'élève du liquide, finissent par la braver, et viennent, après quelques mois, plonger leur bec dans une eau presque brûlante, et ils en boivent avec le plus grand plaisir au milieu de cette même vapeur très abondante qu'ils avaient tant redoutée précédemment; il n'est pas douteux que, dans plusieurs de leurs maladies, la boisson et les bains d'eau chaude n'aient des avantages pour eux.

On a accoutumé des pigeons de volière à boire des eaux minérales naturelles et factices. Ils en éprouvent des effets analogues à ceux que chacune de ces eaux exerce communément sur l'homme; remarque singulière, si on considère les différences d'organisation, et moins étonnante si on fait attention à l'espèce de composé que présente chaque eau minérale. On a vu l'eau de seltz naturelle exciter d'une manière très marquée l'appétit des oiseaux auxquels on en a fait prendre, etc.; il n'est pas douteux que les eaux minérales ne puissent entrer utilement dans la médecine et l'hygiène des pigeons domestiques.

On peut et on doit laisser constamment de la boisson aux pigeons de volière et même de colombier, parce que l'observation a appris qu'ils en ont besoin à des époques différentes de la journée, selon que la digestion s'opère chez eux. On pourrait également leur laisser toujours des alimens, mais cela a souvent des inconvéniens sous le rapport de l'économie et sous celui de leur santé. Alors il faut se régler encore sur l'observation pour les heures auxquelles on leur jettera de la graine. Or, elle fait découvrir que c'est particulièrement à leur réveil le matin, et une heure avant que la clarté du jour ne commence à baisser, que ces oiseaux montrent un besoin plus

grand de prendre de la nourriture. On doit alors leur en donner des quantités plus considérables; une demi-poignée de vesce, par exemple, est suffisante par chaque individu. Cependant il faut faire encore une distribution de graines dans le milieu du jour, vers les deux heures après midi. Elle est destinée aux femelles qui couvent. Elles quittent assez régulièrement leurs œufs tous les jours de dix à onze heures du matin jusqu'à trois heures du soir; mais, comme à midi elles ont l'habitude de sommeiller, il est plus convenable de reculer de deux heures environ leur repas.

Il n'est personne qui n'ait vu les pigeons saisir et avaler la graine dont ils se nourrissent. Peut-être n'est-il pas cependant tout-à-fait superflu de dire par quel moyen ils la font passer du bec dans la gorge; c'est en retirant la tête en arrière, et en lâchant en même tems la graine, qu'ils la poussent aussi en arrière et dans leur pharynx. Quand ils ne sont pas mus par un appétit trop grand, un besoin trop pressant, ils reconnaissent parmi les graines qu'on leur offre, celles qui leur sont bonnes, à l'aide du sens de la vue; de celui des saveurs, et même souvent par le simple toucher qu'exercent alors les extrémités des deux mandibules en saisissant l'aliment. La manière dont les pigeons boivent, a fourni aux naturalistes un assez bon caractère pour distinguer cette nombreuse famille d'une autre famille très voisine, celle des passereaux. Lorsque ces derniers veulent étancher leur soif, ils prennent de l'eau dans la mandibule inférieure de leur bec, et la font couler dans la gorge en élevant avec promptitude la tête presque verticalement. Les pigeons, au contraire, plongent le bec dans l'eau, et aspirent pour l'ordinaire d'un seul trait toute la quantité de boisson dont ils ont besoin.

Lorsqu'ils ont fait passer ainsi dans leur jabot et des graines et de l'eau, la digestion commence : les matières solides se laissent pénétrer, gonfler, amollir par les liquides. Une sorte de macération, puis de première division ont lieu, non tout à la fois, mais successivement, et par petites portions de la masse alimentaire; au bout d'une à deux heures, de faibles quantités de cette même masse alimentaire sont dirigées vers l'estomac. Là, elles éprouvent une trituration véritable, une extrême division par les contractions puissantes des couches musculaires et épaisses qui forment les parois de la cavité stomacale. L'action de l'estomac devient d'autant plus efficace et

complette, quel 'oiseau aura été à même d'ingérer dans la cavité de ce viscère, des petits fragmens de pierre, des grains de sable. C'est pour cela qu'il est d'une véritable importance pour la santé des pigeons de volière de leur donner des vases remplis de terre végétale. Le sel marin agit alors aussi, mais comme substance stimulante et du jabot et de l'estomac. Après l'action de l'estomac, la pâte alimentaire éprouve celle des diverses portions de l'intestin; elle est convertie en chyme, puis une partie en chyle, et l'autre partie, toujours plus considérable, parcourt tout le tube digestif, et est à la fin rejetée au dehors à l'état de fienteou de matière fécale et d'urine.

C'est de cette manière que tous les alimens qui avaient été introduits dans le jabot, sont ensuite soumis par proportion, aux diverses régions du tube digestif, et que la digestion s'en opère successivement. Il faut pour l'ordinaire plusieurs heures pour qu'elle soit complète, quoiqu'elle s'exécute néanmoins assez promptement, eu égard à la nature des matières à digérer. Le pigeon a l'estomac chaud, est un proverbe vrai, et qui exprime l'espèce de célérité avec laquelle les divers tems de la digestion s'accomplissent chez lui.

Pendant la première période de l'acte digestif, lorsque les graines sont encore toutes dans le jabot, l'oiseau sent évidemment ses forces remontées, et ses actions le témoignent souvent. Mais si la quantité de graines ingérée est un peu considérable, ou si rien ne stimule, n'inquiète, ne tourmente l'animal, il paraît alors assez disposé au repos, même au sommeil. Plus tard, lorsque la digestion tire à sa fin, quel'appétit commence à se réveiller, alors surtout il commence à exercer d'une manière spéciale ses organes desons, à manifester des phénomènes d'intelligence et de sentiment, et à exécuter diverses actions locomotrices.

Le mobile principal de toutes les exertions organiques qui qui ont lieu en lui, est de satisfaire ses besoins, et un certain penchant à vivre dans la société de ses semblables, penchant qui dérive et du degré d'intelligence et de l'étendue des affections dont il est susceptible.

Pour lui, le premier des sens est, sans aucune contestation possible, le sens de la vue. Obligés par leurs besoins, de parcourir les airs, de descendre à terre pour y chercher leur nourriture, de se rendre au bord des eaux pour se désaltérer et se baigner. Le pigeon de colombier, ainsi que le pigeon

sauvage, dépourvus d'armes réelles, soit pour attaquer, soit pour se défendre, resteraient exposés aux dangers trop assurés de la poursuite des oiseaux de proie, s'ils ne possédaient, dans l'étendue, la vivacité, la perfection de leur vue, un moyen de conservation. Leurs yeux jouissent en outre d'une mobilité très grande dans les cavités orbitaires, et se dirigent à la volonté de l'animal, dans toutes les directions. Mais la vue trouverait encore des obstacles à s'exercer vers tel ou tel point, obstacles qui proviennent surtout de la situation des yeux sur les cotés de la tête, si l'oiseau ne savait prendre certaines attitudes, et s'il n'était le maître de faire mouvoir les deux paupières de chaque œil, ce qui lui fournit de nouveaux moyens d'écarter les rayons lumineux qui troubleraient la vision, et en même tems de recevoir seulement ceux qui lui apportent l'image des objets qui peuvent être dans certaines directions. Ainsi, pour reconnaître si au-dessus de sa tête, mais en arrière, dans les airs, il ne plane pas quelque ennemi, le pigeon abaisse et allonge un peu le cou, relève en même tems la tête sur le cou, et dirigeant alors ses yeux en haut derrière lui, peut ainsi découvrir de quel danger il est menacé.

Après le sens de la vue, celui de l'ouïe prend rang pour l'importance. Il paraît cependant peu développé, pourrait-on dire. On ne ferait pas attention alors qu'il faut distinguer entre l'étendue et la délicatesse d'action d'un appareil d'organes, des yeux, des oreilles, une langue, etc., peuvent être capables les premiers d'une vue longue, perçante; les seconds d'une ouïe qui perçoit les sons les plus éloignés, les plus faibles, etc., et cependant avoir une structure très simple; mais, s'ils devaient avoir en outre une action assez délicate pour percevoir une foule de modifications dont la lumière, dont la vibration de l'air sont susceptibles, dès lors l'organisation des sens devient plus complexe. L'ouïe du pigeon peut donc lui rendre de grands services, quelle que soit l'unité, qu'on me permette cette expression de son organisation; puisque c'est pour ainsi dire de bruit seul dont il s'agit pour lui. Ce n'est que, dans un âge déjà avancé, que cet oiseau apprend qu'il ne doit pas s'émouvoir pour le sifflement du vent, pour le choc des branches d'arbres; mais réserver ses craintes et ses moyens de salut quand le claquement des ailes, le cri aigre, ou le sifflement de ses ennemis parvient à son oreille, on ne cite que quelques exemples de pigeons adultes, qui se soient

montrés sensibles à la musique, probablement à cause de la simplicité de l'appareil auditif. La musique ne paraît sur le plus grand nombre que l'effet d'un bruit confus. Qu'arrive-t-il donc lorsqu'un de ces oiseaux devient sensible aux sons d'un instrument, comme ce pigeon qui ne manquait jamais d'être attiré sur la fenêtre de l'appartement, où une jeune fille jouait sur un piano un air de Handel. Chaque fois qu'il l'entendait, il quittait tout, même son nid, et c'était bien uniquement pour la musique; car nulle autre chose n'avait le droit de le faire venir, ou le retenir. Le chant *spère* agissait sur l'organe de l'oiseau à la manière d'un son unique, mais agréable et séduisant.

M. Laporte n'a pas fait d'observation sur l'odorat des pigeons, sinon qu'il n'a jamais pu reconnaître par aucun signe quand ils reçoivent quelque sensation par les fosses nasales.

Mais ils perçoivent assurément de nombreuses impressions par le contact, avec les objets environnans, et par l'organe des saveurs, la langue. Ils n'en tirent pas un parti moins important pour leur conservation, quoique ces deux sens n'agissent que sur les objets très rapprochés. Ainsi, on les voit se comporter différemment selon que pèse sur eux une atmosphère sèche et humide, calme ou orageuse, chaude ou froide, etc.; ils montrent toujours beaucoup de défiance, lorsqu'on leur présente une espèce de graine qu'ils ne connaissent pas. Mais si le besoin ou la curiosité, éveillée par la gourmandise, les presse un peu, on les voit saisir, lâcher, ressaisir à différentes fois cette graine, et ne l'avaler enfin qu'après de longs tâtonnemens, beaucoup d'hésitation, une sorte d'essai par une application répétée à l'organe du goût.

On ne les habitue à boire des eaux minérales qu'en les privant tout-à-fait d'eau commune. Ils montrent une répugnance extrême pour les substances vireuses ou amères. On a fait avaler à des pigeons pris pour sujet d'expérience différentes matières dont les moindres qualités étaient une amertume désagréable. Ils témoignaient par leurs mouvemens généraux, par le soin d'essuyer sans relâche leur bec, par des efforts pour repousser cette matière, par le rejet ou même le vomissement du corps si péniblement savoureux, combien l'organe du goût était affecté vivement. Il y a plus, lorsqu'on fait prendre un extrait amer à un biset adulte, mâle, ro-

buste, fort intelligent, mais extrêmement ardent, plein de feu, exprimant vivement ses passions, il entrait dans une fureur si grande, qu'on ne la peindrait pas en disant qu'il se jetait avec transport sur tous les objets renfermés dans la volière, et sur son maître, et de préférence sur ses compagnons d'esclavage, les frappait à coups redoublés de son bec, faisait voler en grand nombre les plumes, et cherchait à les déchirer de ses morsures, jusqu'à ce qu'enfin, par l'effet de toutes ses violences, le bec ne conservât plus aucune trace de la matière amère, et qu'il fût parfaitement essuyé.

IVe ORDRE : LES ÉCHASSIERS. (*Grallatores*).

Peu d'oiseaux appartenant à l'ordre des échassiers sont élevés par les amateurs. On les reconnaît à leurs longs tarses dépourvus de plumes sur le bas de la jambe. La plus grande partie des espèces vivent dans les marécages ou sur les bords des fleuves et des mers, et se nourrissent de matières animales, de vers et d'insectes principalement; quelques-unes paissent l'herbe tendre.

LA POULE D'EAU. (*Gallinula chloropus*, L.; enl. 877.)

Longueur de dix à douze pouces; bec verdâtre à la pointe, avec une plaque nue ovale sur le front, de couleur rouge un peu orangée; jarretières nues de même couleur; pattes vert-olive obscur; les pennes antérieures et la queue d'un brun foncé; la poitrine et le ventre cendrés; l'anus et le bord des ailes blanc.

Quoiqu'elle n'ait pas les pieds palmés, elle nage cependant aussi bien que les oiseaux qui les ont, et a cet avantage sur eux, qu'elle peut se percher sur les arbres et arbrisseaux des rivages, comme les oiseaux de terre; s'y reposer, enfin, courir à volonté. Son nid, placé parmi les buissons riverains, ou les roseaux, est construit de fragmens de plantes aquatiques, et surtout des roseaux bien entrelacés; il est si solidement attaché, que dans un cas de crue d'eau, il surnage sans être jamais emporté; les œufs sont souvent entourés d'eau. Sa nourriture consiste en insectes, graines et plantes aquatiques. On peut l'apprivoiser facilement, surtout en la prenant jeune; elle aime le pain blanc imbibé de lait. Bechstein a eu de ces oiseaux dans sa basse-cour, vivant avec les poules; ils al-

laient dans les étangs du voisinage, et revenaient régulièrement quelque tems après. On n'a jamais eu de peine à les apprivoiser ; ils restaient presque toujours près de l'eau du fumier, cherchant et prenant les insectes et les larves qui s'y trouvaient.

LA BÉCASSE. (*Scolopax rusticola*, Gm.; enl. 885).

On connaît la bécasse dans toute l'Europe, où il y a des forêts. Le bec long de trois à quatre pouces, est droit et rougeâtre à la base, le derrière de la tête traversé de quelques bandes brun-noir ; le dessus du corps, avec les ailes, couleur de rouille rayée de gris et de noir ; la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale; avec des lignes d'un brun foncé.

Dans le pays de montagnes où elle niche, on trouve son nid sur la terre : les œufs, au nombre de trois ou quatre, sont d'un jaune pâle sale; sa nourriture consiste en vers de terre, limaçons et larves d'insectes, qu'elle cherche dans les prairies, les marais et les champs. C'est en octobre qu'elle quitte les contrées élevées pour aller dans de moins froides. On nomme cette migration le passage, et comme ces oiseaux suivent constamment la même route ; c'est aussi le tems où les chasseurs, répandus sur toute cette route, se préparent à leur chasse, soit au fusil, soit avec de grands filets faits exprès, et les attendent au moment qu'ils se retirent des prairies dans les bois, ou se rendent des bois dans les prairies. Leur vol est lourd et maladroit; mais c'est un très bon gibier dont la chair est saine et d'excellent goût ; on la mange communément sans ôter les intestins.

En commençant par des insectes et des œufs de fourmis, on peut accoutumer peu à peu la bécasse à la pâtée universelle. Il y a une vingtaine d'années qu'on voyait à Carlsruhe, dans une volière, une bécasse apprivoisée, qui sortait de sa petite loge pour venir au devant de l'étranger ; c'était un mâle qui paraissait disposé à se reproduire, s'il eût eu une femelle.

LA CIGOGNE. (*Ciconia nigra*, Temm.; enl. 399).

La cigogne pourrait être considérée comme un oiseau demi-domestique, puisqu'elle niche constamment sur les toits des maisons ou sur les églises et les tours, au milieu des villages.

et même des villes. Son bec long et vigoureux, est d'un rouge sanguin ; ses longues pattes sont de la même couleur ; le tour des yeux est nu et noir ; les ailes sont aussi noires ; tout le reste du plumage est blanc.

C'est un oiseau voyageur qui nous quitte à la fin de septembre, et revient au commencement d'avril. Elle se nourrit d'animaux amphibies, et mange aussi les souris des champs, les taupes, les belettes même qu'elle surprend au sortir de leur trou, les insectes, surtout les abeilles, dont elle saisit des becquetées pleines sur les fleurs ; enfin, des petits poissons. Son nid n'est qu'un amas de branches sèches entrelacées, qu'elle occupe tous les ans en se contentant de le réparer. On connaît, assure-t-on, des nids qui existent et sont habités depuis plus de cent ans, et dont le tour est garni de quantité de nids de moineaux et d'hirondelles. Le mâle et la femelle ne se quittent jamais, ce qui leur a mérité d'être cités comme type de fidélité conjugale. Si on prend les jeunes au nid, et si on les nourrit de grenouilles et de viande, on peut les apprivoiser au point qu'ils vont à la distance de plus d'une lieue, et reviennent régulièrement au logis. Au tems du départ, vers le mois de septembre, il est bon de prendre la précaution de rogner l'aile à ceux que l'on veut garder en hiver, pendant lequel tems il faut les tenir dans un lieu tempéré; car leurs pattes sont fort sensibles au froid. Leur familiarité devient si grande qu'ils viennent dans la chambre aux heures des repas, pour recevoir de la viande qui est servie sur la table ; ils mangent également des autres mets. Un claquement de leur bec exprime leur passion ou leur affection. Il est agréable de voir une cigogne apprivoisée faire ses cabrioles en l'air autour de la maison, et descendre insensiblement par une longue spirale, jusqu'à ce qu'elle soit à portée de se poser à terre (1).

Ve ORDRE : LES PALMIPÈDES. (*Natatores*).

Les oiseaux palmipèdes sont reconnaissables par leurs tarses courts, robustes, et par de larges membranes qui garnissent

(1) On a vu à *Winterthur*, en Suisse, une cigogne apprivoisée au point de descendre et venir à la voix de son maître, à quelque distance qu'il la rencontrât de la maison, et à quelle hauteur que fut son vol; le tout à la grande surprise et admiration des gens de la campagne; mais non sans quelque soupçon de leur part, que le maître ne fût un peu sorcier.

l'intervalle des doigts. Ce sont des êtres organisés pour vivre sur la surface des eaux, dont les plumes sont vernissées, et qui mangent de toutes sortes d'alimens et principalement des matières animales vivantes.

Nous ne nous occuperons principalement que de trois espèces de basse-cour, le cygne, le canard et l'oie sauvage, et de la mouette cendrée.

LE CYGNE. (*Cygnus olor: anas olor*, Gm.; enl. 913).

Au lieu du nom ordinaire de cygne privé, il vaudrait mieux lui donner celui de cygne muet, afin de le distinguer du cigne chantant, que l'on nomme aussi cigne sauvage, quoique mal à propos, car en Russie on le conserve plus ordinairement apprivoisé que l'espèce dont il est ici question; quoiqu'il en soit, celle-ci est répandue, dans son état sauvage, dans presque toute l'Europe; mais elle se trouve surtout en Sibérie. Quand on veut en Allemagne l'avoir apprivoisée sur les pièces d'eau, et la conserver ainsi toute l'année, on choisit des jeunes auxquels on casse ou coupe la première phalange de l'aile, afin qu'ils ne puissent voler, ni par conséquent partir en automne avec leur compagnes sauvages.

Cet oiseau, plus gros qu'une oie domestique, a quatre pieds et demi de longueur, a cause de son long cou qu'il courbe en forme d'une S lorsqu'il nage et se tient sur l'eau; son envergure est de sept pieds un quart; et son poids de vingt-cinq à trente livres. Le bec rouge obscur, a sur la pointe une sorte de tête de clou noire, un peu courbée, et à sa base supérieure une excroissance ronde, également noire; une tache triangulaire de cette couleur et nue se voit encore entre le bec et les yeux, les pattes noires dans la première année, sont plombées dans la seconde, et enfin rouges de cinabre dans la suite; tout le plumage est blanc de neige.

Il est bien reconnu que le prétendu chant délicieux qu'il fait entendre à sa mort n'est qu'une fable; car l'organisation de son gosier ne lui permet autre chose qu'un léger sifflement, un murmure sourd, un croassement doux. Le chant, proprement dit, n'appartient qu'au cygne chanteur; un poète aura pu l'entendre une fois, et sans s'occuper de la différence d'oiseau, l'aura attribué au cygne commun. Celui-ci se nourrit de toutes sortes de plantes et d'insectes aquatiques; pendant l'hiver, il faut lui donner du blé et le tenir dans un lieu tempéré. La

femelle fait un grand nid avec des tiges de joncs, de roseaux et autres plantes, garnissant l'intérieur des plumes de sa poitrine. Sa ponte est de six à huit œufs blanc-verdâtre qu'elle couve pendant cinq semaines; pendant ce tems, le mâle est toujours près d'elle, écarte et poursuit tout ce qui voudrait s'approcher; il a tant de force dans son aile, qu'un coup bien appliqué pourrait casser la jambe à un homme. Les jeunes sont d'abord gris. Ces oiseaux peuvent, dit-on, vivre cent ans et au-delà. Leur utilité mériterait autant que leur beauté, que que l'on s'occupât davantage de leur éducation, qui est plus facile encore que celle des oies. Les jeunes sont un excellent manger, et les plumes sont bien plus précieuses que celles des oies. La Lithuanie, la Pologne et la Prusse orientale en envoient tous les ans plusieurs quintaux à la foire de Francfort-sur-l'Oder. On rassemble aussi beaucoup de cygnes apprivoisés sur la Sprée, autour de Berlin, de Spandau, de Postdam, etc., surtout au mois de mai, pour leur enlever leur duvet; on prépare aussi des peaux avec le duvet pour en faire des pelisses; enfin, on en fait des houpes à poudrer.

L'OIE SAUVAGE. (*Anas* (*anser*) *ferus*, Lath.)

C'est la souche des nos oies domestiques: quoique plus petite, elle a le cou plus long et les ailes plus grandes; le dessus du corps est gris-brun, le dessous gris-blanc, avec la poitrine nuagée de roussâtre; le bec orangé et noir; les pattes sont rouges. Plusieurs oies domestiques conservent ce plumage primitif, de même que les couleurs du bec.

Elle séjourne tout l'été sur les bords de la mer du nord; mais elle part en automne par grandes volées disposées en triangles, pour passer dans les contrées plus méridionales, où elle passe l'hiver, et se nourrit de pousses des jeunes semailles de seigle. Il y a des endroits en Thuringe où des milliers de ces oiseaux se rassemblent en hiver; ils sont très défians, et dès qu'ils sont posés, établissent des sentinelles qui veillent si bien, qu'on parvient difficilement à les prendre ou à les tirer; si par hasard le coup n'a fait que démonter une aile à l'une de ces oies, on peut la garder aisément dans la basse-cour avec les autres volailles; on en prend aussi dans des piéges que l'on tend aux lieux qu'elles fréquentent le plus pendant la nuit; elles s'associent sans peine aux oies domestiques, Bechstein ne cite qu'un seul exemple d'un

mâle sauvage qui se soit apparié avec une femelle domestique.

LE CANARD SAUVAGE. (*Anas boschas*, Gm ; enl. 776).

Nos canards domestiques tirent leur origine de celui-ci ; on le trouve répandu dans toute l'Europe, sur les lacs, les étangs et les rivières. Sa longueur est de deux pieds ; son plumage gris-cendré, rayé et ondulé transversalement de blanc et de brun ; la tête et le cou sont de ce vert distingué, nommé spécialement vert de canard ; la poitrine d'un brun châtain, et le miroir vert violet.

La femelle est grise comme une alouette. Comme les autres oiseaux de son ordre, le canard sauvage se réunit en automne à ses semblables, par volées très nombreuses ; mais reste en été divisé par paires, qui fond leur nid, soit près des eaux dans les joncs et les roseaux, soit sur des vieux troncs d'arbres, et même quelquefois assez profondément dans les bois. La ponte est de douze à seize œufs. On rencontre souvent dans la partie forestière de la Thuringe des troupes considérables de jeunes que leurs mères conduisent à quelqu'étang voisin. Si, après avoir mutilé ou estropié le bout de l'aile, on les met dans un étang avec des canards domestiques, ils vivent et s'accouplent avec eux, s'accoutument à leur manière de vivre, et les suivent en hiver dans la maison, sans que l'on prenne d'autre soin pour les attirer que de les bien nourrir. On prend les canards sauvages avec des filets, des piéges et même des hameçons (1).

LA MOUETTE CENDRÉE.

(*Larus poliocephalus*, Temm.)

Ces oiseaux dont la longueur est de quatorze pouces, changent de plumage jusqu'à la quatrième année, ce qui fait qu'ils sont très variés. Les vieux ont le bec d'un jaune vert à l'extérieur, et orangé à l'intérieur ; les pattes olives sans doigt postérieur ; la tête, la gorge, le cou, le reste du dessus du corps et la queue blancs. On voit souvent une tache noirâtre derrière l'oreille ; le dos et les couvertures des ailes d'un gris

(1) En apparcillant un mâle de canard sauvage avec une femelle de canard domestique, on obtient une race intermédiaire très belle, et qui reste domestique.

pâle ou bleuâtre; les pennes blanches, dont les premières ont des points noirs. Ceux de ces oiseaux qui ont un croissant gris obscur sur le cou, n'ont pas encore atteint leur quatrième année, les autres qui sont tachetés sont des jeunes.

Les *mouettes* se tiennent en été dans le nord de l'Europe, et se rapprochent du midi en hiver. Lorsqu'en février la neige revient après un tems doux, on en voit de grandes quantités s'arrêter sur les étangs et les rivières de l'Allemagne, où beaucoup périssent; on peut alors en prendre avec des filets ou des lacets, placés sur un endroit du rivage que l'on a nettoyé de neige. Quoique cette mouette se nourrisse de poisson ou d'insectes aquatiques, elle se contente cependant dans la bassecour, de pain et d'autre mangeaille, s'apprivoise aisément, et vit également bien sur l'eau ou sur la terre; on la met en hiver dans un lieu modérément échauffé, on peut même la laisser dans la cour, en la faisant rentrer le soir avec les canards dans l'endroit approprié où ils passent la nuit.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

—

FIN DE LA TABLE.

IMP. DE Ve BASTIEN, A TOUL.



